Google

NAZIONALE
BIBLIOTECA
FONDO
DORIA
III
140/8
VITTORIO EM. III
NAPOLI

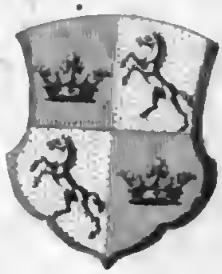

Baron de Mackau.

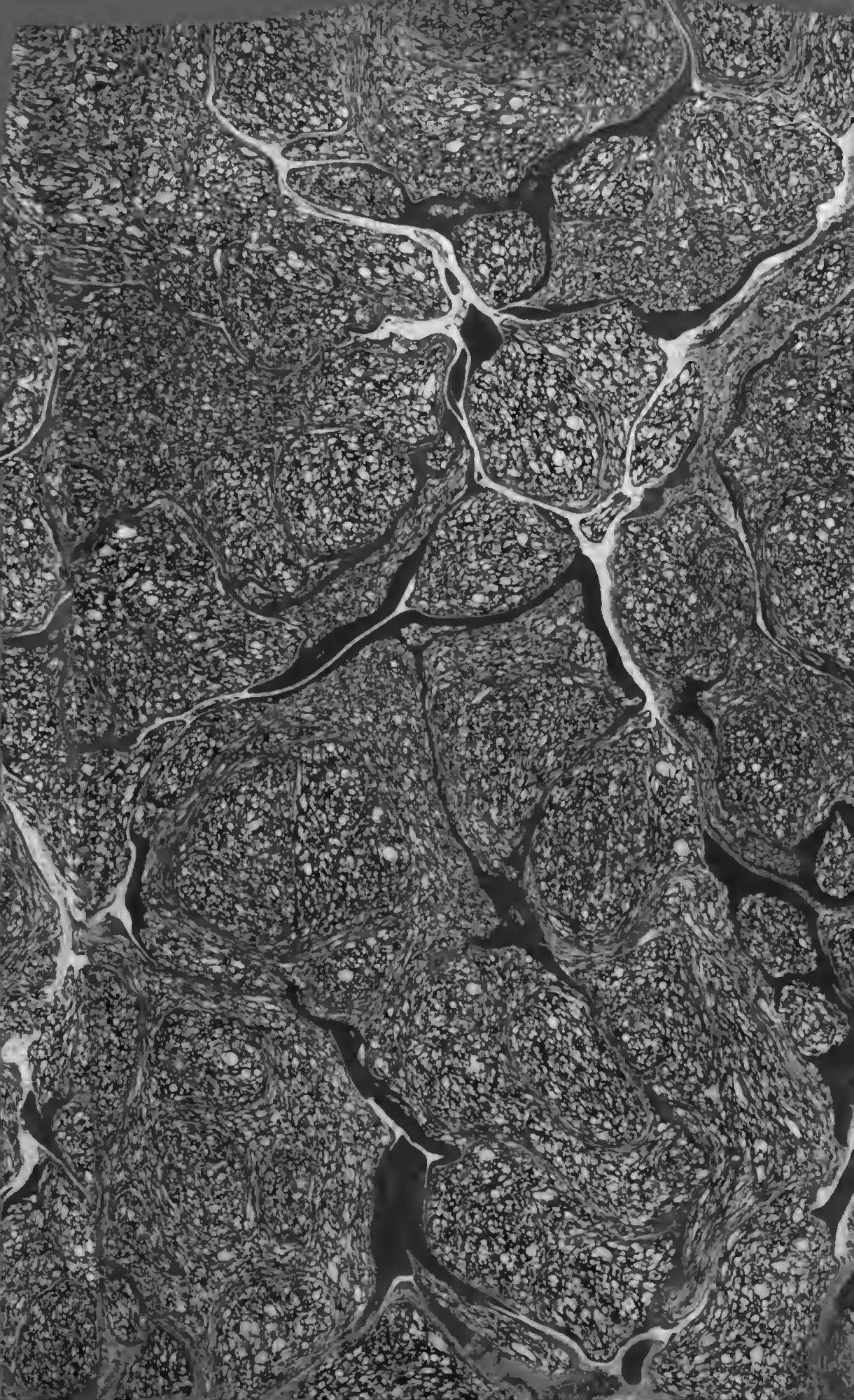

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE, CRITIQUE, etc.

T. II.

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE,

ADRESSÉE

A UN SOUVERAIN D'ALLEMAGNE,

DEPUIS 1770 JUSQU'EN 1782,

PAR LE BARON DE GRIMM

ET PAR DIDEROT.

Seconde Édition, revue et corrigée.

TOME SECOND.

A PARIS,

CHEZ F. BUISSON, LIBRAIRE, RUE GILLES-CŒUR, N°. 10.

1812.

961716

Fondo Doria III 140 Cd

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE,

CRITIQUE, etc.

JUIN 1771.

Paris, 1er juin 1771.

Il est mort au mois de février dernier, dans le village de Vitry, situé à une lieue de Paris, entre cette capitale et Choisy, une femme âgée de plus de quatre-vingts ans, qui occupait une petite maison depuis plusieurs années, et y vivait dans la plus profonde retraite. Le roman qu'on a débité sur son compte est des plus incroyables, et, bien loin d'avoir aucun caractère d'authenticité, il a au contraire toutes les marques de réprobation qu'un récit puisse renfermer; cependant il s'est trouvé ici depuis long-temps assez généralement répandu, et il s'est renouvelé à l'occasion de la mort de l'héroïne. On a fait, au mois d'avril dernier, la vente de ses effets, et beaucoup de

curieux et d'oisifs se sont rendus à Vitry pour assister à un inventaire qui avait excité leur attention. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'héroïne du roman vivait à Vitry, entièrement isolée; elle n'allait chez personne et ne recevait personne chez elle, et le soin constant qu'elle prit pour rester obscure favorisait infiniment les bruits qui couraient sur son compte. Quoi qu'il en soit, voici une relation qu'on fabriqua à son sujet il y a environ dix ans, et que sa mort a fait renouveler depuis quelques mois.

Conte *qui n'en est pas un.*

« Personne n'ignore que le Czar Pierre-le-Grand eut un fils indigne de lui, à qui il fit épouser la princesse d'Allemagne la plus accomplie, de la maison de Brunswick, sœur de l'impératrice femme de Charles VI.

» Le caractère du Czarowitz ne fut pas adouci par les grâces, la vertu et l'esprit de cette princesse. Il la maltraitait souvent, et, chose incroyable! il l'empoisonna jusqu'à neuf fois; mais elle fut toujours secourue si à propos et si efficacement, qu'elle en revint. Ce monstre, voulant consommer son crime à quelque prix que ce fût, lui donna un jour de si furieux coups de pied dans le ventre, qu'elle tomba évanouie et noyée dans son sang, parce qu'elle était grosse de huit mois.

» Ses femmes accoururent, et le barbare Cza-

rowitz partit pour se rendre à une maison de campagne, bien persuadé qu'il apprendrait sa mort le lendemain. Malheureusement pour cette princesse, le Czar était alors dans une de ces tournées qu'il a faites dans toute l'Europe : éloignée et du Czar et de sa propre famille, la princesse se voyait livrée à un prince féroce, maître absolu dans une cour esclave, au moment de succomber sous le fer et le poison, et ne pouvant fuir, parce qu'elle était gardée dans son palais comme dans une prison.

» Dans cette extrémité, elle tira parti des cruels traitemens qu'elle avait soufferts, en se servant d'un moyen que lui suggéra la comtesse de Konigsmark, mère du maréchal de Saxe : ses femmes furent gagnées, et on la supposa morte. On la mit promptement et secrètement dans une bière, pour dérober au public, disait-on, la connaissance des mauvais traitemens qu'elle avait reçus la veille du Czarowitz. On manda sa mort à son époux, qui ordonna de l'enterrer bien vite et sans cérémonie; les courriers furent dépêchés, et toute l'Europe porta le deuil d'une bûche.

» Cependant la princesse se sauva avec un vieux domestique de confiance que lui donna la comtesse de Konigsmark, et vint à Paris, où elle se tint cachée quelque temps; mais, craignant toujours d'être reconnue, elle partit pour la Louisiane avec ce domestique qui passait pour son père, et une femme pour la servir.

» A son arrivée dans cette colonie, elle excite bientôt la curiosité et l'admiration de tous les habitans.

» Un officier, nommé d'Auban, la reconnaît. Il avait sollicité autrefois de l'emploi à Pétersbourg, et y avait vu tous les jours la princesse. Tout incroyable que lui paraît cet événement, il ne peut en douter. Il a la prudence de n'en rien témoigner, et cherche à se rendre utile à ce père, qui se dit Allemand, et prétend avoir une somme suffisante pour former un petit établissement. D'Auban se charge de tout, réunit ses fonds aux fonds de cette étrangère, achète des esclaves, et monte une habitation en société.

» Enfin il n'y peut plus tenir; et un jour, plein de tendresse et d'admiration, il avoue à la princesse qu'il la connaît. Le premier mouvement de cette infortunée fut celui du désespoir; mais, se rassurant sur l'épreuve qu'elle avait faite de la prudence de d'Auban, elle lui en marque sa reconnaissance, et lui fait jurer qu'il gardera inviolablement ce funeste secret. Quelque temps après, les gazettes d'Europe apprirent la catastrophe arrivée en Russie, et la mort du Czarowitz. La princesse, morte civilement en Europe, ne voulut plus y retourner. Son vieux domestique venait de mourir : l'amour de M. d'Auban, quoique couvert du voile de l'attachement et du respect le plus profond, n'avait pas échappé à sa pénétration; elle n'avait que lui pour consolateur et confident; elle en fit son mari.

» La voilà donc femme d'un capitaine d'infanterie dans les troupes de la Louisiane, possédant pour tout bien une habitation de dix-sept à vingt nègres, entourée de gens de toute espèce, et dont la plupart étaient l'écume du genre humain, comme c'est l'ordinaire des colonies nouvelles; oubliant parfaitement qu'elle était d'un rang auguste, qu'elle avait eu pour mari l'héritier présomptif d'un empire limitrophe de la Suède et de la Chine, que sa sœur était impératrice d'occident, et ne s'occupant que de son mari, avec qui elle partageait les travaux qu'exigeait leur situation. Ce tableau est, je crois, le plus attendrissant qui ait jamais été présenté aux yeux de l'univers. Madame d'Auban devint grosse, et accoucha d'une fille qu'elle nourrit elle-même, et à qui elle apprit l'allemand avec le français, pour qu'elle pût un jour se souvenir de son origine. Elle vécut dix ans de cette manière, plus contente mille fois qu'elle ne l'avait été dans le palais impérial de Pétersbourg, et plus heureuse peut-être que sa sœur dans celui des Césars. Au bout de ce terme, M. d'Auban fut attaqué de la fistule; et la princesse, alarmée sur le succès d'une opération qui n'était pas familière aux gens du pays, vendit son habitation, et vint à Paris, où elle fit traiter son mari, le soigna, et se conduisit à son égard comme l'épouse la plus tendre. Lorsque sa guérison fut assurée, ils songèrent à leur subsistance et à celle de leur petite fille; car les fonds qu'ils avaient rapportés

d'Amérique n'étaient pas suffisans pour les rassurer sur l'avenir. Le mari s'adressa à la compagnie des Indes. Pendant qu'il sollicitait, madame d'Auban allait se promener de temps en temps avec sa fille aux Tuileries, ne croyant pas désormais pouvoir être reconnue. Un jour qu'elle y causait avec sa fille en allemand, le maréchal de Saxe se trouva derrière elle, et entendant parler la langue de son pays, il s'approche de la petite fille, la mère lève la tête, et le maréchal recule d'effroi et de surprise. La princesse ne fut pas capable de cacher son trouble dans ce premier moment; elle prit le parti de se confier à lui et de lui conter ses aventures, ainsi que la part que Madame de Konigsmark y avait eue; elle lui demande en même temps de lui garder le plus profond secret.

» Le maréchal le promit, mais se réserva de le confier au roi. La princesse y consentit, sous la condition qu'il ne le dirait que dans trois mois; et le maréchal s'y engagea. Elle lui permit de venir la voir de temps en temps, sans suite et le soir seulement, pour n'être pas remarqué. Enfin, la veille du jour où, en conséquence de sa première conversation, il devait aller à Versailles rendre compte au roi, il fut chez la princesse pour la prévenir; mais il apprit par la maîtresse de la maison que Mad. d'Auban était partie depuis plusieurs jours pour l'île de Bourbon, dont son mari avait obtenu la majorité : le maréchal alla sur-le-champ faire part au roi de cette aven-

ture inouïe. Le roi envoya chercher M. de Machault, et, sans lui en expliquer le motif, lui ordonna d'écrire au gouverneur de l'île de Bourbon de traiter Mad. d'Auban avec les plus grands égards. Quoiqu'en guerre avec l'impératrice-reine de Hongrie, Sa Majesté lui écrivit de sa main pour l'informer du sort de sa tante. L'impératrice-reine remercia le roi, et lui adressa une lettre pour la princesse, dans laquelle elle l'invitait de venir auprès d'elle, mais en lui imposant la loi d'abandonner son mari et sa fille, dont le roi se réservait de prendre soin. La princesse se refusa à de pareilles conditions. Elle resta à Bourbon jusqu'à la fin de 1757, que son mari mourut. Elle avait perdu sa fille quelque temps auparavant, et ne tenant plus à rien au monde, elle revint à Paris se loger à l'hôtel du Pérou, en attendant qu'elle pût se renfermer dans une communauté religieuse où elle se proposait de vivre dans la retraite, uniquement occupée de ses derniers malheurs, les seuls dont elle conservât un souvenir douloureux. On prétend que l'impératrice-reine lui a fait depuis une pension de 45,000 liv., dont cette admirable princesse emploie les trois quarts au soulagement des pauvres, dans la retraite qu'elle a choisie depuis le commencement de l'année 1760.

» Rien n'est plus vrai que le fond de cette histoire ; il serait très-intéressant d'en connaître les circonstances et les détails ; Paris est plein de gens qui ont connu Mad. d'Auban. »

Voilà le roman tel qu'il s'est débité ; plusieurs circonstances en décèlent la fausseté. Je n'ai pas ouï dire que la comtesse de Konigsmark ait jamais été en Russie ; j'ai bien lu que son amant, le roi Auguste, l'envoya au-devant de son vainqueur Charles XII ; et que ce jeune monarque rebroussa chemin pour ne point s'exposer au danger de la voir, ni à la nécessité d'un refus impoli. Si j'ai la mémoire fidèle, le comte de Saxe n'a été en Russie, pour la première fois de sa vie, qu'en 1727, c'est-à-dire, environ huit ou dix ans après la catastrophe de l'infortuné fils de Pierre-le-Grand, indigne sans doute d'un tel père, et plus indigne encore d'être l'arbitre d'un grand empire. Le comte de Saxe n'aurait donc pu voir la princesse dont on expose ici la destinée, que dans sa première jeunesse, à la cour de Brunswick, supposé qu'il y ait été : comment l'aurait-il reconnue à la première vue, après un laps de temps si considérable, et dans une rencontre où rien ne devait le mettre sur la voie d'un aussi étrange secret? Il est inutile de s'étendre sur les autres détails équivoques de ce récit, et il est bien plus aisé de s'imaginer que quelque oisif ait voulu se jouer de la crédulité publique, en composant ce roman comme il a pu, que de concilier toutes les contradictions qui s'y trouvent. Ces sortes de mensonges sont d'autant plus sûrs de leur succès, qu'il est impossible de rien éclaircir ou de rien constater à Paris. Tout est vrai ici pendant vingt-quatre

heures ; les choses les plus hasardées, les plus fausses même se débitent avec une assurance et une chaleur qui ne souffrent pas le doute le plus léger; le lendemain elles sont oubliées avec la même facilité qui leur a donné vogue la veille, et toute enquête serait inutile, parce qu'on la ferait auprès de sourds qui n'ont des oreilles que pour la nouvelle du jour, et qui n'ont conservé aucun souvenir de celle de la veille. Tout ce que j'ai pu savoir à l'égard de Mad. d'Auban, c'est que M. de Sartine n'en avait jamais entendu parler, ce qui ne fortifie pas, à beaucoup près, l'authenticité de ses aventures. Il est bien vrai qu'elles sont antérieures au temps où ce digne magistrat s'est trouvé à la tête de la police ; mais il n'est pas naturel qu'il n'y soit resté aucune notice sur un personnage aussi intéressant et aussi singulier.

Observation *de M. Diderot sur le Discours de réception de M. l'abbé Arnaud.*

J'ai lu le discours de l'abbé Arnaud. Nulle grâce dans l'expression ; pas une miette d'élégance; un ton dur et voisin de l'école. Si vous parlez d'harmonie, soyez harmonieux; c'est sous peine de passer pour un aveugle qui parle de couleur. Quand on se rappelle ou le nombre de Fléchier, ou le charme de Massillon, ou la hauteur et la simplicité de Bossuet, ou la facilité et la négligence de Voltaire, on est choqué du ra-

mage sourd et rauque de l'abbé Arnaud. Il tourne sans cesse dans le même cercle d'idées sur les langues. Ce qu'il dit sur la comparaison de la nôtre avec le grec et le latin n'a pas même le mérite d'être répété avec avantage. Et puis de petits écarts étrangers au sujet, qui décéleraient de la pauvreté et de la richesse déplacée. Par exemple, à quoi bon ce parallèle de l'œil et de l'oreille? Il ne manque là-dedans que quelques termes surannés pour nous donner un bon exemple de la rusticité d'un idiome qui commence à se polir. Je croyais que l'abbé pensait davantage. Autrefois il bouillait, aujourd'hui il me cahote; c'était du feu et de la fumée épaisse, à présent le bruit d'une mauvaise voiture.

Le désœuvrement et le goût de la nouveauté ont donné, depuis trois ans, une vogue passagère à ce qu'on a très-ridiculement nommé des vauxhalls en France. Un artificier nommé Torré ayant imaginé de donner au public, pour son argent, deux fois par semaine, des feux d'artifice sur le boulevart du Temple, fut troublé dans son entreprise par les possesseurs des maisons du voisinage, qui, indépendamment de l'incommodité du bruit, se plaignaient du danger auquel cet établissement les exposait. La police défendit ces feux, et Torré, écrasé de dettes qu'il avait contractées dans l'espérance des plus grands profits, imagina d'élever sur son terrain des salles de bal, des cafés, des boutiques de modes, et obtint

la permission d'y assembler deux fois par semaine le public, depuis cinq jusqu'à dix heures du soir, en faisant payer à l'entrée trente sous par tête. La nouveauté et la compassion pour un pauvre diable abîmé de dettes, sans sa faute, firent prodigieusement réussir cette entreprise, qu'il appela *Vauxhall*, quoiqu'elle n'eût rien de commun avec le vauxhall de Londres. Bientôt on vit s'élever de toutes parts des vauxhalls qui tombèrent aussi rapidement que le premier avait réussi. On en bâtit un à la foire S. Germain pour servir durant la foire depuis le mois de février jusqu'à Pâques de chaque année. Celui-ci, pour se préserver d'une ruine trop prompte, imagina de faire chaque fois une loterie d'un seul lot de cinquante écus pris sur la recette. Il faut dire à la honte du public que ce moyen bas réussit pendant un hiver entier, et attira une foule prodigieuse au Vauxhall de la foire. Bientôt il se forma une compagnie nombreuse et riche qui, s'assurant de l'appui d'une protection puissante, ambitionna le privilége exclusif des vauxhalls de Paris. Elle forma le projet le plus insensé qu'on eût encore vu; elle acheta, à des frais énormes, un terrain considérable à l'extrémité du faubourg Saint-Honoré au Roule sur les Champs-Elysées; elle y bâtit, à des frais plus énormes encore, un édifice immense, et dépensa ainsi près de deux millions pour y recevoir deux fois par semaine les oisifs de Paris, à trente sous par tête. On a fait le 23 du mois dernier l'ouverture de cette magnifique

boutique, que l'on a consacrée sous le nom de *Colisée*, parce qu'on a en effet copié la fameuse rotonde de Rome qui porte ce nom.

On descend dans les Champs-Elysées à une grille qui donne entrée dans une vaste cour circulaire, décorée des deux côtés par une colonnade en treillage d'ordre dorique, laquelle forme une galerie couverte pour arriver au bâtiment sans incommodité en temps de pluie. Quand on a traversé cette cour, on se trouve à la façade formée de quatre colonnes d'ordre dorique et surmontée d'un attique décoré en pilastres et couronné par un fronton en treillage. On monte par quatre ou cinq marches, et l'on se trouve dans un premier vestibule orné de colonnes d'ordre toscan. Aux deux côtés de ce vestibule, il y a deux escaliers qui conduisent jusqu'en haut sur la plate-forme qui règne tout autour du bâtiment, et d'où, par parenthèse, la vue est fort belle. De ce premier vestibule, en marchant droit devant soi, on passe dans un second qui forme une double galerie dans les entre-colonnemens de laquelle on a placé des boutiques de marchands. De ce vestibule, on passe dans le principal et immense salon en rotonde formé par seize colonnes d'ordre corinthien de quatre pieds de diamètre : voilà l'entrée du côté du midi. Supposez à peu près les mêmes vestibules et les mêmes entrées du côté du nord, de l'orient et de l'occident ; supposez tout autour de ce salon une galerie de dix pieds de large, d'où l'on descend aux quatre côtés, par

cinq ou six marches, dans le salon qui reçoit son jour d'une lanterne qui se trouve au haut de la coupole ornée en mosaïque. Cette coupole est soutenue par autant de cariatides qu'il y a de colonnes; ces cariatides, qui sont d'or, sont droites, courtes, et ont l'air de poupées de Nuremberg quand on les compare au fardeau qu'elles ont à soutenir. Indépendamment de la galerie basse qui règne autour du salon, il y a encore deux galeries circulaires supérieures d'où l'on peut voir ce qui se passe dans la rotonde: l'une est placée dans la corniche des seize colonnes; l'autre au-dessus, et plus reculée, circule derrière les cariatides. Ces galeries, auxquelles l'on monte par les mêmes escaliers qui conduisent des quatre côtés à la plate-forme, communiquent de plain-pied à une infinité de salles attenantes dont on ne saurait deviner l'usage.

Cela est magnifiquement et tristement beau, parce qu'on n'a employé, pour la décoration intérieure, que l'or, le vert et le rouge les plus ternes; mais cela est surtout absurde par le défaut de jugement qui a présidé à toute cette entreprise. D'abord, l'immensité du lieu le fera toujours paraître désert, quand même on s'y porterait avec la plus grande affluence; elle entraînera une dépense et un service journaliers qui absorberont la plus grande portion des profits. Ni l'édifice en général, ni ses différentes parties, n'ont aucun but; on ne sait ni ce que l'architecte s'est proposé, si ce n'est de copier une rotonde, ni à quel

usage il destine tous les détails de ce superbe et immense édifice. D'ailleurs, nul ensemble, nulle liaison; chaque pièce forme, pour ainsi dire, un lieu isolé : c'est le projet le plus mal combiné, le plus follement conçu qui ait jamais été entrepris. Il est remarquable qu'on ait construit en même temps, et à des frais immenses, une salle d'opéra pour la cour à Versailles, où il n'y a que quatorze cents places, et un Colisée pour Paris, qui n'aura jamais l'air plein, à moins que, conformément à l'esprit évangélique, on ne force les boiteux et les éclopés d'entrer. On avait élevé au milieu de la rotonde un massif sur lequel on avait placé les trois Grâces adossées ensemble; elles soutenaient une espèce de lustre de cristal en forme d'if qui devait servir la nuit à éclairer le centre de la rotonde; sous le groupe des Grâces était placée la musique, que le grand éclat du lustre, répandu tout autour, confinait dans la plus entière obscurité. Cette présentation avait si parfaitement l'air d'un catafalque, qu'il a fallu la supprimer entièrement; on a divisé depuis la musique en deux orchestres dans l'entre-colonnement de la rotonde.

Les bosquets nouvellement plantés du côté de l'occident ne peuvent encore être d'aucun agrément. Du côté du nord on a bâti un cirque dans l'enceinte duquel il y a un bassin d'eau sur lequel on se propose de donner le spectacle de la joute : en conséquence on a défendu celui que les bateliers donnaient les années précédentes à la Râpée

sur la Seine. On a pareillement défendu à Torré d'ouvrir son Vauxhall ; on a voulu forcer Comus et tous les spectacles du boulevart de se transporter au Colisée ; on a été jusqu'à former le projet de couper et d'abattre les arbres du boulevart pour obliger le public de se promener aux Champs-Elysées ; tant cette entreprise absurde et irréfléchie est protégée ; et malgré tout cela, les entrepreneurs et les intéressés seront ruinés, ainsi que tout le monde l'a prévu ; et comme ils sont solidaires, plusieurs actionnaires ont déjà offert de céder leur intérêt pour rien, et de payer encore une somme de six mille francs à celui qui serait tenté de se mettre en leur lieu et place. Il est impossible que cette entreprise se soutienne ; la situation du Colisée hors de la ville, à portée de personne sur un chemin qui ne mène à rien, et à une distance si éloignée des abris, dans un pays où les mauvais temps sont si fréquens, suffirait seule pour faire échouer le spectacle le plus attrayant. La curiosité y fera aller tout le monde une fois, mais personne n'y retournera, d'autant que le lieu est si vaste et si éparpillé qu'on ne peut même s'y donner rendez-vous, ni se promettre de s'y rencontrer.

Les fêtes qu'on a données à Versailles à l'occasion du mariage de M. le comte de Provence, se sont bornées à un fort petit mais fort joli feu d'artifice dirigé par Torré, suivi d'une petite illumination dans le parc. Le festin royal et le bal

paré ont eu lieu suivant l'usage, excepté que les princes du sang protestans ne se sont pas trouvés au premier, et que mademoiselle de Lorraine n'a pas paru au bal, ce qui a prévenu la dispute du menuet; en revanche la marquise de Marigny, femme du frère de feu madame de Pompadour, a été une des premières qui ait dansé le menuet parmi les femmes de qualité. En fait de spectacles, on a donné deux représentations de *la Reine de Golconde*, opéra de MM. Sedaine et Monsigni; M. Mondonville a fait les paroles et la musique d'un opéra intitulé. *Les Projets de l'Amour*, qu'on a représenté sur le théâtre de la cour le 29 mai, et qui doit être joué une seconde fois sous peu de jours. On doit aussi donner la tragédie de *Gaston et Bayard*, et à cette occasion M. de Belloy a obtenu une pension de douze cents livres, qui serait très-bien reçue si c'était l'usage de les payer. Dans tout cela il n'y a eu que l'opéra de Mondonville de nouveau; mais il est tombé si à plat, qu'il est fort douteux qu'on ose jamais le risquer sur le théâtre de Paris. On est généralement d'accord qu'en fait de dose d'ennui on n'en a jamais servi à aucun roi très-chrétien, de glorieuse mémoire, une aussi forte que celle qui a été administrée à sa majesté mercredi dernier, par Scaramouche-Mondonville, sous l'étiquette de *Projets de l'Amour*. L'abbé de Voisenon, ancien ami du musicien, est véhémentement soupçonné d'avoir trempé dans le projet des paroles; mais il ne m'est pas possible de le croire; Mondonville a

bien tout ce qu'il faut pour être l'auteur unique de ce recueil de pauvretés et de platitudes; il est d'ailleurs en usage de faire les paroles de ses opéras, et ce qu'il a fait en ce genre ne dément pas ses nouveaux essais.

On vient de publier un prétendu *Tableau philosophique de l'Esprit de M. de Voltaire, pour servir de suite à ses ouvrages et de Mémoires à l'histoire de sa Vie.* On dit que cette détestable rapsodie est d'un nommé Sabatier qui, pour gagner quelque argent, a voulu ramasser les pièces de toutes les querelles, les factums de tous les procès que M. de Voltaire a eus dans le cours de sa vie avec plusieurs écrivains connus, et surtout avec une foule de gredins littéraires. Il a continuellement entrelardé son récit d'injures et de platitudes contre le patriarche de Ferney; et quoique la malignité ne soit pas difficile quand il s'agit de déchirer, surtout ceux qui brillent au premier rang, Sabatier s'est si mal acquitté de son méchant métier, qu'il est impossible de lire sa rapsodie. S'il avait eu un peu de gaieté, il aurait pu faire un ouvrage à nous faire mourir de rire: car il y a dans toutes les attaques et défenses de M. de Voltaire contre ses ennemis tant de traits plaisans, tant de saillies, tant de verve, tant de gaieté maligne, tant de folies, tant d'importance et d'enfance, qu'un rédacteur plaisant vous aurait dilaté la rate outre mesure. Au lieu de nous faire rire, Sabatier a fait le libelle le plus plat et le plus

triste de l'année. On dit que la Beaumelle a fourni son article et celui de Maupertuis. Ce la Beaumelle se trouve à Paris depuis l'année dernière, et il doit à la protection de madame la comtesse du Barry d'être placé au nombre des gens de lettres attachés à la bibliothèque du roi, et de jouir de la pension vacante par la mort de M. l'abbé Alary. Je crois que cette faveur obtenue fera plus de peine à M. de Voltaire que toutes les injures du *Tableau philosophique*. Au reste, comme il n'y a pas de si méchant livre où l'on ne puisse apprendre quelque chose, j'ai appris dans celui-ci pourquoi le patriarche a toujours nié si obstinément que Saint-Hyacinthe soit l'auteur du *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, quoique cette plaisanterie soit certainement de lui; c'est que Saint-Hyacinthe y avait ajouté une anecdote satirique contre M. de Voltaire; mais comme il n'y avait pas mis de nom, il eût été plus sage de ne s'y pas reconnaître, et cette histoire, vraie ou fausse, serait tombée d'elle-même. Il est vrai que la passion ne s'allie guère plus avec la sagesse que le jour avec la nuit; elle ne s'allie pas davantage avec la justice et l'équité. On ne saurait nier que M. de Voltaire ne se soit permis de tout temps les assertions les plus hasardées, et, tranchons le mot, les plus fausses contre ses adversaires. Tout ce qu'on peut dire à cet égard pour sa justification, c'est qu'il n'a presque jamais été agresseur; mais le premier acte d'hostilité commis envers lui, il n'a plus mis de bornes à sa vengeance.

P..... n'ayant pu obtenir l'année dernière la permission de la police pour faire jouer son *Homme dangereux, comédie en vers et en trois actes*, est allé le faire imprimer à Genève, *avec un petit Commentaire à l'usage de ceux qui les aiment.* Dans ce petit commentaire, il rend compte des obstacles qu'il a éprouvés de la part de la police, et qui l'ont forcé de renoncer aux honneurs du théâtre; il expose ensuite le but de sa pièce, son projet de se mettre lui-même sur la scène, et de s'y traduire comme un franc maraud qui joue un rôle méprisable, afin de donner à ses ennemis les philosophes le change sur l'auteur; ils auraient sans doute fait réussir la pièce, parce que l'antagoniste de la philosophie y joue un vilain rôle; et quand la pièce aurait été aux nues, P..... s'en serait déclaré l'auteur, et ses ennemis seraient morts de confusion et de désespoir d'avoir contribué à son succès. Voilà son plan politique tel qu'il l'expose lui-même dans une lettre à M. de Sartine, imprimée à la suite de la pièce. On ne peut guère voir plus de méchanceté, plus d'envie de nuire, plus d'extravagance et plus de folie que dans ce projet et dans la manière dont l'auteur le développe; il ne manque qu'un grand talent à P..... pour être un homme véritablement dangereux. Mais quoiqu'il écrive avec facilité, il n'a point d'idées, il est ignorant, il n'a point de coloris, il n'a point de traits; et doué du plus haut degré de malignité, il trouve le secret d'être écrivain ennuyeux. Il répète toujours la même

chose, savoir que le drame et la comédie larmoyante sont des monstres qu'il faudrait étouffer sur le théâtre; qu'il faudrait faire des pièces comme Molière; que le genre de la satire est utile, et même indispensablement nécessaire; qu'en ce siècle il est, lui, le digne et le seul successeur de Molière et de Despréaux; qu'il est un honnête homme, quoiqu'on ait osé imprimer quelquefois le contraire; qu'il est le digne fils d'un avocat, qu'il traite d'illustre, malgré ses aventures avec ses confrères, et à qui il donne la qualification de chevalier, d'où il résulte que lui, P....., est un homme de qualité. Il se plaint aussi amèrement de toutes les persécutions que ses ennemis lui ont suscitées, deslibelles sans nombre dont il a été la victime; parce que dans le temps de la comédie *des Philosophes*, d'Alembert et l'abbé Morellet lui ont donné les étrivières dans une certaine vision de Charles P..... et dans des *Quand*. A ce sujet, il répète tout ce qui s'est passé à l'occasion de la comédie *des Philosophes*, qui n'a jamais causé de confusion qu'à ceux qui l'avaient protégée. Si M. le duc de Choiseul était encore en place, il ferait punir l'auteur des éloges qu'il lui donne à cet égard; personne n'a autant à se plaindre de ses injures que ce ministre de ses éloges. Quoique tout le monde soit déchiré dans cette belle brochure, cela est trop fastidieusement rebattu pour que la malignité même la plus décidée s'en amuse. La comédie elle-même est écrite avec facilité; on y rencontre par-ci par-là des vers assez bien

tournés; mais cela est si vide, si faible d'intrigue, si dépourvu de force comique et si plat, que *l'Homme dangereux* ne l'aurait été à coup sûr pour personne. Si la police avait jugé à propos de le laisser jouer, il serait mort de sa belle mort, au milieu des bâillemens du parterre, ainsi que les autres pièces de P..... ; car le Molière de notre siècle n'a pas encore trouvé le secret de faire réussir un seul de ses chefs-d'œuvre : il assure, il est vrai, que c'est le crédit de ses ennemis qui a empêché jusqu'à présent que ses pièces ne fussent reprises. Comme les belles âmes se contentent difficilement quand il s'agit de déchirer et de nuire, P..... a profité de l'occasion de son voyage à Genève et de l'impression de son *Homme dangereux* pour faire réimprimer un autre de ses ouvrages, où il se propose, dit-il, de travailler pour l'immortalité et *de peindre les sots.* Et quels sots ? Diderot, Marmontel, Duclos, Saurin, Sedaine, et beaucoup d'autres qu'il confond avec Fréron et toute la plus vile canaille de la littérature. Cet ouvrage, que personne n'a pu lire à sa première apparition, paraît ici en deux volumes, et augmenté de quatre chants. Cela est si plat et si ennuyeux, que je défie le plus grand amateur de méchancetés d'aller jusqu'au bout sans le plus grand dégoût. MM. Diderot et Marmontel sont les héros de ce poëme et les prototypes de la sottise ; M. Sedaine y est accouplé avec Poinsinet le noyé, et traité comme le dernier des hommes : si l'entendement pouvait jamais venir à P..... ;

il serait bien étonné de voir qu'il y a plus d'esprit et plus de génie dans la plus mauvaise scène du *Philosophe sans le savoir*, que dans toutes les rapsodies qu'il fera de sa vie. Comme successeur de Molière, il n'a jamais manqué les sifflets du parterre; il peut se vanter d'être encore cent fois plus mauvais comme successeur de Despréaux; être satirique et ennuyeux, c'est l'*omne tulit punctum* en sens contraire. On lit à la suite de son beau poëme un catalogue raisonné des auteurs français morts et vivans. Il résulte de cette liste que les grands hommes de la nation, dans le moment présent, sont M. de Voltaire, M. de Buffon, M. d'Alembert que P..... insultait il y a dix ans, M. Poinsinet de Sivri, M. le Brun qui a fait une ode, et M. Clément qui a déchiré le poëme de M. de Saint-Lambert et les Géorgiques de l'abbé Delille. Il a inséré de ce Clément une satire en vers qui fait espérer qu'il pourra mériter le nom de *Clément maraud*, que M. de Voltaire avait donné à feu Clément de Genève, qui est mort fou à Charenton. P....., par un excès de modestie, ne s'est pas compté parmi les grands hommes du siècle; mais vous voyez bien qu'il y manque un septième. Il a fait aussi son propre article, où il s'efforce d'imiter le ton de plaisanterie de M. de Voltaire; mais vous savez comme les singeries réussissent; il y assure que beaucoup de gens le regardent comme un maraud. Il y a onze ans que M. le duc de Choiseul, en protégeant la comédie des *Philosophes*, donna de la

célébrité à ce P....., dont le nom, depuis ses exploits littéraires, est devenu en horreur à tout ce qui pense un peu philosophiquement. Confiné depuis ce moment à Argenteuil, à trois lieues de Paris, il préférerait la honte et le mépris au malheur d'être oublié; en conséquence, il réchauffe, tous les quatre ou cinq ans, les indignités dont il a eu le débit il y a onze ans, par privilége exclusif. Cela prouve qu'il y a des gens qui aiment mieux s'attacher eux-mêmes au carcan que de se laisser oublier : il ne faut pas disputer des goûts (1).

(1) Il faut se rappeler que le baron de Grimm était l'ami intime de Diderot, cruellement maltraité par M. P....., et que c'est la passion qui parle ici, cette passion dont Grimm disait un peu plus haut : « qu'elle ne s'allie guère plus avec la sagesse que le » jour avec la nuit. » (*Note de l'Ed.*)

JUILLET 1771.

Paris, 1er juillet 1771.

On peut compter parmi les plus impertinentes productions de cette année, une brochure de près de 400 pages in-8°, intitulée *Confidence philosophique*, et publiée à Genève sous le titre de Londres. On assure qu'elle est l'ouvrage de deux ministres du saint Evangile, dont l'un, appelé Vernes, est un bel esprit manqué, aussi plat que rempli de petites prétentions. L'autre, M. Claparède, m'a paru un homme d'esprit; mais je suis fâché pour lui que, par un excès d'amour-propre fort sauvage, il se soit attelé avec un pareil roquet pour une entreprise si ridicule. Le but de leurs efforts est de montrer l'influence funeste des principes de la nouvelle philosophie sur la conduite des courtauds de boutique : en conséquence de ce beau plan, le héros de MM. Vernes et Claparède, commis chez un négociant d'Amsterdam, et ensuite de Londres, attaque le miracle du figuier maudit et celui de la noce de Cana avec les armes de l'arsenal de Ferney, pour pouvoir aller en repos de conscience faire sa cour à des filles; il explique le système de la nécessité, de l'éternité de la matière, etc., à la femme de son bourgeois, afin de la débarrasser de ses scrupules. Malheureusement, le commis cite tout ce qui a été écrit de plus

fort par les philosophes modernes, et n'oppose à leurs argumens que sa mauvaise conduite; de sorte qu'il suffit d'enfermer le maraud de commis dans une bonne maison de correction, et les argumens restent dans toute leur force. Au lieu de prendre ce parti, si convenable et si simple, son père fait la sottise de mourir de chagrin de la conduite de son garnement de fils. Son bourgeois meurt aussi de désespoir d'avoir été fait c...; sa femme meurt en couches d'un petit bâtard: ce qui prouve évidemment que la *Confession du vicaire savoyard*, *l'Examen important de Bolingbrocke*, *le Dîner du comte de Boulainvilliers*, et tant d'autres ragoûts, sont des œuvres de Satan. Quant au commis, il continue de rester esprit fort, et en est quitte pour quelques coups de bâton de la main d'un vieux et honnête militaire, qui n'entend pas raillerie sur le fait de la religion. Je ne connais pas de livre plus impertinent ni de plus bête.

La mort de M. le comte de Clermont, prince du sang, laisse une place vacante à l'Académie française. La cabale dévote, voulant faire entrer à l'Académie feu M. de Bougainville, qui était lui-même cagot, et d'un caractère assez décrié, la cabale opposée engagea M. le comte de Clermont à se mettre sur les rangs; ce prince y consentit, et eut, comme de raison, la préférence; mais Bougainville n'entra pas moins dans l'Académie bientôt après, et devint le confrère de son altesse sérénissime. Il n'y eut point de séance

publique pour la réception de M. le comte de Clermont; ce prince alla un jour à une assemblée particulière, y prit séance sans façon, et ne prononça point de discours; il se contenta d'appeler quelques gens de lettres ses confrères. Ainsi, le privilége de l'égalité fut enfreint dans le fait, et il n'était guère possible que cela n'arrivât point. Toute cette petite cabale manœuvra platement; elle n'empêcha pas Bougainville d'être de l'Académie; et M. le comte de Clermont, ne voulant, ne pouvant pas décemment jouer le rôle d'académicien, eut tort de se prêter à ces petites manœuvres; ce prince ne vint plus à l'Académie, après cette première et courte visite. Il alla, quelques années après, relever le maréchal de Richelieu dans le commandement de l'armée du Bas-Rhin; il n'arriva à l'armée que pour voir ses quartiers repliés, depuis Zell et Hanover jusqu'à Wesel, depuis l'Aller et le Weser jusque derrière le Rhin. L'armée alliée, aux ordres des deux princes de Brunswick, passa ce fleuve avec plus de gloire et moins de jactance que jadis Louis XIV. M. le comte de Clermont fut battu à Crevelt; il vint le soir de sa défaite à Nuys, si je ne me trompe; là, il s'informe auprès du commandant s'il a vu beaucoup de fuyards; celui-ci lui répond bonnement, et d'un air contrit: *Non, Monseigneur, vous êtes le premier:* après quoi, monseigneur fut rappelé, et le commandement de l'armée passa à M. de Contades. Cette campagne ternit un peu la gloire

de M. le comte de Clermont, qui, en sa double qualité d'abbé de Saint-Germain-des-Prés et d'académicien, n'eut pas à se louer du Dieu des armées; ce Dieu s'était rangé du parti du prince Ferdinand de Brunswick, dignitaire de la cathédrale de Magdebourg. M. le comte de Clermont ne lui en garda pas rancune; au contraire, il tomba bientôt, après son retour, dans la plus haute dévotion; il réforma chevaux, chiens, courtisanes; il se défit même, par scrupule de conscience, de ses bénéfices; et le roi, en les reprenant, lui donna l'équivalent en rentes viagères. Depuis ce temps, il vécut dans une assez grande retraite, au faubourg Saint-Antoine, où il vient de mourir, universellement regretté, parce qu'il était naturellement bon, et qu'il avait employé les dernières années de sa vie à faire d'immenses charités, et à donner aux pauvres la plus grande partie de son revenu.

Le charmant et unique Caillot ayant besoin de quelques mois de repos, on donna sur ce dernier théâtre, le 17 juin dernier, un essai de *la Buona Figliola*, opéra comique de Goldoni, à qui la musique divine de Piccini a procuré une gloire immortelle. Ce qu'on vient de faire pour assurer son succès en France est l'affront le plus sanglant qu'aux yeux d'un homme de goût un ouvrage puisse recevoir; mais cet affront ayant déja été fait à la *Serva Padrona*, pourquoi des barbares traiteraient-ils mieux

Piccini que Pergolesi? Au lieu de chanter les paroles sur lesquelles la musique a été faite, M. Cailhava d'Estandoux les a parodiées sur la musique en paroles françaises, à peu près approchantes, et partout où cela lui est devenu trop difficile, un certain Baccelli a coupé la musique, et l'a forcée de cadrer avec M. Cailhava. Rien ne prouve mieux que ces opérations combien nous sommes éloignés de nous entendre en musique, et surtout de l'entendre; c'est aussi un excellent moyen d'empêcher les oreilles du public de se former, et de reculer ses progrès; car si vous croyez que:

So che il ciel non abbandona
L'innocenza e l'onesta

puisse être traduit sur la divine modulation de Piccini, par

Le ciel est le protecteur
De l'innocence et de l'honneur,

vous pouvez être sûr que la grâce et le goût se sont retirés de vous, et que l'endurcissement de vos oreilles est déjà devenu un mal inévitable. Quant à moi, j'ai été au supplice pendant tout le temps de la représentation; et cependant je me suis rendu coupable du péché irrémissible contre le Saint-Esprit, en applaudissant contre ma conscience de toutes mes forces, afin qu'il ne fût pas dit, à notre honte éternelle, qu'un chef-d'œuvre admiré sur tous les théâtres de l'Europe ait été sifflé par les sourds de Paris.

Etienne Falconet, sculpteur de notre Académie royale, est depuis cinq ou six ans en Russie, pour faire la statue équestre de Pierre-le-Grand. C'est avoir une assez grande besogne; et assurement, si Etienne s'appelait Michel-Ange, ce ne serait que mieux. Cependant Etienne, malgré cette entreprise, très-capable d'absorber un homme tout entier, trouve encore le loisir d'écrire de mauvaises brochures d'un ton si hargneux et si arrogant, qu'on ne peut s'empêcher de prendre mauvaise opinion, non-seulement de son caractère, mais même de son talent : car le génie ne marche guère avec ces petits défauts d'une tête et d'une âme rétrécies. Il vient de faire imprimer encore des *Observations sur la statue de Marc-Aurèle et sur d'autres objets relatifs aux beaux arts.* Voulez-vous savoir les grandes découvertes d'Etienne Falconet? 1° C'est que le cheval de Marc-Aurèle, tant admiré, est mauvais, parce que celui de Pierre-le-Grand ne lui ressemblera pas; 2° qu'il n'est pas nécessaire qu'un artiste fasse le voyage d'Italie, parce que Falconet n'y a pas été; 3° qu'il vaut mieux voir les antiques de Rome et de Florence d'après des plâtres, que les originaux mêmes, parce que Falconet n'a pas vu ceux-ci; 4° que les gens du monde et les gens de lettres n'entendent absolument rien aux ouvrages d'art, parce qu'après tout ce sont eux qui jugeront la statue de Pierre-le-Grand. Que voulez-vous que je vous

dise d'un homme qui, en parlant à Michel-Ange de son Moïse, lui dit : *L'ami, vous avez l'art de rapetisser les grandes choses ! L'ami* est bon, et puis c'était là tout juste le défaut de Michel-Ange.

Lorsque quelque question, grave ou frivole, occupe les esprits et fait une forte sensation, on peut compter que M. le comte de L*** composera une brochure; on peut compter aussi que, dans cette brochure, il ne sera de l'avis de personne, et qu'il aura trouvé, lui tout seul, la pie au nid; mais, ce qu'il y a de pis, c'est qu'on peut être sûr de ne lire dans ses compositions qu'un déraisonnement continuel et inintelligible. Il ressemble à un homme endormi et rêvant tout haut : à tout moment on croit que le bon sens va lui revenir, on est tenté de l'écouter encore un instant; mais il n'a approché de la raison que pour tromper l'espérance de celui qui l'écoute, et pour battre la campagne de plus belle; le plus court est de ne plus se laisser attraper, et, quand le hasard vous conduit à côté de ce rêveur laborieux et insipide, de passer votre chemin. Il s'est donc cru obligé de dire son avis sur les questions que les affaires du temps ont fait agiter; et comme il n'était pas sûr de pouvoir dire cet avis en France, il a passé en Angleterre, et il y a publié un écrit intitulé : *Extrait du Droit public de la France, par L****. Il a payé quelque pauvre diable d'écolier en droit pour lui tirer de ses cahiers des passages des anciennes constitu-

tions, des capitulaires et ordonnances de la monarchie, n'importe sous quelle race; il a ensuite cousu ces passages ensemble, et les a entrelardés de réflexions la plupart du temps inintelligibles, et qui n'ont d'autre but que de faire entendre qu'il est le premier et le seul qui ait une idée juste du droit public de la France, et qu'il se propose de publier sur cette matière un ouvrage lumineux et profond d'une grande étendue. Je crois qu'il fera bien de ne pas repasser sitôt en France; il est bien triste de s'être réduit au métier d'un méchant auteur, quand on s'appelle B*** de L***. Il y a dans sa rapsodie une dissertation sur le mot latin *mos*, et le mot français *coutume*, digne d'un Mathanasius des Petites-Maisons; malheureusement tout cela est d'un ennui à périr. Il parle de Machiavel *qui*, dit-il, *n'était cependant pas sans génie*, comme un nain pourrait dire d'un géant, il n'est cependant pas sans hauteur. Un jour, Baculard d'Arnaud entra chez cet aimable comte de Frièse que nous avons vu mourir à la fleur de son âge, et qui n'était pas non plus sans génie; il le trouva à sa toilette, et voulant lui faire un éloge peu commun, il lui dit: *Vous avez des cheveux de génie.—Ah! d'Arnaud*, lui répondit le comte de Frièse, *si je le croyais, je les ferais couper tout-à-l'heure pour vous en faire une perruque.* Si M. le comte de L*** se trouve jamais avec Nicolas Machiavel, et qu'il puisse lui attraper un bout

de son bonnet, je lui conseille de s'en faire faire une calotte au plus vite.

VERS *aux Femmes, par M. Diderot.*

Il n'est sottises, pour vous plaire,
Qu'on ne fît chez nos aïeux,
Et qu'aujourd'hui, pour vos beaux yeux,
On ne soit tout prêt à refaire.

Par vos rigueurs ou par vos trahisons,
J'ai vu l'un s'en aller la tête la première,
Finir sa peine au fond de la rivière;
Un autre la traîner aux Petites-Maisons.

Vous disposez de la balance
Entre les mains du magistrat;
Pour vous le héros de la France
Trahit un jour le secret de l'Etat.

Crésus regorgeait de richesse;
Il rencontre Thémire au bal:
Crésus, pressé par la détresse,
Va du boudoir à l'hôpital.

Oubliant le peu de génie
Que nature m'avait donné,
Moi, j'ai perdu les trois quarts de ma vie
A soupirer aux genoux de Phriné.

De vos talens, de votre sortilége,
Mesdames, félicitez-vous:
O l'admirable privilége
Que celui de nous rendre fous!

ARTICLE *de M. Diderot.*

Leçons de Clavecin et Principes d'Harmonie, par M. Bémetzrieder. Voici, si je ne me trompe, un

ouvrage essentiel dans son genre; j'ai étudié la composition sous le grand Rameau, sous Philidor, sous Blainville, et ces habiles maîtres ne m'ont rien appris. J'ai lu presque tous les ouvrages qui ont paru sur la théorie et la pratique de l'art musical, et ils ne m'ont rien appris. Pourquoi cela? C'est que personne jusqu'ici n'avait assujetti la science de l'harmonie à une méthode fixe, et c'est le principal mérite de l'ouvrage de M. Bémetzrieder. Ce jeune homme me fut adressé, comme beaucoup d'autres; je lui demandai ce qu'il savait. Je sais, me répondit-il, les mathématiques. — Avec les mathématiques vous vous fatiguerez beaucoup et vous gagnerez peu de chose. — Je sais l'histoire et la géographie. — Si les parens se proposaient de donner une éducation solide à leurs enfans, vous pourriez tirer parti de ces connaissances utiles; mais il n'y a pas de l'eau à boire. — J'ai fait mon droit et j'ai étudié les lois. — Avec le mérite de Grotius, on pourrait ici mourir de faim au coin d'une borne. — Je sais encore une chose que personne n'ignore dans mon pays, la musique; je touche passablement du clavecin, et je crois entendre l'harmonie mieux que la plupart de ceux qui l'enseignent. — Eh! que ne disiez-vous donc? Chez un peuple frivole comme celui-ci, les bonnes études ne mènent à rien; avec les arts d'agrément, on arrive à tout. Monsieur, vous viendrez tous les soirs à six heures et demie; vous montrerez à ma fille un peu de géographie et d'histoire : le reste du

temps sera employé au clavecin et à l'harmonie. Vous trouverez votre couvert mis tous les jours et à tous les repas; et comme il ne suffit pas d'être nourri, qu'il faut encore être logé et vêtu, je vous donnerai 500 livres par an; c'est tout ce que je puis faire : voilà mon premier entretien avec M. Bémetzrieder.

Au bout de huit mois, dont les trois premiers s'étaient passés à essayer ses forces, ma fille s'est trouvée rompue dans la science des accords et dans l'art du prélude. Comme il m'arrivait souvent d'assister aux leçons, j'y remarquai un enchaînement, une suite qui ne pouvaient manquer de conduire au but. Je conseillai à M. Bémetzrieder d'écrire ces leçons pour ma fille et pour moi. Quand elles furent écrites, je jugeai qu'elles pouvaient être d'une utilité générale; elles étaient en mauvais français tudesque; je les traduisis dans ma langue avec le plus de simplicité et d'élégance qu'il me fut possible. Je leur conservai la forme de dialogues que l'auteur leur avait donnée, et je voulus que dans ces dialogues les interlocuteurs gardassent leur caractère. Voici en abrégé la méthode de l'auteur, qui ne suppose pas la première idée de musique dans son élève.

Connaître les touches de l'instrument; discerner les treize sons de l'octave et les douze intervalles qui les séparent; ne considérer pour le moment, de ces treize sons, que ceux qui servent à former les huit sons de l'octave diatonique; s'instruire

de la nature des sept intervalles qui forment entre eux ces huit sons; distinguer deux modes, le majeur et le mineur, et la marche des huit sons de l'octave, tant en montant qu'en descendant dans l'un et l'autre mode; prendre chacun des douze sons de l'octave chromatique pour tonique d'une nouvelle octave; faire succéder, à chacun de ces toniques, huit sons suivant les modèles du majeur et du mineur; reconnaître vingt-quatre tons, douze majeurs et douze mineurs; s'occuper des rapports qui règnent et qui rapprochent ces tons, et se familiariser ainsi avec le nombre des dièses, des bémols et des notes naturelles qui leur sont propres; s'exercer dans ces vingt-quatre tons; les posséder tous également; jouer la gamme de chaque ton avec les deux mains; former différens enchaînemens de gamme dans les tons relatifs; parcourir tous ces tons à l'aide de différentes portions de gamme; se faire une idée nette des clefs, des notes, de leur valeur, des mesures et des pauses, étude superflue pour ceux qui ne veulent ni lire ni écrire.

Sentir qu'on peut, dans chaque ton, créer de la mélodie et de l'harmonie; la mélodie qu'on ne tient que du génie et non d'un maître, mise à part, produire l'harmonie naturelle du corps sonore dans tous les tons; enchaîner ces tons par quinte, par quarte, représentant chaque ton par sa gamme ou par une portion de sa gamme; frapper cette harmonie principale indistinctement avec les deux mains; s'assurer par des exemples

qu'on n'altère point l'harmonie en employant les sons qui la composent alternativement et sous diverses positions ; préoccuper tellement l'organe du corps sonore de chaque ton, que le ton, sa gamme et son corps sonore se présentent à la fois à la tête et aux doigts; accoutumer insensiblement l'oreille aux changemens de ton, par la succession des tons donnés par la nature; travailler jusqu'à ce que le corps sonore de chaque ton ait fixé son harmonie dans l'oreille; avoir les vingt-quatre corps sonores si familiers que l'on puisse dire, au milieu d'une marche, sans voir le clavecin, c'est tel ou tel ton; un ton nommé à discrétion, en exécuter sur-le-champ la gamme, et parcourir toute l'étendue du clavier par une succession de gammes, à l'imitation du corps sonore ou de l'harmonie consonnante de la tonique ; introduire dans chaque ton cinq autres consonnances, celles de seconde, tierce, quatrième, cinquième et sixième notes; en former dans tous les tons une phrase harmonique; mettre des harmonies consonnantes par la pratique de la même phrase dans tous les tons; saisir les caractères propres aux vingt-quatre tons.

Deux harmonies dissonantes introduites dans chaque ton, entrelacer ces harmonies avec les harmonies consonnantes de la tonique, de la quatrième, de la cinquième et de la sixième note, et en former une nouvelle phrase harmonique à exercer dans tous les tons; apprendre à connaître les accords que produisent les har-

monies qu'on connaît, avec les basses qu'elles peuvent accompagner; donner successivement pour base à chaque harmonie les notes qui la composent; compter les rapports que ces harmonies font avec leurs basses, et déterminer ainsi la dénomination de ces accords par leur propre nature; retenir que chaque harmonie consonnante fournit trois accords; que chaque harmonie dissonante en fournit quatre, et qu'il y en a trois autres produits par l'harmonie dissonante de la dominante, accompagnant la tonique et les tierces majeure et mineure; remarquer la place qui tient dans la gamme la basse de chaque accord, afin qu'on en puisse dire, comme par exemple de la fausse quinte, la basse de cet accord est sensible de l'octave; l'harmonie qui la produit est la dissonance de la dominante; donc pour faire un accord de fausse quinte en *sol* bémol majeur, il faut frapper pour basse la sensible *fa* de la main gauche, et de la droite exécuter l'harmonie dissonante de la dominante, *ré* bémol, *fa*, *la* bémol, *ut* bémol; donc je suis en *si* bémol si la fausse quinte est sur *la*, et l'harmonie qui produit cet accord est *fa*, *la*, *ut*, *mi* bémol, et ainsi de tous les autres accords et dans tous les tons.

Une note de basse étant donnée, accompagner chaque note de la gamme par toutes les harmonies qui renferment cette basse, et assigner à chaque note de la gamme les accords qui lui sont propres; choisir un seul accord à chaque note,

et accompagner la gamme avec la fausse quinte, le triton, l'accord parfait de la tonique, l'accord de sixte sur la tierce, et traverser tous les tons majeurs; connaître les signes indicatifs des accords sur les notes de basse, étude particulière à ceux qui se proposent de lire et d'écrire, inutile aux autres; parcourir la gamme avec des accords dissonans seuls; parcourir l'octave chromatiquement de la main gauche, l'accompagner de la droite de plusieurs manières; savoir ce que c'est que les accords de suspension, employer tous les accords spécifiés jusqu'ici en accompagnement à des progressions de basse qui promènent dans tous les tons; se faire aux différentes manières d'entrer dans un ton et d'en sortir; passer à l'harmonie d'emprunt, à l'harmonie superflue et aux accords qui en émanent.

Familiarisé avec ces deux nouvelles harmonies et avec leurs accords, parcourir de nouveau la gamme et en accompagner chaque note de toutes les harmonies qui la renferment, assignant derechef à chaque note tous les accords qu'elle peut supporter; revenir à l'octave chromatique, et la parcourir à l'aide de quelques accords d'emprunt et superflus; s'exercer à de nouveaux passages d'un ton à un autre, fournir par l'harmonie d'emprunt; traverser avec tous ces accords toutes les modulations par de nouvelles progressions de basse; savoir former soi-même une progression et pratiquer beaucoup d'accords sur la même basse, sans même la chan-

ger; reprendre les six harmonies consonnantes, en former deux nouvelles phrases harmoniques, l'une pour les tons majeurs, l'autre pour les tons mineurs.

Introduire dans chaque ton cinq nouvelles harmonies dissonantes, les lier aux six harmonies consonnantes et aux deux premières harmonies dissonantes, et en former une nouvelle phrase harmonique pour les tons majeurs et une autre pour les tons mineurs; discuter les accords produits par ces nouvelles harmonies, accompagner chaque note de la gamme en majeur avec tous les accords résultans des six harmonies consonnantes et des sept harmonies dissonantes; accompagner chaque note de la gamme en mineur avec tous les accords résultans des six harmonies consonnantes et des neuf harmonies dissonantes; connaître par quelques exemples l'usage des accords de septième; s'occuper de quelques nouveaux passages d'un ton dans un autre, et y entrer par trois, quatre, cinq, six ou sept dissonances.

Récapituler soigneusement tout ce qui précède, ou se rendre compte des dièses et des bémols appartenans à chaque ton des rapports qui existent entre les différens tons; revenir sur les six harmonies consonnantes, les sept harmonies dissonantes en majeur, les neuf harmonies dissonantes en mineur; approfondir par pratique et par réflexion toute la fécondité de cette richesse; frapper subitement un accord

quelconque dans un ton donné, en accompagner une basse donnée, parcourir tous les tons, se rompre dans tous les changemens de tons et préluder comme l'élève le fait à la fin de l'ouvrage de M. Bémetzrieder, et comme peuvent le faire plusieurs de ses écoliers qui possèdent tout ce qui précède, qui l'exécutent et qui rendent compte de leurs marches, les uns sans être capables de jouer un menuet, d'autres même sans connaître une note de musique.

Cela paraît incroyable au premier coup; le fait n'en est pas moins vrai, et il y en a nombre d'expériences entre lesquelles je puis nommer ma fille, qui n'a pas encore dix-huit ans, qui ne s'est point fatiguée, et qui est sortie de cette étude dans l'espace de huit mois, avec la certitude qu'elle n'oublierait jamais ce qu'elle avait appris, et l'attestation de nos premiers maîtres, qu'elle pourrait, au besoin, disputer un orgue au concours.

Telle est l'analyse de la partie pratique de l'ouvrage de M. Bémetzrieder, partie pratique indépendante de toute idée systématique.

La science de l'harmonie n'est donc plus une affaire de longue routine; c'est donc une connaissance qu'on peut acquérir en très-peu de temps, et avec une dose d'étude et d'intelligence médiocre : on en peut donc faire une partie de l'éducation; et tout enfant qu'on y aura appliqué, pendant une année au plus, pourra se vanter

d'en savoir, là-dessus, autant et plus qu'aucun virtuose.

Au sortir des leçons de M. Bémetzrieder, un élève suit sans peine la marche de la pièce de musique la plus fougueuse et la plus variée; et toute la science de l'accompagnement se réduit à une lecture qu'on peut apprendre sans maître.

Sa théorie n'occupe que les dernières pages de son ouvrage; ce sont, certes, les vues d'un homme de génie, ébauchées à la vérité. Je tâcherai d'en rendre compte l'ordinaire prochain, de la manière la plus courte et la plus claire que je pourrai.

L'Histoire de Savage, poëte anglais, vient d'être traduite en français par M. le Tourneur. Ce M. le Tourneur est le même qui a traduit les *Nuits d'Young*, poëme du plus beau noir qu'il soit possible d'imaginer, et que le traducteur a trouvé le secret de faire lire à un peuple dont l'esprit est couleur de rose. Il est vrai que cette teinte commence à se faner. M. le Tourneur entend très-bien la langue anglaise, et écrit la nôtre d'une manière nombreuse et pure.

Cette histoire de Savage attache; c'est la peinture d'un homme malheureux, d'un caractère bizarre, d'un génie bouillant; d'un individu tantôt bienfaisant, tantôt malfaisant; tantôt fier, tantôt vil; moitié vrai, moitié faux; en tout, plus digne de compassion que de haine, de mépris que d'éloge; agréable à entendre, dan-

gereux à fréquenter; la meilleure leçon qu'on puisse recevoir sur les inconvéniens du commerce des poëtes, leur peu de principes, de morale et de tenue.

Cet ouvrage eût été délicieux, et d'une finesse à comparer aux Mémoires du comte de Grammont, si l'auteur anglais se fût proposé de faire la satire de son héros; mais malheureusement il est de bonne foi.

Le récit de la vie du malheureux Savage, fils d'Anne, comtesse de Manlesfield, qui, pour se séparer de son mari, avec lequel elle vivait mal, s'avoua grosse des faits et gestes du comte Rivers, est coupé par des morceaux extraits des différents ouvrages de Savage, et presque tous fort beaux.

C'était une étrange femme que cette comtesse de Manlesfield, qui poursuit un enfant de l'amour avec une rage qui se soutient pendant de longues années, qui ne s'éteint jamais, et qui n'est fondée sur rien. Si un poëte s'avisait d'introduire, dans un drame ou dans un roman, un caractère de cette espèce, il serait sifflé; il est cependant dans la nature. On siffle donc quelquefois la nature? et pourquoi non? Ne le mérite-t-elle jamais?

La vie de Savage est suivie de celle de Thompson, l'auteur *des Saisons* et de quelques tragédies. Rien à dire de celui-ci, sinon que c'était le revers de l'autre; aussi son histoire est-elle très-fastidieuse à lire. Il faut, pour le bonheur de ceux qui ont à traiter avec un homme, qu'il

ressemble à Thompson ; pour l'intérêt et l'amusement du lecteur, qu'il ressemble à Savage. Je ne dirai qu'un mot *des Saisons de Thompson*, comparées aux *Géorgiques de Virgile ;* c'est que la muse de Thompson ressemble à Notre-Dame de Lorette, et la muse de Virgile à Vénus : l'une est riche et couverte de diamans ; l'autre est belle, nue, et n'a qu'un simple bracelet. Virgile est un modèle de bon goût ; Thompson serait tout propre à corrompre celui d'un jeune homme.

Les Relations singulières, ou *le Courrier des Champs-Elysées*, sont des dialogues des anciens sur les modernes ; on y loue, on y blâme, on n'y apprend rien : cela n'est ni bon, ni mauvais ; cela est insipide, et pourrait être assez utile en cas d'insomnie.

Suite de l'analyse de l'ouvrage de M. Bémetzrieder, intitulé : Leçons de Clavecin, *ou* Principes d'Harmonie.

Sans s'inquiéter beaucoup comment les treize sons de l'octave nous sont venus, il en forme vingt-quatre tons dont chacun renferme huit sons.

De ces huit sons quatre sont donnés par la nature du corps sonore, savoir ceux qui correspondent aux nombres, 1, 3, 5, 8, ou le corps sonore, la tierce, la quinte et l'octave.

Entre ces quatre sons primitifs, l'art en a inter-

calé quatre autres destinés à appeler le retour des quatre sons naturels.

Ces quatre appels correspondent aux nombres 7, 2, 4, 6, ou la septième, la seconde, la quarte et la sixte.

Toute musique, soit mélodie, soit harmonie, est fondée sur la nature des appels.

En *ut; ut, mi, sol, ut;* voilà les sons donnés par la nature ou la résonnance du corps sonore; ce sont les termes du repos.

Les appels ou les sons dissonant avec les sons naturels; en *ut*, sont *si, ré, fa, la.*

Faire de la mélodie ou de l'harmonie, c'est faire succéder les tons naturels aux appels; s'écarter de la nature et y revenir; se fatiguer et se reposer.

On peut s'écarter du corps sonore, le choquer, l'appeler de plusieurs manières.

Un son en lui-même n'est ni consonnant, ni dissonant; il ne l'est que relativement à d'autres; ainsi en *ut* dans le chant, *si*, *ut*, le *si* choque, appelle le son naturel et primitif *ut*, dissone avec ce son.

Un son n'est en lui-même ni son naturel, ni appel, ni appelé, ni tonique, ni sensible; il peut devenir tout ce qu'il plaît d'en faire, selon qu'on le rapporte à tel ou tel autre son, ou à telle ou telle autre gamme.

En *ut*, dans l'harmonie dissonante de la dominante, *sol, si, ré, fa*, les sons *fa, sol* conjoints forment la dissonance; les sons *si* et *ré* sont des

intervalles disjoints et consonnans en eux-mêmes; mais chacun d'eux rapportés à la résonnance du corps sonore en choquent les sons naturels, dissonent avec eux, font désirer le retour de ce corps, tandis que le *fa* sollicite le *mi*.

Les appels ont différentes énergies; ce sont elles qui déterminent et la chaîne des sons naturels et le choix des basses.

Les mêmes appels peuvent inviter différens corps sonores.

Les appels s'ordonnent dans la phrase harmonique selon leur énergie, et chacun à sa place déterminée.

Le corps sonore peut ne répondre qu'à deux, trois, quatre appels ou sollicitations successives.

De l'ordre successif des appels naissent la diversité des mesures, la place et la durée des sons appelés. Idée bien vraie et bien neuve.

L'harmonie résultante de l'harmonie dissonante de la sensible ou le sixième écart de la nature dans l'ordre des appels en majeur, est la même chose que l'appel de la dissonance de seconde en mineur relatif ou le quatrième écart de la nature selon l'ordre des appels dans ce mode.

La même grande dissonance ou le sixième écart de la nature dans l'ordre des appels en mineur, sollicite en même temps le corps sonore des quatre tons mineurs.

L'harmonie superflue appelle ou conduit à deux tons différens éloignés l'un de l'autre d'un intervalle de fausse quinte ou de triton.

La douceur du repos étant limitée par la nature, l'énergie des appels l'est aussi; et tant qu'on ne trouvera pas le moyen d'augmenter cette douceur, il ne sera pas permis d'accroître à discrétion le nombre et la durée des appels; et voilà la seule règle d'admission ou d'exclusion d'un appel quelconque.

La théorie des appels satisfait à tous les phénomènes de la musique; elle est donc préférable à la basse fondamentale.

On déduit de cette théorie tout le ressort de la marche musicale sans effort et sans exception.

On a fait quelques questions et quelques objections à l'auteur.

On lui a demandé la formation de la gamme dans ses principes, et il l'a donnée plus simple, plus vraie, et avec bien moins de prétention que les auteurs qui l'ont précédé, regardant sa conjecture et les autres comme des frivolités plus nuisibles qu'utiles à la science pratique de l'art.

Il a prétendu que toute cette distinction scientifique des tons majeurs et mineurs dans une même gamme n'était qu'une impertinence, et il le prouve par le jugement de l'organe, la pratique de la musique, les principes de l'harmonie reçue, la facture des instrumens, et des expériences qu'il a faites, et qu'on peut refaire aisément, comme de donner à deux concertans leurs parties, l'une notée en *ut* dièse et l'autre en *ré* bémol, sans qu'ils soupçonnent, en exécutant, la supercherie qu'on leur a faite.

Il rapporte les différens caractères des modulations, à la préoccupation de l'oreille par un nouveau corps sonore, à la différence du grave à l'aigu, à la résonnance plus ou moins forte d'une tonique et d'une autre, à la facture de l'instrument, à son accord et à d'autres causes physiques.

Il regarde le mode mineur comme le produit de l'écart le plus faible de la nature.

A mon avis, s'il y a un bon livre original et utile, c'est celui de M. Bémetzrieder; c'est celui-ci qui coupe bien franchement les lisières au génie; et tant que ses antagonistes n'auront pas trouvé le secret d'empêcher les progrès de ses élèves, ils peuvent se taire.

M. Bémetzrieder compte parmi ses élèves des hommes et des femmes du premier rang, des musiciens par état, des hommes de lettres, des philosophes, de jeunes personnes, des personnes âgées (car l'âge et l'ignorance de la pratique de la musique n'y font rien), des gens qui ont pris leçons pendant des années entières d'autres compositeurs, et qui n'ont rien appris; et tous conviennent unanimement que sa morale conduit au but. Un des premiers maîtres d'accompagnement l'a adoptée et s'y conforme dans ses leçons; il a même eu la franchise de dire que s'il en eût été l'inventeur, il se serait bien gardé de la publier.

Mais les nouvelles doctrines ne s'établissent jamais sans quelque opposition de la part de la vanité, de l'ignorance et de l'intérêt. L'intérêt et la vanité craignent qu'on ne les dépouille. L'ignorance ne veut rien apprendre, ou parce qu'elle

croit tout savoir, ou parce qu'elle est paresseuse. A cette occasion je vais raconter un fait de la plus grande certitude. Dans une université étrangère, mais qui n'est pas éloignée de Paris, un jeune professeur, plein de lumière et de zèle, proposa de composer et d'imprimer un cours à l'usage de tous les colléges; et son motif, très solide et très-louable, était d'épargner un temps précieux qu'on perdait à dicter des cahiers; il laissait à chaque professeur la liberté de contredire le cours imprimé, lorsqu'il aurait des opinions qui lui paraîtraient plus vraisemblables. Il confie son idée à quelques amis, on l'approuve, il cherche à se faire des partisans; il visite ses confrères parmi lesquels il se trouva un vieux Cartésien qui lui tint ce discours, dont il faut au moins approuver la sincérité. « Mon cher confrère, tu es jeune et je suis » vieux. Le temps de travailler, qui est présent » pour toi, est passé pour moi. Je n'entends rien » à votre nouvelle doctrine; jamais je ne la possé- » derais assez bien pour n'être pas à tout moment » embarrassé par mes écoliers. Cela est déplaisant; » au lieu que je me tire toujours d'affaire avec » le *distinguo*. » Et puis voilà mon vieillard qui prend sa robe de professeur par les deux coins, et qui se met à danser en chantant : *Il y a trente ans que mon cotillon traîne; il y a trente ans que mon cotillon pend.* Son jeune confrère se mit à rire, s'en alla et abandonna un projet excellent qui n'a point eu lieu.

Les exemples sont imprimés dans l'ouvrage de M. Bémetzrieder, le premier de quelque impor-

tance dans ce genre de typographie. C'est un volume in-4°. de 360 pages.

On vient de publier *la Vérité*, ouvrage anonyme intitulé autrement *Les Mystères du Christianisme, approfondis radicalement et reconnus physiquement vrais.* Il est impossible d'imaginer une production plus extravagante, un plus indigne abus de la connaissance des langues hébraïque, chaldéenne, syriaque et grecque, un usage plus méprisable, et peut-être une satire plus violente de l'étymologie.

Les comédiens italiens ont donné, le 23 août dernier, une farce italienne qui a eu du succès par le jeu d'Arlequin, et la grâce qu'il conserve dans tous ses mouvemens, malgré sa taille épaisse et son âge. Il n'y a rien à dire du canevas de cette pièce, intitulée *Le Domino;* elle est sans intrigue et sans intérêt, quoiqu'elle soit imitée du *Préjugé à la mode*, pièce de M. de la Chaussée: tout son mérite consiste à mener assez naturellelement les lazzi et les balourdises d'Arlequin.

Le lendemain, les mêmes comédiens ont donné la première représentation des *Deux Miliciens*, ou *l'Orpheline villageoise, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, par M. d'Azémar, lieutenant au régiment de Touraine.* La musique a été fort applaudie, et fort au-delà de ce qu'elle mérite; c'est le premier ouvrage, en ce genre, du sieur Friedzeri, aveugle depuis l'âge

de dix-huit mois. Ce jeune homme a intéressé tout Paris depuis plusieurs années, beaucoup plus par le malheur qu'il a d'être privé de la vue que par ses talens. On lui a entendu exécuter sur le violon et sur la mandoline, dans différens concerts publics, plusieurs symphonies de sa composition; il a fait beaucoup d'autre musique instrumentale de différens genres, qui n'a dû son succès momentané qu'à l'intérêt qu'inspirait leur auteur. La musique de son opéra comique n'augmentera pas sa réputation; le public a été ébloui par la prodigieuse exécution de deux ariettes *di bravoura* que chante madame Trial, et par quelques traits de chants assez agréables dont l'auteur n'a pas même su tirer parti: il n'y en avait aucun à tirer des paroles, à la vérité; mais rien n'annonce qu'il réussît mieux par la suite dans ce genre, s'il trouvait par hasard un poëte supportable. La pièce de celui-ci est sans style, sans nuance et sans intérêt; il ne se passe rien entre la première et la dernière scène, quoiqu'il y en ait huit ou dix dans l'intervalle.

Les *Amans sans le savoir* ont été joués pour la première fois le 6 juillet à la Comédie-Française, et cette pièce est tombée. On ne la croit pas de deux amies, mais de madame la marquise de Saint-Chamont seule, laquelle, dit-on, était autrefois fille entretenue connue sous le nom de mademoiselle Mazarelli, à laquelle on a associé bien

ou mal à propos une madame Rozet, qui s'en est allée en Russie.

M. de Grimm s'étant absenté de Paris pour se rendre à Londres auprès d'un jeune prince héréditaire d'Allemagne, sa correspondance se trouve ici interrompue ; quelques-uns des articles suivans sont même d'une dame qui écrivait sous la direction d'un ami de M. de Grimm.

NOVEMBRE 1771.

Paris, 1er novembre 1771.

Les comédiens français se trouvant très-bien d'avoir obtenu de M. Diderot la permission de donner *le Père de famille* à leur spectacle, viennent de lui demander son consentement pour représenter *le Fils naturel.*

Tous les éloges qu'on pourrait faire aujourd'hui de ce drame seraient au-dessous de ce que sa réputation, si bien méritée, lui en a attiré constamment par tous les gens de goût, depuis quinze ans qu'il a paru imprimé. Comme on en a rendu compte dans ce temps, et qu'il n'y a personne qui ne le connaisse, on se contentera de parler de l'impression qu'a faite sur le public la représentation du *Fils naturel.* Il a été donné le 26 septembre pour la première fois, sans empressement, mais sans opposition de la part de M. Diderot. Il a laissé les comédiens absolument les maîtres de son ouvrage, et ne leur a pas caché que, suivant son opinion, cette pièce ne devait pas réussir à la représentation.

Sans avoir eu un succès très-décidé, elle en a eu beaucoup pour une pièce dénuée de toutes ces pompeuses absurdités qui entraînent, sans savoir pourquoi, les applaudissemens de la multitude. Tous les endroits fortement marqués, tout ce qui fait tableau, tout ce qui est maxime a été

très-applaudi. Tous les mots de nature, de passion, enfin, tout ce qui est l'ouvrage du génie, du sentiment, de la délicatesse, n'a été senti que d'un très-petit nombre de spectateurs; mais ce qui s'appelle le public, et même les acteurs ne s'en sont pas douté. La pièce a été mal jouée, à deux ou trois endroits près, et la plus grande partie de la salle ne s'en est pas douté. Ce qui n'a pas été applaudi attachait en silence le spectateur, et il ne s'en est pas douté. Enfin, tout ce qui a été applaudi n'est pas, à mon avis, ce qui méritait le plus de l'être, et rien ne m'a tant prouvé que le goût des arts est sur son déclin en France, que l'impression qu'a faite sur le public la représentation du *Fils naturel.*

Les gens de goût, le petit nombre des spectateurs à qui j'aime à m'en rapporter, et à qui M. Diderot ne dédaigne pas de plaire, se sont trouvés affectés d'une manière différente de celle du public. Ils ont trouvé une grande beauté dans les détails, des mots sublimes, des tableaux pathétiques et touchans; quelques-uns cependant ne produisent pas l'effet qu'on en attendait, et si la lecture de ce drame ne laisse rien à désirer, on trouve quelques observations à y faire relativement à l'effet théâtral.

Je suis plus que jamais convaincu que les conversations de Constance et de Dorval ne paraîtront pas trop longues lorsqu'elles seront bien jouées; elles ne l'ont point été. Constance a été froide, et sans la plus petite nuance d'enthou-

siasme. Elle doit avoir le maintien noble et même un peu austère, mais sans rien faire perdre aux grâces de la persuasion, et son expression doit être celle d'une inspirée. Madame Préville a été très-loin du but de son rôle, et malgré cela, les scènes ont produit leur effet.

La vertu de Dorval et son langage sont montés sur un si haut ton, qu'il semble retomber dans la classe des hommes ordinaires, lorsqu'entraîné par les circonstances, il laisse à la fois dans l'erreur Clerville, Constance et Rosalie. Ce défaut ne s'aperçoit pas à la lecture, qui est toujours plus rapide que la représentation ; on n'y est frappé que de la profondeur du but moral, du fatalisme ; mais à la représentation, lorsqu'on voit ces trois personnages abusés, il y a un moment où l'on sait mauvais gré à Dorval de ne pas confier à Constance sa véritable position, au risque de tout ce qui en pourrait arriver. Il ne le fait pas, et Clerville, Constance et Rosalie cessent d'inspirer de l'intérêt, parce qu'ils sont dupes des apparences ; on ne peut ni les plaindre ni en rire, et il faut pouvoir plaindre au théâtre le personnage trompé, lorsqu'on ne peut pas en rire.

Voilà, je crois, la raison qui a empêché l'effet des scènes où ils se trouvent tous rassemblés dans des situations si violentes.

L'auteur répond à cela que l'intérêt ne peut jamais naître d'une absurdité, et que le bon sens ne peut jamais refroidir un ouvrage ; qu'il serait

absurde à un homme silencieux et robuste comme Dorval, de révéler des sentimens honteux qu'il s'est promis d'étouffer; qu'il mortifierait inutilement Constance qui ne le mérite pas, et qu'il s'avilirait lui et Rosalie aux yeux de cette femme. Dorval est-il maître du secret de Rosalie? Supposons qu'il eût fait ce qu'on exige, et voyons ce que Constance aurait dû lui dire. Le voici: « Vous avez très-mal fait de venir ici, M. Dorval, » et vous auriez beaucoup mieux fait de vous éloi- » gner sans parler. » Voyons ensuite ce que ces trois personnages seraient devenus après le départ ou la confidence de Dorval; ils se seraient méprisés et détestés.

Et moi, je réponds à l'auteur, que sa réflexion n'excuse pas le défaut de l'effet théâtral; que, d'ailleurs, plus le caractère de Dorval est robuste, plus il lui importe d'être parfaitement honnête et droit, sans s'embarrasser de la manière dont le jugeront les gens à qui il a affaire. Prenez garde que le spectateur est dans le secret de la conscience du personnage; qu'il connaît ses intentions, les mouvemens de son âme; nous savons tous comme lui qu'il a cédé une minute à un penchant que sa délicatesse désapprouve, et que dès l'instant qu'on lui prodigue des éloges, une confiance, une sécurité qui l'embarrasse, il aggrave un tort à ses yeux, en laissant ses admirateurs dans l'erreur; et Constance serait une bégueule, et manquerait à son caractère, si elle s'offensait d'une confidence qui annonce tant de

droiture, d'honnêteté et de hauteur qui est forcée. Je sais bien qu'alors il n'y aurait plus de pièce, cela est vrai; mais de ce qu'il n'y aurait plus de pièce en corrigeant un défaut, il n'en est pas moins vrai qu'en ne le corrigeant pas, le défaut reste. Mais ce défaut ne produit qu'une suspension d'intérêt très-momentané, et n'ôte rien à toutes les beautés reconnues dans ce drame.

Le récit d'André, qui était si heureux et si bien placé lorsque l'ouvrage a paru, n'est pas aussi intéressant aujourd'hui. Pour le théâtre, il demanderait à être raccourci; j'y consentirai, s'il peut l'être de manière à ne rien ôter des mots que ce récit arrache à Dorval. Qu'ils sont profonds et dans la vérité de son caractère! Eh bien, à peine ont-ils été sentis.

On ne désire aucuns changemens à tout le reste de la pièce. L'arrivée du père, ses discours, ont fait verser des larmes. Si cette pièce, aussi mal jouée que mal entendue du public, a eu beaucoup plus de succès qu'on ne s'y attendait, je crois qu'on peut être assuré qu'elle en aura autant que le *Père de famille*, lorsqu'elle sera entendue des acteurs et des spectateurs.

L'annonce de la seconde représentation avec des retranchemens a été très-applaudie. Cette seconde représentation n'a pas eu lieu, parce que les nouvelles religions ne s'établissent pas sans tumulte. La même division qui régnait entre les spectateurs s'était élevée entre les acteurs, les uns défenseurs, les autres détracteurs

du nouveau genre; Molé est à la tête des premiers, Préville et sa femme sont à la tête des seconds. Ceux-ci s'occupent fort peu du succès d'une sorte d'ouvrage qui leur déplaît, et mettent beaucoup de négligence dans l'étude de leurs rôles; c'est ce qui est arrivé à madame Préville. Molé lui en fit des reproches peu ménagés peut-être; celle-ci, qu'une fâcheuse aventure de galanterie avec Molé avait aigrie d'avance, répondit durement à Molé. Préville, le mari, se mêla de la querelle, et écrivit à Molé que sa femme ne jouerait plus son rôle qu'une fois, parce qu'elle y était engagée par l'annonce faite au public. L'auteur intervint, et jugeant que madame Préville, qui avait assez mal joué à la première représentation, jouerait plus mal encore à la seconde, retira sa pièce, qui ne reparaîtra sur la scène que quand il pourra se procurer des acteurs à son choix.

Rien n'est comparable à la facilité de M. Goldoni pour combiner le canevas d'une pièce de théâtre; il vient d'en donner un au Théâtre Italien, intitulé *Les cinq Ages d'Arlequin, en quatre actes*, qui a été joué pour la première fois le 27 septembre, et qui a eu tout le succès qu'il mérite auprès des amateurs de ce genre de spectacle

L'idée de ce canevas est tirée de la fable de Titon et de l'Aurore; mais il y a dans tout cela un mélange de folie et de pathétique qui en rend

la représentation très-intéressante. Tous les points et les mots de ralliement, indiqués par l'auteur, sont originaux et d'une morale profonde, et quelques bouts de scènes écrites font regretter que M. Goldoni, sans renoncer à ce genre, ne se soit pas livré de préférence à travailler pour le Théâtre Français. On nous fait cependant espérer d'y voir incessamment représenter une pièce de lui, intitulée *Le Bourru bienfaisant.* Elle est attendue avec impatience.

Les comédiens français viennent de décider, dans leur comité, de donner à l'avenir au sieur Préville l'emploi de ce qu'ils appellent rôles à manteaux, tels que George Dandin, l'Avare, Chrisalde des *Femmes savantes*, etc. Les pièces de Molière seront jouées les jeudis et les dimanches, et ne seront jouées que par les bons acteurs. Les pièces nouvelles ou remises au théâtre, ainsi que les tragédies, seront réservées pour les lundis, mercredis et samedis, et les mardis et vendredis seront abandonnés aux doublures. Cet arrangement plaît beaucoup au public. Les comédiens demandent, en récompense de cet assujettissement, la permission de fermer leur théâtre à l'avenir pendant trois mois d'été. Les gentilshommes de la chambre ont souscrit au premier arrangement, mais il n'y a rien de décidé sur leur dernière proposition.

EPIGRAMME *sur M. de La Borde, valet de chambre du roi, auteur de la musique du ballet intitulé* La Cinquantaine.

Après Rameau, vous paraissez, La Borde ;
Quel successeur, miséricorde !
Laissez mon oreille en repos,
De vos talens faites nous grâce ;
De la G*****d comptez les os :
C'est bien assez qu'on vous le passe.

LETTRE *de madame M***. à M. Diderot.*

« Je vous demande mille pardons, mon cher » philosophe, d'aller sur vos brisées en disant » mon avis sur un morceau d'éloquence ; mais » je viens de lire l'éloge de Fénélon par M. de La » Harpe, et je suis si aise de trouver une occasion » de louer, que je ne puis m'y refuser. Je ne suis » point étonnée que ce discours ait remporté à » l'Académie le prix de la prose, son discours en » vers a bien remporté le prix de la poésie, et as- » surément il y a une distance immense de celui-ci » à l'éloge de Fénélon. Je n'ai rien lu, depuis long- » temps, de si éloquent, et d'une éloquence si tou- » chante, que cet éloge par M. de La Harpe; il a la » simplicité d'un homme qui raconte bien, le pa- » thétique d'un cœur vraiment pénétré des vertus » et des revers d'un grand homme dont il a à » faire l'histoire, et la chaleur d'une tête exaltée » par la beauté de son sujet; il m'a été impos- » sible de le lire tranquillement : il élève l'âme » et il attendrit jusqu'aux larmes. Ce serait un » chef-d'œuvre s'il en retranchait une trentaine

» de lignes dans la totalité de l'ouvrage, les unes
» trop négligées, les autres trop cadencées, et
» quelques-unes trop clairement écrites, dit-on,
» pour s'ouvrir les portes de l'Académie. Ce qu'il
» y a de singulier, c'est que celui des para-
» graphes dont j'aimerais à changer quelques
» lignes, est le plus généralement cité comme
» le plus bel endroit du discours; c'est celui
» contre l'athéisme. A Dieu ne plaise qu'on voie
» jamais aucuns de nos frères faire publiquement
» l'éloge de cette doctrine! mais il ne faut pas
» lui attribuer des torts qu'elle n'a pas, ni lui
» supposer des inconvéniens qui ne sont pas
» les siens; elle en a assez d'autres, comme
» chacun sait, et ce n'est pas par une vaine dé-
» clamation qu'il faut tenter d'abattre un monstre
» si dangereux.

» Voilà, mon cher philosophe, mes réflexions
» sur le discours de M. de La Harpe. Il mérite
» d'être mieux traité que je ne suis en état de
» faire; si vous êtes de mon avis après l'avoir lu,
» employez ce que j'en ai dit; changez, effacez,
» augmentez, corrigez, jetez au feu si vous
» voulez, mais venez me voir. »

Réponse *de M. Diderot.*

« Vous permettez donc, Madame, qu'on ajoute quelques mots au jugement que vous venez de porter de l'éloge de Fénélon par M. de La Harpe, et je vais user de la permission.

» Relisez, et vous sentirez combien il y a peu

de ressort au fond de cette âme. La déclamation d'un morceau, quel qu'il soit, est l'image et l'expression du génie qui l'a composé; il commande à ma voix, il dicte mes accens, il les affaiblit, il les enfle, il les ralentit, il les suspend, il les accélère. Jamais, dans le cours de cet éloge, on n'est tenté d'élever le ton, de l'abaisser, de se laisser emporter, de s'arrêter pour reprendre haleine; jamais on n'est hors de soi, parce que l'orateur n'est jamais hors de lui. Oh! pour l'art de se posséder, il le possède, et me le laisse au suprême degré. Aucune variété marquée dans le ton de celui qui déclame ce discours; donc aucune variété dans les sentimens, dans les pensées, dans les mouvemens. Il n'en est pas ainsi de Démosthènes, de Cicéron, de Bossuet, de Massillon, même de Fléchier, phrasier et périodiste comme M. de La Harpe, mais qui a des momens de chaleur que M. de La Harpe n'a pas et n'aura jamais.

» Je n'effacerai point votre éloge, bonne amie, parce que j'aime à louer; mais je me garderai bien d'être de votre avis. M. de La Harpe a du nombre dans le style, de la clarté, de la pureté dans l'expression, de la hardiesse dans les idées, de la gravité, du jugement, de la force, de la sagesse; mais il n'est point éloquent et ne le sera jamais. C'est une tête froide; il a des pensées, il a de l'oreille, mais point d'entrailles, point d'âme. Il coule, mais il ne bouillonne point; il n'arrache point sa rive, et n'entraîne avec lui ni les arbres,

ni les hommes, ni leurs habitations. Il ne trouble, n'abat, ne renverse, ne confond point; il me laisse aussi tranquille que lui; je vais où il me mène, comme dans un jour serein, lorsque le lit de la rivière est calme, j'arrive à Saint-Cloud en batelet ou par la galiote.

» Qu'il s'instruise, qu'il serre son style, qu'il apprenne à le varier, qu'il écrive l'histoire; mais qu'il ne monte jamais dans la tribune aux harangues. La femme de Marc-Antoine n'aurait point coupé la langue et les mains à celui-ci.

» Son ton est partout celui de l'exorde; il va toujours aussi compassé dans sa marche, également symétrisé dans ses idées, jamais ni plus froid, ni plus chaud. Il ne réveille aucune passion, ni le mépris, ni la haine, ni l'indignation, ni la pitié; et s'il vous a touché jusqu'aux larmes, c'est que vous avez l'âme sensible et tendre.

» Thomas et La Harpe sont les revers l'un de l'autre; le premier met tout en montagnes, celui-ci met tout en plaines. Cet homme sait penser et écrire; mais je vous dis, Madame, qu'il ne sent rien, et qu'il n'éprouve pas le moindre tourment.

» Je le vois à son bureau; il a devant lui la vie de son héros, il la suit pas à pas; à chaque ligne de l'histoire il écrit sa ligne oratoire; il s'achemine de ligne en ligne jusqu'à ce qu'il soit à la fin de son discours; coulant, faible, nombreux et doux comme Isocrate, mais bien moins plein, bien moins penseur, bien moins délicat

que l'Athénien. O vous, Carnéade! ô vous, Cicéron! que diriez-vous de cet éloge? Je ne t'interroge pas, toi qui évoquais les mânes de Marathon.

» Cela est fort beau, mais j'ai peine à aller jusqu'au bout; cela me berce.

» Revenez sur l'endroit où il réveille du sommeil de la mort les générations passées pour en obtenir l'éloge du maître et du disciple. A ce début, vous vous attendez à quelque chose de grand, et c'est la montagne en travail.

» Pour Dieu, mon amie, abandonnez-moi les poëtes et les orateurs : c'est mon affaire. J'ai pensé envoyer votre analyse sans correctif. Est-ce là de l'éloquence! C'est à peine le ton d'une lettre; encore ne faudrait-il pas l'avoir écrite dans un premier moment d'émotion. Jamais Fénélon ne m'est présent; j'en suis toujours à cent ans; c'est le sublime du Raynaldisme mitigé, et puis c'est tout. Si l'abbé Raynal avait eu un peu moins d'abondance et un peu plus de goût, M. de La Harpe et lui seraient sur la même ligne.

» Eh oui, mon ami, tout ce que tu dis du Télémaque est vrai; mais c'est ton goût et non ton cœur muet qui l'a dicté; si tu avais senti l'épisode de Philoctète, tu aurais bien autrement parlé. Et c'est ainsi que tu sais peindre le fanatisme, maudit phrasier! le fanatisme, cette sombre fureur qui s'est allumée dans l'âme de l'homme à la torche des enfers, et qui le promène l'œil égaré, le poignard à la main, cherchant

le sein de son semblable pour en faire couler le sang et la vie aux yeux de leur père commun.

» Jamais une exclamation ni sur les vertus, ni sur les services, ni sur les disgrâces de son héros. Il raconte, et puis quoi encore ? Il raconte. Raconte donc, puisque c'est ta manie de raconter ; jette au moule tes phrases l'une après l'autre, comme le fondeur y a jeté, comme le compositeur a arrangé les lettres de ton discours.

» Un homme qui avait quelquefois de l'éloquence et de la chaleur, me disait : Je ne crois pas en Dieu ; mais les six lignes de La Harpe contre l'athéisme sont les seules que je voudrais avoir faites ; et je pense comme cet homme, non que je croie ces lignes vraies, mais parce qu'elles sont éloquentes ; encore l'orateur n'a-t-il rencontré que la moitié de l'idée. Avant de dire que l'athéisme ne rendait justice qu'au méchant qu'il anéantissait, fallait-il lui reprocher d'affliger l'homme de bien qu'il privait de sa récompense ?

» Sans doute il faut être vrai et dans l'éloge et dans l'histoire ; mais, historien ou orateur, il ne faut être ni monotone, ni froid.

» Je n'use point, dit M. de La Harpe, du droit des panégyristes. Eh ! de par tous les diables, je le sens bien, et c'est ce dont je me plains.

» Et vous avez le front de me louer cela, vous, l'abbé Arnaud, vous qui m'effrayez toujours du frémissement sourd et profond du volcan,

ou des éclats de la tempête; vous qui me faites toujours attendre avec effroi ce qui sortira des flancs de cette nuée obscure qui s'avance sur ma tête! Abandonnez cette aménité élégante et paisible aux manes froides des gens de la cour, et à la délicatesse mince et fluette de votre collègue.

» Je vous atteste ici, lecteurs, tous tant que vous êtes, soyez vrais, et dites-moi si l'on n'est pas toujours le maître de quitter cet éloge, de recevoir une visite, de faire un wisk, de se mettre à table et de le reprendre, et si cela fera passer une nuit sans dormir. »

Dieu soit loué! voilà donc encore une demi-page qui aurait été vraiment du ton véhément de l'orateur, si l'on n'y avait pas mis bon ordre par les antithèses, les épithètes et le nombre déplacé : c'est la peinture de nos misères sur la fin du règne de Louis XIV.

Encore une fois, cet homme a du nombre, de l'élégance, du style, de la raison, de la sagesse; mais rien ne lui bat au-dessous de la mamelle gauche. Il devrait se mettre pour quelque temps à l'école de Jean-Jacques.

L'auteur dira qu'il a choisi ce genre d'écrire tranquille pour conformer son éloquence au caractère de son héros; mais M. de La Harpe n'est jamais plus violent, et vous verrez que pour louer convenablement Fénélon, il fallait s'interdire tout mouvement oratoire.

autour de lui les bêtes féroces; oui, la fable usée d'Amphion appelant les arbres et leur ombrage, et les arbres dociles formant leur ombrage sur sa tête; attirant du sein de leurs carrières le marbre et la pierre, et le marbre et la pierre attirés formant l'enceinte d'une ville, m'aurait plu davantage que tous ces lieux communs d'un écolier de rhétorique qui se creuser la tête et qui n'y trouve rien. N'avoir pas su faire vingt beaux vers sur quatre sujets qui auraient pu fournir chacun un grand poëme, cela ne se conçoit pas, et moins encore la bêtise de notre aréopage français, qui ne rougit pas de décerner sa couronne à une aussi misérable pièce. Il valait mieux en user avec M. de La Harpe comme l'Académie de peinture avec Greuze, et lui dire : *Monsieur, votre poëme est mauvais ; mais vous avez fait tant de belles choses, qu'il suffisait de nous envoyer un feuillet blanc avec votre nom pour obtenir le prix.* Le poëte s'adresse à tout, à l'ancienne Rome, au règne de Frédéric, au siècle de Louis XIV, aux travaux de l'Académie, à ses concurrens dans la même carrière, frappe à toutes les portes, et personne ne lui répond. Arrachez quelques vers de l'éloge de Voltaire, et jetez le reste au feu, M. de La Harpe ; si vous n'eussiez jamais fait que ce morceau sur les talens, nous aurions tous prononcé d'une voix unanime que vous n'en aviez point.

Discours sur le même sujet(1), *par M. l'abbé Maury, qui a remporté l'accessit du prix de l'Académie.*

Si celui-ci avait su continuer comme il avait commencé, il n'aurait pas approché du prix, il l'aurait remporté. Il a de la chaleur et de la véhémence, mais c'est par boutade. Son cœur se refroidit et sa tête toute seule s'allume; alors il disserte, il se creuse, il est louche, il s'égare. Il a donné un si grand espace à l'éloge de Télémaque, qu'on perd de vue le héros pour ne s'occuper que du livre. Je trouve dans M. l'abbé Maury et dans M. de La Harpe un air de fatigue qui me déplaît. M. de La Harpe fatigue comme un bœuf fort et vigoureux qui trace bien son sillon. M. l'abbé Maury fatigue comme un coursier qui bondit de droite et de gauche, et qui, après s'être bien tourmenté, reste souvent hors d'haleine.

Discours sur le même sujet, par M. de Pezai.

Il est faible, faible, mais il est facile, et il y a d'assez belles idées, mais surtout de la variété dans les mouvemens. La manière vraiment éloquente dont il s'est tiré de l'endroit de Bossuet et de madame Guyon m'a plu, il n'a nommé ni l'un ni l'autre. Il a dit de Bossuet : *Alors vivait un homme ;* de madame Guyon : *Alors parut une femme.* Après la peinture haute de Bossuet, il ajoute : Qui le croirait? cet homme fut envieux. Après le portrait de madame Guyon, qui eût

(1) L'éloge de Fénélon.

prophétisé à Delphes, et qui se serait elle-même crue pleine du dieu, il ajoute : Voilà les deux écueils entre lesquels Fénélon se trouva; l'homme élevé se brisa contre l'un, l'homme révéré échoua contre l'autre; plaignons l'homme. S'il y a dans cet éloge des morceaux qu'un bon littérateur voudrait avoir faits, il y en a d'autres qui sentent l'âge et la frivolité; pas assez de ceux-ci pour en faire une plate composition, pas assez des premiers pour en faire une belle pièce : cependant si j'avais un enfant qui m'eût présenté cet éloge, je l'aurais embrassé tendrement. J'ai vu des juges qui ne manquaient pas de talent et de goût, préférer l'ouvrage de M. de Pezai à celui de M. de La Harpe; mais ils ont tort, l'Académie a bien jugé; et M. de Pezai, qui a de la vanité, est fort heureux d'avoir échappé à l'honneur de l'accessit.

Le 4 de ce mois, on a donné sur le théâtre de la Comédie française la première représentation du *Bourru bienfaisant, comédie en trois actes et en prose*, par M. Goldoni. Cette pièce, annoncée depuis long-temps, était attendue avec impatience : elle a eu beaucoup de succès; c'est en effet un événement assez intéressant, et peut-être unique dans l'histoire des théâtres, que de voir un étranger donner sur un théâtre étranger une pièce bien écrite dans une langue qui n'est pas la sienne, et qu'il était loin de parler correctement il n'y a pas encore cinq ans. Ces circonstances seules méritaient un accueil favorable; mais il y a eu plus

de justice que d'indulgence dans les applaudissemens que le public a donnés à la pièce du *Bourru bienfaisant*. Je ne suis cependant pas du nombre de ceux qui la trouvent sans défauts. La pièce me paraît fortement conçue, mais faiblement exécutée. Peut-être le rôle principal, celui du Bourru, est-il susceptible du reproche contraire; mais aussi il est trop également fort et sans nuance. L'intrigue de la pièce est simple, naturelle, bien soutenue, bien dénouée, et elle est une suite nécessaire des caractères que l'auteur a mis en opposition. Le tableau qui en résulte est neuf et piquant au théâtre, quoique très-commun dans le monde. Toute une famille d'honnêtes gens vit ensemble dans une même maison; ils se jugent tous injustement et à faux; ils se jugent pourtant comme nous nous jugeons tous dans la société, et conformément aux apparences; ils n'ont pas tort: pas un d'eux n'est méchant ni mal-disant; mais à la fin de la pièce ils se sont tous trompés; de sorte que la pièce de M. Goldoni est tout à la fois une pièce de caractère, d'intrigue et de mœurs. Peut-être le spectateur devrait-il être plus dans la confidence des intentions des personnages, mais je ne voudrais pas prononcer là-dessus; car peut-être aussi une connaissance plus prompte nuirait-elle à l'intérêt.

Il y a quelques répétitions dans le cours de la pièce, mais elles sont toujours accompagnées de circonstances différentes et si naturelles ou si piquantes, qu'on aurait tort de chicaner. La scène

du valet blessé fait peine, ne produit rien, et est trop uniquement dans la vue de faire sortir le caractère de bienfaisance du Bourru Géronte. La lettre du procureur, apportée à Dalancour en présence de sa femme, est un petit moyen pour l'instruire de sa position; il n'était pas nécessaire, et il gâte la scène. Elle aurait été bien autrement forte, si l'aveu de Dalancour avait suivi le repentir de son caprice et de ses brusqueries; il venait tout naturellement, la scène l'exigeait. La femme aurait dit à son mari tout ce qu'elle se dit étant seule, et cette scène aurait pu être d'un grand effet. Marton serait venue également leur crier à tous deux, que faites-vous ici? on enlève vos meubles. Ils seraient sortis tous deux de la scène, et l'acte aurait continué et fini de même.

Beaucoup de gens blâment M. Goldoni d'avoir laissé le spectateur, à la fin de sa pièce, admirateur forcé du bonhomme Géronte; on confond, disent-ils, le défaut et la vertu, et l'on applaudit à l'un et à l'autre sans s'en apercevoir. Ah! Messieurs!.... Mais répondre au public, j'aimerais autant entreprendre de prouver que le *Misanthrope* n'est pas une mauvaise pièce. Il y aurait peut-être eu une seule manière de donner une leçon au Bourru; c'eût été de faire serpenter dans toute la pièce un personnage ancien ami de toute la famille, qu'ils auraient perdu de vue depuis long-temps, parce que le caractère de Géronte est incompatible avec le sien. Il rend

pourtant justice à ses vertus. Forcé par une situation critique et pressante, il serait venu plusieurs fois pour le prier de lui rendre service ; il se serait fait annoncer, mais au moment de parler à Géronte, la crainte d'en être mal reçu, de recevoir quelque rebuffade, d'être forcé de se rebrouiller avec lui, le ferait toujours s'enfuir au moment où Géronte est près de le recevoir. Mais enfin sa situation le commanderait, il arriverait au dénoûment; il serait d'autant plus mal accueilli, que Géronte est tout occupé du mariage de sa nièce, et se ressouvient d'ailleurs que cet homme, qui s'est fait annoncer deux ou trois fois, a toujours disparu. Il le brusquerait, le traiterait indignement, lui dirait même des choses dures, et finirait, comme à son ordinaire, par lui promettre de le tirer de la presse. L'homme refuserait son bienfait : il avait bien prévu ce qui lui arrive, voilà pourquoi il répugnait depuis si long-temps à venir trouver Géronte. Jamais, lui dirait-il, il ne serait en votre pouvoir de me faire autant de bien que vous venez de me faire de mal. Alors le Bourru serait au désespoir, emploîrait tout pour faire accepter son bienfait, et sentirait qu'il oblige bien moins de monde qu'il n'en blesse, et qu'il y a tout lieu de croire qu'il n'a fait que des ingrats de tous ceux qu'il a obligés ; et les gens qui aiment à se flatter et à voir l'humanité en beau, auraient eu l'espérance de le voir corrigé. Heureux sont ces gens-là !

Je me contenterai d'ajouter que le seul re-

proche que je ferais à M. Goldoni est qu'on remarque dans son ouvrage l'homme plus habitué à faire des canevas qu'à détailler des pièces; et voilà la cause de ce que j'ai dit au commencement de cet extrait; car enfin, c'est le détail des scènes qui donne la couleur aux personnages, et c'est la partie faible du *Bourru bienfaisant.* Depuis la première représentation, on a fait quelques coupures et quelques légers changemens dans le détail des scènes. Cette pièce a eu un égal succès à la cour et à la ville; il est à désirer que M. Goldoni ne s'en tienne pas à cet essai, et son séjour en France n'aura pas nui à son génie.

Le 19 octobre dernier, nous avons encore eu un début à la Comédie française, qui n'a pas été plus heureux que le précédent. Mademoiselle Pitrot de Verteuil, actrice du théâtre de Bordeaux, arrivant de Bruxelles et retournant à Bordeaux, a joué dans les rôles de Rodogune, Zaïre et Aménaïde. Elle a eu peu de succès. Sa voix est désagréable, sa prononciation et son jeu sont maniérés, et son visage est immuable. Elle a joué aussi quelques rôles de haut comique, et quoiqu'on y ait également remarqué les mêmes défauts qui lui sont naturels, elle a eu des momens d'un jeu plus vrai et assez heureux pour lui attirer de grands applaudissemens. Son intention était de se fixer à Paris si elle y avait réussi; mais on la laissera remplir paisiblement ses engagemens

tant à Bordeaux qu'à Bruxelles, où elle retourne le printemps prochain.

Vie du cardinal d'Ossat.

Le cardinal d'Ossat était Gascon; il naquit le 23 août 1536, à Larrogue en Magnoac, diocèse d'Auch, parlement de Toulouse. Son père était maréchal-ferrant. A mesure que les nations se civilisent, les grands talens s'élèvent plus difficilement aux grandes places, surtout lorsqu'ils sortent des basses conditions de la société. Il nous reste des lettres du cardinal d'Ossat où cet homme se montre, ainsi qu'on l'a vu dans sa vie, simple, franc, plein d'attachement à ses maîtres, sachant allier les devoirs d'un ecclésiastique avec la probité et l'habileté dans les négociations. Ces lettres doivent entrer dans la valise d'un envoyé à la cour de Rome.

Les deux volumes qu'on vient de publier renferment un discours préliminaire de l'auteur de cet ouvrage sur la manière dont il a écrit la vie du cardinal d'Ossat, et plus généralement sur la manière dont il croit que les vies particulières doivent être écrites; un discours du cardinal même sur les effets de la ligue en France; la vie du cardinal avec des notes.

L'auteur prétend que l'historien d'un règne, d'un peuple, doit s'en tenir aux sommités, marcher avec rapidité, esquisser les faits et les personnages à grandes touches; qu'au contraire le biographe fait un portrait où il doit rendre jusqu'aux rides.

Je suis de son avis. Le ton de ce discours, sans être saillant, sans offrir une couleur forte, des vues profondes, le caractère du génie, marque de la raison, de la sagesse, du bon sens, et donnerait assez passable opinion du reste de l'ouvrage.

Le discours traduit de l'italien du cardinal d'Ossat, sur les effets de la ligue en France est excellent. Le ton en est mâle; on reconnaît partout un homme présent aux affaires dont il vous entretient. Le tableau des malheurs qui déchirèrent la France au temps de la ligue est effrayant, sans qu'on se soit écarté de la sévérité rigoureuse de l'histoire; nul essor de l'imagination, rien qui sente la verve, point de passion. Je conseille à tous souverains de méditer ce discours. S'ils ne comprennent pas, en le lisant, que toute guerre de religion, soit qu'elle naisse de l'antipathie réelle des sectaires, soit que l'ambition fomente cette antipathie, sera suivie des mêmes calamités, ils ne le comprendront jamais: et il est inutile de leur prêcher l'esprit de tolérance, le seul moyen d'ôter tout crédit aux opinions religieuses, on ne les convertira pas. Le cardinal d'Ossat montre le Guise auteur et chef de la ligue comme un grand politique et un des grands capitaines de son temps, le sujet le plus dangereux qu'un monarque pût avoir, et peut-être l'homme le plus propre à faire un grand roi. On ne conçoit pas comment il ne fit pas raser son souverain, après s'être vanté qu'il lui tiendrait la tête, tandis que madame de Montpensier ferait la cérémonie avec les ciseaux qui

pendaient à sa ceinture. Il faut qu'à l'approche de ces grands attentats les âmes les plus fermes ne soient pas exemptes de je ne sais quelle terreur panique qui les arrête et qui leur inspire de la méfiance sur les précautions qu'elles ont prises; ils ne les croient jamais assez sûres, ils balancent, ils temporisent, et l'occasion leur échappe : tout manque parce qu'on a voulu tout prévenir. Il y a un point de maturité qu'il faut discerner, et jeter son bonnet par-dessus les moulins. César ne s'arrêta qu'un instant sur la rive du Rubicon, et fit fort bien; le lendemain il eût été trop tard pour le franchir. Celui qui dans ces circonstances, si compliquées, si au-dessus de toute prudence humaine, ne veut rien laisser au hasard, ne s'y entend pas; il y a des occasions où le coup et la menace doivent partir en même temps, la menace est même de trop.

J'ai commencé la lecture du troisième morceau, la Vie du cardinal d'Ossat : point de génie, point de vues, nul art d'intéresser par les réflexions, lorsque le sujet ne prête pas. J'aime mieux aller voir le Cardinal chez lui, et le connaître dans ses lettres. J'avertis pourtant, pour l'acquit de ma conscience, que je n'ai pas lu la vie en entier : mais le moyen qu'un auteur qui est un peu plat dans les cent premières pages de son ouvrage, n'en a pas pris l'habitude.

J'apprends que cet ouvrage est de madame la présidente d'Arcouville, dont madame de Blot disait que le style *avait de la barbe.*

ARTICLE *envoyé de Londres par l'auteur de ces feuilles.*

Il est bon quelquefois d'écrire des sottises; elles peuvent donner lieu à mettre dans leur jour des faits que la vérité et la sagesse n'auraient pas éclaircis sans être provoquées par la sottise. On peut se rappeler le conte impertinent de madame d'Auban, consigné dans ces feuilles il y a quelque temps; une main auguste n'a pas dédaigné de faire les remarques suivantes sur ce conte, à qui il arrive, par cette réfutation, plus d'honneur qu'il ne mérite.

OBSERVATIONS *sur le conte de madame d'Auban, morte à Vitry, au mois de février* 1771.

« 1° L'épouse du Czarowitz, fils de Pierre-le-Grand, n'était point du tout belle, mais bonne et honnête; elle était extrêmement marquée de la petite vérole, grande et fort maigre. Quoique son époux fût d'un caractère très-bizarre, cependant il ne poussa jamais ses emportemens jusqu'à des brutalités et atrocités pareilles à celles dont le conte l'accuse.

» 2° De ce mariage naquit Pierre II, empereur de Russie, qui régna après l'impératrice Catherine I, et une princesse nommée Natalie, morte à l'âge de dix-sept ans, pendant le règne de son frère.

» 3° L'épouse du Czarowitz, après ses secondes couches, mourut d'une maladie de poitrine à S. Pétersbourg, en présence de l'empereur Pierre-

le-Grand, qui ne la quitta presque pas pendant les derniers jours de sa maladie; il assista même à l'ouverture de son corps. Elle fut embaumée et enterrée publiquement, et, par conséquent, resta le visage découvert très-long-temps, exposée dans son palais à S. Pétersbourg, d'où elle fut transportée à l'église de la forteresse de cette ville, tombeau des souverains, et où Pierre-le-Grand est inhumé lui-même. Voilà donc qui constate que madame d'Auban, si elle s'est dit être cette princesse, n'était en effet qu'une aventurière; ou bien son historien a joué d'imagination.

» 4° Cette princesse avait mené avec elle en Russie, sa cousine la princesse d'Ostfrise, qui s'en retourna après avoir reçu ses derniers soupirs, en Allemagne, et épousa un prince de Nassau.

» 5° La comtesse de Konigsmark, mère du maréchal de Saxe, n'a jamais été en Russie, et le maréchal n'y est venu que long-temps après la mort de l'épouse du Czarowitz.

» 6° La princesse était née, élevée, et mourut dans la religion luthérienne; et madame d'Auban était si bonne catholique, selon son historien, qu'elle se mit ou voulut se mettre dans un couvent: au moins aurait-il dû ne point mettre le lieu de sa conversion. »

Il résulte de ces observations, qu'il y a par-ci par-là des aventuriers et des aventurières dans le monde, qui, ayant éprouvé des coups du sort d'un grand éclat ou des revers singuliers, se dé-

paysent et s'expatrient, et mènent, dans des lieux éloignés de leur premier théâtre, une vie retirée et cachée. Les soins qu'ils prennent de se dérober à la connaissance du public ne peuvent manquer d'exciter sa curiosité; l'imagination s'en mêle, le merveilleux s'établit; on forge des contes superbes, que le héros ou l'héroïne ne trouve pas à propos de détruire; et les voilà métamorphosés en princes, sans avoir ni les avantages ni les importunités du rang souverain.

DÉCEMBRE 1771 (1).

Paris, 1er décembre 1771.

Expériences intéressantes.

Un grand duc de Toscane avait exposé des pierres précieuses à un verre ardent de Tschirnhausen, dont on avait augmenté la force à l'aide d'une lentille; le diamant s'éclata, se gerça, se mit en petits fragmens, et disparut. On multiplia l'action du feu par l'addition d'une seconde et d'une troisième lentille, et on en fit un grand nombre d'expériences sur des pierres de toute espèce. Il est inutile d'entrer dans le détail des résultats, qu'on peut voir exposés par l'auteur du journal intitulé *Giornale de Letterati d'Italia, tom.* 8, *art.* 9.

L'Empereur François Ier fit un pas de plus; il employa, sur les mêmes pierres, le feu ordinaire, les fourneaux du laboratoire et les creusets, et obtint les mêmes phénomènes que le verre ardent avait produits.

M. Darcet, possesseur d'un fourneau de porcelaine, s'est occupé des mêmes recherches, mais avec une vue plus générale; son but a été de classer les pierres par leur plus ou moins de résistance à l'action du feu. C'est ainsi qu'il a été

(1) Ici recommence la Correspondance du baron de Grimm.

conduit à répéter les opérations du grand duc et de l'empereur, et à dissiper les doutes qui restaient sur la volatilisation des diamans.

M. Darcet, entraîné par son goût pour les expériences chimiques, oublia la modicité de sa fortune, et exposa à son fourneau de porcelaine des pierres précieuses de toute espèce, sur des coupelles, dans des creusets ouverts et fermés; il en renferma au centre de boules faites de la pâte de la porcelaine. Les diamans blancs, surtout, disparurent sous l'action du feu; il ne resta, au centre des boules, que la cavité formée par le diamant, sans qu'il parût aux boules la moindre gerçure. Il publia ses expériences, et malgré la haute opinion qu'on avait de la bonne foi et de l'habileté de M. Darcet, les doutes subsistèrent.

Les moins prévenus étaient persuadés que les diamans avaient été détruits, non par fusion ou par volatilisation, comme l'artiste le prétendait, mais par une décrépitation qui enlevait au diamant des molécules insensibles et qui peu à peu le réduisait à rien. Ce fut pour éclaircir ces difficultés, et ne laisser aux incrédules aucune ressource que le vendredi 16 août les savans et les artistes furent invités à se rendre dans le laboratoire de M. Rouelle, frère du célèbre Rouelle que nous avons perdu il y a peu de temps, pour y être témoins oculaires des expériences qu'on y réitérerait sur les diamans et autres pierres précieuses.

L'assemblée fut très-nombreuse et très-bien composée. Il y avait M. le Margrave de Bade Dourlach, la princesse son épouse, leurs fils, les ducs de Brancas, de Nivernois, de Chaulnes, de Caylus, de Villahermosa fils, mylord Saint-George, le marquis d'Ussé, le comte de Hautefort, le prince de Pignatelli, le chevalier de Lorenci, la marquise de Nesle, la comtesse de Brancas, la marquise de Pons, la comtesse de Polignac, madame du Pin, ainsi que plusieurs autres personnes de qualité, tant étrangères que françaises. Il y avait MM. de Jussieu, de Fouchy, Daubenton, Maquer, le Roi, Perronnet, Lavoisier, membres de l'Académie des sciences. J'y étais. Il y avait plusieurs docteurs de la faculté de médecine et du corps de la pharmacie, des gens de lettres très-connus, des artistes célèbres, et des joailliers et diamantaires distingués dans leur profession.

On pesa à la balance d'essai quatre diamans.

Un diamant n° 1, appartenant à M. le duc de Brancas, et présenté sous son cachet; il était du poids de cinq grains et un quart de grain, poids de carat;

Un diamant n° 2, pesant un quart de grain, poids de carat;

Un diamant de nature, n° 3, pesant cinq grains, fort poids de carat, appartenant, ainsi que le n° 2, à MM. Darcet et Rouelle;

Un diamant n° 4, d'une eau très-jaune, pesant quatre grains et demi, poids de carat, apparte-

nant à M. Leblanc, joaillier. Celui-ci fut enveloppé d'une pâte faite de craie et de poudre de charbon, mis dans un petit creuset d'Allemagne, et recouvert d'une couche de craie délayée avec de l'eau. On fit sécher le tout à petit feu, puis on plaça le creuset sous la moufle dans le fourneau de réverbère, à quatre heures quarante minutes après midi.

D'un autre côté, on mit les trois diamans nos 1, 2 et 3, dans trois petites capsules faites de pâte de porcelaine sans couvert, et chacune marquée du no de son diamant.

On les chauffa d'abord faiblement, et petit à petit, sous une moufle particulière; après quoi on les porta sous la grande moufle, qui était déjà fort échauffée, et on les plaça à côté du petit creuset dont on a parlé plus haut : il était alors quatre heures quarante-trois minutes.

On observa ces trois diamans à découvert, à des intervalles de temps assez courts, pour voir ce qui leur arriverait pendant l'opération.

A cinq heures quatre minutes, les diamans étaient rouges et leur couleur mate; elle se distinguait cependant de la couleur des coupelles, en ce qu'elle était un peu plus louche.

A cinq heures onze minutes, tout était encore au même état, à cela près que les diamans étaient un peu plus rouges.

A cinq heures dix-huit minutes, le diamant no 2 devint de plus en plus resplendissant; les autres restant d'un rouge assez terne, cependant

un peu plus brillant que celui des capsules.

A cinq heures trente-sept minutes, le diamant n° 2 est toujours resplendissant, mais on juge unanimement qu'il est diminué de volume. Les deux autres diamans n° 1 et n° 3 commencent aussi à être fort resplendissans, surtout le diamant n° 1.

A cinq heures quarante-cinq minutes, les trois diamans sont très-resplendissans; le diamant n° 2 l'est plus que les deux autres, et le diamant n° 1 plus que le diamant n° 3.

A cinq heures cinquante-cinq minutes, on ouvre le fourneau; les diamans n° 1 et n° 3 sont très-resplendissans, et l'on annonce que le diamant n° 2 est entièrement évaporé. On retire la capsule dans laquelle il avait été placé, sans la pencher ni la renverser, et l'on s'aperçoit qu'il reste encore un léger vestige de ce diamant, de forme oblongue, irrégulière et sans facettes, gros comme la sixième partie de la tête d'un camion ou de la plus petite épingle. On l'aperçoit à la vue; mais, pour le bien discerner, il faut le secours d'une loupe un peu forte. Autour de ce grain, qui est d'une transparence un peu laiteuse, on remarque de petites molécules de matière arrondies et très-fines; mais comme ces molécules étaient coloriées, il est plus que probable qu'elles avaient été détachées du haut de la moufle, et qu'elles ne provenaient point du diamant.

A six heures précises, on retira le diamant de nature n° 3, et l'on vit qu'il était très-sensible-

ment diminué. On n'y observa plus de facettes taillées; il avait néanmoins à peu près conservé sa figure : sa surface était inégale, raboteuse et comme grumelée. Il n'avait plus une transparence parfaite, mais elle était un peu laiteuse; en total, il ressemblait à un fragment de cristal de Madagascar. Des cinq grains, fort poids de carat, qu'il pesait avant l'opération, il n'en restait qu'un peu moins de deux grains : il avait donc perdu plus de trois grains.

A six heures vingt minutes, on retira le diamant n° 1, appartenant au duc de Brancas : il se trouva beaucoup diminué; on y remarquait cependant encore des facettes, et surtout presque à son milieu une éminence pointue. Du reste, sa transparence était moins laiteuse que celle du diamant de nature n° 3, et la surface en était assez lisse.

Il y avait autour de ce diamant un assez grand nombre de grains de sable fin, blanc et à peu près transparent, mais ne pesant pas en totalité un vingtième de grain. Des cinq grains et un quart de grain, poids de carat, que ce diamant pesait avant l'opération, il ne lui en est resté qu'un demi-grain; il s'en était donc évaporé quatre grains et trois quarts de grain.

Il s'est élevé une grande question entre les spectateurs, savoir si les fragmens sableux qui se trouvaient dans les capsules étaient des portions de diamant ou des particules de sable détachées de la moufle. Pour décider cette question, on a fait les expériences suivantes.

On a remis sous la moufle la portioncule restante du diamant n° 2, et les grains de matière qui l'environnaient, chacun séparément, et dans une capsule particulière.

Pareillement, on a remis les capsules où l'on avait placé les diamans n° 1 et n° 3, avec les grains de matière qui s'y trouvaient, et l'on a continué de pousser le feu jusqu'à sept heures trente-cinq minutes. Alors on a retiré les capsules; on n'a pas trouvé vestige de diamant dans la première; mais les fragmens sableux se sont retrouvés dans toutes les trois; il paraissait même y en avoir un peu davantage, en raison d'une nouvelle portion qui s'était encore détachée du haut de la moufle.

A sept heures quinze minutes, le feu ayant toujours été continué avec la même force, on jugea qu'il était temps de retirer le diamant n° 4, appartenant au joaillier Leblanc. On mit le creuset hors de la moufle; on le laissa refroidir de lui-même. En le vidant, tout le charbon se trouva consumé; il ne restait plus qu'une espèce de chaux blanche : on la brisa, on la réduisit en poudre sans apercevoir la moindre apparence du diamant, dont on ne voyait que le creux et l'empreinte.

A sept heures trente minutes, on retira un saphir et un rubis qui avaient été mis à quatre heures quarante-trois minutes, sous la même moufle, et qui avaient éprouvé, comme les diamans, toute la violence du feu. Ils étaient sains et entiers. Un poinçon, dont on appuya la pointe

sur le rubis, ne manifesta aucun ramollissement dans cette pierre, dont la couleur, non plus que celle du saphir, n'avait souffert aucune altération.

Le lendemain, samedi 17 août, on a examiné par le lavage la poudre de craie dans laquelle le diamant n° 4, appartenant au joaillier Leblanc, avait été renfermée ; il ne s'y est trouvé que quelques grains de matière qui, vus au microscope, ont été reconnus pour du sable très-fin, tel qu'il s'en rencontre toujours dans la craie.

Après le lavage, on a mis dans de l'eau-forte toute la craie séparée par l'eau, et elle s'y est totalement dissoute. On a fait cet essai afin de démontrer que le diamant se volatilise réellement, et que cette évaporation se fait à la surface et d'une manière irrégulière, selon le plus ou le moins de cohérence des parties, comme on l'observe dans un morceau de glace qu'on expose à l'air libre par un temps bien serein et très-froid.

Qu'est-ce donc que cette pierre si précieuse, ce diamant tant admiré ? Une goutte d'eau congelée comme une autre goutte d'eau, avec cette seule différence qu'une chaleur légère suffit pour vaporiser l'une, et qu'il faut la chaleur violente pour vaporiser l'autre, parce que la goutte d'eau est hétérogène, et que le diamant est homogène.

Pourquoi le saphir, le rubis résistent-ils ? c'est que la chaleur n'a pas été ou assez forte ou assez longue, et que la couleur naît peut-être d'un

enduit qui enveloppe chaque molécule, qui est inattaquable au feu, et qui défend de son action la pierre qu'on y expose.

Que suit-il de ces expériences? qu'il faut bien distinguer la dureté de la volatilité. Le saphir et le rubis, moins durs que les diamans, ne se volatilisent point au feu: les diamans s'y volatilisent. L'or ductile et mou, exposé pendant six mois de suite à un feu de verrerie, ne perd pas un atome de son poids et de sa substance; le diamant, le plus dur des corps, s'y vaporise.

On fit le lavage dont on a parlé plus haut, pour prévenir toute objection. Mais ne pourrait-on pas dire que les diamans, au lieu de se vaporiser, se sont imbibés dans la pâte des coupelles? Non; car les petites capsules ou coupelles marquées, l'une n° 1, où l'on avait mis le diamant du duc de Brancas, et l'autre marquée n° 9, sur laquelle on avait placé le rubis, étaient de même poids avant que d'aller au feu, et se sont trouvées de même poids après l'opération. Le lavage de la craie dont le joaillier Leblanc avait enduit son diamant, démontre pareillement le peu de fondement de l'imbibition.

Et c'est au moment où l'on crie que la nation est obérée, que des particuliers s'occupent à volatiliser des diamans. Quelle calomnie!

Les curieux avaient donné jusqu'à présent la préférence sur les diamans aux belles pierres coloriées. Voilà leur préférence fondée sur un motif de plus.

CONSULTATION tendante à réhabiliter la mémoire d'un fils accusé d'avoir assassiné sa mère, et à conserver la vie à sa femme, détenue dans les prisons comme complice du même crime, contre une sentence des tribunaux de Saint-Omer et d'Arras.

J'ignore quel est l'auteur de ce mémoire, mais c'est un homme éloquent. Malgré un peu d'enflure de style, il est difficile de ne pas frémir, en le lisant, du sort de ce malheureux fils, et plus encore peut-être de celui auquel on est soi-même abandonné. Il est minuit; j'écris, je réfléchis, je médite, je m'occupe à me rendre meilleur moi-même, et à rendre le même service à mes semblables. J'irai dans un instant chercher le repos; et qui est-ce qui m'a dit qu'une mort subite n'aura pas enlevé ou ma femme ou ma fille, et que par un concours fortuit de circonstances qui sembleront déposer contre moi, je ne serai pas saisi et jeté dans le fond d'un cachot, d'où je ne sortirai que pour aller au supplice et à l'ignominie? Quelque force d'âme que je puisse avoir reçue de la nature, certes je ne protesterai pas de mon innocence avec plus de constance et de fermeté que Montbailli; c'est le nom de l'accusé. Si je dis, au milieu de la torture: Non, je n'ai point commis le crime; je parlerai comme lui. Si je dis sur la place publique: Je demande pardon à Dieu et au roi des fautes que j'ai commises pendant ma vie, mais je ne le demande pas à justice pour le crime dont je suis

accusé, parce que je ne l'ai pas commis; je parlerai comme lui. Si, pressé par les ministres de la religion, je leur dis sur l'échafaud : « Vous voulez » que je m'avoue coupable d'un parricide; osez » donc prendre sur votre compte devant Dieu le » mensonge que vous sollicitez; » je parlerai comme lui. Si, brisé sous les coups des bourreaux, je dis, d'une voix mourante : « J'avoue, » j'avoue que j'ai commis des fautes, je meurs » volontiers pour les expier; mais l'assassinat » dont on m'accuse n'a jamais souillé mes mains, » jamais le projet ne m'en est entré dans l'esprit; » je parlerai comme lui. Si, du milieu des flammes où l'on aura jeté mes membres déchirés, je réclame par mes gestes contre le crime et contre mon jugement, je ferai ce qu'il a fait; mais à quoi cela m'aura-t-il servi? Un rapport inconsidéré de médecin et de chirurgien, une querelle domestique, une menace prétendue ou réelle, la proximité des appartemens, quelques effets teints de sang, des vêtemens déchirés, les indices qui ont disposé de la vie et de l'honneur de Montbailli, disposeront de ma vie et de mon honneur!

Je frémis sur l'incertitude de notre destinée, et je reste confondu des vices de la jurisprudence criminelle chez des peuples qui se piquent d'humanité et qui se disent policés. Il me semble que quand il s'agit d'envoyer un homme au dernier supplice, la loi devrait abandonner à la sagesse des juges la comparaison des preuves avec la nature du crime. Le témoignage de deux hommes

suffit! Est-il donc si rare que deux témoins se trompent? Il est des circonstances où il n'en faudrait qu'un, où même il n'en faudrait point; mais n'en est-il pas d'autres où le serment de vingt hommes ne contre-balancerait pas l'invraisemblance du fait? et y a-t-il un fait plus invraisemblable que le parricide? Pour croire qu'un pareil attentat s'est commis, Cicéron voulait que le coupable eût été saisi sur le cadavre de son père, et traîné devant les juges les mains teintes de son sang.

Voici un orateur qui dissipe, comme le vent dissipe la poussière, les indices qui accusaient le prétendu coupable de Saint-Omer; voici des chirurgiens et des médecins de la capitale du royaume dont la décision contrarie celle des premiers qui furent appelés. Je me place au nombre des juges convaincus d'avoir envoyé un innocent au supplice; je me demande à moi-même ce que je deviendrais, et je ne me suis point encore répondu. Je suis sûr que l'image du supplice serait sous mes yeux tant que je vivrais. Eh! se saisisse du glaive des lois celui qui sera bien sûr de n'en frapper que le coupable; je ne lui envie point cette terrible prérogative. Voilà cependant cinq ou six exemples de ces erreurs atroces de la justice dans un assez court intervalle de temps. Si l'on décide avec cette légèreté de la vie des citoyens, que penser de la manière dont on décide de leur fortune?

Lorsque les cris d'indignation qui partirent du fond de la retraite de Voltaire tirèrent nos âmes

de l'assoupissement où elles étaient et où elles seraient peut-être encore sur le meurtre d'un citoyen massacré par les lois, et que l'affaire du malheureux Calas fut traduite du parlement de Toulouse aux requêtes de l'Hôtel, à Paris, la mémoire de l'infortuné réhabilitée et l'ignominie écartée de dessus sa famille, on s'attendait à quelque réclamation de la part de ce corps de judicature flétri; son silence étonna : depuis j'en ai su la raison. Le parlement de Toulouse se procura la procédure des requêtes de l'Hôtel, et nomma des commissaires pour l'examiner. Ces commissaires étaient en grand nombre, et leurs séances durèrent long-temps. Après l'examen le plus rigoureux, le rapport qu'ils firent à leur compagnie, c'est que l'arrêt des requêtes de l'Hôtel, qui cassait celui qu'ils avaient rendu, était juste, et qu'en effet il n'y avait pas eu lieu à la peine capitale. Je tiens ce fait du fils d'un des commissaires. Je suis du nombre de ces magistrats violens qui, par un arrêt précipité, ont versé le sang de l'innocent, et j'écoute ce rapport de mes confrères; si j'ai la moindre étincelle de religion, il n'y a pas à balancer, il faut que je me fasse capucin, et qu'après avoir expié mon crime par toutes les voies possibles de désarmer la justice divine, je meure en transe.

De l'Orthographe, ou Moyens simples et raisonnés de diminuer les imperfections de la nôtre. Il est certain que la prononciation varie sans

cesse, et que la manière d'écrire reste; d'où il arrive que l'écriture, qui a été inventée pour représenter la parole, n'est plus, à la longue, qu'un mauvais portrait très-informe qui aurait grand besoin d'être retouché; mais la retouche devient presque impraticable, parce que, si on l'exécutait à la rigueur, les ouvrages imprimés ne pourraient plus être lus, et que l'art de les déchiffrer deviendrait, avec le temps, un art difficile, une partie de l'éducation. Que faire donc? laisser les mêmes combinaisons de lettres, et en déterminer la prononciation par de nouveaux signes. Voilà en deux mots le projet de l'auteur sur cette brochure; et c'est en vérité tout ce qu'on pouvait imaginer de plus sensé. Ce moyen est ingénieux, et il est inouï qu'on ne s'en soit pas avisé plus tôt. L'auteur nous promet un dictionnaire exécuté d'après cette vue, et je ne doute pas qu'il ne réussisse parmi nous et chez l'étranger.

Les Aventures de Pyrrhus, pour servir de suite aux Aventures de Télémaque. On nous assure si positivement que cet ouvrage s'est trouvé parmi les papiers de M. de Fénélon, que je ne saurais me permettre de douter du fait. En le lisant, deux conjectures se sont présentées à mon esprit: l'une, que les Aventures de Pyrrhus, composées par quelque jeune auteur à l'imitation des Aventures de Télémaque, avaient été soumises au jugement de M. de Fénélon, entre les mains duquel elles étaient demeurées jusqu'après sa mort; l'autre,

que ce petit poëme en prose était peut-être un essai de l'archevêque de Cambrai, qui devait bientôt courir une carrière plus étendue, et qui s'était amusé à préluder avec le fils d'Achille, en attendant qu'il pût employer toutes les forces de son génie à la suite du fils d'Ulysse; mais deux pages ont suffi pour me détromper de cette dernière idée. Jamais Fénélon n'aurait loué Alcantor, un des souverains de Milet, comme de l'action de son règne la plus glorieuse, d'avoir aboli par la force le culte d'Osiris, que ses sujets avaient adopté. Sans ce morceau, qui serait propre à inspirer à un jeune prince l'esprit barbare de l'intolérance, je conseillerais aux instituteurs de cour de mettre quelques morceaux de cet ouvrage entre les mains de leurs élèves. On y montre les dangers de la colère et de la volupté; on y peint partout les charmes et les avantages de la vertu : c'est un tissu de fables amusantes et proportionnées à la faiblesse de leur âge. La première partie a du moins le mérite de répondre au titre; pour la seconde, c'est une rapsodie d'événemens qui ne peuvent ni instruire, ni intéresser, ni plaire. En tout, c'est un ouvrage pauvre, que je pardonnerais à mon fils d'avoir écrit à vingt ans, mais non pas à trente. Il n'y a point de bons livres pour un sot; il n'y en a peut-être pas un mauvais pour un homme de sens.

Je sors de la lecture des Aventures de Pyrrhus, et je fais une réflexion bien propre à nous consoler de la brièveté de la vie, et à nous résigner

à la quitter. Nous sommes tellement abandonnés à la destinée, que si la nature nous avait accordé une durée de trois cents ans, par exemple, je tremble que de cinquante en cinquante ans nous n'eussions été successivement gens de bien et fripons.

La ligne de la probité rigoureuse est étroite; quelque léger que puisse être le premier écart qui nous en éloigne, cet écart s'accroît à mesure que l'on chemine, et lorsque le chemin est long, on se trouve à un intervalle immense de celui qu'il faut suivre. Qu'il est alors difficile de retrouver la véritable voie!

Une très-longue vie ne serait qu'une ligne à serpentemens et à inflexions qui couperait en différens points la ligne de la vertu qu'on quitterait pour la reprendre, et qu'on reprendrait pour la quitter.

Il n'en est pas ainsi de l'homme passager et momentané; lorsqu'il a suivi le vrai chemin, il n'a plus le temps ni la force de s'égarer. Tous les penchans vicieux s'affaiblissent en lui; les intérêts le touchent peu; l'aiguillon des passions est émoussé; la vertu, s'il a bien vécu, est devenue son habitude; il craint de se démentir; il tient à son caractère et à la considération publique dont il jouit; il persiste dans ses principes d'honnêteté.

S'il est vrai qu'en mourant l'homme de bien échappe à la méchanceté qui le suit, il est évident que plus la durée de la vie serait longue,

plus le nombre des hommes constans dans la vertu serait petit.

Consolons-nous donc d'un événement dernier qui assure notre caractère. Donnez à ce sage Brutus, qui s'écriait en mourant que la vertu n'était qu'un vain nom, une cinquantaine d'années de plus à vivre, et dites-moi ce qu'il deviendra. N'aurions-nous à redouter que le dégoût de l'uniformité, le péril serait assez grand.

Manière de bien juger des ouvrages de Peinture; ouvrage posthume de M. l'abbé Laugier, publié et augmenté de notes intéressantes par M***. Vous avez raison, M. l'abbé, tout consiste à examiner si l'image est fidèle et si la ressemblance est parfaite. Cet examen serait-il interdit à quiconque n'est pas entré dans le sanctuaire de l'art? Ma foi, j'en ai bien peur. J'ai vu autant et plus de tableaux que vous, je les ai vus avec la plus grande attention; ils sont tous aussi correctement dans mon imagination qu'entre leurs bordures; ma tête en a emmagasiné plus que tous les potentats du monde n'en peuvent acquérir. Je suis homme de lettres comme vous. Les qualités que vous exigez d'un bon juge, un grand amour de l'art, un esprit fin et pénétrant, un raisonnement solide, une âme pleine de sensibilité et une équité rigoureuse; je puis me flatter de les posséder au même degré que vous qui vous donnez pour un connaisseur, puisque vous vous

proposez d'apprendre aux autres à s'y connaître, car il serait aussi trop ridicule de donner leçon de ce qu'on ignore. Eh bien! avec tout cela, si nous voulons tous les deux être sincères avec nous-mêmes, nous nous avouerons que quand on a lu votre ouvrage, et même quand on l'a fait, on ne discerne pas encore une médiocre copie d'un sublime original, qu'on est exposé à couvrir de croûtes les murs de son cabinet, et qu'on apprécierà cent pistoles un tableau de dix mille francs, et à dix mille francs un tableau de cent pistoles.

Si vous y eussiez regardé de bien près, vous auriez vu que vos cinq premiers chapitres n'ont rien de propre à la peinture, et qu'on ne se connaît dans aucun des beaux-arts sans amour de la chose, sans finesse, sans pénétration, sans esprit, sans jugement, sans la sensibilité et sans la justice. Tout homme qui s'avisera d'écrire de l'éloquence, de la poésie ou de la musique, en changeant à ces cinq chapitres un très-petit nombre de lignes, les prendra à la tête de votre traité et les placera à la tête du sien, où ils iront tout aussi bien.

Vous exigez ensuite l'étude de l'observation de la nature dans les règnes minéral, animal et végétal. Vous ne donnez aux connaissances préliminaires d'autres bornes que l'étendue d'un art qui n'en a point : et quand aura-t-on fait cette énorme provision?

A l'étude de la nature vous ajoutez la science de la géographie et de l'histoire, sans fixer le point où l'on peut s'arrêter.

De là vous passez aux parties essentielles de la peinture, la composition, le dessin et le coloris; vous dites là-dessus les plus belles choses du monde. Je suis de votre avis sur la composition; il est certain que vous et moi nous en sommes des juges très-compétens. Quant au dessin, dissertez tant qu'il vous plaira; si vous n'avez pas pris le porte-crayon, si vous n'avez pas dessiné vous-même d'après l'exemple, la bosse et le modèle, et dessiné très-long-temps, des incorrections de dessin très-grossières vous échapperont: et comment ne vous échapperaient-elles pas? le grand maître que vous jugez les a bien commises, lui, sans s'en apercevoir; car il est à présumer qu'il les aurait corrigées s'il les avait aperçues. Il est bien autrement difficile encore de prononcer sur la magie de la couleur, sur l'harmonie, sur le clair-obscur; les plus grands coloristes craignent d'en parler, tant ils en ont des idées peu distinctes : cela tient à un technique si délicat, qu'ils ne peuvent trouver dans la langue des expressions pour en dévoiler le mystère. Vous, monsieur l'abbé, expliquez-moi, mais expliquez-moi bien nettement par quel sortilége on conserve la blancheur du teint et de la peau à une femme placée dans l'ombre ou les ténèbres?

Que me proposez-vous ensuite? C'est de parcourir les chefs-d'œuvre des différentes écoles romaine, florentine, vénitienne, lombarde, flamande et française. Vous m'arrêtez devant un ou deux tableaux au moins de chaque grand maître;

et quand on veut entrer dans tous les détails que vous exigez, on y reste des mois entiers.

Vous vous êtes trompé vous-même sur le mérite de différens maîtres connus; l'artiste qui s'est donné la peine d'apostiller vos jugemens et vos principes vous reprend de plusieurs fautes qui ne sont pas légères.

En suivant votre méthode, on n'obtiendrait pas en dix ans, en vingt ans de temps, le titre de connaisseur.

Ne serait-il pas et plus sûr et plus court de dessiner dès sa plus tendre jeunesse et de peindre? car je vous déclare que celui qui, au sortir de devant le modèle, a tenu un ou deux ans la palette dans l'atelier de Vien et de Lagrenée, en sait plus que vous et que moi. Tandis que nous balbutierons devant un tableau, il l'aura, lui, vu, regardé et jugé avec plus de célérité et de certitude.

Lorsqu'on a exposé les différens morceaux qui ont disputé le prix, tous ces enfans arrivent : ils passent en courant devant les chevalets, et disent prestement : voilà le meilleur : il est sans exemple qu'ils se soient trompés.

Que faut-il donc faire de votre Traité de la manière de bien juger en peinture? L'acheter, le lire, le méditer, se conformer à vos préceptes, et croire que quand on s'est assujetti à tout ce que vous prescrivez, on sait très-peu de chose, et que quand on aura un tableau à acquérir, on fera très-bien d'appeler à côté de soi un artiste du

premier ordre et un brocanteur honnête, s'il en est, et consommé, et cela sous peine d'être dupé de la manière la plus cruelle.

Il est difficile de bien juger de l'éloquence, plus difficile encore de bien juger de la poésie; tout autrement d'apprécier un morceau de musique; le jugement de la peinture est le plus difficile de tous. Songez, monsieur l'abbé, qu'après trente ans de travaux et de succès en cet art, celui qui s'avise de se passer de modèle et de peindre de pratique, est un artiste perdu. Comment, après de si longues années d'exercice, un maître ne peut, sans conséquence, perdre de vue la nature, et vous, qui n'avez que l'habitude de regarder ses imitations, vous prétendez le juger! vous parlez sans cesse d'instinct et de tact, et vous ne vous êtes seulement pas demandé ce que c'était que ces expressions magiques!

L'homme qui naît avec les plus heureuses dispositions pour les beaux-arts, est, en entrant dans ce monde, aussi parfaitement ignorant que celui que la grossièreté de ses organes a condamné à une stupidité invincible. L'un et l'autre passent devant les mêmes phénomènes. Ces phénomènes affectent le premier, il s'en souvient ou il les oublie; mais la sensation, ou plutôt la mémoire de la sensation qu'il a éprouvée, lui reste : et voilà la règle de ses jugemens et dans les arts et dans la conduite de la vie. S'il a les phénomènes présens, il juge homme en savant; s'il n'a plus les phénomènes présens, il juge par

tact, ou d'instinct, et son jugement n'en est que plus prompt, et n'en est pas moins sûr, quoiqu'il ne puisse quelquefois en rendre raison. Toute vérité est en nous le résultat des dispositions naturelles et de l'expérience. Toute erreur y est le résultat ou du manque de dispositions naturelles, ou du manque d'expérience, ou du manque de l'un et de l'autre de ces moyens, ou de l'emploi de ces deux moyens séparés.

Ensuite l'expérience est ou spéculative ou pratique. La pratique, sans la spéculation, dégénère en une routine bornée; la spéculation, sans la pratique, n'est jamais qu'une conjecture hasardée.

Ainsi, monsieur l'abbé, tant que nous n'aurons pas manié le pinceau, nous ne serons que des conjecteurs plus ou moins éclairés, plus ou moins heureux; et, croyez-moi, parlons bas dans les ateliers, de peur de faire rire le broyeur de couleurs.

M. de Julienne a passé toute sa vie à acheter et à revendre des tableaux; je doute qu'il s'y soit jamais bien connu.

M. de Voyer, né presque aveugle, qui n'a jamais vu de tableaux qu'à l'aide d'une lorgnette, passe pour un connaisseur.

Voici ma règle : je m'arrête devant un morceau de peinture; si la première sensation que j'en reçois va toujours en s'affaiblissant, je le laisse; si au contraire, plus je le regarde, plus il me captive, si je ne le quitte qu'à regret, s'il me rappelle quand je l'ai quitté, je le prends.

Elémens du Système général du Monde. Feu M. l'abbé de Bragelogne, de l'Académie des sciences, bon géomètre et homme fort dévot, fit un jour un petit catéchisme à l'usage de ses confrères; il l'apporta à une séance, et, le tenant sur sa main, il dit aux académiciens : « Messieurs, » vous voulez tous être sauvés, je n'en doute pas; » eh bien! il ne s'agit que de croire le contenu de » ce livret. Voyez, Messieurs, c'est si peu de chose! » n'est-il pas bien commode d'avoir toute sa reli- » gion dans un coin de sa poche, comme un colom- » bat? » M. Lasnière, ancien inspecteur des études et des élèves de l'Ecole Militaire, expliquant actuellement le monde dans un grenier à Lunéville, pourrait se présenter à l'Académie, son petit livret sur la main, et dire comme l'abbé de Bragelogne disait : « Messieurs, voilà tout ce qui » a fait le supplice de Descartes et de Newton » pendant si long-temps, et la fin de vos travaux : » ce dont la tête du grand architecte fut grosse » pendant un si prodigieux nombre de siècles, je » l'ai renfermé entre quatre feuillets. Lisez bien ces » quatre feuillets, et allez reposer vos crânes fati- » gués sur leurs oreillers. N'est-il pas bien com- » mode d'avoir, dans un coin de sa poche, la clef » de l'univers, comme un passe-partout de garde- » robe? »

Je n'insisterai pas sur cet ouvrage, qui n'est ni d'un fou, ni d'un sot, mais bien d'un homme dont les lumières ne sont pas proportionnées à sa tentative. Il admet la matière homogène, et

cependant il en regarde chaque molécule comme animée de tendances en tous sens, ce qui est contradictoire. Il fait naître le mouvement de ces tendances en tous sens, et cependant il croit le monde infini: deux conditions qui établiraient dans la masse un équilibre impossible à vaincre. Le vide et l'espace ne sont rien, mais rien du tout à son avis; et cependant il divise toute la matière en petites sphères, et cela sans se demander à lui-même ce que c'est que la multitude infinie de petits espaces curvilignes formés par le contact de ces petites sphères. Il n'y a point, selon lui, d'élémens essentiellement différens, quoique tous les phénomènes de la nature et du laboratoire soient fondés sur cette différence. Il prétend que l'air se convertit en eau, que l'eau se convertit en terre, et que la terre se convertit en feu; et c'est ainsi qu'il engendre des soleils, des comètes et des planètes. Une planète est un amas de matière où il y a air, eau, terre et feu; un soleil est un amas de matière où il n'y a plus ni air ni eau; une comète est un amas de matière où il n'y a plus ni air, ni eau, ni terre. Tout globe tend à parcourir ces différens états, dont le dernier est une dissolution absolue. M. Lasnière ne s'en tient pas à ces grands phénomènes généraux; il applique ces principes à tous les effets minutieux qui se passent sous nos yeux : c'est le rêve d'un homme d'esprit qui est souvent obscur, parce qu'il est impossible qu'un rêve métaphysique soit clair.

Lettre de Brutus. Sur ce titre si ambitieux, on s'attend à voir les principes fondamentaux de la société discutés; la liberté de conscience, la propriété de ses biens et de sa personne, les questions sur l'impôt, les traités de paix, les déclarations de guerre et autres sujets importans agités; en un mot, Charles Stuart reconduit à sa prison de Westminster, interrogé, jugé, condamné et décapité : rien de tout cela. C'est une philippique pleine d'érudition et d'emphase contre les chars, tant anciens que modernes; l'auteur les brise tous. Mais c'est aux cabriolets surtout qu'il en veut : il est certain qu'il se passe peu de semaines sans quelque accident causé par les voitures; il ne l'est pas moins que s'il y avait quelque attentat commis sur la vie des citoyens, il faudrait s'en prendre à l'invasion des rues par quelques milliers de chars qui les rendent souvent impraticables et fort dangereuses pour les pauvres diables condamnés, comme moi, à marcher à pied. Mais il fallait faire une demi-page là-dessus, et non pas un gros livre, et, surtout, ne pas prendre le nom de Brutus. Il en fallait faire une plaisanterie. Il fallait s'adresser à l'abbé M....., et à tous les ouvriers de la boutique économique, et les supplier, au nom de tous les crottés de la société, de plaider la liberté du pavé. Au lieu d'une gaieté légère et piquante, on a fait une dissertation longue, érudite, violente et fasti-

dieuse. Il y a pourtant, tout au travers de ce fatras, deux ou trois belles pages; c'est une anecdote tirée, à ce que dit l'auteur, d'un des cent volumes de manuscrits orientaux conservés dans la bibliothèque royale de Berlin.

Cang-hi fut le Marc-Aurèle de la Chine par sa sagesse, et son Louis XIV par son goût pour le despotisme et la durée de son règne. Sa famille était très-nombreuse; il y avait deux mille princes vivans, du sang de Cang-hi, et une loi ancienne condamnait à mort tout Chinois qui, même dans le cas d'une défense naturelle, oserait se mesurer avec un prince. Un événement funeste dessilla les yeux du souverain sur un privilége aussi odieux. Sunni et Idamé sortaient d'un temple consacré au Tien. Idamé était la plus belle femme de la Chine; Sunni était le disciple le plus révéré de Confucius. C'était un soir qu'ils étaient allés, selon leur usage, remercier l'Être suprême du bien qu'ils avaient fait faire à leurs enfans. Ce jour-là, le cadet avait remporté le prix de l'agriculture, et l'aîné avait célébré par un poëme la victoire de son frère. Sunni et Idamé s'en retournaient chez eux précédés de leurs fils, qui se tenaient par la main. Ils sont arrêtés par une foule de peuple qui suivait le char du prince Yu. L'aîné des Sunni, séparé de son frère, est poussé sous une des roues du char, et brisé. Idamé, sa mère, se précipite au secours de son fils, et périt à côté de lui. Le cadet s'élance à la tête des chevaux. Le père, dans le

trouble qui l'agite, tire son poignard et leur perce les flancs. Le prince Yu est renversé de son char, et prêt à périr sous les coups de Sunni. Dans une ville moins bien policée que Pékin, quelles n'auraient pas été les suites de ce tumulte !

On soustrait le prince à la fureur de Sunni. Sunni est jeté dans un cachot. Les portes du palais impérial sont assiégées de vils esclaves qui crient vengeance contre l'audacieux Sunni.

Quelques jours après cet événement, Sunni est conduit devant l'empereur et le conseil des Colaos. Il est interrogé; il se défend avec cette fierté qui éclaire un souverain sans le blesser. Il proteste que s'il avait encore une femme et un fils à venger, il oublierait encore et le respect qu'il doit à ses maîtres, et celui qu'il doit à la loi. Je me condamne à la mort, ajouta-t-il; mais, quitte envers ma patrie, je vais m'exprimer avec la liberté d'un être qui ne dépend plus que de Dieu et de la nature. « J'ai vécu soixante ans fidèle à mon » pays : pourquoi mon bonheur s'est-il passé » comme un songe ? Pourquoi vais-je périr avec » ignominie? Par quelle fatalité une mère et un fils » meurent-ils assassinés sans être vengés? Qui » es-tu, homme cruel, pour être l'arbitre de ma » destinée? Te serais-tu flatté que je viendrais » dans ton palais baiser tes pieds et embrasser les » genoux de ton fils? Le hasard t'a fait souverain; » le hasard a fait naître Yu de ton sang. Moi, je

» descends de Confucius, et l'avenir jugera qui fut
» le plus respectable du fils de Cang-hi qui écrase
» les hommes sous les pieds de ses chevaux, ou du
» neveu de Confucius qui sait mourir pour les
» lois de son pays, lors même qu'elles l'outragent.
» Tu prétends, cruel Yu, que je t'ai menacé de
» mon poignard; sois père, sois époux, vois ton
» fils, vois ta femme expirant sous les roues de
» mon char; mets-toi à ma place, et juge. Tu me
» cites des lois, je t'oppose celles de la nature.
» Malheur à toi, si à la vue du sang de ta femme
» et de ton fils tu te possèdes assez pour te
» rappeler une ordonnance de police et distin-
» guer un homme d'un autre! On dit que tu n'as
» point l'âme petite et barbare des courtisans;
» tant mieux pour toi. Tu peux me dérober au
» supplice; mais le meurtrier d'Idamé ne sera
» point mon bienfaiteur; je préfère la mort au
» tourment de la reconnaissance. Te dirai-je plus?
» Absous au tribunal des Colaos, l'acte qui me
» conserverait la vie me blesserait. Si la loi qui
» me condamne est juste, pourquoi le législateur
» oserait-il l'enfreindre? Si elle ne l'est pas, pour-
» quoi suis-je ici? Qu'on abroge cette loi, et qu'on
» me conduise au supplice; à ce prix, je meurs
» satisfait, et je bénis le destructeur de ma fa-
» mille. » J'ai dit.

On abandonna le sort de Sunni au jugement d'Yu; et voici sa réponse :

Je m'étais déjà jugé avant de t'avoir entendu; ta hardiesse ne change rien à mon projet. J'ai

été l'instrument de ton malheur, je ne balancerai pas à le réparer. Respectable vieillard, j'embrasse tes pieds : pardonne-moi si tu veux que je me relève. Ecoute-moi : je jure de ne monter aucun char de ma vie ; je ne ferai plus un pas sans penser que j'ai ravi deux citoyens à la patrie. Il te reste un fils que j'ai privé de sa mère ; de ce jour il est mon frère. Parle encore, inspire-moi ton éloquence, afin que le souverain mon père m'entende, et que le citoyen qui n'est pas né prince ne soit plus effacé du rang des hommes. Sunni, tu pleures ; embrasse-moi, Sunni.

Et puis, pour finir par quelque chose de moins triste, je me rappelle le discours que le baron d'Holbach tenait à son nouveau cocher ; le voici : J'ai renvoyé ton camarade pour avoir disputé le pas à un fiacre ; tu ne disputeras le pas à personne. Si tu me mènes vite, je te chasse. Si tu renverses ou blesses quelqu'un, je te chasse : mais, auparavant, je t'aurai assommé de coups de bâton. Le baron a mieux fait ; il a laissé ses voitures sous la remise, sa femme et ses enfans en disposent ; pour lui, il va à pied, et s'en porte mieux.

Il paraît un ouvrage in-8° de 416 pages, imprimé à Londres, intitulé *L'An deux mille quatre cent quarante.* Il est très-rigoureusement défendu, et par conséquent très-vivement recherché, sans doute par cela même qu'on ne peut pas se le procurer facilement. L'auteur qui parle, fatigué d'une longue course, se couche

et s'endort profondément; en se réveillant, il ne se trouve pas si dispos que de coutume; il se lève avec peine, se regarde au miroir, et se trouve un peu vieilli : on le serait à moins; il avait dormi six cent soixante-neuf ans. Il s'habille et sort; de là il trouve tous les usages changés; il ne reconnaît ni Paris ni la cour, et la perfection complète de tout ce qui a succédé en tout genre fait la critique la plus amère de tout ce qui existe aujourd'hui; grands et petits, administration, gouvernement, mœurs, philosophie, religion, usage, etc., rien n'est épargné.

En fait de gouvernement, d'administration et de police, cet ouvrage a tout le délire et toutes les spéculations chimériques de M. de la Rivière; l'espèce de chaleur et de faux patriotisme de l'abbé Coyer; la sécheresse et le genre d'éloquence de l'auteur *des Préjugés*. C'est une rêverie perpétuelle que cet ouvrage; rêverie si rêverie, qu'on n'a pas la consolation d'espérer qu'aucune de ces belles institutions puisse jamais se réaliser. Il n'en aurait pas coûté davantage à l'auteur, qui a changé tant de choses, de changer tant soit peu la nature humaine; alors sa chimère devenait possible, mais il y faut cette condition. C'est nous faire revenir sur nos malheurs d'une manière cruelle et barbare, que de nous prouver qu'ils tiennent si bien à notre être, qu'il faudrait le changer pour nous rendre plus heureux. C'est le seul profit qu'on puisse tirer de cet ouvrage, qui n'est, malgré cela,

ni intéressant, ni attrayant, quoiqu'il soit assez bien écrit.

On a donné le 6 de ce mois, sur le théâtre de la Comédie Italienne, la première représentation des *Deux Avares, comédie en deux actes et en prose, mêlée d'ariettes.* C'est la seconde des pièces qui ont été représentées sur le théâtre de la cour à Fontainebleau ; elle est de M. Fenouillot de Falbaire, et M. Grétry l'a mise en musique. La scène est à Smyrne. Deux avares, M. Gripon et M. Martin, Français de naissance, ayant appris par le bruit public que le mufti, enterré de la veille, l'avait été avec beaucoup de bijoux et de choses précieuses, forment le projet d'entrer de nuit dans le tombeau et de le piller. Deux obstacles s'opposent à ce dessein : la garde des janissaires qui fait la patrouille, et, pour comble de malheur, on a apporté de Paris à Smyrne ces nouvelles lanternes à réverbère, de sorte qu'on voit dans les rues la nuit tout comme en plein jour. Les deux avares se concertent pour faire leur coup la nuit. Ils ont, l'un un neveu, l'autre une nièce, qui s'aiment et qui méditent un autre coup ; c'est de se soustraire à la tyrannie de ces vilains, d'emporter avec eux leurs nippes et leurs bijoux, et de s'embarquer pour la France. Les deux amoureux font leur complot dans la même place où leurs vieux coquins d'oncles venaient de faire le leur. Il y a dans cette place un puits qui est presque à sec. La suivante apporte

dans une corbeille les choses précieuses appartenant à sa maîtresse, et place cette corbeille sur le bord du puits; l'amoureux, par un mouvement d'étourderie, la pousse et la fait tomber dans le puits. Grande désolation. Enfin, comme le puits est à sec, il se détermine à y chercher et à reprendre la corbeille de sa maîtresse. Celle-ci, aidée de sa suivante, le descend dans le puits au moyen d'une corde. Lorsqu'il s'agit de le remonter, la garde des janissaires approche; les deux filles sont obligées de se sauver dans la maison, et l'amoureux reste au fond du puits. Quand la garde a passé, les deux avares arrivent pour leur expédition. Après avoir cogné quelque temps, ils viennent à bout d'ouvrir le tombeau; l'un d'eux y descend, et n'y trouve pour tout bien qu'un bonnet de mufti et son vieux manteau; l'autre, furieux d'être trompé dans son attente, jette le bonnet et le manteau dans le puits, et enferme son compère dans le tombeau, au moyen d'une herse de fer qu'il baisse, parce qu'il suppose qu'il a voulu garder les choses précieuses pour lui-même, en jetant les guenilles à son associé. A peine a-t-il fait cette belle équipée, qu'il est obligé de se sauver au plus vite, au moyen d'une échelle, sur l'appui d'une fenêtre d'un premier étage, parce que la garde des janissaires repasse. Ainsi, au moment où elle reparaît, les trois principaux acteurs sont, l'un dans un puits, l'autre dans un tombeau, et le troisième perché sur une fenêtre. Quant à mes-

sieurs les janissaires, ils sont esprits forts et libertins : non-seulement ils ont été, au mépris de leur loi, au cabaret, s'enivrer avec du vin; mais, préposés à la police de la ville, ils viennent ici crier en corps au milieu de la place publique :

Ah ! qu'il est bon, qu'il est divin !
Vive le vin !
Ma foi, que Mahomet en gronde,
De ses menaces je me ris.
A tous les prophètes du monde
Je préfère ce vin exquis.
L'Alcoran n'est qu'un grimoire ;
Je n'y crois plus, et je veux boire.....

Cela est à peu près aussi sensé que si le guet préposé à la garde de Paris allait faire tapage dans les rues pendant la nuit, ou casser les vitres, ou faire quelque autre acte contraire à la police, et que, pour assaisonner tout cela, il chantât à tue tête, dans les carrefours, des chansons contre Jésus-Christ. Les janissaires, pour avoir trop bu de vin, sont altérés, ils veulent tirer de l'eau du puits pour se rafraîchir ; au lieu d'eau ils en tirent notre amoureux qui, s'étant affublé du manteau et du bonnet de mufti, leur fait une peur épouvantable et les fait tous enfuir. Sa maîtresse revient, le reconnaît ; ils découvrent leurs deux oncles, l'un enfermé dans le tombeau, l'autre en haut d'une fenêtre; ils les obligent dans cet état à consentir à leur mariage et à leur promettre la restitution de leur bien ; à cette condition ils les délivrent, et la pièce finit.

Elle n'a réussi ni à la Cour, ni à Paris. On a même pris ici les choses au grave, et il y a eu un déchaînement effroyable contre le pauvre poëte. Hélas! ce pauvre Fenouillot n'a qu'un malheur et qu'un tort, c'est d'être un peu bête. Vous en avez déjà eu des preuves dans ce petit précis; si vous daignez jeter les yeux sur la pièce, vous en trouverez à chaque phrase. Quand un homme est atteint et convaincu de ce mal, il n'est pas juste de lui chercher chicane, ni d'attaquer son cœur, qui est innocent et sec comme le fond de son puits. Il a fait les *Deux Voleurs*, et il a cru faire bonnement les *Deux Avares*. Il est loin de connaître la nature. Un avare n'augmente son bien qu'à force de prudence et de privations; il se donnerait bien de garde de s'aventurer dans une mauvaise entreprise, dont la découverte pourrait le ruiner de fond en comble : le génie du brigand qui attente à toute propriété, parce qu'il ne peut rien conserver, et celui de l'avare, sont fort différens. Notre pauvre poëte a voulu faire une farce; c'est le genre qui exige le plus de verve et de folie, et il n'y a pas dans toute sa pièce le mot pour rire, pas un trait plaisant; elle est d'une tristesse mortelle, on en sort le cœur navré. Il n'y a pas une scène qui vous ravigote au milieu de la sécheresse qui règne à Smyrne, et qui vous dessèche autant l'esprit que les puits de ses rues. A la lecture, on croirait que le mouvement perpétuel de la pièce, les allées et venues continuelles, soutenues par la musique, doivent

produire de l'effet et de l'amusement, au moins pour les yeux; mais à la représentation tout est d'un vide et d'un triste morne. Vous ne manquerez pas de remarquer, parmi les saillies heureuses de M. de Falbaire, le duo des *Deux Avares* qui s'exhortent à frapper à grands coups, parce que tout le monde dort, et qu'ils ont le plus grand intérêt à ne réveiller personne.

Frappons, frappons à grands coups,
Tout sommeille autour de nous.

Il y a des choses charmantes dans la musique; malgré cela, M. Grétry a pensé être entraîné par la chute de M. de Falbaire; ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'il a soutenu son poëte en l'air sur un immense précipice; il doit en avoir le bras fatigué. Il a fallu tâtonner beaucoup dans les premières représentations pour retrancher ce qui avait le plus déplu, et faire les coutures nécessaires pour faire aller le reste. Il en est résulté ce que nous appelons en musique un hachis, c'est-à-dire que la véritable succession des airs ayant été dérangée par des déplacemens ou des suppressions, l'influence mutuelle des uns sur les autres est détruite, ce qui ne peut jamais arriver sans nuire considérablement à l'effet. Les airs chantés par le charmant Caillot sont les plus beaux de la pièce. Son duo avec le compère Gripon:

Prendre ainsi cet or, ces bijoux!
De moitié nous serons ensemble.

est délicieux. La marche des janissaires a aussi

fait grande fortune; mais au second acte la musique faiblit. Il y a d'ailleurs trop de duo, trio, etc., et pas assez d'airs à voix seule; mais c'est que ce pauvre diable de Falbaire n'en aurait pas trouvé la place pour tout l'or de Smyrne. Il en avait placé un au moment où les amoureux faisaient leurs paquets pour décamper; la petite fille, apercevant un bracelet avec le portrait de sa mère, lui adresse quelques vers pathétiques, sur lesquels le compositeur avait fait un air superbe; il a fallu le supprimer comme entièrement déplacé, et l'on n'a pas seulement tenté de le remettre à Paris. Il y a plus d'une lacune de ce goût-là dans cette pièce, et l'on s'en aperçoit. En Italie, on n'aurait pas été si difficile; l'air étant beau, on se serait peu soucié de la manière dont il est placé, et on l'aurait écouté avec transport; mais nous n'aimons pas la musique jusqu'à ce point.

On peut faire relier avec les *Deux Avares*, à cause de leur gaieté, *Vercingentorix, tragédie, œuvre posthume du sieur de Bois-Flotté, étudiant en droit-fil, suivie de notes historiques de l'auteur.* Brochure in-8°. C'est une tragédie en un acte, tout entière écrite en calembours. Le héros finit la pièce par ces vers :

> Je vais me retirer dans ma tante *ou ma nièce*,
> Et j'attendrai la mort de la faim *de la pièce.*

Ma foi, M. de Bièvre, mousquetaire gris ou noir, auteur de toutes ces bonnes plaisanteries, se moque un peu de nous, et abuse de notre patience.

Le succès étonnant de la *Comtesse-Tâtion* lui a tourné la tête, et il croit bonnement qu'il peut nous mettre à ces platitudes pour toute nourriture; il n'y a point de genre qui demande plus de sobriété que le genre détestable des pointes et des calembours. M. de Bièvre en dégoûterait les plus grands amateurs, c'est-à-dire, tout ce qu'il y a de plus plat et de plus frivole dans une nation.

M. de Guignes, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, vient de publier, en un volume in-4°, *Le Chou-king, un des livres sacrés des Chinois, qui renferme les fondemens de leur ancienne histoire, les principes de leur gouvernement et de leur morale; ouvrage recueilli par Confucius, traduit et enrichi de notes par feu le Père Gaubil, missionnaire à la Chine, etc.* Cette traduction était annoncée depuis long-temps. Il faut du courage et de la patience pour la lire, et tout lecteur qui ira jusques au bout sans ennui, pourra se vanter d'une intrépidité à laquelle je ne prétends pas. Il verra aussi qu'en généralisant un peu les idées, les hommes de tous les temps et de tous les pays se ressemblent plus qu'on ne pense, et que le cercle de la folie et de la sagesse humaine n'est pas aussi étendu ni aussi diversifié qu'on le croirait d'abord. Je désirerais à M. de Guignes une érudition moins systématique et moins embrouillée. Il ne sera jamais mon guide dans les ténèbres chinoises dont je me sens entouré, et d'où il ne me tirerait que pour m'enfoncer dans

les ténèbres plus épaisses d'Egypte. En vérité, je crains que nous ne nous en tirions de notre vie ni l'un ni l'autre, quoiqu'il y ait consacré toutes ses veilles, et que je n'y aie pensé qu'en passant par manière de délassement. Mon parti est bien pris: à moins d'avoir passé une vingtaine d'années dans la bonne et dans la mauvaise compagnie de Pékin, et d'avoir appris à jaser avec tous les mandarins de l'empire, je ne me résoudrai jamais à avoir une idée arrêtée sur la Chine. Au reste, la morale du Chou-king est austère et excellente comme celle de tous les livres de morale. Confutzée est l'apôtre favori du patriarche de Ferney. Vous trouverez en entrant dans le cabinet de Ferney son portrait avec ces vers :

De la simple vertu salutaire interprète,
Qui n'adoras qu'un Dieu, qui fis aimer sa loi,
Toi qui parlas en sage et jamais en prophète,
S'il est un sage encore, il pense comme toi.

La foule innombrable de compilations de toute espèce et de toutes couleurs, qui se succèdent avec une rapidité étonnante depuis quelques années, m'avait déterminé depuis long-temps à m'en tenir simplement à l'indication de leurs titres; mais comme ces titres sont rapportés dans tous les journaux, je prends le parti de les supprimer entièrement. Il n'y a pas une seule de ces compilations qui ne soit faite avec la dernière négligence, et cela est d'autant plus déplorable que plusieurs d'entre elles pourraient être véritable-

ment utiles si elles étaient faites avec un peu de soin; mais l'impudence avec laquelle de petits littérateurs obscurs et affamés osent présenter au public les rapsodies les plus informes, est poussée à un excès qu'on a peine à s'imaginer. Et pourquoi y mettraient-ils des bornes, puisqu'ils sont à peu près sûrs de débiter leur mauvaise marchandise parmi cette foule de désœuvrés dont l'ignorance, l'oisiveté et l'opulence combinées leur permettent toujours de prendre sans choix et sans discernement tout ce qu'on leur offrira? L'abbé de la Porte trouve très-commode de gagner tous les ans 8 à 10,000 francs à ce beau métier, et se moque encore, par-dessus le marché, des dupes qui achètent ses rapsodies; et il ne s'agit que de n'avoir ni honneur, ni sentiment, ni aucune sorte de mérite, pour envier son sort. Les autres barbouilleurs cherchent à donner un air de philosophie à leurs recueils de bévues et de sottises; ainsi, dans *le Manuel des Artistes et des Amateurs*, qui vient de paraître, le compilateur, au lieu d'expliquer les emblèmes, allégories, devises, attributs, symboles employés dans les beaux-arts, aime mieux faire des déclamations sur l'abus de l'apothéose chez les Romains, et donner une suite d'énigmes en vers, enlevées au Mercure sans doute. L'objet de cette compilation était intéressant, comme vous voyez; elle pouvait être l'ouvrage d'un homme de goût et instruit, et il faut qu'un aventurier aussi ignorant qu'ignoré, s'en mêle. Un autre fait un *Dictionnaire historique des Siéges*

et Batailles mémorables de l'Histoire ancienne et moderne (car nous embrassons toujours un sujet dans sa plus vaste étendue) ; et tout cela, c'est pour réimprimer une foule de bons mots, de traits, de contes, d'anecdotes enlevés à d'autres compilations aussi mal faites. Lorsqu'on voit donc dans nos journaux l'annonce de quelque compilation sous le titre de dictionnaires, d'abrégés, de manuels, d'esprit d'un auteur, on peut compter hardiment que c'est de la marchandise gâtée et exposée par des corsaires de libraires ou par des écumeurs littéraires, dans la vue d'attraper le public. Si, dans tout cet indigne fatras, il paraît jamais quelque compilation utile et faite avec soin, je me réserve de lui rendre, dans ces feuilles, la justice qui lui est due ; mais j'en exclus pour toujours les rapsodistes, sous quelque forme qu'ils entreprennent de se montrer.

Les circonstances où se trouvent le royaume et la république de Pologne n'ont pas dû échapper à la spéculation des compilateurs. On vient de publier un *Etat de la Pologne, avec un abrégé de son droit public, et les nouvelles constitutions;* volume in-12 d'environ 300 pages. La plus grande partie de cet ouvrage a déjà paru en Allemagne il y a quelques années. On y trouve d'abord un précis géographique du royaume, ensuite une esquisse de son droit public ; enfin, les *pacta conventa* du roi actuellement régnant, et le précis

de ce qui s'est passé dans la diète extraordinaire de 1767.

Il a paru encore un autre ouvrage sur la Pologne, intitulé *Lettres sur la Constitution actuelle de la Pologne, et la tenue de ses diètes;* volume in-12 assez considérable. Ces lettres contiennent d'abord l'histoire et le panégyrique de l'auteur, M. le chevalier Pyrrhys de Varille, gentilhomme provençal, qui a obtenu les honneurs de l'indigénat à la diète de couronnement du roi Stanislas-Auguste. M. l'indigène rend compte lui-même de tout ce qu'il a éprouvé à ce sujet, dans une lettre pompeusement écrite à son compatriote M. M*** qui, après avoir été corsaire dans les mers du Levant pendant sa jeunesse, s'est fait, à Paris, dans un âge plus mûr, censeur de la police, ou surintendant des corsaires de la littérature; il n'a pas mal conservé le ton, les manières et les mœurs d'un inspecteur de chiourme. Quant à son illustre ami M. Pyrrhys, il aime un peu la pompe provençale dans son style. Il se plaint du cardinal de Fleury, qui lui refusa la moitié de la pension de son père, et répondit aux sollicitations : que les services militaires du père n'étaient pas un titre pour que le roi payât les talens poétiqués du fils. Cette réponse paraît d'abord un peu dure; cependant le cardinal, parcimonieux des trésors de l'état, ne voulait dire autre chose, sinon qu'il aimait mieux faire ce refus qu'imposer un vingtième, second vingtième, troisième vingtième, vingtième vingtième sur le peuple. Le

cardinal avait devant les yeux le conseil que Montesquieu n'avait pas encore donné aux rois, de songer quelquefois que les courtisans jouissent de leurs grâces, et les peuples de leurs refus. En effet, supposons que le père de M. Pyrrhys ait sauvé la France trois ou quatre fois, en sa qualité de lieutenant d'infanterie, et qu'il se soit retiré du service avec le grade de capitaine et pension de retraite; la France a trop de sauveurs de cette espèce, et ne serait pas assez riche s'il fallait qu'elle récompensât ces services de génération en génération; c'était là, du moins, le système du cardinal de Fleury. Mais qu'est-ce que tout cela fait à la Pologne? Ce que cela lui fait? C'est qu'elle a eu l'avantage, grâce au refus du cardinal, d'enlever M. Pyrrhys à la France. Il s'est fait gouverneur d'un prince Sangusko, pour l'instruction duquel il a composé les lettres qui forment ce recueil. La première traite des diètes de convocation; la seconde, de l'élection des rois de Pologne; la troisième, de l'élection d'Auguste II, électeur de Saxe, à la fin du siècle dernier, et de celle de son fils Auguste III; enfin de celle du roi d'aujourd'hui. Elle est terminée par des réflexions politiques sur l'état de la Pologne, faites au commencement de 1764, et par conséquent de peu d'usage à la fin de 1770.

M. Linguet, qui n'a pas peur, qui fait même parade du nombre, de la force et de la qualité de ses ennemis, a publié, depuis deux ou trois

mois, des *Lettres sur la Théorie des Lois civiles, où l'on examine entre autres choses s'il est bien vrai que les Anglais soient libres, et que les Français doivent ou imiter leurs opérations, ou porter envie à leur gouvernement;* brochure in-12 de 272 pages. L'auteur y défend ses paradoxes favoris, savoir, que le président de Montesquieu n'avait pas le sens commun; qu'il n'y a d'heureux que les peuples d'Asie qui vivent sous le despotisme si décrié, si calomnié dans notre Europe; que ce qu'il y a de moins libre sous le ciel, c'est un Anglais; et que les Français seraient bien à plaindre de jouir de cette liberté. C'est fort bien fait d'aimer les paradoxes et de les soutenir avec chaleur : cela amuse les oisifs qui sont en grand nombre, à qui leur existence pèse, et qui se soucient bien moins d'être instruits que d'être désennuyés; mais, quoique M. Linguet ne manque pas d'esprit, il a entrepris de tout temps, et au barreau et en littérature, des causes très-difficiles et trop décriées pour s'en tirer avec succès. Dans ces feuilles, nous n'avons le droit de le juger que comme littérateur, et non comme avocat; mais, en général, ses entreprises sont au-dessus de ses talens. Au demeurant, il faut qu'il soit extrêmement laborieux, car il est exact à payer ses dettes, et il ne se montre pas un agresseur à qui il refuse le combat. Il s'est engagé dans la plus belle querelle du monde avec les économistes; c'est, entre autres, un modèle d'égards

et de politesses que cette guerre littéraire, c'est-à-dire que les injures les plus grossières pleuvent entre M. Linguet et le rêveur économiste Dupont, auteur des *Éphémérides du Citoyen*. Ce Dupont a déjà répondu, dans son journal, aux lettres de M. Linguet, dont il est question ici, et l'on m'en a rapporté même une plaisanterie assez sanglante. Comme la jeunesse de Linguet a été infiniment équivoque, et qu'il est véhémentement soupçonné d'avoir un jour, par distraction sans doute, fouillé dans le secrétaire de son ami Dorat, et d'en avoir emporté dans sa poche plusieurs billets au porteur qui s'étaient trouvés sous sa main, ce qui a pensé faire une affaire criminelle à un domestique innocent, M. Dupont, en lui poussant ses argumens, lui dit très-méchamment : *Pesez ceci, monsieur Linguet, cela ne se met pas en poche.* M. de La Harpe, qui aime la petite guerre, et à qui ce goût sera funeste parce qu'il a déjà plus d'ennemis qu'il ne lui en faudrait, s'est aussi colleté avec M. Linguet dans le *Mercure*. Les deux ou trois pages qu'il a faites contre lui sont fort solides, et encore plus dédaigneuses : mais c'est bouillir du lait à Linguet que de lui prêter le collet ; et voilà une campagne d'hiver qui se prépare entre deux partisans qui ont fait preuve de leur vocation ; Linguet a déjà lâché ses enfans perdus sur M. de La Harpe. Le vieux Piron ayant eu à se plaindre de l'abbé Desfontaines, le Fréron de son temps, lui promit en reconnaissance de lui envoyer pendant cinquante

jours de suite, tous les matins, une épigramme pour son déjeuner. Il lui tint parole. Au bout de quinze jours et de quinze épigrammes, l'abbé Desfontaines tomba malade; alors Piron se contenta de faire tous les matins son épigramme, mais ne l'envoya plus. Le vingt-cinquième jour, l'abbé Desfontaines mourut, et Piron s'arrêta au nombre de vingt-cinq. On se rappelle plusieurs de ces épigrammes qui sont des chefs-d'œuvre, et le recueil complet en serait très-précieux. Il faut que M. Linguet ait entendu parler de cette gageure, car il a voulu l'imiter; il a promis, dès le mois d'octobre, à M. de La Harpe, de lui envoyer tous les lundis une épigramme de la campagne, où il se reposait de ses fatigues de l'été dernier. De ces épigrammes, il en est venu cinq à ma connaissance, et elles vous prouveront que Henri-Simon-Nicolas Linguet ne ressemble pas plus, de ce côté, à Alexis Piron ni à Jean-Baptiste Rousseau, qu'à Jean-Jacques Rousseau, par l'art de défendre des paradoxes.

Épigrammes *périodiques.*

Première. *Du lundi* 15 *octobre.*

Monsieur La Harpe, en son *Mercure*,
Blâme le feu de mes écrits;
Monsieur La Harpe, je vous jure,
D'un défaut de cette nature
Vous ne serez jamais repris:
Et s'il me vient un jour envie

D'abandonner ce vilain ton,
Pour bien refroidir mon génie,
J'étudîrai *Timoléon* (1),
Warwick, *Gustave* et *Mélanie*.

SECONDE. *Du lundi 22 octobre.*

Le public s'est moqué de tes panégyriques;
Le parterre a sifflé ton froid *Timoléon;*
Tes épîtres mélancoliques,
Tes oraisons académiques
Se sont mises en poudre au souffle de Fréron.
Hibou de la littérature,
Prosateur malfaisant, rimailleur fanfaron,
Te voilà donc, pour dernière aventure,
De Lacombe et de son *Mercure*
Devenu le premier garçon?

TROISIÈME. *Du lundi 29 octobre.*

Ce rimailleur glacé qui fait des vers si roides,
Du fermier du *Mercure* est croupier aujourd'hui.
C'est très-sagement fait à lui:
Le *Mercure* est, dit-on, bon pour les humeurs froides.

QUATRIÈME. *Du lundi 5 novembre.*

La Harpe, dites-vous, m'a fait une morsure;
Et le roquet s'en vante à découvert.
Madame, en êtes-vous bien sûre?
Car, pardieu! j'irais à la mer.

CINQUIÈME. *Du lundi 13 novembre.*

Qu'est-ce qu'un journaliste?
Disait une femme d'esprit.
En est-ce un que ce froid copiste
Qui, sur un ton pesant et triste,
Va dénigrant tout bon écrit,
Et se rend le panégyriste

(1) Tragédies de M. de La Harpe.

Des auteurs dont le public rit ?
Oui, c'en est un, je vous assure ;
Un des bons, des plus en crédit.....
Ah ! j'entends : en littérature,
Il est ce que dans la nature
Est un ver odieux qui vit
En se roulant sur la verdure
D'un bel oranger qu'il flétrit,
Et qui souille avec son ordure
La feuille dont il se nourrit.

Depuis que P*** a obtenu le privilége d'annoncer les deuils de la cour aux particuliers, moyennant une rétribution annuelle de trois livres, et qu'il a disposé de ce privilége en faveur de sa respectable amie mademoiselle F***, fille du monde, retirée du service à cause de la multiplicité de ses services et de son âge, il a imaginé d'augmenter cette ferme d'une souscription de trois autres livres pour un *Nécrologe des hommes célèbres de France*, dans lequel il fait l'éloge et donne les particularités de la vie de ceux qui sont morts dans l'année. On a dit de ce recueil qu'il renfermait plutôt la satire des vivans que l'éloge des morts; mais c'est du poison perdu, parce que personne ne lit cette rapsodie. P*** n'a qu'une seule drogue malfaisante qu'il cherche à nous revendre tous les ans; il y a beau temps qu'on n'en veut plus : le public est aussi friand en fait de méchancetés qu'en autres mets; il lui faut du nouveau, sans quoi il laisse l'empoisonneur dans la rue. Ajoutez que celui du Nécrologe

est si décrié, que personne ne se soucie de lui fournir des mémoires sur les morts qu'il veut célébrer; ainsi, la plupart du temps, on ne trouve dans ses éloges aucune particularité de leur vie, si ce n'est de petites anecdotes que personne n'ignore. Il m'a, par exemple, rappelé le mot du maréchal de Richelieu à Moncrif. Lorsque M. de Voltaire alla s'attacher au roi de Prusse, en 1750, Moncrif sollicita la place d'historiographe de France. Il en parla au maréchal, qui lui dit: *Tu veux dire historiogriffe;* il rappelait à Moncrif, par cette plaisanterie, son *Histoire des chats.* Les deux meilleurs éloges du Nécrologe de cette année sont ceux de mademoiselle Camargo, et de mademoiselle de la Motte, ancienne actrice de la Comédie française. Celle-ci comptait au nombre de ses amis le grand Maurice de Saxe, maréchal de France. Elle était elle-même d'une famille fort honnête; une faute de jeunesse irréparable la jeta dans la profession du théâtre; mais elle fit oublier à sa famille, par des secours continus, ce premier écart et l'état que la nécessité l'avait obligée d'embrasser. Quant à mademoiselle Camargo, son nom de famille était Cuppi, et le cardinal de ce nom était son proche parent. C'est un amateur de la danse et un connaisseur qui a fourni les détails de son éloge. Il m'en a appris plusieurs que j'ignorais: par exemple, mademoiselle Camargo ne faisait jamais la gargouillade que mademoiselle Allart fait aujourd'hui trois fois de suite avec tant de dextérité, et que mademoiselle Lionnais a sans

doute établie parmi les danseuses; mademoiselle Camargo ne la trouvait pas décente. Mais quand l'auteur prétend qu'elle dansait si parfaitement sous elle (expression de l'art, sans doute), qu'on ne voyait jamais que le bas de la jambe, et qu'elle n'avait pas besoin de porter des caleçons, je nie ce fait des caleçons, et soutiens qu'elle en portait. On avait parié sur cet objet important peu de temps avant sa mort; on s'adressa à elle pour savoir la vérité du fait; je fus un des témoins du pari; elle attesta que non-seulement elle avait toujours porté des caleçons, mais que leur établissement au théâtre tient à l'époque de ses brillans succès. Elle rendit cet hommage sincère à la vérité dans un temps où elle ne pouvait plus avoir aucun intérêt de la cacher, et nous devons la conserver dans toute sa pureté.

ANNÉE 1772.

JANVIER.

Paris, 1er janvier 1772.

Le vieux malade de Ferney vient de donner un fâcheux symptôme de caducité. De tous les sujets traités par Crébillon, *Rhadamiste* et *Zénobie* à part, il ne restait que la tragédie d'*Atrée et Thyeste* que le vieux malade n'eût pas tenté de refaire; il vient de s'acquitter de ce soin. Sa tragédie *des Pélopides*, qu'il a insérée dans une nouvelle édition de ses Œuvres qui se publie à Lausanne, traite ce sujet, et doit remplacer la tragédie d'*Atrée et Thyeste* de Crébillon, qu'on ne joue au reste jamais. Malheureusement, celle du vieux malade ne sera pas jouée non plus; ou si elle l'était, ce serait bien tant pis pour elle. Un libraire de Paris l'a tirée de l'édition de Lausanne, et l'a imprimée à part; elle a été jugée avec rigueur et condamnée avec justice. On n'y remarque plus la griffe du lion: cela sent la caducité, la décadence totale. Triste découverte, qui nous prouve que rien n'est éternel; c'est de toutes les vérités celle qui a le moins besoin de preuves. Les *Pélopides* sont aussi inférieurs aux *Scythes* et aux *Guèbres*, que ceux-ci le sont à *Zaïre* et à *Mahomet*. Le

vieux malade relève très-bien, dans une préface de deux pages et demie, tous les défauts de la pièce de Crébillon ; mais malheureusement la sienne ne mérite pas même un examen réfléchi ; elle n'est bonne qu'à supprimer. Cependant ceux qui ont du goût reconnaîtront encore dans sa versification, malgré le symptôme de la faiblesse, le ramage du premier poëte du siècle. On a remarqué que la pièce imprimée à Paris a eu pour censeur Crébillon, fils du premier père d'*Atrée*, et que ce censeur atteste n'avoir rien trouvé dans la tragédie de M. de Voltaire qui ne lui ait paru devoir en favoriser l'impression. Cette formule, dont plusieurs censeurs se servent, n'a pas paru exempte de malignité dans cette occasion. Toutes les fois que M. de Voltaire a traité un sujet traité par Crébillon, on a crié à l'envie, et il y a eu un déchaînement effroyable contre lui. Le public était bien bête, s'il m'est permis de le dire, de se gendarmer contre une émulation qui tournait toute entière au profit des arts. Plût à Dieu que cette envie pût gagner tous les hommes, et que leurs jalousies ne produisissent jamais d'autres effets que de les engager à faire des efforts pour se surpasser en génie, en gloire et en vertus ! Le genre humain serait trop heureux. Je voudrais, pour ma propre satisfaction, n'avoir eu d'autres reproches à faire, en 1771, à notre Patriarche, que d'avoir composé une tragédie faible et languissante ; ses amis en seraient très-contens ; la tragédie des *Pélopides* n'empêchera pas que

l'auteur n'ait fait cette foule de beaux ouvrages qui dureront autant que la langue française.

M. Anquetil du Perron, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, publia, il y a environ six mois, son voyage dans l'Inde, avec la traduction du Zend-Avesta et des livres sacrés des Guèbres attribués à Zoroastre. Ce fatras formait trois énormes volumes in-4° qui ne se sont pas vendus, et que personne n'a pu lire. On avait très-bonne opinion de ce travail, annoncé et attendu depuis fort long-temps. On savait que l'auteur avait passé plusieurs années dans l'Inde sans autre vue que celle d'apprendre l'ancien persan parmi les Guèbres, afin de pouvoir nous traduire leurs livres sacrés, et nous apporter des notions exactes sur les principes religieux, les dogmes et le culte des adorateurs du feu. On sait que les Guèbres ont le privilége exclusif d'être persécutés par les mahométans, qui tolèrent d'ailleurs assez facilement toutes sortes de religions. Exterminés en Perse, ils se sont réfugiés dans l'Indostan, où la religion dominante ne les oblige pas moins à la plus grande circonspection. Ils sont donc naturellement mystérieux, cachés et défians à l'égard des étrangers. M. Anquetil n'était pas fâché, à son retour en France, de nous assurer qu'il avait surmonté tous ces obstacles qui s'opposaient au but de son voyage, ainsi qu'une infinité de dangers physiques; et quand on lui disait qu'apparemment il s'était fait Guèbre pour réussir dans son

dessein, il souriait, et vous montrait un certain air de satisfaction d'être soupçonné de cette apostasie. Enfin, après plusieurs années d'attente, le public s'est vu en état de prononcer sur l'étendue de ses obligations envers M. Anquetil. On a jugé que si c'étaient là les livres originaux de Zoroastre, ce législateur des anciens Perses était un insigne radoteur qui, à l'exemple de ses confrères, mêlait un tas d'opinions absurdes et superstitieuses à un peu de cette morale commune qu'on trouve dans toutes les lois de la terre.

Il est évident que c'est perdre sa vie bien inutilement et bien laborieusement que d'aller à l'extrémité du globe chercher un recueil de sottises. Ce n'est pas la peine d'aller si loin; car, Dieu merci, en fait de sottises, toutes les nations sont à peu près également en fonds. Mais ce n'est pas là le seul tort de M. Anquetil. Si vous avez la patience d'examiner son livre, vous y trouverez partout ce caractère de frivolité qui vous montre un voyageur rempli de petites préventions, de présomption et de vent, à qui il ne vous est pas possible d'accorder ni estime ni confiance; c'est un second abbé Chappe. L'un nous entretient de ses fourrures, de son accoutrement pittoresque, de ses haltes au milieu des montagnes, de ses bals et fêtes donnés aux dames de Sibérie; l'autre vous fait des contes tout aussi intéressans pour vous apprendre qu'il est parti avec un teint couleur de lis et de roses, et qu'il a été pris partout pour l'Adonis de la France. Si nos voyageurs et nos

écrivains continuent sur ce noble ton, on ne dira pas que nous ne sommes jamais sortis d'enfance, mais que nous y sommes retombés.

Un Anglais, M. Jones, a bien voulu adresser en français une Lettre de correction fraternelle à M. Anquetil du Perron, dans laquelle est compris l'examen de sa traduction des livres attribués à Zoroastre.

Après avoir relevé convenablement quelques-unes des impertinences que M. Anquetil a débitées sur l'Angleterre, M. Jones insiste sur la sottise d'un homme qui perd sa vie, et qui expose son teint fleuri à apprendre ce que personne ne sait, et ce qu'il n'est ni utile ni agréable de savoir. Il prouve ensuite assez clairement que M. Anquetil, avec toute sa morgue fondée sur ce qu'il se croit le seul homme en Europe qui sache l'ancienne langue des Perses, peut être véhémentement soupçonné de n'en avoir que des notions très-superficielles et très-confuses. Cette brochure est en général d'un homme éclairé et instruit, et d'un excellent esprit. Avec quelques corrections légères, et en effaçant plutôt qu'en ajoutant, on ferait de cette brochure un pamphlet que M. de Voltaire pourrait avouer. On sent que M. Jones a beaucoup lu cet écrivain illustre : on voit aussi qu'il n'est pas celui des étrangers qui soit le plus engoué de la musique française. On a fait à l'abbé Chappe l'honneur de le réfuter en Russie par une brochure intitulée *Antidote*. Les uns attribuent cet ou-

vrage à la célèbre princesse d'Aschkof, d'autres à M. Falconet, sculpteur français, qui fait à Pétersbourg la statue de Pierre-le-Grand. Il y a dans cet antidote trop d'injures ; et la lettre de M. Jones est un modèle de la manière dont il faut traiter des étourdis qui font le tour du monde pour acquérir le droit de débiter des sottises.

Le 23 décembre de l'année dernière, on a donné, sur le théâtre de la Comédie française, la première représentation de *la Mère jalouse, comédie en trois actes et en vers, par M. Barthe.* Ce poëte, né à Marseille, est auteur de quelques autres petites pièces, dont la dernière, sous le titre des *Fausses Infidélités*, a eu beaucoup de succès. *La Mère jalouse* en a eu un très-médiocre à la première représentation, quoique l'auteur fût en droit d'en espérer un très-grand, d'après les applaudissemens que sa pièce avait reçus aux lectures réitérées dans plusieurs cercles très-nombreux et très-brillans. Mais ce n'est pas la première fois que le public a pris la liberté d'infirmer les sentences de ces tribunaux subalternes, et que la réputation acquise dans des sociétés s'en est allée en fumée lorsqu'elle s'est exposée au grand air. *La Mère jalouse* n'a eu que sept représentations très-faibles. On dit que M. Thomas, ami intime de l'auteur, se propose de prouver au public, dans le *Mercure*, qu'il a eu grand tort de ne pas juger cette pièce plus favorablement.

Pour moi, je croyais M. Barthe plus fort, et ses *Fausses Infidélités* m'en avaient fait concevoir de meilleures espérances. Mais tel élève réussit à rendre un petit croquis spirituellement touché, et se casse le nez quand il veut entreprendre un tableau. Celui de *la Mère jalouse* exigeait la plus grande vigueur de pinceau, et M. Barthe n'en a fait qu'une grisaille. Le vice dominant de sa pièce est la faiblesse : ce vice s'étend sur tout, sur l'intrigue, sur les caractères, sur le dialogue, sur le style; nulle verve, nulle invention, nulle ressource dans l'imagination du poëte, nulle force comique, nul coloris; un style brisé, des scènes vides, des discours faux et des actions contraires à la vraisemblance et au sens commun. M. Barthe a bien eu assez d'esprit pour voir ce qu'il fallait faire, mais il n'a pas eu le génie de l'exécuter.

Le principal rôle, celui de *la Mère jalouse*, est absolument manqué. C'est une folle que cette madame de Melcour, et une très-vilaine folle; elle se méprend sur les sentimens de Ferville de la manière du monde la plus grossière. Je sais que ces méprises, qui sont toujours dénuées de toute ombre de vérité, sont cependant reçues au théâtre, et je ne les en estime pas davantage; mais c'est à condition qu'elles n'arrivent qu'à des personnages ridicules et bafoués. Je dis que madame de Melcour est une vilaine folle, parce qu'elle persiste, avec une extravagante opiniâtreté, à rendre sa fille malheureuse sans retour, par un mariage ridicule et détestable, et qu'elle

ne favorise que dans la vue secrète de mettre deux cents lieues entre elle et sa fille. Oh! que ce n'était pas ainsi, mon cher M. Barthe, qu'il fallait faire *la Mère jalouse*. Il ne fallait certainement pas qu'elle fût désobligeante, dure, piegrièche avec tout le monde; il fallait qu'elle fût douce, réservée, d'un caractère noble et tendre; qu'elle aimât sa fille à la passion, et qu'elle en fût jalouse sans le savoir; qu'elle ne pût ni s'en passer, ni l'avoir avec elle sans souffrir. Cet excès de jalousie secrète aurait ressemblé à un excès de tendresse trop raffinée, trop exigeante, plus malheureuse des défauts de sa fille qu'heureuse par ses qualités; mais nous ne nous y serions pas mépris, nous qui avons le nez exercé. Bien loin de montrer tant d'humeur du tableau, elle aurait été touchée de cette marque d'attention de son mari; elle aurait accablé le peintre d'éloges; elle aurait détaillé les charmes et les grâces de sa fille avec une extrême complaisance, et puis elle en serait tombé dans une tristesse involontaire dont elle n'aurait pu se rendre compte à elle-même, et qui lui aurait fait désirer l'éloignement du tableau sans en comprendre la cause. Il fallait surtout que l'établissement qu'elle avait trouvé pour sa fille, à deux cents lieues d'elle, fût en tout point un établissement avantageux, honorable, afin qu'elle pût toujours se dérober sous les raisons les plus solides le motif secret qui lui faisait préférer ce parti, et qu'on ne pût jamais opposer à ses raisons que la passion réciproque de Fer-

ville et de Julie. Peut-être fallait-il donner à sa fille un caractère un peu léger, étourdi, quoique sensible et honnête, quelques défauts, en un mot, qui auraient ajouté à ses grâces, et dont une mère trop tendre aurait eu le droit de s'alarmer, afin de donner à la nôtre de nouveaux moyens de se tromper sur la source du mécontentement qu'elle a de sa fille; et puis on l'aurait conduite, avec une extrême finesse, de scène en scène, jusqu'au dénoûment, dont les embarras l'auraient éclairée malgré elle sur la véritable situation de son âme, sur ses vrais sentimens. Ce coup de lumière aurait fait le salut de Julie, et aurait rendu la mère intéressante par la noblesse et l'élévation des sentimens avec lesquels elle aurait combattu pour sa fille, et par la victoire qu'elle aurait remportée sur elle-même. Le caractère de madame de Nozan, moins grossièrement manié, pouvait jeter du comique dans la pièce. Celui de Vilmont pouvait être infiniment piquant. Un homme qui voit avec autant de finesse que de justesse, et qui, en conséquence de ses observations, conseille des mesures qui, par un malheureux hasard, dérangent toujours tous ses plans, était excellent à mettre sur la scène; mais pour exécuter une esquisse ainsi tracée, il fallait des ressources infinies dans le génie, une touche légère, gracieuse, spirituelle, piquante, libre, facile; et M. Barthe n'a rien de tout cela.

Nous avons fait une perte inopinée et préma-

turée par la mort de M. Helvétius, arrivée le 26 décembre de l'année dernière, à la suite d'une goutte remontée. Il n'était âgé que de cinquante-six ans. Si le terme de galant homme n'existait pas dans la langue française, il aurait fallu l'inventer pour lui. Il en était le prototype. Juste, indulgent, sans humeur, sans fiel, d'une grande égalité dans le commerce, il avait toutes les vertus de société, et il les tenait en partie de l'idée qu'il avait prise de la nature humaine; il ne lui paraissait pas plus raisonnable de se fâcher contre un méchant homme qu'on trouve dans son chemin, que contre une pierre qui ne s'est pas rangé. L'habitude qu'il avait contractée de généraliser ses idées, et de n'en voir jamais que les grands résultats, en le rendant quelquefois indifférent sur le bien, l'avait rendu aussi le plus tolérant des hommes; mais cette tolérance ne s'étendait que sur les vices particuliers de la société : car pour les auteurs des maux publics, il les pendait ou les brûlait sans miséricorde. Dans tous les cas, il n'aimait pas les palliatifs, et il ne manquait jamais d'indiquer les derniers remèdes, et par conséquent les plus violens; et s'il n'était pas souvent malaisé de les appliquer, il n'y aurait rien à dire contre cette méthode. M. Helvétius était d'origine hollandaise. Ce fut son père, je crois, qui vint s'établir en France, et qui y exerça la médecine avec beaucoup de réputation. Il mourut premier médecin de la feue reine, qui l'aimait particulièrement, et qui protégea également son fils jusqu'à la fatale

époque de la publication du livre *de l'Esprit*. Il avait dans sa maison une charge de maître d'hôtel, dont il fut obligé de se défaire alors. M. Helvétius fit ses premières études sous la direction des jésuites, au collége de Louis-le-Grand, si je ne me trompe. Il donna très-peu d'espérances dans sa jeunesse. Il était sujet à de fréquens rhumes de cerveau qui lui donnaient l'air hébété et le rendaient stupide. En revanche, il réussissait parfaitement bien dans les exercices du corps. Il était d'une très-jolie figure, et il excellait particulièrement dans la danse. Il porta la passion de cet exercice fort loin, et l'on assure qu'il dansa une ou deux fois sur le théâtre de l'Opéra, sous le masque, à la place du fameux Dupré. Il obtint fort jeune une place de fermier général, grâce qui ne manque guère aux fils des premiers médecins. Doué de tous les avantages extérieurs et de ceux de la fortune, M. Helvétius passa sa jeunesse dans les plaisirs, et ne paraissait destiné qu'à mener la vie désœuvrée, dissipée et voluptueuse d'un homme du monde aimable et d'un de ces riches particuliers de Paris qui rassemblent chez eux bonne compagnie, et lui font la meilleure chère qu'ils peuvent. M. Helvétius avait de plus sur ses pareils l'avantage d'être généreux, noble et bienfaisant. Il ne pouvait manquer de faire une fortune immense dans la ferme générale, mais il en faisait l'usage le plus noble; sans rien refuser à ses plaisirs, il donnait beaucoup et continuellement, et de la manière du monde la plus simple

et la plus libérale. Il vivait alors déjà beaucoup avec les gens de lettres, et il fit un sort à plusieurs d'entre eux, nommément à feu Marivaux et à Saurin. Il n'y a pas fort long-temps qu'il fit la réflexion qu'il avait conservé peu de liaison et d'intimité avec ses anciens amis, sans qu'il y eût de sa faute. Vous en avez obligé plusieurs, lui répondit le baron d'Holbach, et moi je n'ai jamais rien fait pour aucun des miens, et je vis toujours et constamment avec eux depuis vingt ans. Parallèle assez singulier entre deux hommes de mérite, tous les deux riches, et qui ont passé tous les deux leur vie avec des gens de lettres.

La passion dominante de M. Helvétius était celle des femmes : il s'y livra à l'excès dans sa jeunesse. Je lui ai ouï dire que ça été pendant longues années régulièrement la première et la dernière occupation de sa journée, sans préjudice des occasions qui s'offraient dans l'intervalle. Le matin, lorsqu'il était jour chez Monsieur, le valet de chambre faisait d'abord entrer la fille qui était de service, ensuite il servait le déjeuner; le reste de la journée était pour les femmes du monde. Les agrémens de sa figure lui valurent de bonnes fortunes. Il fit ses premières armes sous les auspices de la comtesse d'Au..., femme assez singulière, qui avait une sorte d'éloquence, et qui se piquait d'athéisme comme d'autres se piquent de jansénisme ou de molinisme. Il fut ensuite l'amant en titre de la duchesse de C.....s, qui avait aussi de l'éloquence naturelle, et qui avait en amour plus

d'une affaire; ce qui n'était pas nécessaire pour autoriser son amant d'avoir encore d'autres intrigues, et, par-dessus ces intrigues, des filles à ses ordres. Mais comme dans toutes ces affaires de cœur le tempérament et l'amour du plaisir faisaient tout, et que le sentiment n'y était pour rien, notre philosophe épicurien ne comprit jamais rien à toutes ces délicatesses dont les vrais amans sont si épris : il n'y croyait pas ; et lorsque M. de Buffon a dit qu'il n'y a en amour que le physique de bon, il a tiré cette maxime du code Helvétius. Comme il avait passé sa vie avec des femmes galantes, et quelquefois avec des femmes sans mœurs et sans principes, il les voyait toutes de même; il croyait que le but de toutes leurs actions était le plaisir des sens. Une femme sage était à ses yeux un monstre qui n'existait nulle part, et il avait à cet égard la tête assez rétrécie pour ne pas sentir, abstraction faite des modifications morales et des divers préjugés qui en résultent, qu'il peut et qu'il doit exister une variété infinie dans les caractères comme il en existe dans les organes. L'amour de la réputation le surprit inopinément au milieu de sa vie voluptueuse. La célébrité de trois hommes, Maupertuis, Voltaire et Montesquieu, excita en lui un vif désir de se distinguer dans leur carrière brillante. La charlatanerie de Maupertuis avait mis la géométrie à la mode. Les femmes recherchaient alors les géomètres, et il était de bon ton d'en avoir à souper. Helvétius remarqua un jour que Maupertuis,

un des plus fiers charlatans de notre siècle, qui se distinguait toujours par des habits bizarres, se trouvait aux Tuileries, malgré un accoutrement extrêmement ridicule, entouré et cajolé de toutes les grandes dames de la cour et de toutes les femmes brillantes de la ville. Maupertuis voulait toujours faire de l'effet; s'il avait été mis comme un autre, ses promenades aux Tuileries n'auraient frappé personne. Helvétius y fut pris, et crut devoir s'appliquer à la géométrie. Il faut que ses essais n'aient pas été heureux, car il renonça bien vite à cette étude. La manie en passa aussi de mode dans le monde, dès que l'inconstance de Maupertuis l'eut conduit auprès du roi de Prusse. Alors M. Helvétius, voyant la gloire et les succès de M. de Voltaire, conçut le projet de les partager en se jetant dans la poésie. Il composa un poëme sur le bonheur, qui fut fort vanté par les gens de lettres et par M. de Voltaire tout le premier. On prétend que ce poëme doit être confié à l'impression sous les auspices de M. de Saint-Lambert; mais, à en juger par les fragmens que j'ai eu occasion d'en voir, je doute qu'il fasse fortune.

Tous ces essais n'étaient que des indices de l'inquiétude sourde qui travaillait l'esprit de M. Helvétius au milieu des plaisirs et des distractions d'une vie tumultueuse; mais la révolution totale de cette vie fut l'ouvrage d'un livre qui en a produit plus d'une dans les esprits. Le succès de *l'Esprit des Lois* lui fit concevoir le

projet d'aspirer aux honneurs d'un in-4°, et de s'immortaliser par quelque ouvrage philosophique d'une certaine étendue. Il forma dès lors le dessein de changer entièrement de vie. Le livre du président de Montesquieu avait paru au commencement de 1749. En 1750, M. Helvétius résigna sa place de fermier général, épousa mademoiselle de Ligniville, fille de qualité, de Lorraine, fort pauvre, mais d'une figure très-distinguée; et, après son mariage, il alla s'enfermer dans ses terres, où il partageait tout son temps entre l'étude, la chasse et la société de sa femme. Un très-petit nombre d'amis y allaient de temps en temps rompre ces tête-à-tête. Sans être jamais nécessaires, ils étaient toujours bien reçus. Le séjour de Paris se réduisait tous les ans à quelques mois de l'hiver. On prétend que le soin de préserver une femme jeune et belle des dangers de la séduction entrait pour quelque chose dans ce genre de vie; et il est assez ordinaire que ceux qui ont été le plus redoutables à l'ordre des maris craignent beaucoup d'être de leur confrérie, lorsque leur tour est venu; mais ces craintes ne font pas quitter une place qui ajoutait dans ces temps, tous les ans, une nouvelle fortune à l'ancienne, et accumulait richesses sur richesses sans donner beaucoup d'occupation. Un projet plus noble tourmentait M. Helvétius. Il espérait s'élever une colonne à côté de celle de Montesquieu. Il manqua son coup. Le livre de *l'Esprit* parut dix

ans après *l'Esprit des Lois*. Il ne procura pas à l'auteur cette haute considération dont il s'était flatté; et il ne dut même sa grande célébrité qu'à la persécution qu'il lui attira. A la cour de la reine et de feu M. le dauphin, M. Helvétius fut regardé comme un enfant de perdition, et la reine plaignait sa malheureuse mère comme si elle avait donné le jour à l'antechrist. Les jésuites crièrent les premiers, quoique l'auteur les eût beaucoup ménagés, et qu'il eût même compté sur eux. Ils l'engagèrent, peu de jours après la publication de *l'Esprit*, à signer une rétractation des plus humiliantes, moyennant laquelle ils l'assurèrent que tout serait fini. Mais lorsqu'on vit cet acte de faiblesse, tous les ânes eurent envie de lâcher à l'auteur leur coup de pied, et tous se donnèrent ce passe-temps. Les jansénistes ne voulurent pas laisser la gloire aux jésuites d'avoir seuls tonné dans cette grande occasion. On eut beaucoup de peine à réduire le parlement à faire brûler le livre sans faire comparaître l'auteur. Il est resté généralement dans les têtes que ce livre contient des principes de morale fort dangereux. Quelle platitude! Premièrement, la plupart du temps, on n'a pas voulu comprendre la véritable signification des termes. En second lieu, il ne dépend d'aucun livre, fût-il inspiré, de corrompre la morale, comme malheureusement il ne dépend d'aucun philosophe, quelque bavard ou éloquent qu'il puisse être, de perfectionner

la morale. Le gouvernement et la législation ont seuls ce pouvoir, et c'est d'après leur action et réaction que la morale publique prend tout juste son niveau de sagesse ou de corruption; les livres n'y font rien.

Le pauvre Helvétius, bien étonné de se voir traiter d'empoisonneur, n'avait cherché qu'à s'écarter des routes battues; le désir de présenter sous un point de vue nouveau des objets sur lesquels tant d'esprits supérieurs et médiocres s'étaient exercés, fut tout son crime. Il tomba dans des paradoxes qui ne donnèrent pas aux vrais philosophes une idée merveilleuse de la justesse et de la profondeur de son esprit, mais dont ils étaient encore plus éloignés de faire un reproche à son cœur. Il ne manqua à M. Helvétius que le génie, ce démon qui tourmente; on ne peut écrire pour l'immortalité, quand on n'en est pas possédé. On peut faire du bruit, obtenir des succès passagers; mais on n'est pas inscrit dans la liste de ces enfans privilégiés que la nature a désignés à leur entrée dans le monde. M. de Buffon disait *que M. Helvétius aurait dû faire un bail de plus et un livre de moins.* Ce mot pouvait paraître dur dans la bouche d'un ami; il est vrai cependant que si l'*Esprit des Lois* avait changé la vie de M. Helvétius, le sort du livre de l'*Esprit* changea entièrement son caractère. Il s'était flatté de s'ouvrir les portes de l'Académie : ne recueillant, à la place des honneurs littéraires, que des persécutions, il devint un peu cynique; mais

son cynisme ne changea pas sa bonhomie. L'orage dura environ six mois. Tout fut oublié ensuite, surtout à la cour, comme il arrive dans ce pays de vicissitudes et de révolutions éternelles. Mais M. Helvétius, l'esprit étonné encore de cette révolution imprévue arrivée dans sa situation, crut, pendant long-temps, que la reine, M. le dauphin, la cour, les jésuites, les jansénistes, ne pensaient, ne rêvaient qu'à son livre. Il ne connaissait ni les hommes ni les affaires; et lorsqu'on n'était pas fait à sa manière de généraliser les idées et d'aller aux derniers résultats, qui équivalent ordinairement à zéro, je conçois qu'on pouvait être souvent tenté, en l'écoutant raisonner, de le prendre pour un homme ivre qui parle au hasard. Il n'avait d'ailleurs la conversation ni brillante ni agréable; mais il était bon mari, bon père, bon ami, bon homme. Il était depuis long-temps incommodé de la goutte, fruit ordinaire de l'intempérance. Sa goutte eut, de tout temps, un mauvais caractère. Elle attaquait toujours ou la tête, ou la poitrine, ou l'estomac, avant de se fixer aux extrémités. On prétend qu'il a abrégé sa vie par l'usage immodéré des plaisirs de sa jeunesse. Il voyait toujours des filles; et si l'on en croit des bruits sourds, il faisait usage de remèdes pour se conserver une vigueur de tempérament qui commençait à l'abandonner. C'était un moyen infaillible de se tuer. Il était né robuste et bien constitué, et paraissait destiné à une longue vie.

Depuis la paix de 1763, il fit successivement deux voyages, l'un en Angleterre, l'autre à Berlin et à Postdam; auprès du roi de Prusse. L'impression qu'il fit sur ce monarque fut médiocre. Il avait toujours eu beaucoup de goût pour les Anglais, et son voyage de Londres ne diminua pas cette passion. Il était très-hospitalier dans sa patrie; et pendant l'hiver, qu'il passait toujours à Paris, il faisait très-bien les honneurs chez lui aux étrangers. Personne n'était d'un accès aussi facile et d'une plus grande égalité dans le commerce. Son séjour à Paris n'était que de quatre mois. Le reste de l'année se partageait, dans ses terres, entre l'étude et la chasse. Il a travaillé depuis quelques années à la composition d'un grand ouvrage qui est achevé, et qui aura pour titre : *De l'Homme, de ses facultés intellectuelles, et de son éducation.* Ce livre, qui est pour le moins de la même étendue que celui de *l'Esprit,* ne tardera pas, je crois, à paraître en pays étranger. Sa hardiesse aurait compromis l'auteur de plus belle, s'il eût paru de son vivant. On n'en permettra sûrement pas le débit en France. A en juger par ce que j'en ai vu, je doute que cet ouvrage obtienne même l'estime qu'on a accordée au livre de *l'Esprit.* M. Helvétius laisse une veuve fort affligée, et deux filles fort riches, dont chacune aura au moins cinquante mille livres de rente; ainsi elles n'auront que l'embarras du choix pour trouver des maris.

J'ai compté M. Saurin parmi ceux auxquels M. Helvétius a fait du bien. Cet académicien jouit, si je ne me trompe, d'une rente viagère de mille écus constituée par M. Helvétius. Depuis le mariage de celui-ci, leur liaison ne fut plus si suivie ni si intime; mais M. Saurin eut toujours une conduite fort honnête avec son bienfaiteur, qui, de son côté, n'avait jamais pensé que le bienfait dût rompre l'égalité de l'amitié. M. Saurin dédia publiquement une de ses pièces de théâtre à M. Helvétius, immédiatement après la persécution que le livre de l'*Esprit* lui avait attirée.

Nous avons fait une autre perte l'automne dernier, d'un homme estimé et connu. M. Loiseau de Mauléon est mort à l'âge de quarante et quelques années. C'était un honnête homme, mais d'une extrême faiblesse. Il n'était pas exempt de prétention ni d'ambition; il avait, d'ailleurs, les idées morales un peu romanesques, ce qui, joint à peu de succès dans ses desseins, et à un esprit naturellement inquiet, n'a pas peu contribué à abréger sa vie. Il s'était distingué au barreau par la défense de quelques causes célèbres, et il poussa, dans cette profession, le désintéressement aussi loin que ses confrères portent le défaut contraire. Sa mauvaise santé et un peu d'ambition lui firent quitter le métier d'avocat il y a plusieurs années. Il acheta une charge de maître des comptes de Nancy, et resta cependant à

Paris, et continua de faire quelques mémoires dans des procès qui fixaient l'attention du public. C'est alors que n'étant plus, comme dit le peuple, ni chair ni poisson, son état indécis lui ôta sa contenance dans le monde. Sa pusillanimité naturelle fut mise à de fortes épreuves dans ces derniers temps. Ne voulant prendre aucun uniforme, ni celui de la cour ni celui de la robe, dans les querelles survenues, et ayant assez de présomption pour croire que tout le monde avait les yeux ouverts sur sa conduite, lorsque personne n'y pensait, il fut très-malheureux et très-décontenancé. Mais ce qui lui donna le coup de grâce, fut de se voir couché sur l'état de la maison de M. le comte de Provence, à côté d'Elie de Beaumont et de Linguet, dont la réputation est infiniment hasardée. Il en fut si humilié, que je regarde la publication de cet état comme son arrêt de mort. Il pouvait l'être encore d'être précédé dans le même état par Moreau; mais il avait des liaisons particulières avec ce dernier, et croyait sans doute sa réputation moins attaquée; en quoi il se trompait. Il s'était flatté de pouvoir aspirer à une place de l'Académie française. Cet espoir fut encore au nombre de ses prétentions infortunées. L'éloquence des avocats n'est pas assez estimée en France pour obtenir aisément les honneurs académiques. Il faudrait à la place de ces tours déclamatoires et de ces fleurs de mauvais goût, plus de véritable talent pour mériter notre suffrage. Ces messieurs ne savent

pas assez, suivant l'observation de M. de Voltaire, combien l'adjectif peut affaiblir le substantif, quoiqu'il s'y rapporte en cas, en nombre et en genre. M. Loiseau possédait au reste toutes les vertus domestiques; il était bon fils et bon frère; et il y a, par sa mort, sinon un homme heureux, certainement un honnête homme de moins.

M. Gibert, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, est aussi mort dans le courant de l'année dernière. C'était ce qu'on appelle un bon israélite, assez versé dans le fatras de l'histoire de France; bon bénédictin de robe courte. Après la mort de Villaret, il fut nommé secrétaire de la pairie, et en cette qualité, il composa un mémoire sur les rangs et les honneurs de la cour, à l'occasion du fameux menuet du mariage de M. le Dauphin. L'abbé Georgel, ex-jésuite, qui vient de passer à Vienne en qualité de secrétaire d'ambassade avec M. le prince Louis de Rohan, a publié, avant son départ, une réponse à cet écrit anonyme pour la conservation des droits et prérogatives de la maison de Rohan et des autres princes étrangers établis en France. Le pauvre diable de Gibert ne pourra pas répondre à l'ex-jésuite; mais on dit que MM. les ducs et pairs de France veulent faire travailler à une réfutation, de sorte que ce grand procès pourra devenir, avec le temps, interminable.

Vous trouverez les autres pertes que nous avons faites pendant le cours de l'année dernière dans le *Nécrologe des Hommes célèbres de France*, publié au commencement de cette année par un tas de barbouilleurs qui se donnent le titre de *Société de gens de lettres*. Vous serez, je crois, un peu étonné de n'avoir jamais entendu parler de la plupart des *Hommes célèbres* préconisés dans ce volume. L'éloge de Trial, en son vivant, violon de M. le prince de Conti et directeur de l'Opéra, est fait avec une emphase et avec une noblesse de style à mourir de rire. Les détails rapportés dans les éloges d'hommes connus et célèbres sont faux ou remplis d'erreurs et de mensonges, parce que personne n'est curieux de briller ni de voir la mémoire de ses amis célébrée dans une rapsodie généralement méprisée. Ils ont fait, dans ce dernier volume, l'éloge du marquis d'Argens, chambellan du roi de Prusse. Ils le font prisonnier des Autrichiens, quoiqu'il n'ait jamais suivi le roi son maître à la guerre, et ils rapportent à ce sujet ce qui arriva à Maupertuis, tant ils sont bien instruits. Mais vous ne vous souciez guère des bévues de ces grimauds, et vous aimerez mieux savoir comment le roi de Prusse s'y prit pour faire revenir le marquis d'Argens à Postdam, en 1766. Il lui avait donné un congé pour aller faire un voyage en Provence sa patrie. Sa Majesté prévoyait que le soleil de Provence aurait de puissans attraits pour son chambellan, le plus frileux de tous les hommes; qu'il

s'y acoquinerait, et qu'il aurait beaucoup de peine à se résoudre à son retour. Cela ne manqua pas d'arriver : en conséquence, le roi envoya au valet de chambre du marquis d'Argens plusieurs exemplaires d'une pièce imprimée, avec ordre d'en placer un sur la cheminée de son maître. C'était un prétendu Mandement de l'archevêque d'Aix contre les productions du marquis. Vous l'allez lire, et il vous prouvera que si le roi de Prusse n'avait pas rempli sa place d'homme unique en ce monde, il aurait encore trouvé moyen de briller par sa théologie et par l'onction de son éloquence sacrée parmi les prélats de l'Eglise Gallicane. Ce morceau d'éloquence produisit l'effet que le roi en attendait : le marquis d'Argens, effrayé par ce Mandement, fit ses paquets et reprit la route de Postdam en diligence, sans confier à personne le motif véritable de ce prompt départ. Il changea de nom en traversant la France. A chaque couchée, le valet de chambre eut soin de faire donner à son maître, par l'aubergiste, un exemplaire du Mandement comme pièce du jour, ce qui fit doubler le pas au marquis pour regagner un pays où le soleil n'est pas à la vérité aussi beau qu'en Provence, mais où il n'y a ni évêque ni Mandement à craindre.

MANDEMENT *de monseigneur l'archevêque d'Aix, portant condamnation contre les Ouvrages imprimés du nommé* marquis d'Argens, *et concluant à sa proscription du royaume.*

« Jean-Baptiste-Antoine de Brancas, par la miséricorde divine et par la grâce du Saint-Siége, archevêque d'Aix, à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction.

» Jésus-Christ a dit, mes chers frères : *Vous verrez parmi vous de faux prophètes et de faux christs ; vous ne devez pas les croire.* Le grand Apôtre des Gentils dit dans un autre endroit : *Il s'élevera dans les derniers temps des hommes puissans en erreurs qui corrompront l'Eglise.* Ne vous semble-t-il pas, mes chers frères, que nous vivons dans ce siècle si clairement désigné par les Ecritures ? Cette malheureuse prédiction ne s'accomplit-elle pas évidemment de nos jours ? Le sens que les écrivains inspirés attachent aux mots *Faux prophètes, faux christs, hommes puissans en erreurs,* n'a pas besoin de vous être expliqué. Ce sont ces loups dévorans dont les dents sanguinaires veulent déchirer le bercail du Seigneur ; ce sont ces âmes perverses, ces esprits de ténèbres qui trouvent une triste consolation en s'associant des compagnons aux tourmens inexprimables qu'ils souffrent. Ils paraissent sous divers noms de ralliement qui les désignent : géomètres sourcilleux, qui, de leur compas pensant avoir mesuré l'univers, veulent asservir nos dogmes à leurs formules et à leurs calculs de probabilité;

encyclopédistes audacieux qui ont perdu la profondeur de leur esprit en l'étendant trop en superficie; philosophes enthousiastes qui insultent insolemment à l'Église pour recueillir les applaudissemens des incrédules et des impies : tels sont, mes frères, les ennemis dangereux qui nous menacent.

» Des monarques pieux, dans les siècles précédens, résistaient et savaient sévir contre des instrumens dont se sert l'esprit malin pour perdre les hommes; de saints échafauds étaient dressés dans les villes, où les ennemis de Dieu recevaient le juste salaire de leur rébellion. Depuis qu'un malheureux et damnable esprit de tolérance, ou, pour mieux dire, de tiédeur, domine dans le conseil des princes, l'hérésie ressuscite de ses cendres, l'erreur se répand, l'athéisme s'accrédite, et le vrai culte se perd et s'anéantit. Ainsi, l'incrédulité ne trouvant plus de frein qui l'arrête, bouffie d'orgueil, lève un front audacieux, et sape maintenant ouvertement les fondemens de nos temples et de nos autels. Il semble que les puissances de l'enfer liguées fassent un dernier effort pour abattre, pour détruire le trône de l'agneau sans tache. Et de quelles armes se sert cet ennemi du genre humain pour nous combattre? De la raison; oui, de la raison, mes chers frères! Ils opposent la raison humaine à la révélation divine; la sagesse de la philosophie à la folie de la croix; des axiomes à des inspirations; des découvertes

physiques à la sublimité des miracles; leur malice raffinée à la simplicité évangélique, et leur amour-propre à l'humilité sacerdotale. Un esprit de vertige les obsède au point que les blasphèmes deviennent des plaisanteries en leur bouche, et que les divins mystères, attaqués en toute manière, sont rendus absurdes et couverts de ridicule. Mais l'Eternel, qui tient encore dans sa main le même foudre dont il frappa les anges rebelles qui furent précipités dans un gouffre de douleur, est préparé à leur lancer les mêmes traits de sa main vengeresse. Que dis-je, mes chers frères! il les a déjà lancés contre nous. Contemplez ces calamités accumulées sur nos têtes; rappelez-vous les ravages de cette bête féroce dont la gueule carnassière, sans cesse abreuvée de sang humain, ne semblait assouvir sa rage qu'en dépeuplant une province entière; ce monstre qui, non content d'exercer sa fureur sur les habitans de la campagne, mit en déroute nos défenseurs, ces héros, ces dragons dont la renommée a répandu la gloire dans le fond de la Germanie et des régions lointaines où nous avons porté nos armes. Ah! mes chers frères! ce signe que Dieu vous donne est-il douteux? ne désigne-t-il pas que vous avez accueilli l'ennemi de votre salut dans vos murs et auprès de vos foyers? Mais Dieu ne se borne point à ces marques palpables qu'il vous donne de nos dangers; il dérange la nature, il bouleverse l'ordre des saisons, il envoie les vents hyperboréens qui dessèchent nos campagnes, endur-

cissent nos fleuves; le Rhône gèle, un froid engourdissant mutile les malheureux passagers dans leurs membres, et l'air raréfié, se refusant à leur respiration, les étouffe. Environné de ces spectacles affreux, nos entrailles s'émeuvent de compassion pour nos frères, et une juste crainte nous fait appréhender pour nous-même un sort aussi désastreux. Ce n'est pas tout; ces coteaux naguère florissans où des mains industrieuses cultivaient une terre reconnaissante, ces vignes, ces oliviers, sources et principes de notre abondance, détruits par la rigueur de la saison, sont désormais stériles comme ce figuier de l'Evangile condamné à ne plus porter de fruits.

» Telles sont les images fortes dont l'Eternel se sert pour annoncer sa divine volonté aux nations. Une bête féroce qui dévore les peuples, c'est l'ennemi de votre salut qui tente de livrer vos âmes à une peine éternelle. Un froid excessif qui engourdit les membres et plonge des misérables au tombeau, ce sont les ouvrages des incrédules qui refroidissent, qui engourdissent, qui éteignent la foi des fidèles. Ces oliviers séchés, ce sont ces malheureux qui, corrompus par l'erreur, ne portent plus des fruits de justice et de sainteté. Que tombe et se déchire le voile qui vous offusque les yeux! *Héphéta!* Que l'aveugle recouvre la lumière! Voyez, mes chers frères, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob courroucé contre vous, comme jadis il le fut contre son peuple, lorsque la ville où il avait son temple était

profanée, et que l'abomination était aux saints lieux.

» Oui, l'abomination est parmi nous; le souffle empoisonné d'un monstre corrompt la pureté de ces climats; c'est lui qui excite et attire sur nous la colère céleste : comme l'impie Achab fit tomber sur sa famille tous les fleaux qui l'accablèrent, ce tison d'enfer attire sur nous toutes les calamités. Cet homme s'est rencontré doué d'une flexibilité d'esprit infinie autant que d'une malice profonde, raffinée par la philosophie. Guidé par une incrédulité opiniâtre et secondé d'un génie séducteur, il s'est déclaré l'ennemi de la cause de Dieu. Nouveau Protée, il se transfigure et prend sans cesse de nouvelles formes. Tantôt comme Juif, tantôt comme Chinois ou comme initié à la cabale, il vomit ses horribles blasphèmes. Ici empruntant le ton d'un commentateur, il fait penser et dire à Ocellus et à Timée de Locres des choses scandaleuses auxquelles ils n'ont jamais pensé. Ce même homme, à présent vomi des climats du nord, des fins fonds de cette Prusse où l'incrédulité et la fausse philosophie ont établi leur siége, se trouve au milieu de nous, où, comme l'ennemi du genre humain, il tend de tous côtés des filets pour faire tomber sa proie dans le piége qu'il lui a préparé. Dieu a dit à son peuple : *Rompez tout pacte avec l'impie, ou je romprai mon alliance avec vous et vos enfans. Exterminez les profanateurs et les idolâtres* (c'est-à-dire les philosophes). Je vous adresse, mes chers frères, les mêmes paroles. Ne

tolérez plus parmi vous l'ennemi de votre salut; mettez des climats lointains entre vous et celui qui veut saper votre foi ; que des murs vous séparent de ce compagnon de Bélial, de ce frère des esprits de ténèbres, de ce fils de Lucifer qui rugit dans des gouffres de douleurs des maux qu'il peut causer aux enfans de l'Église. Ou plutôt armez vos bras comme ces braves Lévites qui, saintement homicides, massacrèrent leurs frères dans le désert. Purifiez les châteaux d'Argens et d'Eguilles de l'aspect de l'impur qui les souille. Extirpez cet esprit rebelle du nombre des vivans. Vous combattrez pour l'Église; soldats du Dieu vivant, vous soutiendrez sa cause. Alors cette heureuse contrée verra renaître ses beaux jours, les monstres disparaîtront, les saisons seront contenues dans leurs justes bornes, et ces peuples chéris, couverts de l'égide de la foi, seront à l'abri des traits empoisonnés que l'incrédulité lâche pour leur perdition. Une victime coupable apaisera le courroux céleste. Après cette sainte et salutaire barbarie, réconciliés avec l'Éternel, nous lui chanterons nos cantiques dans la simplicité de notre esprit, et avec un aveuglement consommé nous pourrons adorer en foi et en esprit ses mystères incompréhensibles. Les bêtes féroces respecteront notre zèle, les hyènes seront chassées par l'eau bénite, notre foi vive et fervente adoucira les hivers, transportera les montagnes et ressuscitera nos oliviers. Déjà les froids aquilons font place aux doux zéphyrs, les arbres verdissent, et

leurs cimes superbes se couvrent de fruits. Les promesses que l'Éternel fait à ses enfans vont s'accomplir. Vous serez comblés de ses dons, vos celliers abonderont d'huile, vos pressoirs seront remplis de vin, vous vous nourrirez de la chair de vos ennemis, et votre famille nombreuse entourera votre table, comme ces tendres ceps de vigne qui forment des berceaux dans vos campagnes fécondes.

» Il nous reste, mes chers frères, en finissant, de vous conjurer par les entrailles de la miséricorde de Dieu de vous comporter avec zèle et avec une pieuse vigueur dans la poursuite de l'impie à l'extirpation duquel sont attachées la fin de nos calamités et la bénédiction céleste. L'Église est un rocher inébranlable où les flots de l'erreur viennent se briser sans le léser. Tenez, mes chers frères, à ce rocher, à ce sûr asile; votre foi triomphante verra la philosophie téméraire et la raison hautaine terrassées à ses pieds. Vous êtes notre troupeau, nous sommes votre berger. En cette qualité, notre devoir est de vous avertir et de vous prévenir contre les ouvrages d'iniquité qui se répandent comme les vapeurs sombres qui sortent du pied de l'abîme, et qui exhalent la corruption et la mort éternelle.

» A ces causes, vu les livres qui ont pour titre : *Lettres juives*, *Lettres chinoises*, *Philosophie du bon sens*, *Commentaire sur Ocellus*, *Commentaire sur Timée de Locres*, *Vie de l'Empereur Julien*; après les avoir examinés avec des per-

sonnes d'une piété éminente, et y avoir trouvé partout des assertions erronées, hérétiques, sentant l'hérésie, choquant les oreilles pieuses, mal sonnantes, blasphématoires; nous défendons à toute personne de notre diocèse de lire ou retenir lesdits livres, sous les peines de droit. Nous dévouons l'auteur à l'anathème, où son partage sera avec Coré, Dathan et Abiron, et voulons que notre présent Mandement soit lu au prône des messes paroissiales des églises des villes, bourgs et villages de notre diocèse. Donné à Aix, en notre palais archiépiscopal, le 13 mars 1766.

» Signé, J. B. *Antoine*, archevêque d'Aix. »

Lettre *de M. de Voltaire au roi de Suède.*

De Ferney, le 12 novembre 1772.

« Sire, c'est avec ces larmes qu'arrachent l'at-
» tendrissement et l'admiration, que j'ai lu l'*Éloge*
» du roi votre père, composé par votre majesté.
» L'Europe prononce le vôtre. Permettez, Sire,
» à un étranger de joindre sa voix à toutes
» celles qui font mille vœux pour vous. Si je ne
» suis pas né votre sujet, je le suis par le cœur,
» et les sentimens de ce cœur que vous avez
» pénétré sont l'excuse de la liberté que je
» prends.

» Je suis avec le plus profond respect, Sire,
» de votre majesté, le très-humble et très-obéis-
» sant serviteur, etc. »

Je ne sais quel goguenard de prêtre vient de

publier *une Lettre à M. de Voltaire par un de ses amis*, sur l'ouvrage intitulé *l'Evangile du jour :* c'est un écrit in-8° de 72 pages. Rien n'est plus adroit à un habitué de paroisse, que de prendre le ton goguenard avec le Patriarche de Ferney, sur les matières en question. Cela n'a été lu de personne : ces bons apôtres qui nous fatiguent de leurs réponses, devraient bien apprendre, de notre Saint-Père le Pape, les égards qui sont dus au Patriarche. Un Anglais, près de passer les Alpes, s'était arrêté à Ferney pour voir M. de Voltaire, et en prenant congé de lui, lui demanda ses ordres pour l'Italie. Le Patriarche le pria, à tout hasard, de lui en rapporter les oreilles du grand-inquisiteur. L'Anglais, arrivé à Rome, parle de cette commission dans quelques cercles, et ces propos parviennent aux oreilles du pape. Lorsque cet Anglais se rend à l'audience de sa Sainteté, elle lui demande, après quelques discours, si M. de Voltaire ne l'avait pas chargé de quelque commission. Le voyageur comprit que le pape était instruit, et se mit à sourire. *Je vous prie*, lui dit sa Sainteté, *de mander à M. de Voltaire qu'il y a long-temps que l'inquisition n'a plus d'yeux ni d'oreilles.* Clément XIV aurait fait une grande fortune de son temps, s'il n'avait pas été précédé par Benoît XIV.

Il paraît, depuis quelque temps, un *Spectateur français* que je n'ai jamais lu, ni vu, ni aperçu dans aucune bonne maison, où cependant l'accès

est assez facile aux mauvaises brochures, parce qu'après les avoir laissé traîner quelque temps sur la cheminée, on les jette sans les avoir lues : l'auteur de cet écrit périodique est un M. de Lacroix, avocat au parlement. S'il est aussi mince plaideur que mauvais écrivain, je plains ses pratiques. Cependant ce Lacroix ayant envoyé sa rapsodie à M. de Voltaire, celui-ci lui a répondu que ceux qui y travaillaient étaient les héritiers de Steele et d'Adisson. Ces complimens sacriléges coûtent moins au Patriarche que de lire une page du rapsodiste. Le spectateur Lacroix, après s'être paré, dans une petite annonce, de ce témoignage respectable du Nestor de la littérature, pour encourager le public à souscrire, promet solennellement de renoncer à l'héritage d'Adisson, que M. de Voltaire lui a si généreusement ouvert. On ne le verra point, dit-il, comme le *Spectateur anglais*, sombre et taciturne ; il ne fumera point, il ne sera pas forcé de boire. Il sera léger, affable; ses discours seront plus galans que profonds. Son regard doux et tendre lira dans le cœur des femmes ; il profitera de leur émotion pour surprendre leur secret qui n'en est plus un, et il sera leur protecteur auprès des maris. Du reste, l'abbé léger, l'auguste prélat, l'officier sautillant, le militaire balafré, le jeune conseiller, le grave magistrat, le paisible rentier et le bourgeois plaisant trouveront également leur compte chez lui : voilà un échantillon du plan, du goût et du style de l'héritier de *Steele* et d'*Adisson*. Ah! seigneur

Patriarche, je prie la miséricorde divine de vous pardonner ce blasphème, ainsi que quelques autres de votre connaissance et de la mienne qui vous sont échappés depuis quinze mois, au grand scandale des faibles, et pour lesquels vous serez forcé tôt ou tard de faire amende honorable. Remarquons qu'il n'est pas possible de faire jamais un Spectateur en France, à moins qu'on ne trouve le secret de réduire à la tolérance et à la modestie le *genus irritabile vatum*. Cette recette en vaudrait bien une autre ; mais M. de Lacroix aurait beau s'en servir, il ne ferait pas lire son *Spectateur*.

L'insipide genre des héroïdes occupe toujours quelques-uns de nos poëtes sans nom. Nous en avons eu deux cette semaine ; mais comme le public ne touche pas à ces denrées, il n'a pas le droit de s'en plaindre. La première a pour titre : *Lettre de Julie d'Etange à son amant, à l'instant où elle va épouser Wolmar ; sujet tiré de* la Nouvelle Héloïse, *dédiée à J. J. Rousseau.* Vous vous rappelez que cette Héloïse de Jean-Jacques brûlait pour son précepteur dans le temps qu'elle se laissait marier au sage Wolmar. Si celui-ci avait intercepté l'héroïde de notre petit poëte, il aurait peut-être fait, dans un premier moment, un mauvais parti à l'amant et au secrétaire de sa prétendue. L'autre heroïde est intitulée *Lettre du Chevalier de Séricour à son père.* Ce Séricour est un petit gentilhomme de Normandie qui vient

à Paris avec son père. Il se trouve logé vis-à-vis d'Achmet, riche musulman qui voyageait alors avec Fanie sa fille. Séricour lorgne trop, pour son repos, cette fille céleste. Il en devient éperdument amoureux. Il abandonne son père, et suit le père turc à Constantinople. Celui-ci consent de lui donner sa fille s'il veut se faire circoncire et prendre le turban. Rien n'arrête l'amoureux Séricour. Le voilà musulman et époux de Fanie. Son père, qui apprend cette exécrable apostasie, le fait dégrader par les tribunaux et déclarer civilement mort. Cependant Séricour avait pris le turban à bonne fin. Il ne manquait jamais, après avoir rempli le devoir nuptial en bon chrétient et rarement en Turc, à ce que dit l'histoire, de traiter la controverse avec la céleste Fanie. Peu à peu il lui démontra l'abus de la circoncision et la nécessité du baptême. Achmet, trop attaché à la croyance de Mahomet, écoutait aux portes. Il ne fut pas frappé, comme sa fille, de la lumière de l'Evangile, et épiant le moment qui avait été choisi par les deux époux pour administrer à la charmante infidèle, ainsi qu'aux enfans qui lui étaient venus du fait de M. le chevalier, les eaux salutaires du baptême, il accourt pour poignarder sa fille et pour massacrer ses enfans. C'est dans cet instant funeste que le missionnaire circoncis apprend par son père le sort qu'on lui a ménagé en France. Après avoir mandé en réponse à son père toutes ses infortunes, il ne lui reste d'autre parti que celui de se faire

moine, et peut-être eunuque, de sorte qu'on n'en entend plus parler. Vous croirez sans doute que l'auteur vous conte des fagots de l'autre monde; mais il dit qu'ils ne sont que de l'autre siècle, et qu'il n'y a pas cent ans que cela est arrivé.

Il y a des âmes délicates dans tous les ordres. Un avocat, M. Jobart, ayant su que ses confrères, du moins en grande partie, avaient résolu de reprendre leurs fonctions auprès du nouveau parlement, crut devoir faire comme les autres. Le soir il va souper, selon son usage, avec sa maîtresse, qui le chasse honteusement en lui reprochant sa faiblesse. Il rentre chez lui sans souper, et, n'écoutant que son désespoir, il se fait à lui-même, le plus heureusement du monde, l'opération qu'on subit pour la conservation de la voix. Après quoi il envoie à ses confrères rentrés le quatrain suivant:

Je ne vous suis plus rien, orgueilleux avocats;
Je renonce à votre ordre et quitte la partie.
J'en ai perdu le droit, et perdu pour la vie;
Rentrez si vous voulez, je ne rentrerai pas.

Le fait est véritable. Cette héroïde est courte; mais elle va au fait et emporte la pièce.

FÉVRIER 1772.

Paris, 1er février 1772.

Zémire et Azor ont paru à la cour avec beaucoup de succès pendant le dernier voyage de Fontainebleau; ils se sont ensuite montrés à Paris, au grand jour, le 16 décembre de l'année qui vient de finir, et y ont reçu le même accueil; on a voulu voir jusqu'à leurs père et mère, c'est-à-dire que le parterre a demandé les auteurs avec des cris redoublés. Le compositeur, M. Grétry, a comparu, amené par les acteurs; le poëte, M. Marmontel, s'est éclipsé à temps pour se soustraire aux honneurs de l'ovation théâtrale. Cependant le parterre, agité par le démon de l'enthousiasme, criant toujours: *Adducite mihi psaltem*, Arlequin s'est montré en habit de ville, sans masque..... Une partie du parterre crut voir arriver Marmontel; mais Arlequin, trop grand, trop juste pour usurper une gloire qui ne lui appartenait point, arrêta les acclamations, et dit: « Messieurs, je vous avertis que je ne suis pour » rien dans tout cela; ainsi n'allez pas me pren- » dre pour l'auteur. Nous l'avons cherché partout; » mes camarades ont été au grenier, tandis que » j'étais à la cave; nous n'avons pu le trouver: » enfin le portier est venu nous dire qu'il l'a » vu sortir et monter en fiacre. » Cette noble

harangue décida le parterre à se séparer, après avoir applaudi avec transport M. le duc d'Orléans et madame la duchesse de Chartres, qui avaient assisté au spectacle en loge publique.

Je ne sais pourquoi messieurs du parterre n'ont pas voulu faire à Mad. le Prince de Beaumont l'honneur de la demander. C'est dans son *Magasin des Enfans* que vous avez pu lire le conte charmant de *la Belle et la Bête;* et c'est le sujet que M. Marmontel a mis sur la scène, sous le titre de *Zémire et Azor;* Zémire est la Belle, et Azor la Bête. De mauvais plaisans ont dit que *la* Belle était la musique, et la Bête les paroles; mais les mauvais plaisans ne se piquent pas toujours d'être équitables, et ces pointes sont trop aisées à trouver pour en faire quelque cas.

De tous les ouvrages immortels de madame le Prince de Beaumont, je n'ai jamais lu que ce conte de *la Belle et la Bête*, qui est d'environ une vingtaine de pages. Il est écrit simplement, naïvement; il est surtout plus intéressant qu'aucun des contes que je connaisse, sans en excepter ceux de l'Ancien et du Nouveau Testament. Sans M. Marmontel, je n'aurais jamais lu ce beau conte, je n'en aurais jamais eu connaissance, je n'aurais jamais rendu justice à madame le Prince de Beaumont. A quoi tiennent tous les grands événemens de la vie! Il y a, à la vérité, de savans critiques qui réclament le conte de *la Belle et la Bête* comme appartenant à madame de Ville-

neuve; mais je ne connais pas cette madame de Villeneuve, je ne veux pas avoir à partager ma reconnaissance, et je la garde toute entière à madame le Prince de Beaumont, qui a voulu prouver à ses enfans en magasin, que la bonté est, à la longue, une qualité à laquelle personne ne résiste, et que, même dépourvue de beauté, elle finit par se faire aimer pour elle-même: cette morale est certainement bonne à prêcher aux enfans.

Quoique l'*Histoire de la Belle et la Bête* ne soit au fond qu'un conte à bercer les enfans, il y avait dans ce conte de quoi enchanter, intéresser, faire fondre en larmes tout Paris, parce qu'il est plein de naïveté et d'intérêt; mais M. Marmontel est froid; il n'a point de sentiment; il n'entend point le théâtre, et sa pièce se ressent de tous ces vices. Aussi n'a-t-elle pas soutenu le succès brillant de sa première journée; les applaudissemens ont diminué de représentation en représentation; et quoiqu'on s'y porte encore en foule, on ne laisse pas d'en dire beaucoup de mal. Le grand malheur de cette pièce, c'est de manquer d'effet; rien n'est à sa place, l'exposition se fait au troisième acte: il ne s'agissait pas de suivre le conte platement pas à pas, il fallait se le rendre propre, le concevoir, pour ainsi dire, et en accoucher de nouveau. Si M. Sedaine avait eu à traiter ce sujet, il y a à parier qu'il n'aurait pas permis au décorateur de remplir de rosiers

tout le salon du palais enchanté. Quelle bêtise! Il n'en fallait qu'un. Il aurait peut-être commencé la pièce, comme M. Marmontel, par l'orage; mais au milieu du bruit excité par le vent, la pluie et le tonnerre, il nous aurait premièrement montré la bête, elle aurait examiné le rosier; vraisemblablement elle aurait dit : On n'a pas encore touché à ces roses..... et aurait passé : car il était essentiel de fixer nos yeux dès le commencement sur ce rosier, puisqu'une rose cueillie devait décider du sort de tous les acteurs de la pièce. Mais nos merveilleux ne déroberont donc jamais à Sedaine son secret? Le rôle de Sander est ce qu'il y a de plus mauvais dans cette pièce; aussi le charmant Caillot n'a jamais pu en faire quelque chose. La seule scène où le poëte m'ait fait vraiment plaisir, c'est lorsque la bête s'offre pour la première fois aux regards de la Belle; la frayeur de Zémire est extrême, et madame Laruette joue cette scène à merveille. Je trouve un autre mot charmant dans son rôle, quoiqu'il soit à peine remarqué par le parterre. La bête lui propose, pour s'amuser dans son palais, la culture des arts, des jardins, des fleurs. *Ah! des fleurs!* s'écrie Zémire. Cela est si naturel dans la bouche d'une jeune personne qui n'est malheureuse que parce que son père a cueilli une rose.

Dieu a accordé à la France le charmant Grétry; mais la langue qu'il a le malheur d'interpréter en musique ne lui permettra jamais de

prendre le vol des grands maîtres d'Italie ; et l'aigle de l'Ausonie, se traînant toujours à côté d'un canard du Limousin, désapprendra insensiblement de s'élancer dans les airs, et perdra son essor ; il me semble avoir remarqué dans *Zémire et Azor* plusieurs tournures de chant à la française, qui sont pour moi d'un mauvais présage. Pour prévenir les suites de ces fâcheux symptômes, il faudrait que M. Grétry reprît de temps en temps la route d'Italie, afin de s'y rafraîchir la tête et de renouveler ses idées : c'est un malheur d'être unique dans son genre, et le seul de son pays ; il n'y a point de communication d'idées, point de frottement ; on dépense toujours, continuellement, sans jamais réparer ses richesses ; et qui peut se croire assez riche pour soutenir à la longue cette dépense, et pour se garantir de l'épuisement ?

C'est le troisième acte qui a fait la fortune de *Zémire et Azor*, et dans ce troisième acte, le trio du tableau magique entre le père et les deux filles qui lui restent. Ce morceau n'est accompagné que de clarinettes, cors et bassons placés derrière le tableau magique, et l'orchestre se tait ; cela est d'un grand charme et a fait le plus grand effet. Il faut, pour satisfaire ma vanité, que je rapporte une anecdote au sujet de ce morceau. Grétry, voulant savoir mon opinion sur son travail, me pria, l'été dernier, d'entendre les principaux airs de *Zémire et Azor*. Le jour fut pris ; il se mit à son clavecin, et chanta sans voix, en

maître de chapelle, c'est-à-dire comme un ange. Il s'aperçut aisément du plaisir que me faisaient la plupart de ces morceaux : à l'air du tableau magique je dis, comme aux précédens, *cela est charmant;* mais je le dis d'un ton très-différent, plutôt de politesse que de sentiment. J'attribuai d'abord à quelque distraction de ma part le peu d'effet que m'avait fait ce morceau; mais, réfléchissant ensuite le soir chez moi sur ce phénomène, je crus en avoir découvert la cause; et comme le succès de cet air me paraissait de la plus grande importance pour le succès de la pièce, j'allai voir l'auteur le lendemain matin pour lui faire part de mes réflexions. Grétry me laisse dire et me répond : « Je me suis bien » aperçu hier que mon trio ne vous plaisait pas, » que vous ne l'aviez loué que par politesse; cela » m'a tracassé toute la nuit, et j'ai employé la » matinée à le refaire. » En même temps il se mit à son clavecin, et me chanta le morceau composé un moment auparavant; il avait choisi mon ton et fait usage de toutes mes observations avant de les avoir entendues. Je l'embrassai et lui dis en sortant : « Je vois bien qu'avec vous les » conseillers se levent trop tard; ne touchez plus » à ce diamant, il fera la fortune de votre ouvrage: » c'est le morceau du tableau magique qui a eu » un si grand succès, et que vous trouverez dans » la partition; il est fait avec rien. »

Grétry a la physionomie douce et fine, les yeux tournés, et l'air pâle d'un homme de génie.

Il est d'un commerce aimable. Il a épousé une jeune femme qui a deux yeux bien noirs, et c'est bien fort pour une poitrine aussi délicate que la sienne; mais enfin il se porte mieux depuis qu'il est marié, et M. le comte de Creutz dit qu'il en faut glorifier le Très-Haut.

Le succès de *Zémire et Azor* a fait peur à l'Académie royale de musique; et son vaillant Amadis, soutenu par son écuyer Sancho de la Borde, mouleur de notes et premier valet de chambre du Roi, n'ayant pu vaincre notre obstination, elle a eu recours au grand remède, et a descendu, le 21 du mois dernier, la châsse des bienheureux Castor et Pollux, patrons de ladite Académie. Le miracle s'est fait à l'ordinaire : tout ce qui reste encore de fidèles à l'ancienne et génuine musique française est accouru; il se fait des pèlerinages même des provinces; on s'y porte en foule, on s'y étouffe, et l'on s'écrie comme on peut : *Ah! que c'est beau!* Les *Frères jumeaux* ont eu le sort de tous les saints; leur première apparition ne réussit point, et ils eurent beaucoup de peine à se faire une réputation. On fit une foule de mauvaises épigrammes contre eux; on disait que l'opéra de *Castor et Pollux* était triste, sec et long comme son auteur; c'était faire le portrait de Rameau en trois mots, et c'étaient les dévots de *Castor et Pollux* d'aujourd'hui qui proféraient alors ces blasphèmes. Mais lorsque Rameau commença à radoter, sa canonisation ne souffrit plus de diffi-

culté, et son culte s'établit parmi ceux qui, jusqu'alors, n'avaient été admirateurs que du grand Lully; on convint surtout de trouver l'opéra de *Castor et Pollux* sublime, et, depuis ce temps, il est devenu l'unique, efficace et miraculeux spécifique contre la rébellion de la musique étrangère. Rameau ne radote plus depuis qu'il est mort; mais l'auteur du poëme, Gentil Bernard, a pris sa place, il radote depuis un an ou dix-huit mois: cependant on ne l'a pas séquestré de la société; il va aux spectacles et aux promenades publiques sous la garde d'un parent qui le soigne; il est doux, et quoiqu'il batte la campagne à tout moment, on démêle encore dans ses propos son tour d'esprit galant. On le mena à la répétition de son opéra, et Sophie Arnoud lui fit un compliment à cette occasion: *Mademoiselle*, lui répondit le pauvre Bernard, *c'est moi qui ai fait Castor, et c'est vous qui en avez fait la gloire.*

Quoique le miracle ait opéré à l'ordinaire, on a cru en multiplier les effets en y joignant la persécution contre les hérétiques, et en s'opposant aux progrès ultérieurs de la musique étrangère. Un certain nombre d'amateurs, entichés de ce péché, s'étant cotisés pour former un concert qui se donne tous les lundis, et qui rassemble la meilleure et la plus brillante compagnie de Paris, l'Opéra a prétendu que ce concert était contraire à son privilége. La ville, en sa qualité de tutrice de l'Académie royale de musique, qu'aucuns estiment être retombée en enfance de temps immé-

morial, a porté des plaintes au gouvernement contre le *concert des amateurs :* le prevôt des marchands, et conservateur des citoyens, Bignon, a appuyé ces plaintes, et le concert des amateurs a été sur le point d'être supprimé comme une cour de parlement. Heureusement pour leur petite existence, messieurs les amateurs avaient posé leur tabernacle à l'hôtel de Soubise; M. le maréchal prince de Soubise a bien voulu leur prêter une salle; et lorsqu'on lui a proposé de leur retirer cette salle, il n'a pas voulu se rendre à ces instances. Mais un autre petit concert innocent, qui s'était établi sous le titre de *Concert des abonnés*, et qui n'avait point sa protection, a été supprimé purement et simplement comme un bailliage. Il faut convenir que le conservateur Bignon a toute raison : ces concerts ne font que répandre le goût pernicieux de la musique italienne; après tout, on ne pourra pas laisser la châsse de saint Castor exposée depuis le premier janvier jusqu'au dernier décembre; elle perdrait à la longue de son efficacité, et lorsqu'il faudra la retirer, que mettra-t-on à sa place? Déjà le miracle n'opère plus également sur tous les croyans. Un bon bourgeois de la rue Saint-Honoré étant parvenu, avec beaucoup de peine, à se faire placer, à la cinquième représentation, dans cette loge qui est au fond de la salle aux secondes, et qu'on appelle *coche*, parce que dans son large emplacement on entasse le plus de monde qu'on peut; ce bon bourgeois, fort pressé, fort mal à son aise

avec son gros ventre, tint bon pendant le premier acte; mais lorsqu'au second il vit arriver le convoi et enterrement de Castor, il s'écria naïvement : « *Eh! mon Dieu! il m'en coûte mon argent, je » suis étouffé, écrasé pour regarder une chose » que je puis voir tous les jours à Saint-Roch » pour rien.* » Il n'y eut pas moyen de le faire rester jusqu'à la résurrection de Castor.

Nous sommes privés, dans cet opéra, d'un des plus puissans confortatifs contre l'ennui, par l'absence de mademoiselle Heinel, que nos élégans appellent mademoiselle Engel ou Ange. La fière Albion nous l'a enlevée depuis deux mois, et elle est engagée au théâtre de l'Opéra de Londres pour toute la saison. Heureusement elle n'y a pas beaucoup réussi; on n'aime pas son genre : on lui trouve la jambe trop mince, le pied trop long, les yeux chinois; que sais-je? Ma foi, messieurs les Anglais sont bien dégoûtés; ils n'ont qu'à nous la renvoyer bien vite, nous nous accommoderons fort bien de ses défauts. Au fait, mademoiselle Heinel est la gloire de l'Allemagne qui l'a vue naître, la consolation de la France qui jouit de ses talens, et la première danseuse de l'Europe. Si j'étais moins occupé, j'irais à l'Opéra aussi souvent qu'elle s'y montre, seulement pour la voir arriver et s'en aller; la grâce, la noblesse de sa démarche ravit et enchante; *incessu patuit dea.* Mais les Anglais n'aiment pas ce genre de danse sérieux et noble; les gargouillades de mademoiselle Allard y auraient réussi davantage. Heureux

de voir leurs yeux fascinés sur le trésor qu'ils nous ont ravi, espérons qu'il sera rendu à la France, et que ce douloureux sacrifice ne sera pas ajouté à la perte du Canada et du commerce des Indes. Au reste, l'Opéra de Londres est cet hiver dans un état trop pitoyable, et du côté de la danse et du côté de la musique, pour être digne de posséder un sujet de cette distinction.

Madame Brillant, chatte de madame la maréchale de Luxembourg, ayant fini sa carrière ces jours passés, après une longue maladie, sa mort a fait événement dans le quartier, et les pleurs de sa maîtresse ont arrosé ses cendres. *Madame Brillant* était un personnage dans la société de madame de Luxembourg, qui fut pendant longtemps la société la plus brillante de Paris; et les vers suivans vous prouveront qu'on y savait rendre justice aux grâces de *madame Brillant*, et que son sort faisait des jaloux.

VERS *à* madame Brillant, *par M. le chevalier de Boufflers.*

Jusqu'aux deux bouts de l'hémisphère,
Brillant, vos attraits sont connus :
D'amourette vous êtes mère;
Des chats vous êtes la Vénus.
De votre grâce enchanteresse
Tout est charmé, tout parle ici;
Luxembourg est votre maîtresse :
Que n'est-elle la mienne aussi!

Vous verrez par la lettre suivante que le

Patriarche a écrite à la fille cadette de madame Calas, qu'enfin l'infortuné Sirven, après dix ans d'exil, de douleur et de persévérance, a obtenu du nouveau parlement de Toulouse un arrêt qui le décharge de l'accusation de parricide intentée contre lui par un procureur fiscal fanatique de Mazamet.

LETTRE *de M. de Voltaire à madame du Voisin.*

Au château de Ferney, le 15 janvier 1772.

« Cette lettre, Madame, sera pour vous, pour » M. du Voisin et pour madame votre mère. » Toute la famille Sirven se rassembla chez moi » hier en versant des larmes de joie; le nouveau » parlement de Toulouse venait de condamner » les premiers juges à payer tous les frais du » procès criminel : cela est presque sans exemple. » Je regarde ce jugement, que j'ai enfin obtenu » avec tant de peine, comme une amende honorable. La famille était errante depuis dix années » entières; elle est, ainsi que la vôtre, un exemple » mémorable de l'injustice atroce des hommes. » Puissent madame Calas ainsi que ses enfans goûter toute leur vie un bonheur aussi grand que » leurs malheurs ont été cruels! Puisse votre vie » s'étendre au delà des bornes ordinaires, et qu'on » dise après un siècle entier : Voilà cette famille » respectable qui a subsisté pour être la condamnation d'un parlement qui n'est plus!

» Voilà les vœux que fait pour elle le vieillard » qui va bientôt partir de ce monde. »

Hélas! cette justice éclatante, et presque sans exemple, qui condamne les premiers juges à payer tous les frais du procès, se réduit à les contraindre, par toutes les voies dues et raisonnables, à payer et rembourser sans délai, audit Sirven, la somme de *trente-huit livres huit sous six deniers*. Voilà les termes de l'arrêt. En revanche, Sirven est chargé, par cet arrêt, des frais de la contumace, liquidés à la somme de deux cent vingt-quatre livres dix sous six deniers. Le pauvre Sirven a été depuis dix ans fugitif et errant avec sa famille. Enfin il rentre dans ses biens, et n'en sera pas moins ruiné de fond en comble, tandis qu'il en coûtera *trente-huit livres huit sous six deniers* aux premiers juges pour le plaisir qu'ils ont eu de le condamner à la potence, et de lui causer des maux irréparables..... Ma foi, le Patriarche a raison; voilà une justice sans exemple. Je crois qu'il a besoin de s'en imposer à lui-même par une magnificence de termes qui dérobe un peu la mesquinerie du fond. Tout ce qu'on en peut dire, c'est que cela vaut encore mieux que de n'obtenir aucune justice. Le Patriarche n'a pas été si heureux dans la cause de ses paysans de Franche-Comté, qui l'a tant occupé en 1770 et 1771; ils ont perdu leur procès au conseil, et ont été déclarés *serfs des chanoines de Saint-Claude*, pour me servir du dictionnaire de leur avocat résidant à Ferney.

Comme la nudité de sa statue projetée par Pigalle a occasioné un schisme mémorable parmi les souscripteurs, le Patriarche a cru devoir en

marquer son sentiment à M. Tronchin, ancien conseiller d'Etat de la république de Genève, qui se trouve à Paris en ce moment; c'est un amateur éclairé des arts, qui possédait un cabinet de tableaux très-choisis, lequel est allé grossir les richesses de la galerie impériale de Pétersbourg, où le cabinet tout entier du feu baron de Thiers va être également transporté.

LETTRE *de M. de Voltaire à M. Tronchin.*

Au château de Ferney, le 1er décembre 1771.

« Mon cher successeur des *Délices*, je m'en » rapporte bien à vous sur la statue; personne » n'est meilleur juge que vous. Pour moi, je ne » suis que sensible; je ne sais qu'admirer l'antique » dans l'ouvrage de M. Pigalle; nu ou vêtu, il ne » m'importe. Je n'inspirerai pas d'idées malhon- » nêtes aux dames, de quelque façon qu'on me » présente à elles. Il faut laisser M. Pigalle le » maître absolu de sa statue. C'est un crime en » fait de beaux-arts de mettre des entraves au » génie. Ce n'est pas pour rien qu'on le repré- » sente avec des ailes; il doit voler où il veut et » comme il veut.

» Je vous prie instamment de voir M. Pigalle, » de lui dire comme je pense, de l'assurer de mon » amitié, de ma reconnaissance et de mon ad- » miration. Tout ce que je puis lui dire, c'est » que je n'ai jamais réussi dans les arts que j'ai » cultivés, que quand je me suis écouté moi- »même. »

Le Patriarche a toute raison; les conseils les plus éclairés ne feront jamais faire un ouvrage médiocrement beau; ils peuvent influer sur la perfection de quelques petits détails, jamais sur la totalité. Pigalle ne sait pas draper; ainsi il faut qu'il fasse la statue du Patriarche nue, ou qu'il ne s'en mêle pas. C'est ce qu'il fallait considérer dans le commencement de l'entreprise, car aujourd'hui il est trop tard. Mais on crut alors devoir s'adresser au premier sculpteur de la France, sans examiner si parmi ceux qui le suivaient à leur rang dans l'Académie, il n'y en avait pas de plus propre que lui à faire cette statue. Je ne suis pas plus engoué qu'un autre de cette nudité patriarchale, mais Pigalle ayant passé toute sa vie à modeler le nu, ne la couvrira jamais d'une manière satisfaisante; Vassé aurait conçu sa figure drapée, et l'aurait, je crois, exécutée avec tout le succès possible, parce que son style ne manque ni de goût, ni de simplicité, ni de grandeur.

La mort de M. le comte de Clermont, prince du sang, ayant fait vaquer une place à l'Académie française, la troupe des quarante immortels y nomma, sur la fin de l'année dernière, M. de Belloy, citoyen de Calais, restaurateur du patriotisme français, et promoteur du genre national. Le nouveau promu à l'immortalité fit son entrée dans le bercail académique le 9 janvier dernier, et M. l'abbé Le Batteux le reçut à la place de M. le duc de Richelieu, que des

occupations plus patriotiques retenaient sans doute à la cour, dans le sanctuaire de nos rois, et empêchaient de s'acquitter des fonctions de directeur de l'Académie dans le sanctuaire des Muses. C'est dommage que M. de Belloy, avec cet amour pour sa nation, dont le feu le consume, n'ait pas reçu du ciel le don de parler sa langue, de s'y exprimer avec correction et avec pureté, de rendre enfin ses idées par un choix et une propriété de termes sans lesquels il est impossible d'aspirer à aucune sorte d'éloquence. On a beau être honnête homme, Français à pendre et à dépendre, avoir l'âme citoyenne, posséder cet enthousiasme, ce patriotisme d'antichambre, que M. Turgot a si heureusement démêlés dans un certain ordre de nos écrivains, il est fort difficile de graver nos sentimens dans le cœur de nos compatriotes avec un style faible, indécis, entortillé, toujours à côté et au-dessous de la pensée qu'il prétend exprimer. Il semblerait que le premier titre pour entrer dans l'Académie devrait être d'écrire purement et correctement, et que le défaut contraire ne saurait manquer d'être un titre d'exclusion; mais l'Académie, consultant la perspective qu'elle peut avoir pour réparer ses pertes successives, a cru devoir s'écarter de cette condition, désormais trop sévère, et se borner au choix des bons cœurs, des bons citoyens, des grands patriotes; car si notre gloire littéraire devient tous les jours plus mince, en revanche nos vertus et notre patriotisme vont, au su de

tout le monde, toujours en augmentant, et la preuve en gît dans cette noble intrépidité et cette rare persévérance avec lesquelles nous avons assisté au panégyrique de toutes nos vertus dans le *Siége de Calais* et dans *Gaston et Bayard*, pendant trente représentations de suite.

M. de Belloy a fait, en entrant dans l'Académie, un acte de patriotisme en rétablissant, par son exemple, les discours de réception dans leur insipidité primitive, dont quelques novateurs avaient essayé de s'écarter ; ils voulaient substituer à tant d'éloges fastidieux la discussion de quelque objet littéraire, et mettre des choses à la place des mots. M. de Belloy n'est pas tombé dans ce dangereux écart, et il ramène ses confrères, autant qu'il dépend de lui, à leur premier devoir, que La Fontaine leur avait tracé en ces vers :

On ne peut trop louer trois sortes de personnes,
Ses dieux, sa maîtresse et son roi.

Sa maîtresse, c'est l'Academie, cela va sans dire; ses dieux, c'est le cardinal de Richelieu, le chancelier Séguier, et le prédécesseur du récipiendaire, puisque par son assomption il a fait vaquer une place. M. de Belloy leur associé encore un demi-dieu, c'est M. le maréchal de Richelieu, qu'il ne tient sans doute à la demi-paye que parce qu'il se promène encore tout embaumé dans cette vallée de misère.

On vient de publier le catalogue des tableaux

qui composent le cabinet de M. le duc de Choiseul, et dont la vente se fera le 6 avril prochain. Cette vente est une des suites du déplacement de ce ministre, et de la nécessité d'arranger ses affaires; et cette nécessité impérieuse privera Paris d'un de ses plus précieux cabinets, et du seul qui s'était formé en ces derniers temps, après la ruine de ceux de MM. de Julienne, Gaignat et Crozat de Thiers. Le cabinet de M. le duc de Choiseul commençait à devenir un des plus intéressans de cette capitale; ce ministre l'enrichissait non-seulement des nouvelles acquisitions qu'il était à portée de faire en France, mais aussi des débris précieux qu'il enlevait de temps en temps à la Hollande, où le peintre et brocanteur Boileau faisait des voyages à cette intention. Vous ne trouverez point de tableaux italiens dans cette collection; M. le duc de Choiseul, malgré son séjour à Rome lors de son ambassade, n'avait appris à aimer ni les tableaux, ni la musique de ce peuple qui a enseigné les arts au reste de l'Europe. Il était trop sensible aux choses de pur agrément, et plus à un trait d'esprit brillant qu'à un ouvrage d'un grand goût ou d'un grand style.

Madame la marquise de Pezai avait perdu depuis trois mois un époux qu'elle aimait tendrement; elle assista à une lecture de l'*Ode à M. de Buffon*, par M. Lebrun, et s'évanouit de douleur au moment où madame de Buffon s'adresse à la

Parque. L'auteur n'était pas présent à cette lecture. Voici ce que madame la marquise de Pezai lui écrivit pour avoir une copie de l'ouvrage qui lui avait fait éprouver cette violente sensation :

« Sans presque avoir l'honneur d'être connue » de vous, Monsieur, une de vos productions » m'a cruellement affectée. Le tableau le plus » intéressant de ce chef-d'œuvre est devenu fu- » neste pour moi, en me retraçant un bien cruel » souvenir, mais dont mon cœur chérit l'illusion. » Si d'aussi vives douleurs peuvent parvenir à » s'épuiser jamais, ce ne peut être qu'en se re- » nouvelant sans cesse. Malgré les images que » m'a rappelées la lecture de votre *Ode à M. de* » *Buffon*, j'en ai senti toutes les beautés, et » j'attends de vous, Monsieur, la satisfaction de » pouvoir la relire. Je sais qu'elle excitera tou- » jours ma sensibilité, mais elle ne peut manquer » de satisfaire mon cœur..... »

ÉLÉGIE *à madame la marquise de Pezai, au sujet de l'*Ode à M. de Buffon, *par M. Lebrun* (1).

O vous ! dont la douleur augmente encor les charmes,
Vous voulez que mes vers, complices de vos larmes,
Réveillent par leur chant, aux plaintes consacré,
Les blessures d'un cœur déjà trop déchiré.
Apollon obéit quand les Grâces demandent ;
Vous avez leurs attraits, vos prières commandent.
Sans cesse offrant vos pleurs à des mânes trop chers,
Vous croyez, dites-vous, les rendre moins amers,

(1) Cette élégie ne se trouve point dans le recueil des Œuvres de M. *Lebrun*. (*Note de l'Éd.*)

Les épuiser, peut-être.... Erreur d'une âme tendre!
Ah! l'amour se nourrit des pleurs qu'il fait répandre.
Le temps, et non des pleurs versés sur un tombeau,
Peut seul du chaste amour refroidir le flambeau;
Le temps peut affaiblir, par de lentes atteintes,
Ces feux dont vous brûlez pour des cendres éteintes;
Le temps..... mais vous craignez son utile secours;
Votre cœur veut aimer et soupirer toujours.
Heureux cent fois l'objet d'une douleur si tendre!
Vous soupirez son nom, vous pleurez sur sa cendre,
Il revit dans vos pleurs; ah! son sort est si doux,
Que même dans la tombe il fera des jaloux:
Le jour, l'ombre, les bois, Philomèle éplorée,
Tout rappelle à vos sens son image adorée,
Tout le rend à vos yeux, et rien à votre cœur!
Il serait sans plaisir, s'il était sans douleur.
Ces vers, où de Buffon j'ai peint la tendre épouse
Arrachant ce qu'elle aime à la Parque jalouse,
Et du fatal ciseau désarmant le courroux,
Par ce cri de l'amour qui sauva son époux;
Ces vers vous ont émue! et votre âme plaintive,
D'un sein baigné de pleurs tout à coup fugitive,
S'efforça de voler jusques aux sombres bords,
Et de rejoindre enfin votre époux chez les morts.
Ah! lui-même tremblant aux pieds du noir monarque,
S'empressa d'arrêter l'impitoyable Parque:
« Ne meurs point, cria-t-il d'une touchante voix,
» Je croirais expirer une seconde fois. »
D'un époux adoré tel est l'ordre suprême.
Hélas! ce n'est qu'en vous qu'il respire, qu'il s'aime.
Calmez donc de vos sens l'ardente émotion,
Chérissez de vos feux la douce illusion.
Nos biens sont des erreurs que le sommeil prolonge,
Et le plus tendre amour n'est qu'un aimable songe.
Qu'un songe vous transporte aux rives du Léthé:
Sous de rians berceaux, près d'un myrte arrêté,

Voyez-y votre époux soupirer sa tendresse,
De ses cruels ennuis flatteuse enchanteresse :
Aux bords du Léthé même, il trace avec des fleurs
Votre nom..... qu'il achève en l'arrosant de pleurs.
L'Amour de vos regrets lui présente l'hommage,
Votre époux se console à cette douce image.
Ainsi le dieu charmant dont vous êtes l'appui
Vous permet de gémir, mais en vivant pour lui.

Oui, conservez des jours que vous devez aux Grâces,
Consolez vos douleurs en plaignant mes disgrâces :
La tombe a renfermé votre plus doux trésor;
Moi, je pleure une amante, hélas! qui vit encor.
Du moins, en embrassant la tombe la plus chère,
Votre douleur vous plaît, et la mienne est amère!
Je vois toujours Fanni, d'une perfide main,
Plonger, en souriant, un poignard dans mon sein;
Et j'atteste les Dieux, et l'Amour et vous-même,
Que de voir au cercueil descendre ce qu'on aime,
Est pour un tendre cœur cent fois moins douloureux,
Que de se voir trahi par l'objet de ses feux.

Il y a eu, depuis quelque temps, un assez grand nombre de débuts à la Comédie Française, dont nous nous sommes dispensés de parler. Que dire en effet des demoiselles Mars, Despérières, Saint-Ange, des sieurs Dorival, Florence, Vanhove, Fleury, etc.? Nous avons vu la plupart de ces tristes talens applaudis le premier jour par le parterre avec des rages d'enthousiasme et d'admiration, hués le lendemain par ce même parterre, et bientôt entièrement oubliés. Le superbe héritage d'Orosmane, de Zamore, de Gengiskan, de Mahomet, est en proie aux ridicules préten-

tions des sieurs Molé, Monvel; et ce sont les demoiselles Sainval qui occupent aujourd'hui la place des Gaussin, des Dumesnil, des Clairon! Jamais la scène française ne fut aussi dénuée de toute ressource et de toute espérance, du moins pour la tragédie. La manie des drames a gâté le goût des acteurs et du public; elle a fait perdre jusqu'à la tradition du théâtre, cette espèce de guide si nécessaire aux talens médiocres; les règles, même les plus communes du langage et de la prononciation, sont négligées, au point qu'un étranger qui prendrait aujourd'hui la diction de nos acteurs pour modèle, se tromperait souvent. Le sieur de la Rive est peut-être le seul qui sache encore réciter des vers sans faute et sans manière.

Dans une si grande décadence des talens et du goût, il n'est pas étonnant qu'on ait reçu avec beaucoup de faveur le début du sieur Roselli de Grammont. Ce jeune homme, qui n'avait encore joué que sur de petits théâtres de province, et qui prétend n'avoir jamais vu le Kain, a d'abord intéressé tous les spectateurs par des rapports très-frappans avec ce sublime acteur, et dans le maintien et dans la voix. Il est presque aussi laid que son modèle: sans avoir le jeu profond de sa physionomie, il rappelle souvent l'expression de ses traits; la noblesse de ses mouvemens, le caractère particulier de ses gestes. S'il n'a pas véritablement un long usage de la scène, il a du moins cette présence d'esprit, cette sorte

d'intelligence qui peut y suppléer. Nous ne lui avons vu jouer aucun rôle dont il nous ait paru assez pénétré pour en offrir l'ensemble, pas même pour faire sentir qu'il en eût conçu l'idée; mais il y a eu dans presque tous ceux que nous lui avons vu remplir, des détails saisis avec justesse et rendus avec assez de simplicité. Ce qui fait craindre surtout qu'il ne puisse jamais s'élever au-dessus du talent qu'il nous a montré jusqu'à présent, c'est que ce talent semble avoir acquis déjà toute sa maturité; c'est que, loin d'être entraîné par la chaleur de son rôle, il se possède toujours avec la même égalité; c'est que son jeu, jusqu'au moindre geste, paraît réfléchi, préparé, et que c'est avec le même degré de réflexion et de confiance qu'il dit mal, comme il dit bien. Sa voix est fort belle dans le *medium;* mais elle n'est ni assez juste ni assez sonore dans le haut et dans le bas, ce qui donne nécessairement à sa manière de réciter, et de la lenteur et de la monotonie. Malgré ces défauts, on a sans doute eu raison de l'encourager; mais fallait-il l'applaudir avec autant d'ivresse qu'en aurait pu inspirer un autre le Kain? Après lui avoir vu jouer Vendôme dans *Adelaïde*, le public, ce public qui s'est gâté comme les acteurs, a demandé le sieur Roselli avec des cris d'impatience si furieux, qu'on a été obligé de le faire paraître sur le théâtre tel qu'il était dans sa loge, en mauvaise redingote, en pantouffles, les cheveux et les bas tout défaits; c'est dans ce noble costume

que son rival, le sieur de la Rive, l'a présenté à l'auguste assemblée, qui en a été ravie, et qui a redoublé ses cris et ses applaudissemens. Malheureusement, cette folie ne garantit pas des sifflets le lendemain : et comment le talent se formerait-il avec des juges si peu instruits, si peu conséquens, si peu raisonnables?

On a donné, le lundi 15, la première et dernière représentation des *Deux Amis*, ou *du Faux Vieillard*, comédie en trois actes et en prose, mêlée d'ariettes, parodiées sur des morceaux tirés des meilleurs compositeurs italiens. Le poëme est de M. de Rosoy, citoyen de Toulouse, auteur d'une longue histoire qui n'a jamais été lue que des capitouls de Toulouse; d'un *Poëme sur les Sens* qui ne le sera jamais de personne; des *Mariages Samnites*, de *la Bataille d'Ivry*, de *la Réduction de Paris*; enfin l'auteur du merveilleux projet de mettre toute l'Histoire de France en opéras comiques. C'est un autre poëte un peu moins fameux que le citoyen de Toulouse, M. Ginguené, qui s'est chargé de parodier les ariettes. M. Ginguené n'est guère connu que par quelques pièces fugitives, entre autres par la jolie *Confession de Zulmé*, qui ne lui est guère disputée que par cinq ou six personnes, et qui a été l'objet d'un procès fort grave, dont les principales pièces se trouvent consignées dans le *Journal de Paris*, pour l'édification des siècles à venir.

La conduite de ce petit drame, *les Deux Amis*, est aussi froide qu'elle est triste, aussi embrouillée qu'elle est romanesque; et ce mérite, déjà si touchant par lui-même, l'est encore plus, grâce à l'emphase et au ridicule du style propre au sieur de Rosoy. Les airs, quoique empruntés de différens compositeurs, ont presque tous le même caractère, sans avoir jamais celui de la situation; ce qui n'a pas peu contribué, sans doute, à décider si promptement le sort de l'ouvrage.

Deux romans nouveaux ont occupé le public pendant quelques jours sur la fin de l'année dernière : disons d'abord un mot du plus agréable. C'est un nouveau roman de madame Riccoboni, intitulé *Lettres d'Elisabeth-Sophie de Vallière, à Louise-Hortense de Canteleu, son amie*; deux parties in-12. Ces lettres, qui ont eu beaucoup de succès, sont écrites avec cette grâce, cette légèreté et cette touche spirituelle qui caractérisent le style de madame Riccoboni. Tout écrivain, tout artiste qui a une manière à lui, n'est pas un homme vulgaire : celle de madame Riccoboni est très-distinguée, et lui assure une place parmi les plumes les plus élégantes de son sexe que la France ait produites. Ses *Lettres de Juliette Catesby* sont un petit chef-d'œuvre de perfection. Un auteur qui n'aurait jamais fait d'autre preuve de talent, ne pourrait pas être effacé de la liste des écrivains distingués d'une nation. Je conviens que toutes les productions de la plume de madame

Riccoboni ne valent pas celle-là, et pour ne parler que de la dernière, je ne mets pas les Lettres de Sophie de Vallière à côté de celles de Juliette, mais je les mets fort au-dessus des derniers romans que madame Riccoboni a publiés. Cela est plein d'intérêt, non pas à la vérité pour ceux à qui des études sérieuses ont rendu le goût sévère, et qui exigent même, pour leur amusement, une trempe de génie qu'on chercherait en vain dans ces productions légères; mais je ne suis nullement étonné que le roman de madame Riccoboni ait transporté nos jeunes femmes et nos gens du monde, sensibles à l'excès aux agrémens et aux détails pleins de grâce et de délicatesse. Les événemens de ce roman sont, il en faut convenir, très-romanesques; mais les sentimens qu'ils inspirent et qu'ils font naître ne le sont pas, ils sont d'une extrême justesse. Sophie de Vallière est une intéressante créature: son amant ne l'est pas autant, et je ne sais à quoi cela tient; il manque, je crois, un peu de physionomie: on n'a pas ses traits présens comme ceux de sa charmante maîtresse. Le premier volume est très-supérieur au second. Il y a de la langueur dans ce dernier. Le récit de mylord Lindsey n'avance pas assez, il ne va pas au fait: on est d'abord impatienté, l'on finit par en être ennuyé. Le moment du mariage de la mère de Sophie de Vallière avec son malheureux époux n'est ni bien choisi, ni bien traité; il rend ce couple infortuné trop coupable envers Lindsey. Il fallait les marier dans la Caroline

avant qu'ils eussent rencontré cet ami généreux. Les malédictions de leurs parens devenaient d'autant plus terribles qu'elles étaient prononcées sur un mariage accompli qu'ils ignoraient, et qu'ils cherchaient à empêcher par tout ce que leur autorité connaissait de plus redoutable. La dissimulation de ces amans, leur obstination à se taire et à cacher leur lien à leur bienfaiteur, en devenaient d'autant plus intéressantes qu'elles éloignaient de leur caractère tout air d'ingratitude, de bassesse et de trahison. Quoi qu'il en soit de ces observations, elles ne tombent que sur les parens de Sophie de Vallière, qui n'ont que trop expié leurs fautes par une destinée des plus déplorables; mais je vous défie de faire le plus léger reproche à leur aimable fille, bien digne assurément de tout le bien que Mad. Riccoboni lui fait à la fin de son roman.

Passons au second roman, qui a aussi occupé le public, puisqu'il s'est déchaîné contre lui avec beaucoup trop de chaleur; la chose n'en valait pas la peine. Ce roman a pour titre *Les Sacrifices de l'Amour*, ou *Lettres de la vicomtesse de Senanges et du chevalier de Versenay*; deux parties in-8°, chacune ornée d'une estampe. On pourrait aussi intituler ce roman *Les Sacrifices du bon sens de l'auteur à la pauvreté de son imagination.* Il y a une sorte d'extravagance qui est la fille de la stérilité, et M. Dorat est un des pères putatifs de cette petite bâtarde. C'est un singulier assemblage que celui qui constitue l'es-

sence de nos petits-maîtres philosophes ou de nos philosophes freluquets, depuis que la philosophie est devenue l'air à la mode. Ce sont des espèces de Socrate de toilette qui ont affublé la philosophie et la morale de toutes les fanfreluches de la frivolité. Ils ont aujourd'hui la fatuité de la métaphysique et la prétention des principes philosophiques, comme ils avaient autrefois celle des bonnes fortunes; mais ce jargon bigarré de mœurs et de frivolités, de gravité et de fadaises, vous prouvera toujours que leur philosophie a pris naissance dans les coulisses, que leur génie a reçu sa plus solide nourriture dans les boudoirs des actrices. C'est la *Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau et *le Sopha* de Crébillon fondus ensemble qui ont formé le goût de M. Dorat dans le genre des romans; et vous jugez aisément quel monstre a dû résulter d'une union si bizarre.

On a impitoyablement déchiré ce roman : on l'a trouvé de mauvais ton, de mauvais goût, détestable en tout point; mais il ne méritait pas cet acharnement : c'était tout simplement une pauvreté à oublier. Au milieu de ce déchaînement, l'édition s'est épuisée, et l'on n'en trouve plus que quelques exemplaires de parade, d'un papier plus beau et plus cher; preuve bien affligeante de la quantité énorme de désœuvrés dont la capitale est encore surchargée, et qui ont assez de temps à perdre pour lire des fadaises qu'ils jettent ensuite avec dédain.

La sensation que ce roman a faite n'a cependant pas été sans motif. On a prétendu y reconnaître le fond d'une histoire véritable, ou du moins le dessein de l'auteur de mettre en scène des personnes connues; on a assuré que tous les acteurs étaient historiques, et c'est ce qui a piqué la curiosité du public. Voici la clef du roman, certifiée véritable par ceux qui sont dans le secret de l'auteur.

L'incomparable vicomtesse de Senanges est une aimable comtesse..... que le public ne connaissait jusqu'à présent que comme fort élégante, éclipsant toute beauté rivale; du reste, un peu soupçonnée et accusée par d'autres dames du bon ton de mettre du blanc, ce qui a donné occasion à M. de Pezai de lui adresser l'épître la plus ridicule et la plus laborieusement frivole qui soit encore sortie de son portefeuille.

On a prétendu que le portrait de la marquise d'Ercy était tracé d'après le caractère de Mad. de Cassini, sœur de ce petit M. Masson de Pezai qui porte des talons rouges, et qui se fait appeler par son laquais, et même par son imprimeur, *Monsieur le Marquis*, à notre barbe, à nous qui avons tous connu madame Masson sa mère, et qui prenions autrefois la liberté d'appeler familièrement Monsieur le Marquis, *le petit Massonnet*. Je veux bien accorder à M. Dorat que madame de Cassini soit un peu coquette; mais je ne lui accorderai jamais qu'elle soit coupable des noirceurs que le chevalier Dorat fait commettre à sa

petite coquine d'Ercy; ces sortes de gentillesses ne se croient pas sans preuve.

Quant à M. le comte de B***, il est bien plus encore dans le cas de se plaindre de M. le romancier, qui le peint comme un monstre atroce, tandis que M. le comte est généralement reconnu pour un honnête et bon homme. Tout le monde sait que, retiré par goût et par raison dans ses terres près de la Rochelle, M. le comte de B*** a établi sa femme à Paris, de la manière la plus décente, chez son père; il lui donne de quoi vivre honnêtement, suivant ses moyens et sa fortune; il ne la gêne en rien; il n'a jamais pensé ni à faire enlever sa femme par un coup d'autorité, ni à égratigner la peau d'aucun de ses adorateurs; et pour punir le chevalier Dorat de ses calomnies, j'espère qu'il ne pensera pas davantage à se casser le cou à la chasse, et que l'amant de sa femme se morfondra encore long-temps dans son jardin avant d'avoir le droit de passer par la porte vitrée.

Épître *de Naples, du 16 février 1771.*

« Ma belle dame, vos lettres depuis le commencement de l'année sont incroyables : la politique vous a rendue muette; et vous faites, comme les muets, beaucoup de sons sans articulation de parole. Eh bien! que le parlement fasse sa paix ou qu'il soit écrasé; que M. de Choiseul revienne ou qu'il reste à Chanteloup, faut-il pour cela que je ne sache pas ce que font les Helvétius; ce que fait madame Geoffrin, ma

dame Necker, mademoiselle Clairon, mademoiselle de l'Espinasse, Grimm, Suard, l'abbé Raynal, Marmontel et toute l'honorable compagnie? Vous m'envoyez des vers de madame de B***, qui disent qu'elle a cessé d'être femme. Je ne sais rien de la coutume de Paris; mais je sais que chez nous, et par le droit romain, on accorde aux veuves la restitution *in integrum*, et les connaisseurs disent que cela est très-vrai, passé un certain âge. Enfin, je ne veux pas des vers des autres, je veux de la prose de vous. Diderot m'a proposé la question: S'il était possible, dans un certain cas, qu'on monopolisât les blés d'une province entière, lorsque tout emploi d'argent étant décrié, il y a de l'argent énormément dans les mains des particuliers? Je dis qu'il faut pour cela un cas unique: car, remarquez bien, pour qu'un souverain soit décrié en plein, il faut supposer un gouvernement qui ne respecte ni lois, ni promesses, ni rien de tout ce qu'il y a de plus sacré. Mais ce gouvernement absolu et despotique ne respectera pas davantage les magasins à blés; ainsi un particulier courra autant de risque à monopoliser des blés qu'à placer son argent en billets royaux, et il s'en abstiendra; mais s'il arrivait qu'un gouvernement fît banqueroute d'argent sans corruption dans les maximes de la vertu; que la banqueroute ne fût pas un effet de méchanceté d'esprit, mais d'une bonté de cœur qui a fait manger gaillardement trop d'argent;

alors il arriverait qu'on verrait à la fois, dans une même nation, l'énergie de la vertu jointe au délabrement des mœurs; on y verrait une police admirable sur les filous, pendant qu'on n'attaquerait pas même en justice une compagnie des Indes ou une compagnie des fermes qui cesserait de payer deux cents millions; et on verrait respecter le citronnier d'un propriétaire à qui l'on déchirerait sous le nez pour cent mille francs de contrats. Ce cas est si rare, qu'il est, ma foi, unique. Nous le voyons; la postérité ne le croira pas. Ainsi Diderot a raison; mais je n'ai pas tort de ne pas m'occuper des cas uniques. Bonsoir. Adieu. »

Epître *de Naples, du 23 février* 1771.

« Sont-elles vraiment de Voltaire, ces deux pièces de vers que vous m'envoyez? J'y aurais reconnu Dorat, Boufflers, Voisenon, le chevalier à talons rouges de chez le baron, ou autre Voltaire-Strass, mais jamais lui-même; et prenez garde, peut-être je ne me trompe pas. On a mis sur le compte de Voltaire les louanges d'un exilé, que personne n'osait faire. Le temps nous éclaircira, disent les gazetiers.

» Grimm n'est pas mon ami chaud, comme il s'en vante; car il m'enverrait quelques fournées de son cru, s'il était aussi chaud qu'un four.

» A Madagascar, on trouve des hommes qui ont plus de morale que de mémoire : pour se ressouvenir des raisons qu'ils ont pesées, ils se

servent de baguettes; nous imprimons des factums et des mémoires, et cela revient au même. Au surplus, ce fait de Madagascar n'est pas plus extraordinaire que celui des conseillers du même pays qui tenaient conseil dans des cruches; et l'on trouvera peut-être que l'Europe a des conseils plus extraordinaires que cela. De même on trouve en Europe des procès où l'on met devant les juges, au lieu de baguettes, des sacs de gros écus; ils les rangent de côté et d'autre, et voient le plus, le moins, le pour, le contre, avec de gros écus; et, enfin, on pèse, et le poids décide le droit. Somme totale : il importe peu de donner tort ou raison à l'un ou à l'autre dans ce monde; il importe de décider; car il faut finir pour aller dîner, autant les juges que les parties.

» Je voudrais vous en dire davantage ; mais comme vous ne m'écrivez jamais rien de tout ce que je vous demande, vous me désorientez. Je vous ai envoyé deux mémoires pour M. de Serline : qu'en avez-vous fait? Que faites-vous de ma bagarre? Que faites-vous de Merlin? Que faites-vous de mille autres choses dites ou à dire? Vos femmes de chambre m'intéressent; je n'aime point qu'on meure; et, en vérité, je ne sais pas m'y accoutumer. Mille choses à tous mes amis. »

M. le duc de la Vauguyon étant allé, ces jours passés, rendre compte au tribunal de la justice éternelle de la manière dont il s'est acquitté du devoir effrayant et terrible d'élever un dauphin de France, et recevoir le châtiment de la plus criminelle des entreprises, si elle ne s'est pas accomplie au vœu et aux acclamations de toute la nation, on a vu, à cette occasion, un monument de vanité bien étrange, et qui a occupé la cour et la ville; c'est le billet d'enterrement qu'on a envoyé à toutes les portes, suivant l'usage. Ce billet est devenu, par sa singularité, un effet de bibliothèque. Chacun a voulu le conserver; et, à force d'être recherché, il est devenu rare, malgré la profusion avec laquelle il avait été distribué. Je vais le transcrire ici en son entier, dans l'espérance qu'il pourra entraîner ces feuilles avec lui vers la postérité.

« Vous êtes priés d'assister aux convoi, ser-
» vice et enterrement de Monseigneur Antoine-
» Paul-Jacques de Quélen, chef des noms et
» armes des anciens seigneurs de la châtellenie
» de Quélen en Haute-Bretagne, juveigneur
» des comtes de Porhoët; substitué aux noms et
» armes de Stuer de Caussade, duc de la Vau-
» guyon, pair de France, prince de Carency,
» comte de Quélen et du Broutay, marquis de
» Saint-Mégrin, de Callonges et d'Archiac,
» vicomte de Calvignac, baron des anciennes
» et hautes baronnies de Tonneins, Gratteloup,
» Villeton, la Gruère et Picornet, seigneur de

» Larnagol et Talcoimur, vidame, chevalier et
» avoué de Sarlac, haut baron de Guyenne, second
» baron de Quercy, lieutenant-général des armées
» du roi, chevalier de ses ordres, menin de feu
» monseigneur le dauphin, premier gentil-
» homme de la chambre de monseigneur le
» dauphin, grand maître de sa garde-robe, ci-
» devant gouverneur de sa personne et de celle
» de monseigneur le comte de Provence, gou-
» verneur de la personne de monseigneur le
» comte d'Artois, premier gentilhomme de sa
» chambre, grand maître de sa garde-robe, et
» surintendant de sa maison ; qui se feront jeudi,
» 6 février 1772, à dix heures du matin, en
» l'église royale et paroissiale de Notre-Dame
» de Versailles, où son corps sera inhumé. *De*
» *profundis.* »

On voit que ce billet est l'ouvrage d'une composition réfléchie, combinée, profonde et laborieuse. Si le fils du défunt, M. le duc de Saint-Mégrin, en est le seul et véritable auteur, et s'il entend son ouvrage, il faut que l'Académie des inscriptions et belles-lettres lui confère, par acclamation, la première place vacante, et l'enregistre parmi ses membres comme duc, pair, prince, marquis, comte, vicomte, juveigneur, vidame, chevalier, avoué, haut baron, second baron, troisième baron ; car toutes ces qualifications vont lui passer par la mort de son père. Il serait à propos aussi de fonder et d'ériger une chaire dont le professeur ne ferait autre chose toute

l'année que d'expliquer à la jeunesse le billet d'enterrement de M. le duc de la Vauguyon; sans quoi il est à craindre que l'érudition nécessaire pour le bien entendre ne se perde insensiblement, et que ce billet ne devienne avec le temps le désespoir des critiques. Le terme de juveigneur, par exemple, est peu connu. On appelle ainsi un cadet apanagé; M. le duc d'Orléans est juveigneur de la maison de France. Ce mot est peut-être une corruption du mot *junior*, dont les Césars du Bas-Empire appelaient ceux qu'ils associaient à l'empire. Sans le billet d'enterrement de M. de la Vauguyon, le terme de juveigneur allait se perdre dans l'obscurité des temps. Eh bien! malgré cet étalage imposant de titres de toute espèce, il s'est trouvé des gens assez difficiles pour disputer à M. de la Vauguyon presque jusqu'au titre de gentilhomme, et pour soutenir (chose dont je suis fort loin de convenir avec eux) qu'il descend d'un chirurgien dont le fils a eu assez d'adresse ou de bonheur, ou, si vous voulez, de mérite pour épouser l'héritière de la maison de Saint-Mégrin, et pour s'enter sur cette tige illustre; et ils prétendent qu'il n'y a guère plus de cent ans, puisque cela s'est fait dans la minorité de Louis XIV. Si cela était, les mauvais plaisans diraient qu'il manque encore quelques qualifications au billet d'enterrement. Ils ont dit pour les places que M. de la Vauguyon a occupées, qu'il ne suffit pas d'être l'avoué de Sarlac, qu'il faut encore être

l'avoué de la nation. La dénomination de grand maître de la garde-robe est une usurpation qui a été relevée dans la *Gazette de France* par ordre de la cour. Il n'y a que les grandes charges de la couronne qui aient le droit exclusif de s'appeler grand maître, grand écuyer, grand veneur, grand chambellan, etc. Ceux qui ne servent pas la personne du roi, ceux qui sont attachés aux princes de la maison royale ne jouissent que du titre de premier maître, premier écuyer, premier veneur, etc.

Le ballet des Diables ayant manqué ces jours passés dans *Castor et Pollux*, à l'Opéra, et messieurs les Diables dansant tout de travers, mademoiselle Arnoud disait qu'ils étaient si troublés par l'*arrivée de M. le duc de la Vauguyon, que la tête leur en petait.* M. de Buzençais et le prince de Nassau, qui n'est pas reconnu en Allemagne, s'étant battus depuis peu, on disait, devant Sophie Arnoud, que le premier avait fait beaucoup de façons avant de s'y déterminer, et que c'était d'autant plus singulier, qu'il passait pour savoir bien manier l'épée. « *C'est que*, répondit Sophie, » *les grands talens se font toujours prier.* » Après le déplacement de M. le duc de Choiseul, on fit des tabatières où il y avait, d'un côté, le buste du duc de Sully, ministre de Henri IV, et de l'autre, celui du duc de Choiseul. « *C'est* » *bien*, dit Sophie en voyant une de ces » boîtes, *on a mis la Recette et la Dépense en-* » *semble.* »

Un jeune peintre appelé Touzé, élève de l'Académie, vient de faire un dessin qui représente le tableau magique de Zémire et Azor tel qu'on le voit sur le théâtre de la Comédie Italienne. Ce Touzé est célèbre à Paris depuis quelques années, par le talent d'imiter et de contrefaire, qu'il possède au suprême degré. Non-seulement il contrefait toutes sortes de personnages et de caractères avec une perfection qui ne laisse rien à désirer, mais il imite encore à lui tout seul une collection de bruits et de phénomènes physiques. On le place au milieu d'un salon, derrière un paravent, et l'on entend tout un essaim de religieuses qui vont à matines : on les entend se lever, se réunir, descendre des corridors dans l'église, chanter l'office, faire la procession, rentrer dans le couvent et se disperser dans leurs cellules. On distingue l'âge, le caractère, l'humeur, les infirmités de chacune de ses nones; on se croit transporté au milieu d'un couvent. La matinée de village, le dimanche, est encore plus surprenante : on se trouve transporté dans l'intérieur d'un ménage rustique; on assiste au lever du ménager et de la ménagère, à leurs fonctions matinales : on les accompagne à l'écurie, à la basse-cour, dans la rue, à la messe; on entend le sermon; on les suit dans le presbytère; on devine le caractère du curé, de sa gouvernante, de son chien même, qui ne jappe pas comme un chien de paysan. Tout cela est d'une vérité surprenante. Ce Touzé

observe les plus petites nuances avec une justesse qui confond.

Tout le monde a voulu le voir, depuis nos princes jusqu'aux plus petits particuliers; il a même, je crois, représenté ses facéties chez madame la dauphine; mais, à l'exception de beaucoup d'éloges, personne ne lui a rien donné; en revanche, on lui a fait perdre un temps précieux pour son talent et pour son état. Tout le parti qu'il a tiré de ses représentations en ville se réduit à un grand nombre de souscriptions pour la gravure de son tableau magique. Touzé n'a point d'esprit dans la société, quand il n'est que lui. Cette pauvreté de tête, lorsqu'il n'est pas en représentation, lui est commune avec tous ceux qui font le même métier, comme j'ai souvent eu occasion de le remarquer. Une autre remarque qui n'est pas moins générale, c'est que tous ceux qui font métier d'amuser et de faire rire les autres, sont eux-mêmes presque toujours d'un naturel triste et mélancolique.

MARS 1772.

Paris, 1er mars 1772.

EPÎTRE *de Naples, du 9 mars* 1771.

ANATHÈME à ceux qui changeront votre table! anathème à ceux qui toucheront à vos chaises! Savez-vous ce que ce cruel retard de vos lettres me coûte? Il me coûte des frayeurs mortelles. Je vous ai crue morte tout de bon : je n'ai pas eu un instant de repos dans l'âme, courant, cherchant, demandant à tout le monde s'il n'y avait pas eu quelque malheur signalé à Paris; et tous m'ont répondu que le maréchal de Senneterre était décédé. Dieu veuille avoir son âme! Mais vous, de grâce, au nom de l'amitié la plus pure et la plus vraie qui soit au monde, ne manquez jamais de m'écrire chaque semaine, soit par les ambassadeurs, soit par la poste, et au-pis aller, faites-moi écrire par votre Jésus-Christ ou par votre prophète. Cela est sérieux plus que vous ne pensez. Parlons à présent d'autre chose.

»Le marquis (1) aime donc un éléphant? Comme cela lui ressemble! comme cela me ressemble! Il y avait autrefois un éléphant à Naples : je l'adorais. Duclos croit donc qu'on peut parler de l'éléphant sans se compromettre? Mais s'il le louait trop, les

(1) De Croismare.

envieux, qu'en diraient-ils? La prudence est toujours, à mon avis, nécessaire aux hommes imprudens; et quelque prudence qu'on ait, il n'en sera ni plus ni moins.

» Me croyez-vous assez bête pour m'être éloigné de Paris, si je n'avais prévu que je n'y pouvais plus tenir, et que le mouillage n'était plus bon pour moi? Ce que je vous dis est vrai au pied de la lettre; je suis parti de Paris, après l'avoir prévu et voulu. Je voyais qu'en me conduisant autrement, je n'aurais fait que retarder de quelques mois mon départ; mais il était impossible d'après ma manière d'être et de penser, d'après ma sensibilité pour mes amis (et j'en avais de toutes les couleurs), de rester long-temps en place sans bouger. Croyez-vous que j'aurais mieux fait de rester à Paris lors de la publication de mes dialogues? Cela m'aurait-il fait beau jeu à ma cour et dans ma patrie? J'ai donc bien fait de partir; mais je sens que je ferais encore mieux d'y retourner, malgré les dents perdues, la santé affaiblie et la vue troublée. Voilà de quoi il faut sérieusement s'occuper. Je suis tenté de donner ma soumission pour une place au nouveau parlement, et d'y être conseiller-clerc. Qu'en dites-vous? Parlez-en au marquis: voyez si son éléphant ne croisera pas mes prétentions.

» J'attends l'accomplissement de mes affaires merliniques. En attendant, je vous dirai que mes vingt-cinq exemplaires sont enfin arrivés, aussi-bien que ceux expédiés à Gênes. Par conséquent vous

imaginez que le sermon du jour de l'an est arrivé aussi. Pourquoi me l'avez-vous envoyé? Pour rire. Eh bien! sachez qu'à la seconde lecture, il m'a fait fondre en larmes; il a excité dans ma tête tant de regrets, tant de souvenirs, que j'ai été presque au point d'en devenir fou. Je voyais les révérences grimacieuses; je voyais le sourire fin de la baronne; je voyais sa gorge, c'est-à-dire la place où doit être sa gorge; j'entendais le parfait contentement du baron (1), de Diderot, de Marmontel; je voyais le petit dépit de l'abbé Morellet, qui enrageait de n'avoir pas fait ce sermon; et même je voyais le sénateur pococurante Helvétius qui ne trouvait pas cela aussi tragique qu'un bon et bel assassinat dans Shakespeare, et qui cependant m'aimait.

» Mais qu'est-ce donc que cette charmante plaisanterie? L'a-t-on lue? l'a-t-on envoyée à tous les princes du Nord? Mettez-moi au fait. Pour moi, j'avoue que je la trouve délicieuse, à cela près qu'en admettant toutes les louanges outrées qu'il fait de moi, et que je crois vraies et justes, je me récrie fort sur tous les sarcasmes indécens qu'il se permet contre ma chasteté. On voit bien que l'auteur n'a pas été sur mes brisées, et ne connaît pas les lieux où j'ai laissé mon nom et une réputation sempiternelle. Qu'il y aille : il verra, il entendra des faits étonnans. Sa quête m'est injurieuse. Je n'ai laissé aucun enfant à Paris; les deux que j'y avais eus étaient morts, et leur mère l'est

(1) D'Holbach.

aussi. Je n'y ai à présent qu'un grand nombre de beaux-frères, dont plusieurs philosophes, et aucun qui soit devenu imbécile, excepté Gentil Bernard. Au reste, j'écrirai à l'auteur du sermon ; et pour me venger d'une si belle pièce, je compte, si Dieu me donne vie, lui envoyer un ouvrage original et sérieux. Il m'a trop humilié en fait de plaisanterie, et je ne compte plus plaisanter devant lui.

» J'ai reçu dans la même caisse la mauvaise brochure du comte de Lauraguais contre le sieur Dupont : elle lui ressemble ; et même ce n'est pas de son meilleur crit. J'ai aussi lu Linguet ; je crois Linguet plus habile que moi en fait d'académie de manége : il sait mieux comment il faut étriller ces rosses. Il faut avoir le poignet bien plus ferme, et je gagerais qu'ils ont été plus doux sous sa main que sous la mienne. Mais à propos, comment tout ceci a-t-il fini? Que font les économistes? que disent-ils de la disette? Il y a un siècle que vous ne m'en écrivez rien. Il est tard. J'ai dîné ce matin avec le baron de Gleichen et le général Koch (1) ; il a été beaucoup question de vous et de nos amis de Paris. Bon soir. Aimez-moi : faites-moi écrire par ces coquins de Suard, Baron et autres qui ne m'écrivent jamais, et qui ne me répondent pas même. »

Épître *de Naples, du* 16 *mars* 1771.

« J'ai lu la lettre qu'on veut faire imprimer

(1) Général autrichien fort aimable.

dans le *Mercure ;* elle est dans la plus exacte vérité, et je crains même qu'il n'y ait des vérités prophétiques. On y promet le reste après ma mort, et pour contenter l'impatience du public, ce reste ne tardera pas à paraître. Oui, Diderot me survivra ; tous mes amis me survivront : je m'en irai le premier. Aussi cette lettre ressemble bien à un éloge d'homme de lettres qui a décampé avant que de vider son portefeuille. Je n'aime pas qu'on m'ait accusé de machiavélisme à la face du public ; le public est si sot, et je ne suis pas mort encore. Je n'aime pas non plus qu'on m'attribue des ouvrages clandestins ; on croira que je faisais des satires et des placards à Paris. Les économistes sont si méchans et si indignés de ce que j'écris avec clarté, qu'il faut s'attendre à toutes les intrigues de ténèbres de leur part. Au reste, comme mon épître vous arrivera après que le dé sera tiré, remerciez l'auteur de la lettre (si ce n'est pas moi-même, comme je m'en doute) de ce qu'il a voulu dire de bien de moi. J'aimerais pourtant mieux être vengé que loué ; l'un est le plaisir des vivans, l'autre est la consolation des morts. Imprimez ma *Bagarre* avec ou sans permission ; on imprime tant de choses qu'il fallait défendre ! M. de Sartine est toujours sur mes lèvres, et Madame n'en est pas loin. Embrassez Monsieur, et assurez Madame que je vous charge de l'embrasser.

» Vous ne voulez pas me parler des affaires publiques ; eh bien, je vous en parlerai, moi qui

n'en sais rien, et je vous ferai voir que j'en sais plus long que vous sur cet article, quoique vous soyez à Paris et moi à Naples; vous verrez que je sais l'avenir comme Nostradamus : *Le maître cédera. Le remuement durera long temps; cependant, au bout du compte, le pouvoir monarchique deviendra plus fort qu'auparavant.* Voilà une lettre courte, mais succulente. »

Epître *de Naples, du* 23 *mars* 1771.

« Voyez mon guignon; le jour même qu'il vous a pris fantaisie de m'envoyer un conte, on m'a fait payer le port de la lettre : ainsi votre conte me sera cher et me reviendra cher. En vérité, je serais enchanté qu'on trouvât le moyen que je pusse avoir vos lettres sans qu'elles soient dans le paquet de la cour, et sans payer tous les frais de la poste. Il faudrait qu'elles allassent *gratis* jusqu'à Rome; de là on me les enverrait par la poste ici; et c'est un bien petit objet. Voyez à arranger cela avec le chevalier de Magallon (1), qui pourrait les envoyer à son ami Azara à Rome, ou traitez-en avec M. de la Reinière (2). Enfin, délivrez-moi ou éloignez-moi de ma cour autant que vous pourrez. *Longè à Jove, longè à fulmine.*

» A propos de Magallon, savez-vous qu'il vous

(1) Secrétaire d'ambassade du roi d'Espagne.

(2) Fermier-général des postes, père de M. Grimod de la Reinière, fondateur de la littérature gourmande, président du jury dégustateur, auteur de l'Almanach des Gourmands, du Manuel des Amphitrions, etc. (*Note de l'Éditeur.*)

aime à la folie? Il me gronde de ce que je ne vous l'ai pas présenté lorsque j'étais à Paris, comme si je ne le lui avais pas proposé bien des fois! Mais voilà les hommes! On se dégoûte de ce qu'on ne connaît pas; puis on en tâte, on en devient gourmand, et l'on gronde le cuisinier de n'avoir pas *ab immemorabili* servi de ce plat.

» Vous l'avais-je dit, que vous publieriez mon éloge funèbre non-seulement avant ma mort, mais avant mon consentement?

» Mille choses au chevalier Gatti (1), si vous le voyez.

» En vérité, Dieu, dans ce siècle, fait des miracles en faveur des athées; ils devraient bien, par reconnaissance, se convertir. Auraient-ils jamais pu espérer que les parlemens seraient assez occupés pour n'avoir pas le temps de croquer un académicien grillé en guise de côtelette, quand ils déjeunent à la buvette? Il faut être diablement surchargé d'affaires pour n'avoir pas même le loisir de rôtir un athée! (2) »

Armand-Jérôme Bignon, commandeur, prevôt, maître des cérémonies des ordres du roi, conseiller d'état ordinaire, bibliothécaire de la bibliothèque du roi, l'un des quarante de l'Académie française, honoraire de celle des inscriptions et belles-lettres, et prevôt des marchands

(1) Il venait d'obtenir le cordon de Saint-Michel.

(2) Le parlement venait de sévir, mais assez doucement, contre quelques ouvrages des philosophes. (*Note de l'Éditeur.*)

de la ville de Paris, est mort le 8 de ce mois, d'une fluxion de poitrine, à l'âge de soixante et un ans. La charge de bibliothécaire est devenue, pour ainsi dire, héréditaire dans la famille Bignon. Celui qui vient de mourir était le quatrième de son nom qui la possédait ; et son fils en avait obtenu la survivance il y a déjà quelque temps. Lorsque feu M. Bignon l'obtint, M. le comte d'Argenson, alors ministre, lui dit : « *Mon cousin, voilà* » *une belle occasion pour apprendre à lire* (1). » Il passe pour constant que M. Bignon n'a pas profité de l'occasion ; son génie n'était pas assez fort pour cela. C'est cependant à ce titre qu'il a occupé une place à l'Académie française, et une autre à celle des inscriptions et belles-lettres. On disait, à l'égard de la première, qu'on l'avait choisi parce qu'il fallait un zéro pour faire le nombre de quarante; mais cette raison ne valait rien, car s'il fallait compter tous les zéro qui sont à l'Académie, leur nombre ne donnerait pas celui de quarante, mais de quarante millions et au-delà, et il serait aussi fort de trouver quarante millions dans le nombre modique de quarante, que de voir l'Académie des quarante dans feu M. le comte de Clermont, comme il arriva au roi, au dire de M. l'abbé Le Batteux. La magistrature de M. Bignon, comme prevôt des marchands, est devenue immortelle par le désastre arrivé à la place de Louis XV la nuit du 30 mai 1770. Il en coûta la vie à près de mille citoyens, pour avoir vu un

(1) Ce mot a déjà été cité tome I, page 219.

méchant feu que la ville fit tirer près de la statue équestre du roi, à l'occasion du mariage de monseigneur le dauphin. L'ancien parlement rechercha long-temps les causes de ce désastre, et décida à la fin que les morts avaient tort, attendu qu'ils n'avaient rien allégué pour inculper qui que ce fût; et M. Bignon fut continué dans sa place encore pour deux ans, que la mort l'a empêché d'achever. On dit que, durant sa magistrature, la ville de Paris s'est libérée de près de dix millions de dettes. Si cela est, et surtout si c'est son ouvrage, je me réconcilie un peu avec sa mémoire, quoique je lui eusse juré une haine éternelle lorsque, le surlendemain de la nuit désastreuse du 30 mai, je l'aperçus à l'Opéra dans la loge de la ville, étalant son cordon bleu comme si de rien n'était. Cette épargne serait à la vérité un assez grand éloge dans une administration où l'on n'a connu depuis long-temps que la dissipation et le secret de contracter des dettes. La charge, dans l'ordre du Saint-Esprit, est une de celles qui exigent les mêmes preuves de noblesse que font les chevaliers.

Nous avons depuis peu de temps les *Lettres de M. le chevalier de Boufflers pendant son voyage en Suisse, à madame la marquise de Boufflers sa mère.* Elles sont au nombre de dix, et forment un imprimé de vingt-six pages in-8°. On s'aperçoit aisément à la lecture que ces lettres n'étaient pas destinées à voir le jour. Malgré la négligence et

le non-soin avec lesquels elles sont écrites, on y remarque ce tour original et plein d'agrément qui distingue le chevalier de Boufflers, et qui le placera un jour entre Chaulieu et la Fare. Sa prose n'est pas moins agréable que ses vers. « Les prin-
» ces, dit-il, ont plus besoin d'être divertis qu'a-
» dorés; il n'y a que Dieu qui ait un assez grand
» fonds de gaieté pour ne pas s'ennuyer de tous
» les hommages qu'on lui rend. » — « Je remar-
» que, dit-il dans un autre endroit, que par-
» tout où il y a de grands hommes, il y a de
» belles femmes, soit que les climats les produi-
» sent, soit qu'elles viennent les chercher, ce qui
» ne serait pas décent. » — « Les lois des Suisses
» sont austères, mais ils ont le plaisir de les faire
» eux-mêmes, et celui qu'on pend pour y avoir
» manqué, a le plaisir de se voir obéir par le
» bourreau. » — Le chevalier de Boufflers fit le voyage de Suisse il y a plusieurs années; il trouva plaisant de se donner pour peintre de portraits, et il réussit, dans plusieurs endroits, à passer même pour un bon peintre. Il voyage ordinairement à cheval, très-résigné à prendre le temps comme il vient. Il partit l'année dernière pour aller guerroyer dans les troupes des confédérés de Pologne. Apparemment que leurs mesures et leurs façons lui déplurent, car il ne les joignit pas, et resta à Vienne, où il réussit beaucoup; partout où l'on fait cas du naturel, et d'un naturel précieux, il doit beaucoup réussir. Je l'ai rencontré depuis son retour de Vienne, et il m'a

paru avoir pris du maintien, et même de la gravité. Je ne sais s'il a désappris à chanter comme le coq et à braire comme l'âne; il faisait autrefois ces exercices avec une grande supériorité; il était alors d'une folie et d'une verve à laquelle il était impossible de résister. Dans ce temps-là il était apprenti évêque dans le séminaire de Saint-Sulpice; mais au lieu de se livrer à l'étude de la théologie, on le voyait toujours courir dans les rues de Paris sur un grand diable de cheval, jusqu'à ce qu'enfin convaincu de son peu de vocation pour l'épiscopat, il troqua le petit collet contre la croix de Malte; il entra au service il y a environ dix ans, et il est aujourd'hui colonel commandant d'un régiment de houssards, si je ne me trompe.

AVRIL 1772.

Paris, 1er avril 1772.

Sophie Arnoud, plus justement célèbre par les saillies de son esprit que par son chant asthmatique, ayant je ne sais quelle affaire de cheminée à discuter avec le ministre qui a le département de Paris, M. Thomas de l'Académie française lui dit : « Mademoiselle, j'ai eu occasion de voir » M. le duc de la Vrillière et de lui parler de » votre cheminée; je lui en ai parlé d'abord en ci- » toyen, ensuite en philosophe. » *Eh! monsieur,* interrompit mademoiselle Arnoud, *ce n'était ni en citoyen ni en philosophe, mais en ramoneur qu'il fallait parler.* Je crains qu'il n'en soit des femmes comme des cheminées; quand on veut en parler, et surtout écrire, ce n'est ni en citoyen ni en philosophe compassé et didactique qu'il faut traiter ce chapitre, mais en homme sensible, avec un style plein de grâces, de magie et de charmes. Il n'y a point d'ouvrage qui exige une plus grande variété de ton, une plus grande flexibilité et diversité d'accens, qu'un essai sur les femmes. Le style de M. Thomas est malheureusement méthodique et monotone; et avec ces défauts, il était impossible que l'Essai qu'il vient de publier *sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différens siècles,* eût un certain succès. Les femmes n'ont pas été contentes, parce

qu'il les a ennuyées; et il était indispensable, pour un ouvrage de ce genre, de s'assurer de leur suffrage. On s'est assez accordé à dire que les premières et dernières pages de cet Essai étaient fort bien, mais que le milieu était fort ennuyeux et fort languissant. Il est en effet d'une grande insipidité; et, quant à moi, je préfère le commencement de l'ouvrage à sa fin. Vous trouverez dans cet écrit peu d'idées profondes, beaucoup de vraies, mais communes; quelques-unes de fausses, et encore plus de louches; je ne sais quoi d'indéterminé et de vague qui ne vous fait rien penser, parce que l'auteur n'a rien pensé. Le vrai résultat de cette lecture est une chose que M. Thomas ne sait point, ou qu'il n'a pas voulu savoir : c'est qu'en tout pays, la valeur des femmes, la trempe de leur esprit et de leur âme est en proportion exacte de la valeur des hommes. Dans une nation frivole, oisive, inappliquée, asservie, les femmes auront des grâces, des agrémens, mais point de caractère, point de vertus fortes; mais placez-les au milieu d'un peuple qui ait de l'énergie, de l'élévation, et vous verrez si elles en manqueront. Avec ce peu de mots, M. Thomas se serait épargné quelques centaines de pages de bavardage, et, à nous, un livre dont nous n'avions aucun besoin.

Au reste, les amateurs d'anecdotes doivent savoir que dans l'*Essai sur les Femmes*, page 208, le portrait de la femme estimable du siècle est celui de madame de Marchais, femme d'un premier

valet de chambre du roi, dans la société de laquelle M. Thomas a beaucoup vécu pendant son séjour à Versailles; et que, page 205, l'auteur a esquissé le panégyrique de madame Necker, pour qui il brûle depuis quelques années d'un amour pur et platonique, et dont la tendre amitié pour lui est tout aussi pure. C'est dommage qu'une liaison aussi chaste et aussi respectable n'ait pas appris à M. Thomas le langage du sentiment. Peut-être les douces erreurs et le tendre délire d'une passion un peu plus sensuelle auraient rendu ce service à l'auteur; mais on dit qu'il a la poitrine trop délicate pour quitter le platonisme, et nous n'aurions pas eu le panégyrique de madame Necker, parce qu'elle est trop attachée à ses devoirs pour écouter un amour profane. De mauvais plaisans l'ont appelée *la femme à Thomas*, lorsqu'elle parut l'autre jour à la Comédie Italienne; mais c'est que les mauvais plaisans n'ont rien de sacré, quand il s'agit de donner un ridicule.

La tragédie *des Druides* est aujourd'hui à sa douzième et dernière représentation; elle a tenu tout juste tout le carême, puisque les théâtres vont être fermés à la fin de cette semaine, et les représentations en ont été suivies avec beaucoup de zèle et d'assiduité. On vient de m'assurer que le parterre a redemandé, ce soir, la continuation des représentations après Pâques avec tant de chaleur, que les comédiens ont été obligés de le promettre; le parterre veut absolument ménager

à l'assemblée du clergé l'occasion de voir cette pièce pendant sa tenue du mois de mai, de s'édifier et de s'instruire des devoirs du sacerdoce. Ce qui s'est passé à la cour, lorsque la tragédie *des Druides* a été représentée à Versailles, a infiniment contribué à sa célébrité, et a achevé sa fortune. Plusieurs grandes dames de la cour, sur lesquelles le salut de la religion paraît principalement assis dans ces jours de ténèbres et d'orage, ont jeté feu et flamme contre l'auteur et la pièce; un grand druide, un primat, un archevêque qui prêche la paix, la tolérance, la soumission à l'autorité légitime, leur a paru un monstre à étouffer. Elles ont frémi à ce vers :

Non, ce n'est pas aux rois à protéger l'erreur.

Elles ont déféré l'auteur, la pièce, et surtout le censeur théologique, à M. le cardinal de la Roche-Aimon. Elles ont dit que l'abbé Bergier, fameux dans tout l'univers par les lances rompues avec les philosophes, n'était apparemment lui-même qu'un philosophe déguisé en prêtre, qu'un faux frère, un homme dont il fallait se défier, et à qui on avait très-mal fait de donner la place de confesseur de madame la comtesse de Provence, puisqu'il avait mis le sceau de son approbation à cette scandaleuse et abominable pièce, dans laquelle, pour me servir de leurs propres termes, on avait l'audace d'attaquer jusqu'au fanatisme de la religion. On prétend que le prélat en a porté plainte au roi, et l'on aurait sans doute fait sévère justice de ce scandale, si l'on s'en fût rapporté au zèle de ces dames; mais sa majesté a cru

devoir prendre les choses un peu plus froidement. L'abbé Bergier a dit de son côté qu'il ne répondait plus de la pièce, puisque, de la première à la seconde représentation, il y avait été fait des retranchemens par des encyclopédistes, nommément par M. Thomas et M. de Condorcet, ce qui pouvait y avoir répandu bien du venin. Le censeur de la police a prouvé qu'il n'avait pas été prononcé un seul vers à aucune représentation qui n'eût été paraphé par le censeur théologique. On s'attendit, le lendemain et le surlendemain de la représentation de Versailles, à un ordre suspensif. L'orage qui grondait sur la tête de ces pauvres Druides augmenta infiniment à Paris l'empressement et l'affluence du public; mais l'orage se dissipa, et l'habitude d'aller à la tragédie-sermon et d'applaudir la modération et l'humanité du grand druide subsista. Il fut décidé qu'on laisserait aux représentations leur cours, et au docteur Bergier sa place de confiance auprès de madame la comtesse de Provence, mais que la pièce ne serait pas imprimée : voilà du moins où en est l'affaire aujourd'hui.

Le 19 du mois dernier, on donna, sur le théâtre de la Comédie italienne, la première représentation du *Faucon, opéra comique en un acte*, les paroles de M. Sedaine, la musique de M. Monsigni. Le chevalier de Châtellux a ajouté à ce titre l'épigraphe suivante :

Le vrai seul est aimable.

BOILEAU, *Art poétique.*

et après la première représentation, il a déclaré qu'il persistait dans cette croyance. Cette insigne polissonnerie a fait beaucoup rire. Le *Faucon* était déjà tombé à la cour pendant le dernier voyage de Fontainebleau. Il fut très-mal reçu à Paris le jour de sa première apparition. On trouva la musique jolie et la pièce détestable; elle fut mieux accueillie aux représentations suivantes; mais les auteurs la retirèrent après la cinquième, et peut-être essayeront-ils de la faire reparaître l'hiver prochain avec plus de succès.

On a donné aujourd'hui, sur le même théâtre de la Comédie Italienne, la première représentation du *Bal masqué, opéra comique en un acte.* La musique de cette pièce est d'un petit étourneau de douze ans, appelé Darcis, qui a pris sur l'affiche le titre d'élève de M. Grétry. On ne soupçonnera pas celui-ci d'avoir corrigé l'ouvrage de son élève, encore moins d'y avoir fourré du sien : cela est pitoyable depuis le commencement jusqu'à la fin. Pas l'ombre du talent; pas l'apparence d'une idée dans toute la pièce; encore moins de science, d'harmonie et de modulations; des chants insipides pris à droite et à gauche, et rédigés en couplets : voilà tout le mérite de l'ouvrage de ce petit écolier.

Suivant la litanie du Patriarche de Ferney, il y avait trois Bernard à fêter, savoir : saint Bernard, Samuel Bernard et Gentil Bernard, qui, depuis, est devenu imbécile. Nous avons de même

dans la littérature trois Clément, sans compter notre très-saint père Clément XIV, savoir : Clément Marot, que je n'ai pas besoin de vous faire connaître ; Clément de Genève, qui est mort fou à Charenton, et que M. de Voltaire, pour le distinguer du premier, appelait Clément *Maraud*, et Clément de Dijon, que j'appellerai Clément-aux-liens ou ès-liens, jeune astre qui se lève et qui brille actuellement sur notre horizon, et que les meilleurs généalogistes disent issu d'une branche des marauds. Clément de Genève, maraud et puis fou, avait fait en son temps une tragédie de *Mérope* qui n'avait jamais pu être jouée. Un jour, un laquais se présente à M. de Voltaire pour entrer à son service. M. de Voltaire lui demande chez qui il a servi. Le laquais nomme M. Clément de Genève. *Coquin*, lui dit M. de Voltaire en le regardant entre les deux yeux, *tu m'as bien l'air d'avoir fait les trois premiers actes de sa Mérope.* Je soupçonne M. Clément de Dijon d'avoir aussi quelque laquais qui l'aide dans ses travaux littéraires. Je l'appelle *Clément-aux-liens* ou *ès-liens*, parce qu'il assure que M. de Saint-Lambert a eu le crédit de le faire mettre en prison pour avoir trouvé le *Poëme des Saisons* triste. Si M. de Saint-Lambert a fait cela, il a eu, certes, grand tort ; il ne faut mettre ès liens que les voleurs et les assassins. Clément avait fait sur le *Poëme des Saisons* une longue prose critique et une courte épigramme en vers.

Saint-Lambert s'enroue à nous dire :
« Mon poëme doit être bon,
» Car j'ai mis trente ans à l'écrire;
» Trente ans, vous dis-je. » Et pourquoi non ?
Il en faut autant pour le lire.

L'épigramme n'était pas diabolique comme vous voyez, et la critique était ennuyeuse. Sans les liens de l'auteur, qui avaient précédé la publication de ses observations soporifiques sur un poëme somnifère, jamais, peut-être, nous n'aurions eu l'occasion de savoir qu'il existe un troisième Clément. Depuis cette époque, le troisième des Clément, et le second de la branche des marauds, s'est jeté entièrement dans le parti antiphilosophique, et a déclaré la guerre à tous les philosophes. Il vient de publier de *Nouvelles Observations critiques sur différens sujets de littérature*, volume in-8° de 500 pages. Il regarde le métier des critiques comme le premier des métiers et comme le plus essentiel de tous. Tout le monde sait que l'Europe serait perdue s'il n'y avait pas un Fréron, un Clément et un Avant-coureur. Mais M. Clément, quoique aussi mordant et plus léger que le lourd Fréron, ne se fera pas lire, parce qu'il est trop volumineux et ennuyeux à proportion. Il n'a point d'idées. Il revient vingt fois sur la même, et vous la rend de plus en plus insipide. En conscience, M. Clément ne méritait pas les honneurs du Fort-l'Evêque. Il est meilleur humain qu'il ne pense. Ses *Nouvelles Observations* roulent sur trois sujets, savoir : sur les *Nuits d'Young*. Ce qu'il en

dit est ce qu'il y a de plus passable dans son fatras critique, mais pouvait se réduire en substance à très-peu de pages. Vient ensuite un énorme morceau sur la manière de traduire les poëtes en vers, où la traduction des *Géorgiques*, par M. Delille, est de nouveau épluchée avec un soin particulier. Je vous défie bien de lire celui-là. Le dernier discours roule sur l'utilité et la nécessité de la satire, et sur la beauté du métier de satirique. M. Clément va s'y livrer tout entier, et je suis convaincu d'avance qu'il l'exercera d'une manière bien innocente. Il vient d'en donner l'exemple avec les préceptes. Vous vous rappellerez que M. de Voltaire adressa, il y a quelque temps, une Epître à Boileau, qui commençait par ces vers :

Boileau, correct auteur de quelques bons écrits,
Zoïle de Quinault et flatteur de Louis.

M. Clément a imaginé de faire répondre Boileau à M. de Voltaire, et de commencer sa réponse par ces vers :

Voltaire, auteur brillant, léger, frivole et vain,
Zoïle de Corneille et flatteur de Saurin.

Le sel prodigieux de ce second vers ne vous échappera pas sans doute. Cette réponse, dans laquelle toute la clique philosophique est accommodée de la bonne façon, est écrite avec cette prodigieuse supériorité. Il est vrai que les connaisseurs n'y ont pas reconnu tout-à-fait la manière de Boileau ; mais c'est que, à ce que dit La Harpe, rien ne change le style d'un

homme comme d'être mort. Cela explique aussi pourquoi cette réponse s'est fait attendre si longtemps; car il y a déjà deux ou trois ans que M. de Voltaire écrivit son épître à Boileau. Si celui-ci revenait, et qu'il eût le même crédit à Versailles qu'autrefois, il ferait remettre M. Clément ès liens pour avoir osé mettre sur son compte cette étonnante réponse. Les jansénistes ont fait ce qu'ils ont pu pour donner de la vogue au nouveau Boileau. Ils en veulent à M. de Voltaire depuis quinze mois, et je ne nie pas que celui-ci ne leur ait donné des sujets de plainte, comme à ses amis des sujets de confusion et d'humiliation; mais je plains les jansénistes de n'avoir pas de meilleurs vengeurs que Clément-Boileau, qui est tombé avec son Epître, quoique l'abbé de Mably et Rulhière l'eussent annoncée comme un chef-d'œuvre. Clément dit, dans sa préface, que M. de Voltaire n'ayant pas le talent de la bonne plaisanterie, fait rire au moins, comme le singe, par ses grimaces. Fréron doit être jaloux de cette ligne; car la découverte que M. de Voltaire ne sait pas plaisanter est entièrement neuve, et le parallèle entre lui et le singe de Nicolet est on ne peut pas plus heureux.

M. de Voltaire a écrit à un de ses confrères de l'Académie, au sujet de cet *inclément Clément*, une lettre que vous trouverez à la suite de ces feuilles (1). M. de La Harpe se propose aussi de

(1) Elle a été depuis imprimée dans la correspondance de Voltaire. (*Note de l'Éditeur.*)

relever quelques beautés du Boileau posthume dans le *Mercure*. Un autre zélateur a adressé une *Lettre à M. Clément, dans laquelle on examine son Epître de Boileau à M. de Voltaire; par un homme impartial.* Cet écrit a 25 pages. L'Epître du Boileau posthume en a 21; cela fait 46 bonnes pages pour la beurrière pendant la semaine de la Passion. L'homme impartial traite Clément comme le Catilina de la littérature, par conséquent avec beaucoup de respect; il en fait un homme très-redoutable. Il assure qu'il n'y a personne à Paris qui ne le craigne ou ne le haïsse : c'était ce que Cicéron disait à Catilina. Je n'ai encore rencontré personne qui haïsse ou qui craigne Clément; il n'y a que l'*homme impartial* qui en meurt de peur. C'est vivre d'une vie misérable; je le plains. Les comparaisons de l'auteur de l'épigramme que vous allez lire ne sont pas tout-à-fait aussi nobles que celles de l'homme impartial.

Certain quidam, pour attaquer Voltaire,
De Despréaux, ce lion littéraire,
Ravit la peau; puis il s'en affubla,
Puis chez les siens superbe il s'en alla.
Mais par malheur l'âne venant à braire,
Son triste chant d'abord le décela;
Lors les baudets connaissant le confrère,
Crièrent tous : Eh! Clément, te voilà.

Nous avons depuis quelques jours une *Histoire philosophique et politique des Etablissemens et du Commerce des Européens dans les deux Indes*, six

volumes assez considérables in-8°. Ce livre est fort rare et se vend fort cher. On sait qu'il a été imprimé à Nantes, et que l'auteur n'a pu donner ses soins à l'édition; les libraires disent même dans leur avertissement qu'il a été imprimé sans son aveu : en conséquence il se trouve défiguré par un grand nombre de fautes d'impression; et, à la fin de chaque volume, on lit un errata qui ne finit point. Il est généralement attribué à M. l'abbé Raynal; mais comme on dit qu'il est très-hardi, très-véridique, et par conséquent assez dangereux pour son auteur dans ce quart d'heure-ci, il ne convient pas à un honnête homme d'avoir une opinion là-dessus, ni de l'attribuer à qui que ce soit. Ces sortes de livres n'appartiennent à leurs auteurs qu'après leur mort. L'ouvrage, tel qu'il est, est certainement d'un parfaitement honnête écrivain, d'un grand ennemi du despotisme, d'un homme qui a de vastes connaissances des forces politiques et commerçantes des différentes puissances de l'Europe, et qui ne manque pas de vues. Vous trouverez peut-être dans un ouvrage de si longue haleine quelquefois de l'inégalité dans le style, souvent un ton déclamatoire et de prédication, peu d'art dans les transitions, des idées d'un bon homme plutôt que d'un vrai philosophe, et des vues plus humaines que vraiment philosophiques pour ceux qui ont étudié la nature humaine avec un certain soin; quelquefois aussi des vues plus conformes à la politique établie qu'à la justice; je ne doute pas qu'il n'y ait aussi

beaucoup d'inexactitudes dans un ouvrage qui renferme des détails si immenses. Avec tous ces défauts, dont j'ai entrevu quelques-uns, et d'autres peut-être que je n'ai pu apercevoir encore, c'est un livre capital qui, je crois, n'aurait été fait nulle part, s'il ne l'avait été en France. Il fera une forte sensation; et il est à désirer que l'auteur ait assez de loisir et de courage pour lui donner le degré de perfection dont il est susceptible.

Le 27 du mois passé, les spectacles de Paris ont fait l'ouverture de leurs théâtres. La Comédie française se proposait de reprendre, le 29, la tragédie nouvelle par M. de Belloy. La tragédie *des Druides* était annoncée et affichée depuis trois jours, lorsqu'il arriva mercredi, sur les quatre heures, un ordre de la cour pour en défendre la représentation. Les comédiens remontrèrent que le spectacle devant commencer dans une heure et demie, et tous leurs camarades étant dispersés, ils seraient obligés de fermer leur théâtre si on les empêchait de jouer *les Druides*. On leur défendit et de fermer leur théâtre et de jouer cette pièce : enfin, ils réussirent avec beaucoup de peine à ramasser le monde nécessaire pour jouer *Nanine*. Cette aventure a fait beaucoup de bruit. L'ordre de la cour a été expédié sur les instances de M. l'archevêque de Paris. Les amis de ce prélat auraient pu lui faire sentir que c'était une inconséquence assez grande d'avoir laissé jouer cette pièce douze fois pendant le carême, temps particulièrem ent consacré à l'abstinence, pour nous en priver à la treizième fois

lorsque nous revenons aux spectacles après la réconciliation paschale. Ils pouvaient ajouter que c'était faire un éclat inutile ; que cette pièce aurait pu avoir encore trois ou quatre représentations, et qu'elle aurait été ensuite tout naturellement oubliée. Quoi qu'il en soit, M. Leblanc est bien heureux. Les prêtres ont fait à sa pièce une réputation qu'elle n'aurait jamais eue sans eux. Si elle s'échappe jamais de la presse, comme il arrivera vraisemblablement dans quelque temps d'ici, on sera bien étonné en pays étranger qu'on ait fait tant de bruit pour si peu de chose.

Immédiatement après la première représentation *des Druides*, il arriva de Ferney une tragédie nouvelle intitulée *les Lois de Minos*, et composée par M. du Roncel, jeune avocat. Ce jeune auteur n'a que soixante-dix-huit ans ; il est plus connu sous le titre de Patriarche et d'auteur de *la Henriade*. C'est une chose qui tient vraiment du prodige, que cette foule de productions qui se succèdent avec une rapidité incroyable. La nouvelle tragédie a été lue aux comédiens, et reçue avec acclamation. Ils se proposaient de la jouer immédiatement après Pâques, et même avant *Pierre-le-Cruel* ; mais comme on a trouvé quelque conformité entre le sujet des *Lois de Minos* et celui *des Druides*, la représentation vient d'en être défendue provisoirement aux comédiens : voilà du moins la nouvelle du jour. Ceux qui ont vu cette nouvelle tragédie du Patriarche assurent qu'elle sera comptée parmi ses meilleures ; qu'elle est surtout supérieurement écrite, et que sur ce point elle pourra soutenir le

parallèle avec tout ce qu'il a fait de mieux en ce genre. Il est permis, je crois, de douter un peu de ces assertions, lorsqu'on sort de la lecture des *Pélopides;* et le plus sûr sera d'attendre la publication de la nouvelle tragédie avant de prendre part à ces affirmations.

Le théâtre de la Comédie italienne vient de perdre une actrice célèbre, madame Favart, morte ces jours derniers d'un ulcère dans la matrice, maladie douloureuse et cruelle. Elle a montré beaucoup de courage et de patience pendant tout le temps de ses souffrances. Revenue un jour d'un long évanouissement, elle aperçut, parmi ceux que son danger avait rassemblés en hâte autour d'elle, un de ses voisins dans un accoutrement fort grotesque; elle se mit à sourire, et dit qu'elle avait cru voir le *Paillasse de la mort :* mot de caractère dans la bouche d'une fille de théâtre mourante. Jamais les prêtres ne purent la déterminer à renoncer au théâtre. Elle dit qu'elle ne voulait point se parjurer; que c'était son état; que si elle guérissait, elle serait obligée de le reprendre, et qu'elle ne pouvait par conséquent y renoncer de bonne foi; elle aima mieux se passer de sacremens. Mais lorsqu'elle se sentit expirer, elle dit : *Oh! pour le coup, je renonce.* Ce fut son dernier mot. Madame Favart était âgée à peu près de cinquante ans : c'était une mauvaise actrice. Elle avait la voix aigre, et le jeu bas et ignoble; elle n'était supportable que dans les rôles de charge, et ne

l'était pas long-temps. Elle jouait supérieurement la Savoyarde montrant la marmotte; c'était tout son talent; c'était ce qui avait fait sa fortune sur ce théâtre, lors de son début en 1749. Elle s'appelait alors mademoiselle de Chantilly; elle dansait, elle chantait, et sa danse en sabots tourna la tête à tout Paris. Elle sortait alors de la troupe des comédiens que le grand Maurice de Saxe eut toujours à la suite de son armée victorieuse. La grande célébrité de mademoiselle de Chantilly venait même de la passion qu'elle avait inspirée à ce héros, et à laquelle elle ne fut point sensible. Cette partie de son roman prête beaucoup à des réflexions morales. Le héros de la France, le vainqueur de Fontenoi et de Laufeldt, le plus bel homme de son temps, aimait éperdument une petite créature qui était désolée d'être obligée d'être sa maîtresse pour de l'argent, parce que la tête lui tournait d'un garçon pâtissier, mal-bâti, appelé *Favart*, qui s'était échappé de la boutique de son maître pour faire des chansons et des opéras-comiques comme on les faisait alors. Le garçon pâtissier enleva au maréchal de Saxe sa petite maîtresse, et s'évada avec elle pendant le siége de Maëstricht. La nuit de leur évasion fut apparemment orageuse, car les ponts de communication entre l'armée du maréchal et le corps de Lowendal, qui était de l'autre côté du fleuve, furent enlevés, et l'on craignit que les ennemis n'en profitassent pour tomber sur ce corps et l'écraser. M. Dumesnil, qu'on appelait dans ce temps-là le *beau Dumes-*

nil, et que nous avons vu mourir de son expédition au parlement de Grenoble, entre chez le maréchal de grand matin ; il le trouve assis sur son lit, échevelé, et dans l'agitation de la plus vive douleur ; il entreprend de le consoler. « Le malheur est grand sans doute, dit Dumesnil, mais il peut se réparer. » — « *Ah ! mon ami*, lui répond le maréchal, *il n'y a point de remède, je suis perdu !* » Dumesnil continue à ranimer son courage abattu et à le rassurer sur l'événement de la nuit : « Il n'aura pas peut-être, dit-il, les suites qu'on en redoute. » Le maréchal continue à se désespérer et à se regarder comme sans ressource. Enfin, au bout d'un quart d'heure il s'aperçoit que tous les discours de Dumesnil n'avaient pour objet que ces ponts entraînés..... « *Eh ! qui vous parle*, lui dit-il, *de ces ponts rompus ; c'est un inconvénient que je réparerai en trois heures. Mais la Chantilly ! elle m'est enlevée !* » Le héros, à qui jamais l'opération la plus importante n'avait fait perdre une heure de sommeil, était échevelé et éperdu pour avoir été délaissé par une petite courtisane ! Après son début à Paris, cette petite créature épousa en effet le garçon pâtissier, devenu auteur et poëte, et s'en alla avec lui en Lorraine, si je ne me trompe. Le grand Maurice, irrité d'une résistance qu'il n'avait jamais éprouvée nulle part, eut la faiblesse de demander une lettre de cachet pour enlever à un mari sa femme, et pour la contraindre d'être sa concubine ; et, chose remarquable, cette lettre de cachet fut accordée et

exécutée. Les deux époux plièrent sous le joug de la nécessité, et la petite Chantilly fut à la fois femme de Favart et maîtresse de Maurice de Saxe. Elle causa même la mort de ce héros l'année suivante. Il l'avait emmenée avec lui à Chambord; elle avait passé dans son lit la nuit où il fut surpris de la maladie qui l'enleva à la France en très-peu de jours. L'histoire dit qu'elle remplaça depuis cet illustre amant par un petit avorton asthmatique appelé l'*abbé de Voisenon*. C'était apparemment la destinée du fier Saxon, qui ne souffrit jamais aucun échec les armes à la main, d'avoir des faiseurs de vers pour rivaux, et pour rivaux préférés. Du moins l'histoire dit qu'il fut aussi jaloux de Marmontel dans ses amours avec mademoiselle Navarre, qui épousa ensuite un marquis de Mirabeau, frère de l'ami des hommes, et expira bientôt après de désespoir sous la persécution de la famille irritée de son mari. Cette mésalliance et les suites qu'elle eut firent quitter au marquis de Mirabeau son pays natal. Il trouva un établissement considérable à la cour de Bareith, où il est mort après y avoir contracté un second mariage plus conforme à sa naissance, et sans doute plus satisfaisant pour son cœur; car il épousa une fille de condition et d'un mérite distingué; et quoiqu'il soit très-possible qu'une fille de rien, ou même une courtisane de profession, soit douée d'un mérite éminent, il ne l'est pas trop dans nos mœurs qu'elle ait reçu une première éducation capable de dédommager un homme d'honneur

des sacrifices dans lesquels un fol amour l'aurait entraîné. Le comte de Saxe aimait la mauvaise compagnie en femmes, et même en hommes, par choix et par hauteur. Il ne se serait pas trouvé déplacé sur un trône ; et avec une âme de cette trempe, on ne se trouve bien ni dans les antichambres de Versailles, ni dans les soupers de Paris, où l'égalité préside. Pour revenir à madame Favart, je ne me souviens pas de l'avoir jamais connue jolie. Elle n'eut jamais aucun talent pour la vraie comédie ; elle aurait dû quitter le théâtre depuis long-temps. Il est vrai que dans les dernières années elle y paraissait bien peu ; les auteurs n'avaient garde de lui confier des rôles importans dans leurs pièces : elle était merveilleuse pour les faire tomber. Il n'y eut que son mari qui eut toujours le bon procédé de lui réserver le principal rôle dans ses pièces, et cette piété conjugale influa sensiblement sur leur succès.

La vente du cabinet de tableaux de M. le duc de Choiseul est un des phénomènes les plus singuliers dans l'histoire des arts et de la brocanterie. On espérait tirer au plus cent mille écus de cette vente, et la totalité a produit la somme de 443,174 livres. J'ai ouï dire à notre magicien Vernet que si cette collection avait appartenu à quelque homme obscur, il n'en aurait pas tiré au-delà de 25,000 fr., et que tel tableau a été vendu 10, 15, 25,000 liv. et au-delà, pour lequel il ne se soucierait pas de donner, lui, plus de

6 fr. Si, comme je le pense, il y a de l'exagération dans ce propos, il prouve toujours que les prix de cette collection ont été poussés au-delà de tout ce qu'on en pouvait espérer. Plusieurs causes ont contribué à cet effet inattendu. Le cabinet du baron de Thiers, enlevé tout entier par l'impératrice de Russie, a laissé à tous les amateurs de ce pays-ci et des pays étrangers leurs fonds intacts. Le cabinet de M. le duc de Choiseul était moins celui d'un connaisseur de l'art que d'un amateur qui a des tableaux dispersés dans les différentes pièces de son appartement, pour son agrément personnel. Son choix excluait tous les sujets sérieux, tristes, tragiques, saints, d'un grand style, et, par conséquent tous les tableaux italiens; il se bornait à la naïveté et à la vérité de l'école flamande, et à la galanterie et à la mignardise de l'école française. Or, il y a beaucoup plus de concurrens pour ces deux genres que pour le premier; et ceux qui n'ont qu'Homère dans la tête ne citeront pas cette préférence comme une preuve de bon goût de notre siècle.

JUIN 1772.

Paris, 1er juin 1772.

La tragédie nouvelle intitulée *les Lois de Minos* est une preuve certaine de la passion inguérissable de M. de Voltaire pour le théâtre, et il aura de commun avec Pierre Corneille d'avoir fait des tragédies jusqu'à la fin de sa vie. Un hasard singulier lui a fait rencontrer cette fois-ci le même sujet que M. Leblanc a traité dans sa tragédie *des Druides*. Quand il s'agit de s'élever contre les atrocités du fanatisme, les monumens historiques ne manquent jamais, et un poëte n'a que l'embarras du choix. Ainsi, l'on trouve presque chez tous les peuples les traces du sang des victimes humaines immolées pour apaiser la colère divine. M. Leblanc, voulant attaquer le fanatisme, et lui reprocher cette fureur impie, a établi sa scène chez nos barbares ancêtres, au milieu d'une peuplade abrutie par des druides farouches; M. de Voltaire, ayant un dessein tout semblable, a placé son sujet dans l'île de Crète. Chez M. Leblanc, le roi est un imbécile superstitieux, entièrement asservi par son confesseur druide; de sorte que si par bonheur le grand druide n'était pas un philosophe plein d'humanité, plein de zèle pour la vérité, tel enfin qu'on n'en a jamais vu parmi les prêtres, et qu'il est

impossible qu'il y en ait un dans des temps de barbarie et de ténèbres, le sang des victimes humaines coulerait sans aucune réclamation quelconque. Chez M. de Voltaire, c'est le roi de Crète qui fait le rôle de philosophe, et qui ose s'opposer à cette horrible superstition; mais le grand druide de M. Leblanc ayant encouru la censure de monseigneur l'archevêque de Paris, en vertu de laquelle il a été chassé du théâtre après y avoir prêché le carême avec beaucoup de succès, et défenses lui ayant été faites de faire imprimer ses sermons, le roi de Crète, nouvellement arrivé de la fabrique de Ferney, a été enveloppé dans la disgrâce du grand druide, et n'a pu obtenir la permission de plaider la cause de l'humanité sur le théâtre des Tuileries.

Cette tragédie est, de toutes les tragédies faibles du Patriarche, la moins faible, quoiqu'elle le soit encore honnêtement. Depuis Olympie inclusivement, le Patriarche n'a rien fait en tragédies qui vaille mieux que ses *Guèbres*, qui sont de l'année 1769, et ses *Lois de Minos*, de l'année présente. Cependant, s'il avait voulu faire la clôture de son théâtre par la tragédie de Tancrède, et qu'il n'eût plus risqué aucun essai dans ce genre, ayant conservé d'ailleurs la fraîcheur de son coloris, les grâces et les agrémens de son style dans toutes ses autres productions, quelle réputation n'aurait-il pas laissée! Mais depuis que Gilblas s'est si bien trouvé d'avoir averti son

archevêque que son génie baissait, aucun faiseur d'homélies n'a plus trouvé d'avertisseur.

Abstraction faite de l'âge de l'auteur, et de tout parallèle avantageux aux productions de sa vieillesse, on ne peut se dissimuler que cette tragédie ne soit d'une extrême faiblesse, soit qu'on la considère du côté du style, ou de l'intrigue et de la conduite, ou bien du côté de l'invention. Le propre de la faiblesse, c'est de faire des efforts impuissans qui conduisent droit à l'absurde. En examinant avec un goût un peu sévère la conduite de tous les personnages de cette tragédie, à commencer par celle de Teucer, vous verriez qu'ils agissent tous en dépit du bon sens, et qu'il est impossible que rien ne se soit passé ce jour-là à Crète, comme le poëte le prétend et nous le montre. Il nous prend pour des enfans qu'on peut ébahir en leur faisant voir par un trou la curiosité. Ma foi, quand on s'est gâté le goût par la lecture de Sophocle et d'Euripide, quand on veut avoir au théâtre des actions vraisemblables et y entendre ce que Horace appelle *veræ voces*, il est impossible de s'accommoder de ces tours de passe-passe et de ces puérilités, plus dignes d'un jeu de marionnettes que du théâtre public d'une nation éclairée; et quand on réfléchit que c'est le prince des poëtes qui ose offrir ces fadaises au public, on est tenté de croire que, malgré nos prétentions, malgré la bonne foi avec laquelle nous

imprimons tous les jours que le théâtre français est très-supérieur à tous les théâtres anciens et modernes, l'art est encore au berceau parmi nous, et qu'il n'y a guère d'espérance de lui voir prendre la toge virile.

EPÎTRE *de Naples, du 8 juin* 1771.

Réponse courroucée.

« Fi l'indignité! Fi la lésine! Quoi! parce que » l'ambassadeur va danser à Versailles, et que » vous ne pouvez pas m'envoyer sous son enve- » loppe votre lettre, faut-il que je reste une se- » maine entière sans une belle lettre de vous? » Il fallait l'écrire, l'envoyer par la poste; je » l'aurais payée, et je n'aurais pas regretté mon » argent. A présent, que voulez-vous que je vous » mande? Je n'ai rien dans ma tête ni dans ma » poche; je viens de perdre à la loterie; je suis » au milieu d'une nation endormie au point qu'il » ne m'est point possible de rencontrer un seul » écouteur. Il faut absolument que je m'en re- » tourne à Paris. Finissez donc vite vos brouilla- » mini pour que je puisse venir causer gaiement » chez vous. J'ai laissé mon histoire du vingtième » siècle interrompue; Grimm se fâchera; mais » pourquoi ne me tient-il pas un peu en haleine? » Et Suard et le Baron, et enfin tous, pourquoi » m'oublient-ils? Je vous prie de leur montrer » de temps en temps quelque article de mes » lettres, pour qu'ils aient par ce moyen un cer- » tificat de ma vie.

» Mauvaise soirée; il ne me passe rien dans » l'esprit qui soit digne de vous être mandé. Je » fis hier une grande promenade; je me trouvai » las et fatigué au possible; je me mis à réfléchir » sur ce que c'est que la lassitude; je trouvai » que c'est positivement l'évaporation de cette » matière qu'on appelle âme. Cette théorie me » parut neuve et profonde. Je trouvai que toute » machine, telle que l'homme et la bête, ayant » une volonté, est susceptible de lassitude; que » ce qu'on appelle âme plastique n'est point sus- » ceptible de lassitude, soit dans les plantes, soit » dans les animaux. Ainsi le mouvement du cœur » appartient à notre âme plastique, et n'est point » sujet à la volonté ni à la lassitude. La volonté » est donc une effusion de cette matière volatile » qui va devers ce nerf qui exécute la volonté, » qui s'évapore et produit la lassitude jusqu'à ce » qu'elle soit reproduite. La mort est donc une » lassitude universelle produite par un excès de » désirs. Je meurs d'envie de retourner à Paris; » voilà ma mort. Bonsoir.

Epître *de Naples*, *du* 15 *juin* 1771.

« Ma belle dame, je n'ai point de lettres de vous cette semaine, mais je n'en suis point en peine; comme je vous connais pour une femme très-ménagère, apparemment vous aurez voulu m'épargner des frais de poste, et Dieu sait par quelle route vous m'avez écrit! A bon compte je n'ai

rien à vous dire; ainsi je profite de ce moment d'oisiveté pour répondre à mon prophète.

» Mon cher Grimm, le cœur me saigne de voir acheter l'Herculanum au prince héréditaire de Saxe-Gotha, l'homme du monde le plus digne de le recevoir en présent. Sachez que quoique ce livre se vende et ne se donne plus aux particuliers, les souverains sont toujours, comme de raison, au-dessus des lois. Si le prince voulait en écrire un seul petit mot à notre ministre Tanucci, en lui disant qu'il souhaiterait enrichir sa vaste bibliothèque d'un ouvrage que la magnificence du roi fait graver ici, il l'aurait d'abord sans faute, comme on le donne à tous les autres souverains. Il pourrait prier M. Tanucci de me le livrer; j'en ferais ici le reçu, et je vous l'expédierais. S'il voulait ensuite envoyer en présent à la bibliothèque du roi, ici, ou à M. Tanucci, sa *Gotha nummaria*, ou quelque livre particulièrement appartenant à sa maison ou à ses états, etc., il ferait ce que peu de souverains ont fait, et ce qui serait très-noble et très-digne de lui. Voilà, mon cher Grimm, ce que j'ai à vous dire; tâchez de persuader le prince de faire à ma guise, et surtout assurez-le de mon enthousiasme pour lui. Bonjour. Vous ne valez rien; vous m'avez déshonoré à la face de tous les potentats du Nord, et je vous ai pardonné. Coquin, pour expiation de vos forfaits, envoyez-moi le *Voyage de Bougainville*, et si, depuis mon départ, il a paru à Paris d'autres voyages curieux,

je vous prie de m'en faire l'emplette aussi. C'est aujourd'hui l'anniversaire du jour que je suis parti de Paris. Quel jour! quel moment! voilà deux années et plus que nous ne nous sommes vus. Avez-vous pu vivre sans moi? Puis-je vivre sans vous? Adieu. Embrassez mes disciples, mes compagnons et mes maîtres. Bonsoir. »

ÉPÎTRE *de Naples, du* 22 *juin* 1771.

« J'ai reçu, ma belle dame, deux lettres de vous à la fois, et celle qui me manquait la semaine passée m'a coûté mon argent, tout comme si elle était venue par la poste; ainsi vous direz au chevalier de Magallon qu'il faut que M. de Fuentes ne fasse jamais qu'un seul paquet pour moi; car si on m'en envoie deux, on m'en délivre un *gratis* (et c'est toujours le plus mince), et l'on me fait payer l'autre : voilà qui est dit une fois pour toutes.

» Venons au contenu de vos lettres; elles sont belles, charmantes, longues et remplies de détails qui m'intéressent. Vous avez reconnu Voltaire dans son sermon, moi je n'y reconnais que l'écho de feu M. de Voltaire. Ah! il rabâche trop à présent. Sa Catherine est une maîtresse femme, parce qu'elle est intolérante et conquérante; tous les grands hommes ont été intolérans, et il faut l'être. Si l'on rencontre sur son chemin un prince sot, il faut lui prêcher la tolérance, afin qu'il donne dans le piége, et que le parti écrasé ait

le temps de se relever par la tolérance qu'on lui accorde, et d'écraser son adversaire à son tour. Ainsi le sermon sur la tolérance est un sermon fait aux sots et aux gens dupes, ou à des gens qui n'ont aucun intérêt dans la chose : voilà pourquoi, quelquefois, un prince séculier doit écouter la tolérance; c'est lorsque l'affaire intéresse les prêtres sans intéresser les souverains. Mais en Pologne, les évêques sont tout à la fois prêtres et souverains, et, s'ils le peuvent, ils feront fort bien de chasser les Russes et d'envoyer au diable tous les dissidens ; et Catherine fera fort bien d'écraser les évêques, si cela lui réussit. Moi je n'en crois rien; je crois que les Russes écraseront les Turcs par contre-coup, et ne feront qu'agrandir et réveiller les Polonais, comme Philippe II et la maison d'Autriche écrasèrent l'Allemagne et l'Italie en voulant troubler la France, qu'ils ne firent qu'ennoblir: voilà mes prophéties.

» Je ne me porte pas trop bien ce soir; je suis enrhumé, et, qui plus est, je suis triste et ennuyée au possible. La seule chose qui m'ait fait plaisir depuis que je suis ici, c'est un opéra comique de Piccini qu'on donne à présent. Il y a atteint le but de la perfection de l'art; il m'a appris que nous chantons tous et toujours quand nous parlons : la difficulté est de trouver notre ton et notre modulation lorsque nous causons. Assurez-vous que cet opéra de Piccini est quelque chose dont vous n'avez pas même idée, tant il est supérieur à ce que vous avez jamais entendu.

Toutes les fois que j'y vais, il me prend un désir si vif d'avoir Grimm, Diderot et vous à mes côtés, que le chagrin de ne pas vous y voir me trouble tout le plaisir du spectacle.

» Je ne vous parle pas de vos malheurs ; ce n'en est pas un des moindres que de bons règlemens aient été faits dans un temps de procédure, et par un chancelier, et qu'on se fasse un plaisir de ne pas les observer, par un esprit mal entendu de patriotisme. C'est le malheur qu'eut le paganisme d'être protégé par Julien l'Apostat. Saint Cyrille n'eut raison que parce que Julien avait plus d'esprit que de conduite, et qu'il voulut virer de bord trop précipitamment. Au reste, aimez-moi, voilà l'essentiel.

» Avez-vous remarqué les règlemens qu'on a proposés à la chambre des communes à Londres, sur le fait de l'exportation ? Qu'en disent les économistes ? La seule nation qui leur servait de cheval de bataille les abandonne et réforme son prix d'encouragement, comme je l'avais prévu et prédit. Elle prend le parti de classer les différens prix des blés : mauvais parti, moins bon que le mien, cependant moins mauvais en Angleterre, où les prix des blés sont uniformes à peu près dans toutes les provinces, à cause de la grande facilité de circulation. Ce parti pourtant de l'Angleterre revient presque à mon système ; j'ai parlé pour un pays où la gratification n'était pas introduite. Je voudrais que quelqu'un publiât ces réflexions. Bonsoir. Aimez-moi. Adieu. »

EPÎTRE *de Naples, du 29 juin* 1771.

« Votre lettre du 8 juin n'est point gaie; il s'en faut même beaucoup : vous avouez vous-même que vous n'avez que quelques lueurs de gaieté; je crains que cela ne tienne au physique, et que vous ne vous portiez pas bien : voilà ce qui me fâche. Pour moi, je fais tout ce que je puis pour vous égayer, et ce n'est pas un petit effort pour moi : car je suis si ennuyé de mon existence ici, qu'en vérité je deviens homme d'affaires et homme grave de jour en jour davantage, et je finirai par devenir Napolitain tout comme un autre.

» Madame Geoffrin aura eu un érysipèle, parce que quelque étourdi se sera avisé de donner une nouvelle quelconque chez elle; je suis enchanté qu'elle soit rétablie.

» Vous avez un nouveau ministre des affaires étrangères; mais, tant qu'on ne fera pas le ministre des affaires étranges, il vaquera la place la plus importante dans le ministère.

» Mille grâces à Suard de l'*Histoire de Charles-Quint.* Si je publie l'*Histoire de Louis XVI*, je lui en promets un exemplaire de mon côté; mais, comme je ne suis pas en train de faire de nouveaux ouvrages, j'ai prié M. Nicolaï de lui donner en attendant un exemplaire de ma Carte. A propos de cela, je vous prie d'assurer tous mes amis, Grimm, Diderot, madame d'Epinay, etc., qu'il n'était pas en mon pouvoir de leur donner des exemplaires de ma Carte, puisqu'elle appartient au

roi qui en a payé la gravure; voilà pourquoi je n'ai pas été généreux à leur en faire des présens. Je crois vous avoir mandé que je souhaite avoir le *Voyage de Bougainville* et d'autres voyages véridiques, s'il en a paru depuis deux ans. Je suis curieux de lire cette Histoire de Charles-Quint..... Je présente mes respects aux culottes mouillées de notre cher marquis. J'embrasse mes amis. J'ai eu des nouvelles du baron par M. Changuion. Bonjour et bonsoir. »

JUILLET 1772.

Paris, 1er juillet 1772.

Je croyais m'être entièrement et pour long-temps tiré du procès intenté aux femmes par maître Thomas, sans corps de délit constaté ni de leur part, ni, malheureusement pour lui, de la sienne. Les femmes n'ayant pas jugé à propos de prendre qualité dans cette discussion judiciaire, résolu, comme je le suis de toute éternité, de n'en jamais condamner aucune sans l'avoir entendue, je pensais que c'était de ma part un devoir de surérogation d'entendre maître Denis Diderot et maître Ferdinand Caliani, clerc, qui, tous les deux jurés experts, l'un de Langres, l'autre de Naples, étaient intervenus dans cette cause de leur plein gré, et sans avoir été provoqués par maître Thomas. Après quoi j'avais renvoyé le jugement d'icelui procès, avec beaucoup d'autres de la même nature, au jugement dernier. Denis ayant refondu son plaidoyer, et l'ayant augmenté de plusieurs observations importantes, il est de notre équité de joindre au procès cette pièce telle qu'elle est sortie en dernier lieu de la main du juré expert de Langres, afin que nos seigneurs du jugement dernier y puissent faire droit, si le cas y échet.

Sur *les Femmes*, *par* Diderot.

J'aime Thomas : je respecte la fierté de son âme et la noblesse de son caractère. C'est un homme de beaucoup d'esprit; c'est un homme de bien : ce n'est donc pas un homme ordinaire, mais c'est un auteur apprêté. A en juger d'après sa longue, ingénieuse et monotone dissertation sur les Femmes, il n'a pas assez éprouvé une passion que je prise davantage pour les peines dont elle nous console, que pour les plaisirs qu'elle nous donne. Il a beaucoup pensé, mais il n'a pas assez senti. Sa tête s'est tourmentée, mais son cœur est demeuré tranquille et froid. J'aurais écrit avec moins d'impartialité et de sagesse, mais je me serais occupé avec plus d'intérêt et de chaleur du seul être de la nature qui nous rende sentiment pour sentiment, et qui soit heureux du bonheur qu'il nous fait. Cinq ou six pages de verve, répandues dans cet ouvrage, auraient rompu la continuité de ses observations délicates, et en auraient fait un ouvrage charmant; mais l'auteur a voulu que son livre ne fût d'aucun sexe, et il n'y a malheureusement que trop bien réussi : c'est un hermaphrodite qui n'a ni le nerf de l'homme ni la mollesse de la femme. Cependant peu de nos écrivains du jour auraient été capables d'un travail où l'on remarque de l'érudition, de la raison, de la finesse, du style, de l'harmonie, mais pas assez de variété, de cette

souplesse propre à se prêter à l'infinie diversité des formes d'un être extrême dans sa force et dans sa faiblesse, que la vue d'une souris ou d'une araignée fait tomber en syncope, et qui sait quelquefois braver les plus grandes terreurs de la vie.

C'est surtout dans la passion de l'amour, dans les excès de la jalousie, dans les transports de la tendresse maternelle, dans les instans de la superstition, dans la manière dont elles partagent les émotions épidémiques et populaires, que les femmes étonnent. J'ai vu l'amour, la superstition, la jalousie, la colère, portés dans les femmes à un excès que l'homme n'éprouva jamais. Si la joie, la tendresse et la douleur les embellissent, le contraste des mouvemens violens avec la douleur de leurs traits les rend hideuses; elles en sont plus défigurées. Les distractions d'une vie occupée et contentieuse rompent nos passions, la femme couve les siennes; c'est un point fixe sur lequel son oisiveté ou la frivolité de ses fonctions tient son regard sans cesse attaché. Ce point s'étend sans mesure; et pour devenir folle, il ne manquerait à la femme passionnée que l'entière solitude qu'elle recherche. La soumission à un maître qui lui déplaît est pour elle un supplice. J'ai vu une femme honnête frissonner d'horreur à l'approche de son époux; je l'ai vue se plonger dans le bain, et ne se croire jamais assez lavée de la souillure du devoir. Cette sorte de répugnance nous est presque inconnue. Notre organe est plus indulgent. Plusieurs femmes mourront sans avoir

éprouvé l'extrême sensation de la volupté. Cette sensation, que j'appellerais volontiers une courte épilepsie, est rare pour elles, et ne manque jamais d'arriver quand nous l'appelons. Le souverain bonheur les fuit entre les bras de l'homme qu'elles adorent; nous le trouvons à côte d'une femme complaisante qui nous déplaît. Moins maîtresses de leurs sens que nous, la récompense en est moins prompte et moins sûre pour elles; cent fois leur attente est trompée. Organisées tout au contraire de nous, le mobile qui sollicite en elles la volupté est si délicat, et la source en est si éloignée, qu'il n'est pas extraordinaire ou qu'elle ne vienne point ou qu'elle s'égare. Si vous entendez une femme médire de l'amour et un homme de lettres déprécier la considération publique, dites de l'une que ses charmes se passent, et de l'autre que son talent se perd. Jamais un homme ne s'est assis à Delphes sur le sacré trépied; le rôle de Pythie ne convient qu'à une femme. Il n'y a qu'une tête de femme qui puisse s'exalter au point de pressentir sérieusement l'approche d'un dieu, de se tourmenter, de s'écheveler, d'écumer, de s'écrier : *Je le sens, je le sens, le voilà, le Dieu!* et d'en trouver le vrai discours. Un solitaire brûlant dans ses idées ainsi que dans ses expressions, disait aux hérésiarques de son temps : Adressez-vous aux femmes, elles reçoivent promptement, parce qu'elles sont ignorantes; elles répandent avec facilité, parce qu'elles sont légères, elles retiennent long-temps, parce qu'elles sont têtues. Elles s'en

imposent mieux que nous sur ce qui leur plaît. L'opiniâtreté est plus leur vice que le nôtre. Une femme Samoïède dansait avec un poignard à la main. Elle paraissait s'en frapper; mais elle esquivait les coups qu'elle se portait avec une prestesse si singulière, qu'elle avait persuadé à ses compatriotes que c'était un dieu qui la rendait invulnérable : et voilà sa personne sacrée. Quelques voyageurs européens assistèrent à cette danse religieuse, et quoique bien convaincus que cette femme n'était qu'une saltimbanque très-adroite, elle trompa leurs yeux par la célérité de ses mouvemens. Le lendemain ils la supplièrent de danser encore une fois. *Non*, leur dit-elle, *je ne danserai point, le Dieu ne le veut pas, et je me blesserais.* On insista. Les habitans de la contrée joignirent leur vœu à celui des Européens. Elle dansa. Son prestige fut découvert. Elle s'en aperçut, et à l'instant la voilà étendue à terre, le poignard dont elle était armée plongé dans son sein. *Je l'avais bien prévu*, disait-elle à ceux qui la secouraient, *que le Dieu ne le voulait pas, et que je me blesserais.* Ce qui me surprend, ce n'est pas qu'elle ait préféré la mort à la honte, mais qu'elle se soit laissé guérir. Et, de nos jours, n'avons-nous pas vu, dans des assemblées de convulsionnaires, une de ces femmes qui figuraient en bourrelet l'enfance de l'Église, les pieds et les mains cloués sur une croix, le côté percé d'une lance, garder le ton de son rôle au milieu des convulsions de la douleur, sous la sueur froide qui découlait de son visage,

les yeux obscurcis du voile de la mort, et, s'adressant au directeur de ce troupeau de fanatiques, lui dire, non d'une voix souffrante : *Mon père, je veux dormir*, mais d'une voix enfantine, *papa, je veux faire dodo*? Pour un seul homme, il y a cent femmes capables de cette force et de cette présence d'esprit. C'est cette même femme ou une de ses compagnes qui disait au jeune Dudoyer qu'elle regardait tendrement, tandis qu'avec une tenaille il arrachait les cloux qui lui traversaient les deux pieds : « Le Dieu de qui nous » tenons le don des prodiges ne nous a pas toujours » accordé celui de la sainteté. » Madame de Staal est mise à la Bastille avec la duchesse du Maine sa maîtresse. Elle s'aperçoit que madame du Maine a tout avoué; à l'instant elle pleure, elle se roule à terre, elle s'écrie : *Ah! ma pauvre maîtresse est devenue folle!* N'attendez rien de pareil d'un homme. La femme porte au-dedans d'elle-même un organe susceptible de spasmes terribles, disposant d'elle et suscitant dans son imagination des fantômes de toute espèce. C'est dans le délire hystérique qu'elle revient sur le passé, qu'elle s'élance dans l'avenir, que tous les temps lui sont présens. C'est de l'organe propre à son sexe que partent toutes ses idées extraordinaires. La femme hystérique dans sa jeunesse, se fait dévote dans l'âge avancé; la femme en qui il reste quelque énergie dans l'âge avancé, était hystérique dans sa jeunesse. Sa tête parle encore le langage de ses sens lorsqu'ils sont devenus muets. Rien de

plus contigu que l'extase, la vision, la prophétie, la révélation, la poésie fougueuse et l'hystérisme. Lorsque la Prussienne Karsch lève son œil vers le ciel enflammé d'éclairs, elle voit Dieu dans le nuage; elle le voit qui secoue d'un pan de sa robe noire des foudres qui vont chercher la tête de l'impie; elle voit la tête de l'impie. Cependant la recluse dans sa cellule se sent élever dans les airs; son âme se répand dans le sein de la divinité; son essence se mêle à l'essence divine; elle se pâme, elle se meurt; sa poitrine s'élève et s'abaisse avec rapidité. Ses compagnes attroupées autour d'elle coupent les lacets du vêtement qui la serre. La nuit vient, elle entend les chœurs célestes, sa voix s'unit à leurs concerts; ensuite elle redescend sur la terre; elle parle de joies ineffables; on l'écoute; elle est convaincue, elle persuade. La femme dominée par l'hystérisme semble éprouver je ne sais quoi d'infernal ou de céleste. Quelquefois elle m'a fait frissonner. C'est sous l'action de la bête féroce qui fait partie d'elle-même, que je l'ai vue, que je l'ai entendue. Comme elle sentait! comme elle s'exprimait! Ce qu'elle disait n'était point d'une mortelle. La Guyon a dans son livre des torrens d'une éloquence dont il n'y a point de modèle. C'est sainte Thérèse qui a dit des démons: *Qu'ils sont malheureux! ils n'aiment point.* Le quiétisme est l'hypocrisie de l'homme pervers et la vraie religion de la femme tendre. Il y eut cependant un homme d'une honnêteté de caractère et d'une simplicité de mœurs

si rares, qu'une femme aimable put, sans conséquence, s'oublier à côté de lui et s'épancher en Dieu ; mais cet homme fut le seul, il s'appelait Fénélon. C'est une femme qui se promenait dans les rues d'Alexandrie, les pieds nus, la tête échevelée, une torche dans une main, une aiguière dans l'autre, et qui disait : « *Je veux brûler le* » *ciel avec cette torche, et éteindre l'enfer avec* » *cette eau, afin que l'homme n'aime son Dieu* » *que pour lui-même.* » Ce rôle ne va qu'à une femme. Mais cette imagination fougueuse, cet esprit qu'on croirait incoërcible, un mot suffit pour l'abattre. Un médecin dit aux femmes de Bordeaux, tourmentées de vapeurs effrayantes (1), qu'*elles sont menacées du mal caduc ;* et les voilà guéries. Un médecin secoue un fer ardent aux yeux d'une troupe de jeunes filles épileptiques, et les voilà guéries. Le dégoût de vivre saisit les femmes de Milet ; les magistrats déclarent que la première femme qui se tuera sera exposée nue sur la place publique : plus de suicide ; et

(1) Ce fait n'est pas tout-à-fait ainsi. Le célèbre médecin Silva, dans un voyage qu'il eut occasion de faire à Bordeaux, fut consulté, pendant son séjour, par toute la ville. Les plus jolies femmes venaient en procession se plaindre à lui de maux de nerfs dont elles se disaient tourmentées. Silva ne répondit rien, et ne prescrivit aucun remède. Pressé long-temps de s'expliquer sur les motifs de son silence, il dit enfin d'un ton d'oracle : « C'est que ce n'est pas » des maux de nerfs que cela, c'est le mal caduc. » Le lendemain, il n'y eut plus une seule femme dans Bordeaux qui eût mal aux nerfs ; la crainte d'être soupçonnées d'une maladie effrayante les guérit à l'instant. La conduite de Silva était d'un homme d'un esprit profond et infini : on veut intéresser, on ne veut pas faire peur.

voilà les Milésiennes réconciliées avec la vie. Les femmes sont sejettes à une férocité épidémique. L'exemple d'une seule en entraîne une multitude. Il n'y a que la première qui soit criminelle, les autres sont malades. O femmes, vous êtes des enfans bien extraordinaires!

Avec un peu de couleur et de sensibilité, eh! monsieur Thomas, que ne vous laissiez-vous aller à ces deux qualités qui ne vous sont pas étrangères? Quel attendrissement ne nous auriez-vous pas inspiré en nous montrant les femmes assujetties comme nous aux infirmités de l'enfance, plus contraintes et plus négligées dans leur éducation, abandonnées aux mêmes caprices du sort avec une âme plus mobile, des organes plus délicats; et rien de cette fermeté naturelle ou acquise qui nous y prépare; réduites au silence dans l'âge adulte; sujettes à un malaise qui les dispose à devenir épouses et mères; alors tristes, inquiètes, mélancoliques à côté de parens alarmés non-seulement sur la santé et la vie de leur enfant, mais encore sur son caractère; car c'est à ce période critique qu'une fille devient ce qu'elle restera toute sa vie, pénétrante ou stupide, triste ou gaie, sérieuse ou légère, bonne ou méchante, l'espérance de sa mère trompée ou réalisée? Pendant une longue suite d'années, chaque lune ramènera le même malaise. Le moment qui la délivrera du despotisme de ses parens est arrivé. Son imagination s'ouvre à un avenir plein de chimères; son cœur nage dans

une joie secrète. Réjouis-toi bien, malheureuse créature! le temps aurait sans cesse affaibli la tyrannie que tu quittes, et le temps accroîtra sans cesse la tyrannie sous laquelle tu vas passer. On lui choisit un époux; elle devient mère. L'état de grossesse est pénible presque pour toutes les femmes. C'est dans les douleurs, au péril de leur vie, aux dépens de leurs charmes, et souvent au détriment de leur santé, qu'elles donnent la naissance à leurs enfans. Il n'y a peut-être pas de joie comparable à celle de la mère qui voit son premier né; mais ce moment sera payé bien cher. Le père se soulage du soin des garçons sur un mercenaire; la mère demeure chargée de la garde de ses filles. L'âge avance; la beauté passe. Arrivent les années de l'abandon, de l'humeur et de l'ennui. C'est par le malaise que la nature les a disposées à devenir mères; c'est par une maladie longue et dangereuse qu'elle leur ôte le pouvoir de l'être. Qu'est-ce alors qu'une femme? Négligée de son époux, délaissée de ses enfans, nulle dans la société, la dévotion est son unique et dernière ressource. Dans presque toutes les contrées, la cruauté des lois civiles s'est réunie contre les femmes à la cruauté de la nature. Elles ont été traitées comme des enfans imbéciles. Nulle sorte de vexations que, chez les peuples policés, l'homme ne puisse exercer impunément contre la femme. La seule représaille qui dépende d'elle est suivie du trouble domestique, et punie d'un mépris plus

ou moins marqué, selon que la nation a plus ou moins de mœurs. Nulle sorte de vexations que le sauvage n'exerce contre sa femme. La femme, malheureuse dans les villes, est plus malheureuse encore au fond des forêts. Ecoutez le discours d'une Indienne des rives de l'Orénoque, et écoutez-le, si vous pouvez, sans en être ému. Le missionnaire jésuite Gumilla lui reprochait d'avoir fait mourir une fille dont elle était accouchée, en lui coupant le nombril trop court.

« Plût à Dieu, Père, lui dit-elle, plût à Dieu » qu'au moment où ma mère me mit au monde » elle eût eu assez d'amour et de compassion » pour épargner à son enfant tout ce que j'ai » enduré et tout ce que j'endurerai jusqu'à la fin » de mes jours! Si ma mère m'eût étouffée en » naissant, je serais morte, mais je n'aurais pas » senti la mort, et j'aurais échappé à la plus » malheureuse des conditions. Combien j'ai souf- » fert, et qui sait ce qui me reste à souffrir jus- » qu'à ce que je meure! Représente-toi bien, » Père, les peines qui sont réservées à une In- » dienne parmi ces Indiens. Ils nous accom- » pagnent dans les champs avec leur arc et leurs » flèches; nous y allons, nous, chargées d'un » enfant qui pend à nos mamelles, et d'un autre » que nous portons dans une corbeille. Ils vont » tuer un oiseau ou prendre un poisson; nous » bêchons la terre, nous; et après avoir sup- » porté toute la fatigue de la culture, nous sup- » portons toute celle de la moisson. Ils revien-

» nent le soir sans aucun fardeau; nous, nous
» leur apportons des racines pour leur nourri-
» ture et du maïs pour leur boisson. De retour
» chez eux, ils vont s'entretenir avec leurs amis;
» nous, nous allons chercher du bois et de l'eau
» pour préparer leur souper. Ont-ils mangé, ils
» s'endorment; nous, nous passons presque toute
» la nuit à moudre le maïs et à leur faire le chica.
» Et quelle est la récompense de nos veilles?
» Ils boivent leur chica, ils s'enivrent; et quand
» ils sont ivres, ils nous traînent par les cheveux
» et nous foulent aux pieds. Ah! Père, plût à
» Dieu que ma mère m'eût étouffée en naissant!
» Tu sais toi-même si nos plaintes sont justes.
» Ce que je te dis, tu le vois tous les jours;
» mais notre plus grand malheur, tu ne saurais le
» connaître. Il est triste pour la pauvre Indienne
» de servir son mari comme une esclave, aux
» champs accablée de sueurs, et au logis privée
» du repos; mais il est affreux de le voir, au bout
» de vingt ans, prendre une autre femme plus
» jeune qui n'a point de jugement. Il s'attache
» à elle. Elle nous frappe; elle frappe nos en-
» fans; elle nous commande; elle nous traite
» comme ses servantes, et au moindre murmure
» qui nous échapperait, une branche d'arbre
» levée.... Ah! Père, comment veux-tu que nous
» supportions cet état? Qu'a de mieux à faire
» une Indienne que de soustraire son enfant à
» une servitude mille fois pire que la mort? Plût
» à Dieu, Père, je te le répète, que ma mère

» m'eût assez aimée pour m'enterrer lorsque je
» naquis! Mon cœur n'aurait pas tant à souffrir,
» ni mes yeux à pleurer. »

Femmes, que je vous plains! Il n'y avait qu'un dédommagement à vos maux, et si j'avais été législateur, peut-être l'eussiez-vous obtenu. Affranchies de toute servitude, je vous aurais mises au-dessus de la loi; vous auriez été sacrées en quelque endroit que vous eussiez paru.

Quand on veut écrire des femmes, il faut, monsieur Thomas, tremper sa plume dans l'arc-en-ciel, et secouer sur sa ligne la poussière des ailes du papillon. Il faut être plein de légèreté, de délicatesse et de grâces, et ces qualités vous manquent. Comme le petit chien du pèlerin, à chaque fois qu'on secoue sa pate, il faut qu'il en tombe des perles, et il n'en tombe aucune de la vôtre. Il ne suffit pas de parler des femmes, et d'en parler bien, monsieur Thomas: faites encore que j'en voie. Suspendez-les sous mes yeux comme autant de thermomètres des moindres vicissitudes des mœurs et des usages. Fixez, avec le plus de justesse et d'impartialité que vous pourrez, les prérogatives de l'homme et de la femme; mais n'oubliez pas que, faute de réflexions et de principes, rien ne pénètre jusqu'à une certaine profondeur de conviction dans l'entendement des femmes; que les idées de justice, de vertu, de vice, de bonté, de méchanceté, nagent à la superficie de leur âme, au fond de laquelle elles ont conservé l'amour-propre et l'intérêt personnel avec toute l'énergie

de la nature; et que, plus civilisées que nous en dehors, elles sont restées de vraies sauvages en dedans; toutes machiavélistes du plus au moins, où il y a un mur d'airain pour nous, il n'y a souvent qu'une toile d'araignée pour elles.

On a demandé si les femmes étaient faites pour l'amitié. Il y a des femmes qui sont hommes, et des hommes qui sont femmes, et j'avoue que je ne ferai jamais mon ami d'un homme femme. Si nous avons plus de raison que les femmes, elles ont bien plus d'instinct que nous. La seule chose qu'on leur ait apprise, c'est à bien porter la feuille de figuier qu'elles ont reçue de leur première aïeule. Tout ce qu'on leur a dit et répété dix-huit à dix-neuf ans de suite se réduit à ceci : « Ma fille, prenez garde à votre feuille de figuier; » votre feuille de figuier va bien, votre feuille » de figuier va mal. » On a tant mis d'importance à la galanterie, qu'il ne reste aucune vertu à celle qui a franchi ce pas. C'est comme la fausse dévote et le prêtre, en qui l'incrédulité est presque le sceau de la scélératesse; après avoir commis le grand crime, ils ne peuvent avoir horreur de rien. Tandis que nous lisons dans des livres, les femmes lisent dans le grand livre du monde; aussi leur ignorance les dispose-t-elle à recevoir promptement la vérité quand on la leur montre (1). Aucune autorité ne les a subjuguées. La vérité perce plus difficilement en nous; elle

(1) Et peut-être avec la même facilité le mensonge : l'établissement des religions commence ordinairement par les femmes.

trouve à l'entrée de nos crânes un Platon, un Aristote, un Epicure, un Zénon en sentinelle, et armés de piques pour la repousser. Elles sont rarement systématiques, toujours à la dictée du moment.

M. Thomas ne dit pas un mot des avantages du commerce des femmes pour un homme de lettres, et je ne crois pas que ce soit par ingratitude. L'âme des femmes n'étant pas plus honnête que la nôtre, mais la décence ne leur permettant pas de s'expliquer avec notre franchise, elles se sont fait un ramage délicat, à l'aide duquel on dit honnêtement tout ce qu'on veut, quand on a été sifflé dans leur volière.

On s'aperçoit aisement que Jean-Jacques a perdu bien des momens aux genoux des femmes, et que Marmontel en a beaucoup employé entre leurs bras. On soupçonnerait volontiers Thomas et d'Alembert d'avoir été trop sages.

Elles nous accoutument encore à mettre de l'agrément et de la clarté dans les matières les plus sèches et les plus épineuses. On leur adresse sans cesse la parole, on veut en être écouté, on craint de les fatiguer ou de les ennuyer, et l'on prend une facilité particulière de s'exprimer qui passe de la conversation dans le style. Quand elles ont du génie, je leur en crois l'empreinte plus originale qu'en nous.

Nous avons eu ici le mois dernier un faiseur de miracles des Deux-Ponts : c'est après avoir opéré

dans cette dernière ville avec succès, qu'il s'est transporté dans la Jérusalem des Gaules, où il a eu des succès plus grands encore. Il n'a pas, à la vérité, fait son entrée dans Paris sur un âne; mais il n'a pasété moins la victime de la persécution des scribes et pharisiens de la paroisse de Saint-Roch, dans le ressort de laquelle il avait posé son tabernacle. Après dix jours de miracles et de célébrité, il a été enlevé par ordre de la police, conduit à quatre lieues de Paris, et prié de n'y plus revenir. Il s'était logé dans la rue des Moineaux, butte Saint-Roch. Dans les derniers jours ses succès firent tant de bruit, que cette rue et toutes les rues adjacentes restèrent jour et nuit remplies de monde. La populace attendit même plus de trente-six heures après son départ, dispersée dans les rues, dans l'espérance de le voir revenir. Je n'aurais conseillé à aucun esprit fort de prêcher contre l'authenticité de ses miracles, il aurait couru risque d'être étouffé ou écrasé par la foule des croyans aveugles, sourds, boiteux, estropiés, que la foi et l'espérance avaient rassemblés. Ce bon homme ne prenait point d'argent. Il avait une fille à qui l'on donnait en sortant. Le peuple assurait qu'il donnait aux pauvres ce qu'il recevait de cette manière. Vous voyez qu'il ne pouvait guère manquer de faire une fortune rapide, si la police ne s'en fût pas mêlé. Il guérissait par attouchement, et n'exigeait du malade que de la foi en Dieu. Toutes les fois que la guérison ne s'ensuivait point, c'était une preuve que la

foi avait manqué. Les femmes ont joué un grand rôle pendant ces jours mémorables. Elles auraient mis en pièces celui de nos philosophes qui les aurait assurées qu'il ne se fait plus de miracles dans ce siècle philosophique. Une mère, entre autres, avait amené à ce saint homme une fille qui était boiteuse. Il lui toucha les hanches, les cuisses, les jambes, la guérit, et lui ordonna de marcher sans béquilles. La fille obéit, et tomba au second pas; mais la mère s'écria que la fille était une entêtée qui ne voulait pas marcher par obstination; et en même temps elle lui cassa les béquilles sur le dos et sur les hanches pour la déterminer à marcher. Ces coups rendirent la pauvre fille guérie, boiteuse une seconde fois. On fut obligé de lui donner d'autres béquilles. Le saint homme blâma beaucoup l'emportement de la mère, qui avait rendu son miracle inutile; mais toutes les femmes qui virent la fille s'en retourner comme elle était venue sur ses béquilles, lui dirent que c'était sa faute. La police, en faisant enlever ce saint homme au milieu d'une populace entièrement persuadée de l'efficacité de ses attouchemens, fut obligée d'user de prudence. On dit que c'était pour le mener à une grande dame qui avait besoin de ses secours, et que ses infirmités retenaient chez elle. On le mena en effet chez un commissaire d'un quartier éloigné, qui le pria de vouloir bien faire quelques miracles. On lui présenta plusieurs infirmes; mais comme ils manquèrent tous de foi, il ne put faire

aucune guérison. Sur quoi on lui expédia son congé pour porter son industrie ailleurs.

Le nom de Ninon de l'Enclos est trop illustre pour chercher à le faire connaître. Tous les beaux esprits, tous les philosophes du siècle de Louis XIV et de celui-ci se sont empressés de le rendre immortel. Cela prouve contre l'assertion, d'ailleurs vraie, de maître Denis Diderot, que l'excès de la galanterie dans une femme, et même l'état de fille, ne sont pas un obstacle insurmontable pour parvenir à l'estime publique, lorsque ces faiblesses ou même les désordres se trouvent réunis à des qualités supérieures. Il vient de passer par la tête de M. de Voltaire de faire Ninon l'héroïne d'une comédie; je ne sais si c'est par reconnaissance du legs qu'elle lui a fait. Ninon ayant vu, sur la fin de ses jours, le jeune Arrouet, à peine âgé de dix ans, devina ses talens, et lui laissa par son testament sa bibliothèque. Le légataire a attendu à peu près l'âge qu'avait sa bienfaitrice pour la mettre sur la scène. Il a choisi pour sujet de sa pièce l'histoire si connue des *Deux Dépôts*. On sait, dit-il, que Gourville ayant confié une partie de son bien à cette fille si galante et si philosophe, et une autre à un homme qui passait pour très-dévot, le dévot garda le dépôt pour lui; et celle qu'on regardait comme peu scrupuleuse le rendit fidèlement. Si je m'en souviens bien, le dépositaire infidèle était un prêtre, confesseur ou directeur d'âmes

fort accrédité dans le quartier; mais M. de Voltaire, pour la commodité du théâtre, n'en a fait qu'un marguillier cagot et fripon, qui cherche même à épouser encore l'autre dépôt en se proposant pour époux à Ninon. Celle-ci paraît se prêter à cette idée, et démasque le fourbe, après avoir produit un second testament de Gourville qui annule le premier. Je ne sais si cette tournure aurait été bonne au palais pour faire rendre à un infâme hypocrite le dépôt dont il était déjà en possession, et qui lui avait été confié sans témoins; mais au théâtre, on n'y regarde pas de si près; et ce dénoûment, ménagé avec un peu d'art, aurait été plus heureux que celui du *Tartuffe*. L'abbé de Châteauneuf, ami ou amant de Ninon, rapporte que Molière, accoutumé à la consulter sur tout ce qu'il faisait, lui avait été lire son Tartuffe, et que Ninon le régala à son tour du récit de l'aventure du dépôt, qui lui était arrivée avec un scélérat à peu près de la même espèce. Molière regretta de n'avoir pas su cette histoire, que M. de Voltaire vient de mettre sur la scène sous le titre du *Dépositaire*, comédie en cinq actes. Il ne manque à cette pièce que la verve et la force comique du *Tartuffe* pour être sur la même ligne; mais, malgré sa faiblesse extrême, elle ferait peut-être quelque plaisir au théâtre, si elle était jouée par des acteurs d'un grand talent, par des comédiens en état de créer un rôle et de donner une physionomie et de la force à un rôle faible. M. de Voltaire envoya cette pièce à la Comédie

Française, il y a quelque temps, et l'on se préparait à la jouer, lorsque des ordres supérieurs en défendirent la représentation. Le corps respectable des marguilliers et le corps plus puissant des hypocrites fripons se refusaient également au désir de se donner de nouveau en spectacle. Le Patriarche fut obligé de retirer sa pièce, et il vient de prendre le parti de la faire imprimer. Peut-être pourra-t-elle être essayée sur le théâtre, à présent qu'on en connaît l'innocence. Elle est faiblement intriguée, mais elle est écrite avec plus de naturel et de facilité que peut-être aucune des comédies de M. de Voltaire, du moins de celles qu'il a écrites en vers. Le mal est que ce naturel est souvent fort plat, et qu'il n'y ait point de vers à retenir. C'est toujours un prodige unique que de conserver dans l'extrême vieillesse cette facilité et les agrémens dont nous voyons à tout instant des preuves nouvelles.

J'ai souvent ouï dire que le parlement de Toulouse, pour honorer la mémoire du célèbre philosophe Bayle, né dans cette ville, et réfugié en Hollande, avait ordonné l'exécution de ses dispositions testamentaires de point en point, quoique, suivant les lois du royaume, tout Français qui quitte son pays pour cause de religion ne puisse ni disposer de ses biens ni recevoir des legs.

Malheureusement je n'ai jamais pu m'assurer de la certitude du fait, dans un pays où l'on

nie ou affirme avec une extrême confiance, mais où rien n'est si difficile que d'obtenir une preuve convaincante d'un fait. Quoi qu'il en soit, il faut toujours remarquer les progrès de l'esprit philosophique. L'Académie des jeux floraux établie à Toulouse s'était avisée de proposer l'Éloge de Bayle pour le prix d'éloquence de l'année prochaine; mais heureusement on est parvenu à arrêter ce scandale dans sa source. On lit à ce sujet l'article suivant dans la *Gazette de France*, qui, comme on sait, est infaillible.

« L'Académie des jeux floraux de Toulouse » avait proposé l'Éloge de Bayle pour sujet du » discours de l'année prochaine; mais des rai- » sons particulières, qu'elle ne pouvait prévoir, » l'ont engagée à changer ce sujet et à donner » l'Éloge de saint Exupère, évêque de Toulouse. »

La sagesse de ce changement est visible. Saint Exupère, que personne ne connaît aujourd'hui, a certainement plus besoin d'un éloge que Bayle, dont l'éloge et la gloire sont consacrés chez toutes les nations savantes et éclairées. Quel affreux abus de l'éloquence, d'ailleurs, que de louer un philosophe dans un siècle qu'on ne peut décrier plus fortement qu'en l'appelant le siècle de la philosophie! O pauvres Welches! qu'alliez-vous faire? Béni soit le prêtre qui vous a préservés de ce malheur!

Nous avons eu, depuis un mois ou six semaines, un phénomène très-intéressant sur le

théâtre de la Comédie française. Mademoiselle de Sainval, jeune actrice de dix-huit à dix-neuf ans, a débuté dans les grands rôles tragiques avec le succès le plus brillant. Nous avons déjà au théâtre une actrice de ce nom ; elle est la sœur aînée de la débutante. Cette sœur aînée est fort laide, mais elle joue la tragédie avec beaucoup d'intelligence, de chaleur et de talent. C'est elle qui a fait en partie le succès de la tragédie des *Druides ;* elle paraît destinée à succéder à mademoiselle Dumesnil ; sa sœur cadette s'est emparé des rôles que jouaient feu mademoiselle Gaussin et mademoiselle Clairon : c'est réunir deux genres. Ses premiers essais se firent sur le théâtre de Copenhague. Elle a joué en dernier lieu à Grenoble, mais seulement le haut comique. Venue à Paris sans être annoncée, elle a demandé à être admise au début sans aucune espérance de réussir, mais seulement dans la vue de l'influence que l'avantage d'avoir joué à Paris pouvait avoir sur ses engagemens de province. On afficha son début dans le rôle d'*Alzire*. Le matin, les comédiens firent une petite répétition avec elle, suivant l'usage, pour concerter les entrées et les sorties. Elle joua à cette répétition quelques morceaux assez bien ; mais elle gasconna si prodigieusement, que les comédiens ne doutèrent pas qu'elle ne fût sifflée. Plusieurs d'entre eux conseillèrent à sa sœur de l'empêcher de s'exposer à un dégoût certain ; mademoiselle Dubois et madame Vestris ne daignèrent seulement pas

l'aller entendre le soir, tant elles étaient éloignées de soupçonner la possibilité d'avoir entendu le matin une rivale. Le soir arriva : la jeune actrice parut en public, joua avec une intelligence et une chaleur surprenantes et avec un succès complet, sans laisser apercevoir aucune trace de gasconisme. Si la petite personne a imaginé de son chef cette tournure pour empêcher et prévenir toutes les cabales, il faut convenir qu'elle n'est pas sotte, qu'elle est même dangereuse. Elle a joué successivement les rôles d'Alzire, d'Inès de Castro, de Zaïre, d'Iphigénie en Aulide, d'Iphigénie en Tauride, tous avec le succès le plus décidé.

Cette actrice est petite; elle est d'une figure agréable, sans être ni belle, ni jolie, et sans avoir de ces grands traits qui rendent la figure théâtrale. Elle est bien prise dans sa taille; elle a de belles mains et de beaux bras, et elle le sait bien, à en juger par la manière dont elle s'en sert. Sa voix, sans être aussi mélodieuse et aussi séduisante que celle de mademoiselle Gaussin, est douce et flexible, et ne manque pas son effet sur les cœurs sensibles. Elle la force quelquefois, et alors la respiration lui manque; elle outre ainsi l'expression du visage, et la fait quelquefois dégénérer en grimaces.

Personne comme elle ne s'abandonne dans les momens passionnés et décisifs; personne ne trouve comme elle des inflexions et des accens qui vont droit au cœur et le remuent au gré

de cette petite enchanteresse. Si la suite de ses succès répond à ce que son début promet, c'est une des acquisitions les plus précieuses que le Théâtre Français ait faites depuis très-long-temps.

L'abbé de la Bléterie est mort au commencement du mois dernier, dans un âge avancé. Il était de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'Académie française l'avait pareillement élu sous le ministère du cardinal de Fleury; mais ce ministre lui fit donner l'exclusion par le roi, pour cause de jansénisme. En effet, l'abbé de la Bléterie avait, je crois, attesté les miracles du bienheureux Pâris, mais ce n'était pas pour cela que l'Académie l'avait nommé. C'était un vrai pédant de collége, écrivain lourd et pesant. Son Histoire de l'empereur Julien eut un grand succès, et conserva même de la réputation. En la lisant, on remarque tout naturellement combien la raison et la philosophie devaient avoir fait peu de progrès en France, puisque cet ouvrage passa pour hardi, et se concilia à ce titre l'estime de ceux qu'on regardait alors comme des penseurs. Dans les dernières années de sa vie, il se déshonora par une traduction des Annales de Tacite, annoncée avec une morgue pédantesque qui s'accommodait parfaitement avec le travesstisement que le style de Tacite eut à souffrir sous la plume bourgeoise et inepte d'un janséniste. Le Père Dotteville de l'Oratoire vient de donner, en deux volumes in-12, l'*Histoire de Ta-*

cite en latin et en français, avec des notes sur le texte. Ainsi il peut se regarder comme le continuateur de l'abbé de la Bléterie, l'un ayant traduit les Annales, l'autre l'Histoire. Mais, malgré les efforts de tous ceux qui se sont exercés à traduire Tacite de nos jours, on peut assurer que Tacite reste toujours à traduire, et qu'il attendra encore long-temps. C'est aussi la mode que les gens de lettres laissent beaucoup d'argent. On dit qu'on a trouvé plus de vingt mille livres argent comptant chez l'abbé de la Bléterie. Il criait cependant toujours misère, et avait grand soin de se faire passer pour pauvre, et même pour indigent. On lui donna un jour, dans une maison où il avait soupé, vingt-quatre sous, parce que le mauvais temps était survenu, et qu'il disait qu'il n'avait pas de quoi payer un fiacre. Il mit les vingt-quatre sous dans sa poche, et s'en retourna chez lui à pied. C'était, comme vous voyez, double profit, et avec cet esprit-là on ne peut guère manquer de faire fortune.

Il y a environ deux ans qu'un ventriloque, établi à Saint-Germain, a fait quelque bruit; on l'allait voir par curiosité. Ce ventriloque s'appelle Saint-Gille; il est épicier; il parle naturellement comme tous les hommes, mais lorsqu'il lui prend fantaisie de vous parler de sa voix de la cave, quoique vous soyez à côté de lui, et que vous soyez prévenu, vous ne pouvez vous persuader que cette voix sorte de sa bouche; vous

croyez entendre une voix qui vous parle de fort loin, et même d'un côté tout opposé. C'est bien dommage que ce secret ne soit pas au pouvoir d'un homme d'esprit, de tête et de caractère, d'un philosophe, d'un citoyen, sans aucun confident quelconque; car ce secret n'en souffre pas plus que la bonne tragédie. Quel bien un tel homme pourrait faire! Quelles révolutions! Comme il deviendrait aisément, dans des momens critiques, la terreur des fripons, des artisans des malheurs publics, l'instrument du salut de la patrie! L'épicier de Saint-Germain n'a employé son talent qu'à effrayer des moines. Il a dit un jour dans un réfectoire où des cordeliers faisaient bombance : *il vaudrait mieux prier!* Aussitôt les révérends Pères consternés ont quitté la table en pâlissant, ont couru à l'église, et ont chanté leurs psaumes et cantiques comme des possédés, dans l'attente du jugement universel. Quand ils ont su la cause de leur ferveur soudaine, ils ont eu beaucoup de peine à pardonner à l'épicier son exhortation malicieuse à la prière. M. de la Chapelle, censeur royal et académicien de province, a cru que le public serait bien aise d'être instruit des détails de ce phénomène. Il vient de publier en deux parties un livre intitulé *Le Ventriloque, ou l'Engastrimythe.* Il a fait signer et attester par l'épicier Saint-Gille tous les détails qui le concernent; mais il aurait dû se faire dire par un académicien de Paris que son titre grec est une bévue qui trahit son ignorance; et par

un homme de goût, qu'il fallait retrancher de son ouvrage toutes les balivernes pour le rendre lisible. Ce M. de la Chapelle était abbé autrefois, et enseignait la géométrie. Je ne sais s'il a quitté le petit collet depuis qu'il a inventé ce corset de liége avec lequel on nage malgré qu'on en ait. Il a donné lui-même plusieurs représentations sur la Seine, en présence d'une foule innombrable de spectateurs, faisant, moyennant sa machine, tous les tours de nageur, buvant bouteille, et ne prenant point d'argent.

De l'Art de la Comédie, ou Détail raisonné des diverses parties de la Comédie et de ses différens genres; suivi d'un Traité de l'Imitation, où l'on compare à leurs originaux les imitations de Molière et celles des modernes; le tout appuyé d'exemples tirés des meilleurs comiques de toutes les nations; terminé par l'Exposition des causes de la décadence du Théâtre et des Moyens de le faire refleurir; par M. de Cailhava. Quatre immenses volumes in-8°! C'est aujourd'hui la règle; quand un homme s'est exercé dans quelque genre ou dans quelque art sans succes, il fait la poétique de ce genre, il en compile des préceptes bien ou mal établis, et les oisifs lisent sa rapsodie, et disent qu'il y a du bon. M. Cailhava d'Estandoux ne mettra pas leur patience à de faibles épreuves. Mais, pourrait-on lui dire, puisque vous avez en poche les moyens de faire refleurir notre théâtre, que ne vous en servez-vous? C'est un assez beau secret

que vous avez là, et vous êtes bien maladroit de ne le pas garder pour vous. Cailhava d'Estandoux, surnommé Molière second, sonnerait assez bien aux oreilles de la postérité. Je promets à M. Cailhava d'Estandoux que, si je fais jamais un ouvrage sur les causes de la décadence du théâtre, je ne dirai pas un seul mot de tout ce qu'il a dit à ce sujet; mais je dirai peut-être ce qu'il n'aurait jamais dit, lui, et ce qu'il n'est pas loisible de dire par le temps qui court. M. Cailhava a enrichi nos théâtres de plusieurs pièces qui en ont prouvé la décadence; à présent qu'il a lu son livre, il sera sans doute le premier à en profiter, et à faire des pièces qui fassent refleurir la scène française.

M. Imbert, jeune poëte, vient de publier *le Jugement de Pâris, poëme en quatre chants*, avec la toilette d'estampes et de vignettes ordinaire. Il faut être bien sûr de son talent et de la richesse de son imagination pour oser traiter un sujet si rebattu. M. Imbert a cru qu'en faisant parler aux déesses et au berger leur juge, de temps en temps, le langage affecté de nos élégantes et de nos petits maîtres, il parviendrait à rajeunir son sujet; c'est à peu près ainsi que M. Wieland a traité les sujets de l'ancienne mythologie. Mais cette tournure, outre qu'elle est très-facile à prendre, est d'un goût détestable, et elle est tout juste ce qui gâte le poëme de M. Imbert, dans lequel on trouve d'ailleurs de la facilité et des détails qui décèlent du goût pour la poésie. Ce poëme est au reste

beaucoup trop long. Il y avait à peine de l'étoffe pour deux chants, et l'auteur l'a tiraillée pour en fournir quatre. Cela nuit beaucoup à l'intérêt.

Il a paru, sur la fin de l'année dernière, une *Histoire civile et naturelle du royaume de Siam et des révolutions qui ont bouleversé cet empire jusqu'en 1770, publiée par M. Turpin, sur des manuscrits qui lui ont été communiqués par M. l'évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam, et autres missionnaires de ce royaume.* Deux volumes in-12. Il n'en est pas de l'histoire d'un empire comme d'un poëme, d'une tragédie, d'une comédie, d'un conte, d'une nouvelle. On peut lutter contre l'indigence, et se tirer avec succès d'un morceau de littérature qui ne demande qu'un instant de verve. Mais l'histoire! l'histoire d'un peuple! l'histoire d'un peuple éloigné! quel travail, quel temps, quelles connaissances, quel jugement ne suppose-t-elle pas? Or, M. Turpin n'a certainement pas ces qualités. Un bon ouvrage intitulé comme le sien est tout ce que je pourrais attendre d'un auteur qui aurait fait, dans les contrées dont il parle, un séjour de vingt ans. Il ne faut donc regarder cet ouvrage que comme une compilation grossie des récits d'un vicaire apostolique et d'un missionnaire, et écrite avec quelque chaleur, car M. Turpin n'est pas froid. J'ouvre son livre, j'y lis qu'on trouve à Siam de petites poules blanches appelées *anas*, qui sont en même temps mâles et femelles, coqs et poules; et à Laos, des hommes

de cent vingt ans qui jouissent encore de la fraîcheur de leur printemps. Je referme le livre, et je vois M. Turpin accoutré comme un chiffonnier, son petit crochet à la main, et jetant, dans la hotte qu'il a sur son dos, toutes les guenilles qu'il rencontre. *Article de M. Diderot.*

J'ajoute à ces observations que le vicaire apostolique de Siam a trouvé que son rédacteur Turpin s'est donné beaucoup trop de licence, et s'est partout trop écarté de l'esprit des mémoires qu'il lui a remis, et sur lesquels il lui a enjoint de travailler. En conséquence, et sur la demande du vicaire apostolique, il est intervenu un arrêt du conseil qui supprime l'ouvrage de M. Turpin, comme erroné, falsifié, même un peu impie, ce qui pourrait bien lui procurer quelque débit.

On a traduit depuis peu le *Phédon*, ou *Entretiens sur la spiritualité et l'immortalité de l'âme*, non de Platon, mais de Mosès Mendelson, juif, à Berlin. M. Mosès jouit d'une grande réputation en Allemagne. C'est un célèbre métaphysicien, et son *Phédon* a fait quelque sensation à Paris, quoique la philosophie dominante ne soit pas dans ce goût-là. M. Mosès s'est permis de mettre dans la bouche de son Socrate beaucoup d'argumens et de raisonnemens tirés de la philosophie moderne en faveur du système de l'immortalité de l'âme. Ce Socrate, au lieu d'être le maître de Criton et des autres philosophes d'Athènes, n'est qu'un élève de Leibnitz, de Wolf et de Mosès.

On a imprimé à Bouillon, si je ne me trompe, un *Traité de la Tactique*, volume in-4° qui a fait beaucoup de bruit et dont l'entrée a été sévèrement défendue à Paris. Ce traité est de M. de Guibert, colonel commandant de la légion Corse, dont le père est maréchal de camp. Je n'ai pas vu cet ouvrage; mais j'ai vu des gens du métier, éclairés et expérimentés, des officiers généraux, en faire le plus grand cas. Le discours préliminaire a étonné par sa franchise et sa hardiesse. L'auteur y traite des causes de la décadence de l'esprit militaire en France. Quoique je ne connaisse pas plus ce discours que le reste de l'ouvrage, je parierais que si je fais mon traité des causes de la décadence du théâtre, je me rencontrerai plutôt avec la tactique de M. de Guibert qu'avec l'art dramatique de M. de Cailhava. On prétend qu'il a été dit au roi que M. de Guibert était punissable, mais que M. le maréchal prince de Soubise a représenté que cette punition, quelle qu'elle fût, ne serait qu'un moyen à peu près sûr de perdre un bon officier, et peut-être même de le faire passer dans un service étranger. On s'est borné en conséquence à défendre l'entrée du livre. Vous pensez bien que dans un ouvrage sur la tactique, il est un peu question du roi de Prusse. Au reste, M. de Guibert est encore un peu jeune. Quand il aura jeté son premier feu, il sera peut-être fâché d'avoir annoncé le plan d'un ouvrage qui serait lui seul une encyclopédie complète. Un tel ouvrage ne s'annonce que lorsqu'il est fait, et je

ne crois pas qu'il soit au pouvoir d'un seul homme de l'exécuter, à moins que cet homme ne soit celui qui proposait par souscription un livre intitulé *De rebus omnibus et quibusdam aliis.*

Depuis la réception de M. l'archevêque de Toulouse à l'Académie française, c'est-à-dire depuis environ deux ans, ce corps a reçu plusieurs atteintes qui ont ébranlé sa constitution. Ce jour fatal, M. Thomas avait répondu, comme directeur, au discours du récipiendaire; il s'était étendu avec beaucoup de liberté contre les calomniateurs des gens de lettres. M. Séguier, premier avocat général de l'ancien parlement, et l'un des quarante de l'Académie, crut se reconnaître dans le portrait du calomniateur tracé d'après nature; et au lieu de s'en plaindre à l'Académie, comme il convenait, il s'adressa à M. le chancelier. En conséquence, M. le directeur fut vexé de toutes manières. Il lui fut défendu non-seulement de publier ce discours, comme c'est l'usage, mais il fut interdit à perpétuité dans l'exercice du droit de lire aux séances publiques de l'Académie, et il dut se féliciter d'échapper à la Bastille, où il avait été question de lui préparer un logement. L'Académie ne jugea pas à propos de réclamer alors contre ces actes d'autorité, et fit, je crois, très-bien. Elle se borna de statuer qu'on ne lirait plus rien aux séances publiques sans l'avoir examiné auparavant dans une séance particulière, et feu Duclos crut faire un coup de parti en lisant à la

réception de M. le prince de Beauvau un précis d'une histoire de l'Académie française continuée, dans lequel il insista le plus indirectement qu'il put sur le droit qu'avait l'Académie de recevoir les ordres de la bouche ou de la plume de son auguste protecteur, sans l'intervention d'aucun ministre. Des intérêts plus importans, des brouilleries plus éclatantes, le renversement de corps plus essentiels et plus anciens, rendirent bientôt le public fort indifférent sur les petites tracasseries de l'Académie; cependant elle gagna quelque chose à la suppression du parlement de Paris. M. Séguier ayant subi le sort de cette compagnie, n'eut plus le crédit de tenir la bouche fermée à M. Thomas. M. le chancelier lui rendit la faculté de lire aux séances publiques de l'Académie, à condition d'être bien sage.

L'Académie porte, ainsi que tous les corps, en elle-même le germe de sa destruction. Deux partis s'y font une guerre violente et opiniâtre, quoique sourde. On pourrait chercher en Suède les sobriquets de ces deux partis, et les appeler *Chapeaux* et *Bonnets*, avec d'autant plus de raison que les évêques et leur sequelle se trouvent tout naturellement coiffés d'un Bonnet, et que les philosophes ne sauraient manquer d'être partisans de la liberté, dont le symbole est le Chapeau (1). Les Bonnets sont les plus faibles ici, et se trouvent, dans toutes les délibérations académiques, battus

(1) Ces idées ont souffert quelque altération dans le cours de la révolution. (*Note de l'Éditeur.*)

par la pluralité des voix, qui est du côté des Chapeaux. Mais renforcés à la cour par tout le parti des dévots, ils cherchent à maintenir leur crédit par des actes d'autorité, en alarmant la conscience du roi sur les progrès de l'irréligion, après avoir réussi à faire regarder les philosophes et les gens de lettres comme un parti très-dangereux dans l'état, sous la dénomination redoutable et odieuse d'encyclopédistes. M. le maréchal de Richelieu ne trouvant pas une assez grande facilité dans les Chapeaux pour pouvoir dominer dans l'Académie à sa fantaisie, s'est tout à coup senti un grand zèle pour la religion, et s'est mis à la tête des Bonnets; M. l'archevêque de Toulouse, malgré le sien; M. le prince Louis de Rohan, actuellement ambassadeur à Vienne, malgré la calotte qui l'attend; M. le duc de Nivernois, M. le prince de Beauvau, sont restés inébranlables dans le parti des Chapeaux, et ont été, dans ces temps orageux, ses avocats et ses appuis auprès du trône. Le roi, suivant les principes d'une exacte neutralité ou d'une parfaite indifférence, a cédé alternativement aux insinuations de l'un et de l'autre parti; et en approuvant hautement les principes et la conduite des Bonnets, Sa Majesté n'a pas laissé que de donner quelques marques de bonté aux Chapeaux reconnus pour encyclopédistes.

La mort de MM. Bignon et Duclos a paru aux Bonnets une époque importante pour relever leur crédit et renforcer leur parti s'il était possible. Ils s'adressèrent à l'autorité, et obtinrent

que le roi écrivît une lettre sous la date du 6 avril à M. le duc de Nivernois, directeur de l'Académie, par laquelle il enjoignit à l'Académie d'apporter le plus grand soin au choix des sujets, à leurs mœurs, à leurs opinions, pour remplir les places vacantes, afin de lui épargner le désagrément de rejeter ceux que l'Académie aurait choisis. D'après l'esprit de ceux qui avaient sollicité et obtenu cette lettre, cet avertissement n'était pas équivoque. Sa Majesté ajouta qu'étant informée de la sagesse et de la modération avec lesquelles M. de Foncemagne et M. l'abbé Batteux s'étaient conduits dans toutes les occasions, elle leur accordait à chacun deux mille livres de pension, et qu'elle était disposée à accorder la même grâce à ceux des Académiciens qui se rendraient recommandables par les mêmes qualités. Sa Majesté ordonna aussi que ce qui devait être lu aux séances publiques de l'Académie, serait désormais examiné dans une séance précédente, et soumis à la censure du directeur et des officiers de l'Académie, ou, en l'absence du directeur, à l'approbation du plus ancien parmi les académiciens présens.

Cette lettre devait consterner le parti patriotique. L'académie avait regardé jusqu'à présent la parfaite égalité entre ses membres comme un de ses priviléges les plus précieux, et il lui paraissait que c'était introduire un moyen de corruption fort dangereux en attachant des pensions aux places de quelques Académiciens qui confondraient leurs talens et leurs devoirs avec ceux

de courtisans. Elle n'avait pas sollicité cette grâce auprès de son protecteur, M. de Foncemagne, ci-devant sous-gouverneur de M. le duc de Chartres, et qui, depuis que l'éducation de ce prince est finie, végète paisiblement au Palais-Royal, avait, à la vérité, toujours passé pour un esprit sage, et vieillissait dans une honorable retraite; mais personne ne pouvait être tenté de prendre pour modèle M. l'abbé Batteux, qui passait depuis longtemps pour un homme double, faux, intrigant et hypocrite du premier ordre. Le sage Foncemagne, sans penser peut-être de l'abbé Batteux tout le mal qu'on en disait dans le parti des Chapeaux, fut si étonné de se trouver cet associé dans une grâce qui lui tombait sur la tête comme une tuile, qu'il regarda presque comme une consolation la certitude de n'être jamais payé de cette pension, suivant l'usage général observé par le trésor royal depuis plusieurs années. Cette lettre donna un grand air de supériorité aux Bonnets de l'Académie.

Malheureusement pour eux, le roi accorda presque en même temps la place d'historiographe de France, vacante par la mort de Duclos, à ce Marmontel que la Sorbonne avait honoré naguère d'une censure, et M. l'archevêque de Paris, d'un mandement à l'occasion des hérésies de son aveugle Bélisaire. Ce choix, que l'académicien devait à la protection de M. le duc d'Aiguillon, fut regardé par les Bonnets de son corps comme une plaie incurable faite à la religion, et par les

Chapeaux comme une preuve certaine que les encyclopédistes n'étaient pas, dans l'esprit de Sa Majesté, aussi noircis que leurs ennemis le voudraient faire croire. L'Académie fut rassurée, et M. d'Alembert ayant depuis long-temps son vœu pour succéder à Duclos en qualité de secrétaire perpétuel, elle le choisit, quoique M. le maréchal de Richelieu eût dit qu'il lui ferait donner l'exclusion par le roi, et que le nouveau pensionnaire Batteux eût fait beaucoup de trames sourdes pour obtenir cette place. Le roi ratifia le choix de M. d'Alembert, qui avait demandé la confirmation de Sa Majesté, quoique l'Académie ne soit pas en usage de la requérir dans cette occasion: le seul M. Dacier l'avait demandée jadis, par délicatesse, parce qu'il avait été protestant; et M. d'Alembert crut devoir suivre son exemple, parce qu'il avait été chef encyclopédiste.

Deux défaites aussi cruelles, au moment d'une victoire qui paraissait assurée, aigrirent infiniment les Bonnets, et ils résolurent de s'en relever par quelque coup d'éclat. Les Chapeaux s'étaient arrangés entre eux pour donner la place de M. Bignon à l'abbé Delille, traducteur des *Géorgiques* de Virgile; et celle de Duclos à M. Suard. Les deux élections étaient indiquées pour le 7 et le 9 mai. Le 7, les Chapeaux, remarquant que l'air du bureau était bon, proposèrent de faire les deux élections à la fois, pour dispenser ceux des académiciens que leurs charges retenaient à la cour de revenir à Paris le surlendemain. Les

deux candidats furent élus. M. le duc de Nivernois, directeur, ayant des affaires qui l'empêchaient de porter au roi le choix de l'Académie, M. le maréchal de Richelieu fut prié de se charger de ce soin. Il revint à la séance de l'Académie, du 9, et lui porta, avec un air en apparence consterné, une lettre du roi, adressée à M. le duc de Nivernois, par laquelle le roi désapprouvait le choix de l'Académie, et donnait l'exclusion aux deux élus, en ordonnant à l'Académie de procéder à une nouvelle élection. M. le duc de Nivernois s'étant retiré par-devant le roi, pour lui faire de respectueuses remontrances, et pour savoir les motifs de l'exclusion, Sa Majesté dit simplement que les deux élus étaient encyclopédistes, et qu'elle ordonnait que sa lettre fût exécutée de point en point.

Ce coup d'autorité affligea sensiblement le public. Il n'avait pas généralement approuvé le choix de M. Suard, non que ceux qui le connaissent ne lui trouvent les qualités requises pour l'Académie, mais parce qu'il manquait de titres publics, et qu'il est d'usage que les gens de lettres qui recherchent le suffrage de l'Académie aient prouvé leur mérite par quelques productions littéraires. Mais indépendamment de ce que l'Académie s'était souvent, quoique mal à propos, écartée de cet usage, il y avait une grande différence entre n'être pas élu ou être exclus; et les gens les plus équitables pensaient que M. Suard ne méritait ni les honneurs de l'élection ni les dégoûts

de l'exclusion. D'ailleurs, le motif vague de cette exclusion, pris dans la dénomination d'encyclopédiste, était fait pour alarmer. Ni l'abbé Delille, ni Suard, n'avaient composé une seule ligne pour l'*Encyclopédie ;* il était donc clair qu'on ne les avait rendus odieux au roi, sous ce nom, que parce qu'ils avaient eu les voix des encyclopédistes. Sa Majesté, touchée des représentations de M. le duc de Nivernois, de M. le prince de Beauvau et d'autres protecteurs de l'innocence, promit de faire faire de nouvelles informations, et de s'en faire rendre compte.

Cependant l'Académie avait procédé à une nouvelle élection et nommé M. de Bréquigny à la place de M. Bignon, et M. Beauzée à la place de M. Duclos. Le premier est homme de condition, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; il a passé plusieurs années en Angleterre, par ordre du gouvernement, pour déchiffrer d'anciennes chartes conservées dans la Tour de Londres, et relatives à l'histoire de France. Il ne s'était pas mis sur les rangs; messieurs les Chapeaux avaient seulement député vers lui en secret, pour savoir s'il accepterait la place qu'on lui destinait. Beauzée est professeur à l'Ecole royale militaire; il s'est occupé toute sa vie de l'étude de la langue; il a publié une Grammaire générale; il est certainement encyclopédiste, puisqu'il a fait tous les articles de grammaire depuis la mort du célèbre Dumarsais. Il s'était mis plusieurs fois sur les rangs sans suc-

cès, et il ne serait peut-être jamais entré dans l'Académie sans la nécessité ou les Chapeaux se sont trouvés de faire un choix qui ne pût déplaire à la cour dans cette circonstance délicate, ni passer pour l'ouvrage des Bonnets.

Cette double élection, faite le 23 mai, fut confirmée par le roi; et environ un mois après, vers la fin de juin, Sa Majesté écrivit une nouvelle lettre à M. le duc de Nivernois, par laquelle, étant informée de la conduite irréprochable des sieurs Delille et Suard, elle leur permet de se remettre sur les rangs à la première occasion.

Le 6 de ce mois, MM. de Bréquigny et Beauzée ont été reçus dans une séance publique, par M. le prince de Beauvau. On a dit que le discours de M. Beauzée était long et plat; que celui de M. de Bréquigny n'était pas long. Les deux réponses de M. le prince de Beauvau ont eu beaucoup de succès et à l'Académie et à l'impression. Les services qu'il a rendus à l'Académie auprès du roi, en dernier lieu, ont sensiblement influé sur l'accueil que le public lui a fait.

Le bon et respectable vieillard la Condamine lut, à cette séance, une traduction en vers français de la Dispute des armes d'Achille, tirée des *Métamorphoses d'Ovide*. Ce morceau reçut de grands applaudissemens; mais comme la surdité de l'auteur l'empêchait d'en être distrait, il continuait toujours la lecture, malgré les battemens de mains; et M. le duc de Nivernois, assis à côté de lui, se fit une occupation de l'arrêter par le

bras toutes les fois que le public applaudissait. Je ne sais si M. de la Condamine a fait cette traduction depuis peu : elle m'a paru pleine de feu et de vigueur, et je l'aurais insérée, malgré sa longueur, dans ces feuilles, si elle ne devait pas paraître dans le Mercure du mois prochain.

EPÎTRE *de Naples, du* 20 *juillet* 1771.

Réponse à la Lettre écrite du Bourgneuf, le 28 *juin.*

« Est-ce donc là, ma belle dame, une lettre sublime, écrite à son aise, dans le repos? une lettre où vous ne faites que transcrire une rapsodie de Voltaire qui combat une rapsodie de Linguet! Et de vous, de vos amis, des miens, de vos maux, de votre digestion, des affaires publiques, de la santé de mademoiselle Helvétius, et de tout ce qui serait vraiment sublime, vous ne me dites mot. Le cul au lait du marquis est donc oublié? Je vois ce que c'est; vous voulez avoir une lettre de moi, et savoir à quoi vous en tenir au juste sur le compte de Cicéron. Le voici donc :

» On peut regarder Cicéron comme littérateur, comme philosophe et comme homme d'état. Il a été un des plus grands littérateurs qui aient jamais été ; il savait tout ce qu'on savait de son temps, excepté la géométrie et autres sciences de ce genre. Il était médiocre philosophe : car il savait tout ce que les Grecs avaient pensé, et le rendait avec une clarté admirable ; mais il ne pensait rien, et n'avait

pas la force de rien imaginer. Il eut l'adresse et le bonheur d'être le premier à rendre en langue latine les pensées des Grecs, et cela le fit lire et admirer par ses compatriotes. C'est ce qui a fait que Voltaire a fait plus de bruit que Bochart, Bossuet, Huet, le Clerc, Ammond, Grotius, etc. Ils ont dit en latin, sur la Bible, tout ce que Voltaire a expliqué en français : on ignore ceux-là, on ne parle que de lui. Comme homme d'état, Cicéron, étant d'une basse extraction et voulant parvenir, aurait dû se jeter dans le parti de l'opposition, de la chambre basse ou du peuple, si vous voulez. Cela lui était d'autant plus aisé, que Marius, fondateur de ce parti, était de son pays. Il en fut même tenté; car il débuta par attaquer Sylla et par se lier avec les gens du parti de l'opposition, à la tête desquels, après la mort de Marius, étaient Claudius, Catilina, César. Mais le parti des grands avait besoin d'un jurisconsulte et d'un savant; car les grands seigneurs, en général, ne savent ni lire ni écrire; il sentit donc qu'on aurait plus besoin de lui dans le parti des grands, et qu'il y jouerait un rôle plus brillant. Il s'y jeta, et dès-lors on vit un homme nouveau, un parvenu mêlé avec les patriciens. Figurez-vous en Angleterre un avocat dont la cour a besoin pour faire un chancelier, et qui suit par conséquent le parti du ministère. Cicéron brilla donc à côté de Pompée, etc., toutes les fois qu'il était question de choses de jurisprudence;

mais il lui manquait la naissance, les richesses, et surtout, n'étant pas homme de guerre, il jouait de ce côté-là un rôle subalterne. D'ailleurs, par inclination naturelle, il aimait le parti de César, et il était fatigué de la morgue des grands qui lui faisaient sentir souvent le prix des bienfaits dont on l'avait comblé. Il n'était pas pusillanime, il était incertain; il ne défendait pas des scélérats, il défendait les gens de son parti, qui ne valaient guère mieux que ceux du parti contraire. L'affaire de Catilina était grave, car elle tenait à la chaîne d'un grand parti : aucune affaire de parlement n'est petite en Angleterre; elle est souvent ridicule à Paris : son éloquence n'était point vénale, non plus que celle de M. Pitt; elle était celle de son parti. Enfin Dieu ne permit point qu'un de ses cliens l'assassinât; car Dieu ne permet point, il fait, et fait toujours ce que bon lui semble. Voltaire se moque de nous quand il nous parle du gouvernement de Cilicie de Cicéron; il n'y a rien qui ressemble tant au gouvernement de Sancho-Pança dans l'île Barataria. C'était une affaire de cabale pour le faire parvenir à l'honneur du triomphe, comme les exploits militaires de M. de Soubise n'étaient que pour le faire parvenir au bâton de maréchal : cependant Cicéron le manqua, et son ami Caton s'y opposa le premier. Il ne voulait pas prostituer tout-à-fait un honneur déjà trop avili; et, d'ailleurs, Cicéron n'était pas d'une naissance à comparer à la maison de Rohan. Pour les vertus de Cicéron, on

n'en sait rien : il ne gouverna jamais. Pour ce qui est de son mérite d'avoir ouvert les portes de Rome à la philosophie, il est bon de dire que le parti de l'opposition était un parti d'incrédules; car les évêques, c'est-à-dire les augures, les pontifes, etc., étaient tous lords et patriciens. Ainsi, le parti de l'opposition attaquait la religion, et Lucrèce avait écrit son poëme avant Cicéron. Le parti des grands soutenait la religion. Aussi Cicéron qui, dans son cœur, penchait du côté de l'opposition, était incrédule en cachette, et n'osait le paraître. Lorsque le parti de César triompha, il se montra plus à découvert et sans en rougir ; mais ce n'est pas à lui qu'on doit la fondation de l'incrédulité païenne, qu'ils appelaient *Sophie*, *Sagesse*, c'est au parti de César. Les applaudissemens que la postérité a donnés à Cicéron viennent de ce qu'il suivit le parti contraire à celui que la cruauté des empereurs rendit odieux. En voilà assez sur Cicéron. »

LETTRE *de l'abbé Galiani, du 27 juillet 1771.*

« Votre lettre campagnarde, ma belle dame, est fort jolie. L'aventure du commissaire tombé dans le fromage mou est comique tout-à-fait. L'abbé de Valori prouve à l'univers que l'état ecclésiastique est le mieux combiné du monde pour ceux qui ne réussissent à rien : ainsi on a bien tort de vouloir l'écraser; et on sentira

dans la société l'incommodité de la suppression de ces hôpitaux de fainéans, d'imbéciles, de gauchers, de têtes de travers. Les sots faiseurs de systèmes croient bêtement, parce que Montesquieu l'a dit, qu'il suffit d'ôter l'asile aux fainéans pour qu'il n'y ait plus de fainéantise ; c'est comme si on projetait de démolir les Petites-Maisons pour qu'il n'y ait plus de fous. On croirait n'en plus avoir parce qu'ils seraient répandus dans le monde, mais il y en aurait tout autant.

» Je n'approuve pas votre retour à Paris ; vous vous y attristerez. Je souffre des maux de la France; elle est trop vieille pour résister à une pareille secousse ; elle en perdra la gaieté à jamais, et vous deviendrez une espèce de Napolitains ; et mon retour à Paris deviendra impossible, car ce Paris que j'ai laissé n'existera plus.

» Je n'ai rien de drôle à vous mander d'ici. Je m'ennuie beaucoup. Je fais des chefs-d'œuvre de consultations au roi que personne ne lit, et qu'on n'imprimera jamais ; et cependant cela m'ôte le temps de faire autre chose.

» J'ai causé beaucoup ces jours passés du baron, de madame Necker, de madame Riccoboni, etc., avec un M. Changuion, qui va, comme consul, en Sicile.

» Je suis bête ce soir, et rien ne me vient dans la tête. Je vous aime donc, et je vous embrasse. Bonsoir. »

Parmi les poëmes que Gentil Bernard a composés avant de devenir imbécile, il en est un qui s'appelle *Pauline et Théodore :* comme il en existait des copies dans le portefeuille de quelques amateurs, les parens ou ayant-cause de jadis Gentil Bernard ont craint sans doute qu'il ne soit imprimé, et l'ont publié eux-mêmes sous le titre de *Phrosine et Mélidore*, et l'ont orné d'une estampe à chaque chant. Ce poëme a eu le sort que je lui avais prédit *in petto* dans le temps que Gentil Bernard le lisait dans les cercles: dénué d'invention, d'intérêt, de chaleur, de sentiment, et même de détails heureux, il n'a fait nulle sensation, et est tombé dans le plus profond oubli au moment de son apparition. Le même sort attend l'*Art d'aimer* et tous les autres ouvrages de Gentil Bernard, qui a toujours eu le bon esprit de ne confier à la presse aucune de ses productions : elles ont toutes les défauts qu'on reproche à *Pauline et Théodore*. J'en excepte ses *Poésies orientales* que je ne connais pas, et qu'on nomme son chef-d'œuvre : on les dit remplies de chaleur et de volupté ; mais j'attendrai que je les aie vues pour me décider sur leur mérite. On n'apprend pas que les parens qui prennent soin de Gentil Bernard, dans le triste état où il se trouve, se préparent à publier ses autres poëmes : le succès de *Phrosine et Mélidore* n'a rien d'encourageant.

La *Gazette de France* est, de tous les écrits périodiques, sans contredit et sans exempter les

Nouvelles ecclésiastiques, le plus fécond en miracles. On se rappelle encore avec étonnement tous les prodiges de la bête féroce du Gévaudan, ou de cette prétendue hyène qui désola pendant si long-temps une partie de la France, et dont les exploits furent consignés dans la *Gazette de France* avec une constance d'autant plus remarquable, qu'elle était alors rédigée par deux philosophes, l'abbé Arnaud et M. Suard. Lorsque cette bête redoutable eut succombé sous l'invincible bras de nos guerriers, ou, pour parler plus simplement, lorsqu'on eut exterminé les loups dont il avait plu à la *Gazette de France* d'attribuer les exploits à une seule et même bête, comme à un autre Hercule, la source des prodiges étant tarie dans le Gévaudan, la *Gazette de France* se transporta sur les bords du Danube pour y faire des miracles en faveur des Turcs. Quand ceux-ci n'auraient fait que la centième partie de ce que cette merveilleuse gazette leur faisait faire, il y a long-temps qu'il n'existerait plus de Russes sur la surface du globe. Mais enfin les Infidèles n'ayant pas secondé les opérations de la *Gazette de France*, il a fallu les abandonner à leur mauvais sort; et le nouveau rédacteur, M. Marin, qu'on ne soupçonnera pas d'être philosophe, s'est retourné d'une autre façon. Il a suscité un enfant miraculeux en Provence, nommé Jean-Jacques Parangue, à qui il a départi le don de découvrir les eaux et les sources souterraines à travers la terre, les rochers, la maçonnerie la plus épaisse : l'œil pénétrant du jeune paysan provençal perce à travers tous

ces obstacles, et voit les sources d'eau, à quelle profondeur qu'elles soient sous terre, comme si elles coulaient sur la surface. Le seul don que M. Marin lui ait refusé, c'est de voir à travers les planches et les madriers de bois, comme à travers les pierres et la terre : lorsque le jeune Provençal rencontre du bois, il n'y est plus, et il n'y voit pas plus que moi; mais son bienfaiteur Marin l'a doué assez richement pour ne pas lui reprocher cette petite réserve : d'ailleurs, ne sait-on pas que tout sorcier a son talon comme Achille? On est tenté de penser que M. Marin n'est que talon de la tête aux pieds. Il faut croire qu'il a voulu illustrer la Provence, sa patrie, par les dons surnaturels qu'il a accordés au jeune Parangue. C'est quelque chose de vraiment surprenant que les détails dont il a rempli plusieurs ordinaires de sa gazette, sans être arrêté ni découragé par le concert unanime des philosophes et de la plus grande partie du public, qui a pris la liberté de se moquer du petit paysan provençal, et de bafouer son historien. Quand le miraculeux Marin s'est vu pressé dans ses opérations souterraines, il s'est fait écrire, dans sa Gazette, de Portugal et d'Autriche, qu'il y avait là des femmes qui avaient le même talent que son Parangue. M. le duc d'Orléans a été au fait : il a voulu faire venir le petit imposteur à Paris pour mettre ses talens merveilleux au grand jour; mais lorsque le petit coquin a su les intentions du prince, il a bien vite rebroussé chemin et repris la route de son village. Cette impertinence de M. Marin

a donné lieu à quelques écrits. M. l'abbé Sauri, ancien professeur de philosophie en l'Université de Montpellier, qui est pénétré d'admiration pour la sagacité, la droiture et la prudence de l'auteur de la *Gazette de France*, a publié une brochure d'une cinquantaine de pages, intitulée l'*Hydroscope et le Ventriloque, ouvrage dans lequel on explique d'une manière naturelle, 1° comment il peut se faire qu'un jeune Provençal voie à travers la terre ; 2° par quel artifice ceux qu'on nomme ventriloques peuvent parler de manière que la voix paraisse venir du côté qu'ils veulent.* Moi je suis pénétré d'admiration pour ceux qui ont fait M. l'abbé Sauri professeur de philosophie en l'Université de Montpellier. Je conseille à M. Marin de se consoler des petits déboires que lui a procurés son Jean-Jacques Parangue. L'abbé de la Chapelle a été plus heureux avec son épicier ventriloque de Saint-Germain, dont le talent a été constaté par nos princes et un grand nombre de personnes de distinction. Au reste, tous les miracles ne peuvent pas réussir, et comme il ne paraît presque pas de *Gazette de France* où il n'y ait, au défaut de nouvelles politiques, quelque prodige, quelque phénomène physique merveilleux, quelque effet du tonnerre dont la description surprenante suffit seule pour immortaliser un historien, je ne doute pas que M. Marin n'aille à la postérité avec Mathieu Landsberg et le Messager boiteux.

Fontenelle a commencé sa réputation par ses *Dialogues sur la pluralité des Mondes.* Algarotti l'a imité, et a pris cette méthode pour expliquer aux dames la philosophie de Newton; et voici un bavard qui se signe le chevalier de S***, et qui fait le petit Fontenelle et le singe d'Algarotti dans une brochure d'environ 250 pages, intitulée *Nos Après-Dînées à la campagne*, où il traite avec une marquise des questions de physique et d'agriculture. Je n'ai garde de me fourrer dans cette société, où il y a aussi le médecin de madame la marquise, qui a amené un physicien de ses amis. J'aime mieux passer mes soirées avec un autre bavard que je ne connais pas plus que M. le chevalier de S***, mais qui me paraît du moins un bon homme sans étalage et sans prétention; à ce prix je passe tout: quel mal y a-t-il d'être un peu plat? Mon bon bavard a publié l'hiver passé *les Soirées d'hiver*, ou *Recueil de moralités mises en action.* En voici la préface, que j'aime à la folie.

« Le curé d'un petit village lisait l'évangile du » jour avec un Missel tout vermoulu : à chaque » mot que lui dérobait un trou de vermoulure, » il substituait le mot *Jésus.* Après la messe, le » seigneur du village lui dit : *Monsieur le curé, il » me paraît qu'il est plus parlé de Jésus dans l'é- » vangile d'aujourd'hui que dans ceux des autres » jours; du moins le mot de* Jésus *s'y trouve bien » souvent.* — *Monsieur, Monsieur,* lui répond le » bon curé, *en tout cas, ce mot là en vaut bien*

» *un autre.* Lecteur. je suis ce bon curé, et ce
» conte est mon histoire. On trouvera peut-être
» les mots d'humanité, de bienfaisance, de jus-
» tice, de vertu, d'honnêteté, trop prodigués dans
» ce recueil : lecteur, ces mots là en valent bien
» d'autres. »

M. de La Harpe et M. Dorat se sont distingués jusqu'à présent, indépendamment de leurs talens, par une illustre inimitié. En historien mal instruit, je ne puis indiquer la source d'une haine si cordiale ; mais il est de notoriété publique que M. Dorat a été molesté par plusieurs épigrammes de son antagoniste. Si toute la générosité d'une réconciliation est du côté de la partie lésée, le mérite en appartient ici tout entier à M. Dorat. Des femmes illustres s'en sont fait une affaire ; elles ont sans doute voulu conserver un droit égal aux sons harmonieux de ces deux trompettes de la postérité. La négociation était délicate; le succès en est dû au talent de madame de Cassini. Elle a joué chez elle, il y a quelque temps, *la Religieuse* de M. de La Harpe, remplissant elle-même le rôle de Mélanie avec une grande supériorité. L'auteur y jouait le rôle de M. de Faublas. M. Dorat désirait être témoin des succès de madame de Cassini. L'embarras de cette journée prépara la pacification salutaire qui s'en est suivie avec une cordialité garantie par l'illustre médiatrice. Les deux poëtes se sont embrassés en

se jurant une amitié éternelle. La représentation de Mélanie avait rassemblé chez madame de Cassini la compagnie la plus brillante de Paris; M. le prince de Condé l'avait honorée de sa présence; madame de Marigny y avait joué dans la petite pièce de l'*Epreuve*, de Marivaux. On se préparait à répéter ce spectacle une seconde fois, lorsqu'on apprit que M. l'archevêque ne le trouvait pas édifiant. Sur ses instances, M. le duc de la Vrillière a prié madame de Cassini, de la part du roi, d'effacer Mélanie de son répertoire.

Le procès que M. le comte de Morangiès, maréchal de camp, a soutenu l'hiver dernier contre la famille Véron, a piqué la curiosité du public par la hardiesse de la fraude et du mensonge qui devait nécessairement se trouver de l'un ou de l'autre côté. La famille Véron, composée d'une grand'mère morte à l'âge de quatre-vingt-huit ans, durant le cours du procès, d'un petit-fils agent de l'affaire, et de quelques autres personnes d'un état obscur, soutient d'avoir prêté cent mille écus à un homme de condition, officier-général, âgé de quarante-cinq ans; et pour le prouver, elle produit ses billets. M. de Morangiès, abîmé de dettes et dont les biens sont depuis long-temps en direction, convient d'avoir fait les billets, mais nie d'avoir reçu l'argent, à l'exception de douze cents livres, qui font un faible à-

compte sur une somme aussi forte. Je ne vous ennuierai point des détails de cette vilaine affaire, dont les mémoires publiés de part et d'autre instruisent assez, et dont tout Paris s'est occupé avec une chaleur extraordinaire. Pourvu qu'il y ait quelqu'un de pendu, que ce soit M. de Morangiès ou ceux qui soutiennent lui avoir prêté, je serai content : car il importe à la sûreté publique qu'un mensonge de cette espèce, de quelque côté qu'il se trouve, soit puni de la manière la plus sévère et la plus exemplaire.

Je ne sais par quel motif M. de Voltaire a jugé à propos de se mettre à côté de M. Linguet comme défenseur de la cause de M. le comte de Morangiès. Cette apologie vient comme la moutarde après dîner, puisque le procès a été jugé avant Pâques, et que l'instruction criminelle peut seule percer dans ce dédale, supposé qu'il soit possible d'y reconnaître la vérité. Le factum de M. de Voltaire en faveur de M. de Morangiès a pour titre : *Essai sur les probabilités en fait de justice.* C'est un écrit d'une trentaine de pages. Le Patriarche reproche d'abord aux anciens parlemens des arrêts malheureusement trop célèbres, dans lesquels les principes de la probabilité judiciaire ont été violés d'une manière atroce. La mort de l'infortuné Calas, celle du chevalier de la Barre, quelques autres assassinats juridiques crieront éternellement vengeance contre les juges qui les ont signés; mais ce n'est pas pour ces méfaits que les parlemens ont été supprimés. Le Pa-

triarche rapporte ensuite une affaire à peu près semblable à celle de M. de Morangiès, arrivée à Bruxelles en 1740. Il est sûr que toutes les présomptions sont d'abord en faveur de M. de Morangiès. On doit supposer qu'un homme de son état et de son rang n'est pas capable de nier une dette, encore moins de mettre en danger, par une dénégation frauduleuse, une famille entière qui l'a secouru dans sa détresse. Mais lorsqu'on examine l'affaire de plus près, on est frappé malgré soi d'une foule de circonstances qui ne sont pas à l'avantage de cet officier-général. M. de Voltaire ne discute pas cette affaire avec sa sagacité et sa précision ordinaires; on pourrait même dire que sa discussion est aussi ennuyeuse qu'elle paraît mal raisonnée.

On attribue au Patriarche un autre écrit composé, il y a deux ans, en faveur du divorce, et intitulé *Le Parloir de l'abbaye de ***, ou Entretiens sur le Divorce.* Cette brochure vient d'être imprimée et tolérée à Paris. Les entretiens sont au nombre de trois, et se passent au parloir d'un couvent, entre deux femmes de condition qui y sont, parce que, séparées de leurs maris, elles ne peuvent être décemment dans le monde, ou plutôt parce qu'elles y sont retenues par lettres de cachet. Il survient au second entretien une autre femme, un magistrat, un grand vicaire assez intolérant; et au troisième un évêque qui entend raison. On discute la question du divorce assez superficiellement. Ces entretiens ont été compo-

sés à propos d'une forte réclamation faite, il y a quelques années, par le préteur de Haguenau en Alsace, si je ne me trompe, à qui le sort avait départi pour compagne une coquine de mauvaise vie, et qui, après avoir été forcé de la chasser de chez lui pour ses désordres et scandales, se plaignait amèrement d'être obligé de garder le célibat, lorsque son âge, sa santé et le vœu de la nature le sollicitaient vivement de donner des citoyens à la patrie. Les Entretiens sont suivis d'un écrit intitulé *Utilité civile et politique du Divorce.* C'est un bavardage lourd et rempli de lieux communs, qui n'est certainement pas de la même main que les Entretiens, et qui surtout ne saurait être de M. de Voltaire.

M. Bret, homme de lettres assez obscur, d'ailleurs connu pour honnête homme, mais d'un caractère un peu triste et chagrin, vient de donner trois petits volumes de ses opuscules; le premier contient des *Fables orientales et Poésies diverses.* Ce sont plusieurs Fables du Persan Saadi, délayées en vers français. On ne peut pas lire cela quand on a vu les mêmes sujets traités en prose par M. Diderot et par M. de Saint-Lambert, imprimés à la suite du poëme des *Saisons.* Le second volume renferme *Le Protecteur bourgeois, ou la Confiance trahie, comédie en vers et en cinq actes.* Cette pièce fut prête à être jouée il y a environ dix ans; elle était même déjà annoncée sur l'affiche, lorsque la police en défendit la représen-

tation. On disait que c'était la satire personnelle de M. de la Pouplinière, fermier-général, dont la maison était alors une espèce de ménagerie pour tous les auteurs, tous les talens, bigarrée encore par une foule de gens du monde indistinctement tirés de la bonne et de la mauvaise compagnie. Je doute que la pièce de M. Bret eût réussi au théâtre; elle est froide et sans verve. *Le Protecteur bourgeois*, sous prétexte de protéger un jeune homme de lettres, cherche à lui débaucher une jeune personne qu'il doit épouser, et se porte aux dernières bassesses, secondé par un valet et par l'aveugle confiance du jeune homme dans son protecteur. Ce sujet n'est, comme vous voyez, ni gai ni comique. Au reste, il ne peut être applicable à feu M. de la Pouplinière, qui était altier, despote, triste, blasé, ennuyé au milieu de sa basse-cour bigarrée, dont il fallait peut-être acheter les faveurs par trop de complaisance, par une adulation continuelle, mais qui avait trop d'orgueil et trop d'honneur pour se livrer à une action basse et infâme. Ce n'est pas au moins la corruption du cœur ni des mœurs publiques qui fait imaginer à nos faiseurs de pièces de pareils sujets; c'est tout simplement la pauvreté de génie et de ressources dans la tête. La comédie du *Protecteur bourgeois* est suivie de deux contes moraux et dramatiques, dont l'un s'appelle *l'Héritage*, et l'autre *le Mariage manqué*; je ne les ai point lus. Le troisième volume est composé de *Réflexions sur la littérature et*

sur quelques autres sujets. Ces réflexions sont pour la plupart tristes, chagrines et insipides.

On assure que le drame intitulé *Jean Hennuyer, évêque de Lisieux*, est de M. Mercier, auteur de tant de drames romanesques en prose, dont aucun n'a pu obtenir les honneurs du théâtre. Je crois que celui-ci, sans être un ouvrage de génie, serait sûr de son succès, s'il pouvait être récité au public de Paris assemblé, et je le trouve très-supérieur à cet *Honnête criminel* de M. Fenouillot de Falbaire, que la faveur publique a si bien accueilli il y a quelques années, à cause de son sujet. D'ailleurs, il serait bien édifiant de voir sur le théâtre des Tuileries ce qu'on ne voit en aucun lieu de la France, un prélat humain, doux, et en qui la lumière naturelle est encore assez pure pour lui persuader qu'il est affreux de vouloir amener les autres à notre opinion par le feu et par le sang. Je crois qu'on serait venu de tous les coins du royaume pour voir un oiseau si rare. J'espère que les théâtres du Nord l'exposeront à l'admiration publique.

On a donné le 22 du mois dernier, sur le théâtre de la Comédie italienne, la première représentation de *la Ressource comique*, ou *la Pièce à deux acteurs, en un acte, mêlée d'ariettes, et précédée d'un Prologue*, par M. Anseaume, et la musique de M. Mereaux, nom inconnu parmi les orphées de la rue Mauconseil. L'idée de cette

pièce est prise de *la Pièce à deux acteurs*, de feu Panard, qui travaillait pour l'ancien théâtre de l'Opéra comique en vaudevilles. La pièce de Panard est imprimée; ainsi, lorsque celle de son imitateur le sera, on pourra les comparer ensemble. Je ne connais pas celle de Panard, qui travaillait pour un spectacle aussi opposé au bon goût qu'aux bonnes mœurs, mais qui avait beaucoup de talent pour les couplets, et qui en a laissé un grand nombre de très-heureux. Il a passé sa vie au cabaret avec trois ou quatre ivrognes, faiseurs de couplets comme lui, et dont il n'est pas bien sûr qu'aucun se soit dégrisé depuis l'âge de raison jusqu'à sa mort. Plusieurs de nos gens de lettres, un peu sur leur retour, comme Collé, Saurin, et surtout Marmontel, voudraient nous faire regretter ces temps où l'on allait s'enivrer tous les jours au cabaret, et faire des orgies qui se succédaient sans cesse. Ils parlent de ces temps avec un regret tout-à-fait comique, et s'attendrissent sur notre sort parce que nous n'allons plus à la taverne, et que nous rentrons le soir sans chanceler : tant l'homme est de son naturel *laudator temporis acti*, enclin à louer le passé aux dépens du présent. Je conçois que Chaulieu, la Fare, le grand prieur, et cette charmante coterie d'épicuriens qui tenait ses assises au Temple, étaient des gens très-aimables et de bonne compagnie; mais je ne regretterai jamais les ivrognes Panard et compagnie, et je croirai effrontément que sous quelque point de vue qu'on envisage les choses,

notre siècle, nos talens, nos amusemens, notre société, valent bien les leurs. Pour revenir à la pièce de M. Anseaume, souffleur et secrétaire de la Comédie italienne, il a eu double raison de l'intituler *Ressource comique:* premièrement parce que c'est son sujet; en second lieu, parce que sa pièce a servi de ressource au Théâtre italien dans une saison morte, où les bons acteurs se reposent, et où le public se repose aussi, et laisse par conséquent la caisse sans recette et sans ressource.

Si M. Grétry avait pu mettre cette pièce en musique, je n'aurais pas désespéré que nous n'eussions vû un pendant du *Tableau parlant.* On sent que l'action doit souvent languir à cause du temps qu'il faut ménager tour à tour aux deux acteurs pour changer d'habit; une musique délicieuse nous aurait empêché de nous apercevoir de ce défaut, que les airs plats de M. Mereaux font merveilleusement sortir par l'ennui qu'ils inspirent. Il fallait aussi que la pièce fût jouée par Clairval et madame de la Ruette, au lieu de M. Julien et d'une mademoiselle Gaut; car ce n'est que les meilleurs acteurs qu'on peut être bien aise de voir depuis le commencement jusqu'à la fin sur la scène. Enfin, M. Anseaume a eu tort de n'y pas laisser la marquise et le chevalier. C'est pour eux que la répétition se fait; il faut donc qu'ils y soient présens. Ils pouvaient même l'interrompre quelquefois par des remarques et des disputes qui auraient ménagé au poëte une autre ressource pour donner à ses deux

acteurs le temps de changer d'habit : car, dans une pièce intitulée *la Ressource comique*, il en fallait employer de toute espèce. Au reste, le public a cru devoir applaudir le zèle de M. Julien et de mademoiselle Gaut; cette pièce est très-fatigante à jouer à cause du changement d'habits continuel, et parce qu'on est d'ailleurs toujours sur la scène.

On a lu, il y a quelque temps, dans la *Gazette des Deux-Ponts*, la mésaventure de M. l'abbé Pinzo de Ravenne, qui, pour avoir parlé en public trop naïvement de plusieurs articles de foi et de discipline de l'Église romaine, a encouru les censures ecclésiastiques et a été condamné, par faveur spéciale de Sa Sainteté, à une prison perpétuelle. On trouve dans ladite Gazette l'interrogatoire du naïf et sincère Pinzo, qui est très-plaisant; et ce n'est pas un article de foi de croire qu'il ait été ainsi communiqué aux auteurs par l'official de Ravenne. On dit que M. l'abbé Pinzo a eu l'avantage de faire ses études avec Sa Sainteté. Monsignor Ganganelli aurait bien dû garantir son ancien camarade de la prison perpétuelle : cette rigueur ferait même présumer que Sa Sainteté a conservé quelque vieux sujet de rancune contre son ancien camarade. Quoi qu'il en soit, la mésaventure du pauvre Pinzo n'a pas dû échapper au vengeur de la veuve et de l'orphelin, le Patriarche de Ferney. Il nous a envoyé à ce sujet une *Lettre de M. l'abbé Pinzo*

à Clément XIV. Dans cette lettre, qui n'a que deux pages et demie d'impression, on suppose que M. l'abbé Pinzo a trouvé le moyen de s'échapper de sa prison et d'écrire à son ancien camarade d'un lieu de sûreté; c'est ce que je lui souhaite, mais ce que je n'ai pas lu dans la *Gazette des Deux-Ponts*. Dans cette lettre, Pinzo apostrophe Sa Sainteté de toutes les manières, tantôt très-respectueusement, tantôt en la tutoyant, tantôt Très-Saint-Père, et tantôt mon cher ami ou mon pauvre Ganganelli. Au fond, la lettre n'est pas trop bonne, et le Patriarche n'était pas dans un bon moment lorsqu'il l'a composée, car le sujet était fait exprès pour lui, et prêtait à mille rabâcheries dont on ne se lasse pas de sa part. La lettre de l'archevêque de Cantorbéry à l'archevêque de Paris, écrite de Ferney, dans le procès de Bélisaire, était très-supérieure à la lettre de *Pinzo-pincé*. Je vois dans cette lettre que le pape a écrit un bref à M. le maréchal de Biron pour le remercier d'empêcher les soldats aux Gardes de lire l'*Encyclopédie*. Au reste, après les familiarités que le Patriarche se permet avec Sa Sainteté, si je sais bien juger le baromètre de Ferney, nous devons trouver dans la première production un grand éloge de Ganganelli Clément XIV, pour effacer ce petit péché.

Le seigneur Patriarche est prédestiné à recueillir durant sa vie tous les hommages et toutes les injures; mais les hommages se perpétueront d'âge en âge, et les injures disparaîtront, comme

les petits torts seront oubliés à la suite de tant de signalés bienfaits envers le genre humain. M. de Caux de Cappeval, attaché à la cour palatine, vient de publier *la Henriade* en vers latins. Il ne manque à M. de Caux de Cappeval que d'être un Virgile pour rendre cet hommage aussi éclatant que flatteur; mais je crois que l'on continuera de lire *la Henriade* en français.

Immédiatement après l'hydroscope provençal et son évangéliste Marin, marchera dans la Légende dorée de 1772 M. l'abbé Desforges, chanoine d'Etampes, avec son char volant. Si la promesse magnifique de voyager dans les airs et de faire trente lieues par heure n'a pu se faire écouter au milieu du tourbillon de Paris, je vois qu'en revanche elle a fait une forte sensation dans les pays étrangers, et qu'on s'attend en plusieurs endroits de voir arriver le chanoine Desforges dans sa gondole aérienne. Mais son premier essai n'a pas été heureux. Il s'est fait porter par quatre paysans sur une hauteur, près d'Etampes; et dès qu'il leur a dit de lâcher la gondole, il est tombé à terre; mais il en a été quitte pour une légère contusion au coude. On ne brûlera jamais le chanoine d'Etampes comme sorcier. Tout ce qu'il sait de magie se réduit à une chose très-simple : il a fabriqué une espèce de gondole d'osier, il l'a enduite de plumes, il l'a surmontée d'un parasol de plumes; il s'y campe avec deux rames à longues plumes, et il espère, à force de ramer,

de se soutenir dans les airs et de les traverser. Le miracle ne s'est pas encore fait, mais il peut se faire encore, et la foi du chanoine se soutient malgré sa culbute. Au reste, ce n'est pas la première fois que l'abbé Desforges a fait parler de lui. Il composa, il y a douze ou quinze ans, une brochure pour prouver l'obligation où était tout prêtre catholique d'épouser une fille chrétienne. Cette production édifiante n'ayant pas persuadé la cour de Rome, lui procura un logement à la Bastille, d'où il fut envoyé au séminaire de Sens. Pendant ces deux pénitences, ayant eu le loisir d'examiner à fond les amours des hirondelles, il composa un poëme sur ce sujet. Il voulut le faire imprimer. On n'y trouva point d'hérésies, mais tant de sottises et de détails lubriques, qu'on lui défendit de le publier, sous peine d'être enfermé de nouveau, et pour toujours. Depuis ce temps, il s'est jeté dans la mécanique. Sa première idée fut de donner des ailes à un paysan. Il l'empluma de la tête aux pieds, le mena dans cet équipage au haut d'un clocher, et lui ordonna de s'élancer hardiment dans les airs. Le paysan eut le bon sens de n'en rien faire, et de lui rendre ses plumes. Alors le chanoine eut recours à sa gondole volante, et la proposa par souscription. Il est aisé de prévoir qu'elle le mènera droit aux Petites-Maisons.

Histoire abrégée des Philosophes et des Femmes célèbres ; par M. de Bury. Deux volumes in-12. Si vous vous rappelez l'*Histoire de Henri IV et de Louis XIII*, par ce M. de Bury, vous vous dispenserez de lire son *Histoire abrégée des Philosophes*, et vous ferez fort bien. Il dit qu'il n'a pas composé pour les savans, mais pour la jeunesse ; et si la jeunesse doit être nourrie de platitudes et de lieux communs, elle trouvera en M. de Bury un excellent père nourricier. Cette histoire commence par le philosophe Hénoch, fils du philosophe Caïn, qui assomma son frère le piétiste Abel, et finit par l'athée Spinosa, dont les idées ont été mises depuis quelque temps à la portée de tout le monde. Quant aux femmes philosophes, M. de Bury commence par la prophétesse Debora, femme de Lapidoth, et finit par l'impératrice-reine Marie-Thérèse d'Autriche, fille de l'empereur Charles VI. Agnès Sorel, maîtresse du roi de France Charles VII, se trouve ainsi placée, dans le bréviaire de M. de Bury, entre une prophétesse de l'Ancien Testament et l'auguste régénératrice de la maison d'Autriche.

Feu M. de Bernstorf eut le tort de protéger ce Bury ; il oubliait qu'on est en droit de juger les ministres d'après leurs protégés, et que rien n'est moins indifférent pour leur gloire que ce choix.

OCTOBRE 1772.

Paris, 1er octobre 1772.

Le théâtre anglais n'est pas le seul où nos poëtes cherchent aujourd'hui leurs sujets; ils viennent de faire le même honneur au théâtre allemand, et l'on a donné, le 26 du mois dernier, sur le théâtre de la Comédie française, la première représentation des *Chérusques*, tragédie nouvelle, imitée du théâtre allemand. C'est le sujet d'Arminius, traité en Allemagne par feu M. Schlegel; c'est la défaite de Varus : c'est par conséquent un sujet national en Allemagne. La pièce de M. Schlegel est imprimée depuis environ trente ans. Je crois l'avoir lue dans ma jeunesse, mais je ne me la rappelle plus en aucune manière; je n'en pourrai donc parler que d'après l'esquisse française. Un vieux bon homme de soixante ans, appelé Bauvin, pauvre comme un rat d'église, ou comme un poëte, ce qui est synonyme, s'est avisé un peu tard de prendre le métier de faiseur de tragédies. Il a choisi celle de M. Schlegel, et l'a ajustée tant bien que mal au théâtre français. Il en a fait la lecture aux comédiens qui l'ont reçue; mais, tardant long-temps à la jouer, le pauvre auteur, pressé par la faim, l'a fait imprimer. Elle parut en 1769, et ne fit aucune sensation. Alors les comédiens résolurent, je crois, de ne

la point jouer du tout, et l'on prétend qu'ils ne se sont départis de cette résolution que parce que l'auteur a eu le bonheur d'intéresser madame la Dauphine en sa faveur. Cette charmante et auguste princesse a exigé que la pièce fut jouée, et l'on a obéi. Mais les acteurs étaient si persuadés qu'elle n'irait pas jusqu'à la fin, qu'ils ne s'étaient pas seulement donné la peine de l'apprendre. Je n'ai jamais vu pièce aussi mal jouée. Mademoiselle Dumesnil, qui est presque toujours mauvaise quand elle n'est pas sublime, et qui commence à être rarement sublime, fut détestable ce jour-là. Elle jouait le rôle d'Adelinde, princesse chérusque, mère de Thusnelde et de Sigismond. Thusnelde était représentée par madame Vestris. Brisard était chargé du rôle de Ségismar, prince chérusque, père d'Arminius, joué par Molé. Les autres rôles étaient remplis par des acteurs si mauvais, que jamais la patience du public ne fut mise à plus forte épreuve. La pièce pensa en être la victime; mais enfin, après avoir couru les plus grands risques, elle eut le bonheur de résister à tous les dangers et de réussir. L'auteur fut appelé à grands cris. Il ne put ou ne voulut pas paraître le premier jour : le pauvre homme n'avait pas peut-être d'habit pour se montrer; mais à la seconde représentation, il fut appelé de nouveau, et vint faire sa révérence au public. On conte que les Etats d'Artois (l'auteur est de ce pays-là) lui ont promis de lui faire une pension, supposé que sa pièce ait trois représentations. Si cela est, la

pension est déjà gagnée. Mais quel bizarre et ridicule caprice de la part d'un corps aussi respectable que les Etats d'une province, d'attacher un bienfait, apparemment jugé nécessaire et bien placé, au succès d'une pièce de théâtre? Qu'a de commun le besoin d'un vieillard de soixante ans avec une bonne ou mauvaise tragédie? Quoi qu'il en soit de la vérité et de la fausseté de ce conte, il était si bien établi dans le public, qu'il faut convenir qu'il influa sensiblement sur le succès de la tragédie. Mais après l'avoir applaudie au théâtre, on en a dit beaucoup de mal dans le monde. On l'a trouvée froide et ennuyeuse; mais on n'a pas assez considéré combien le mauvais jeu des acteurs lui a fait tort. On commence à en parler aujourd'hui avec un peu plus d'estime ou moins de dénigrement; ce qui me fait présumer que les comédiens, qui ne s'attendaient pas à ce succès, la jouent avec un peu plus de soin.

Comme la pièce de M Bauvin est imprimée depuis trois ans, je me suis dispensé d'en faire ici une analyse en forme. Les changemens qu'il y a faits pour la mettre au théâtre ne sont pas bien considérables, et se trouveront en tout cas bientôt dans une nouvelle édition qu'il ne manquera pas d'en faire, après l'espèce de succès qu'elle vient d'avoir au théâtre.

Deux jours après le succès des *Chérusques*, c'est-à-dire le 28 du mois dernier, on donna sur le théâtre de la Comédie italienne la première

représentation de *Julie*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes. Cette pièce est de M. Monvel, acteur de la Comédie française. Ce Monvel, qui est reçu au Théâtre français depuis quelques années, y remplit les seconds rôles dans le tragique et dans le haut comique. Ce n'est pas un acteur sans talent; il a de l'intelligence et de la chaleur; mais malheureusement la nature lui a d'ailleurs tout refusé. Il est petit, mesquin, grêle; il a la voix fêlée; il est d'une maigreur à faire pitié: c'est un amant à qui l'on a toujours envie de faire donner à manger. Voilà l'espèce de gens qu'il faudrait absolument écarter de la profession du théâtre. Plus ils montrent de talens, moins ils doivent être admis. Une belle voix, une figure agréable et noble, sont des conditions si essentielles, qu'elles remplacent quelquefois le talent, et que le talent ne les remplace jamais. C'est même une source de regret de voir un acteur à qui la nature a tout refusé, jouer avec beaucoup de chaleur et d'intelligence. J'ai vu ainsi Monvel, pendant le début de mademoiselle Sainval, jouer vis-à-vis de Le Kain le rôle de Pylade dans *Iphigénie en Tauride*, avec beaucoup de talent et de succès. On est alors obligé de s'écrier à tout moment: Quel dommage! Pourquoi l'extérieur répond-il si mal à l'âme de cet acteur? Mais ce n'est pas pour rendre justice qu'on va au spectacle; c'est pour être ravi, pour en sortir enchanté.

Comme auteur, M. Monvel vient d'avoir les honneurs d'un autre théâtre que le sien. *Julie* a

eu beaucoup de succès, et l'auteur a quitté bien vite les habits de Flavius et le camp de son frère Arminius pour venir faire sa révérence au parterre qui le demandait à grands cris.

Si la musique de *Julie* avait été faite par Philidor ou Grétry, ou quelque autre bon faiseur, c'était une pièce à rester au théâtre malgré sa faiblesse. Mais M. Monvel a jugé à propos de la donner à un M. Dezède, allemand, amateur, à ce qu'on prétend; et cet amateur a assez de facilité dans le style, mais il ne pense rien; il n'a point d'idées, il ne sait pas donner d'étendue à ses chants: tous ses airs sont découpés sur le même carton écourté; et tout considéré, monsieur l'amateur mériterait d'être inscrit dans la liste des musiciens de France avoués par l'Académie royale de musique, entre M. d'Auvergne, surnommé l'*ennuyeux* et le *plat*, et M. de Laborde, premier valet de chambre ordinaire du roi, dit le *baroque;* mais entre Grétry et Philidor, monsieur l'amateur ne fera jamais rien.

On donna sur le même théâtre, le 25 du mois dernier, la première représentation de la *Sposa Persiana*, comédie héroïque en vers et en cinq actes, par M. Goldoni. Je ne sais si M. Goldoni a fait cette pièce depuis qu'il est en France, mais c'est une de ses meilleures pièces. On m'assure qu'elle est imprimée dans ses OEuvres, quoique je ne l'aie pas trouvée dans les volumes où je l'ai cherchée. Cela me dispense d'en faire ici une analyse en forme.

On n'a point d'idée de la manière détestable dont tous les rôles, à celui de Colatto près, ont été joués. Le séjour des Italiens en France leur a fait oublier jusqu'à la déclamation de leur langue naturelle ; et comme ils ne sont pas accoutumés à réciter des rôles appris par cœur, et encore moins des vers, il n'y a point de village en Italie où l'on n'eût joué cette pièce mieux qu'à Paris. Après cela, on ne peut s'étonner que cet essai de nous enrichir d'un nouveau genre ait été absolument malheureux. Mais cela ne prouve rien contre la pièce de M. Goldoni, qui m'a paru un bel ouvrage, et, ce qui n'est pas commun chez lui, un ouvrage bien écrit, autant qu'il m'a été possible d'en juger en l'entendant estropier par nos acteurs d'une manière révoltante.

On a vu depuis quelques jours à l'Opéra un phénomène singulier : le grand Vestris, appelé par ses frères et par ses sœurs *lou Diou de la danse*, a été remplacé par un enfant de douze ans et demi dans les entrées de cette triste cinquantaine qu'on psalmodie actuellement sur le théâtre du Palais-Royal. Cet enfant a dansé avec la même précision, le même aplomb et presque la même force que le grand Vestris; et celui-ci n'a pas été humilié de se voir presque effacé par un enfant. C'est que cet enfant est non-seulement son élève, mais son fils; c'est le pur sang des dieux, conçu dans les chastes flancs de la grosse Terpsichore Allard, la pre-

mière sauteuse du siècle, si la superbe Allemagne n'avait produit cette sublime Heinel, qui est venue en France partager et même disputer les lauriers du grand Vestris. Celui-ci étant Florentin de naissance, la France n'est proprement que le théâtre de l'émulation de deux étrangers qui ont poussé le mécanisme de leur art à la dernière perfection. Aucun prêtre n'ayant béni l'union passagère du grand Vestris et de la grosse et brillante Allard, la naissance du petit Vestris n'a pu obtenir la sanction des lois; mais la nature, qui aime à consoler par ses faveurs des rigueurs de nos institutions, lui a prodigué ses dons les plus précieux en le douant des talens de son père et de sa mère à la fois. Le public, pour consacrer ce prodige, a appelé cet enfant *Vestrallard*. Jugez ce qu'un si heureux naturel a dû devenir sous la culture d'un père tendre et éclairé, à qui ce fils ressemble si parfaitement, qu'en le voyant danser on croirait voir le grand Vestris à travers une lunette qui rapetisse et éloigne les objets! Aussi le *Mercure de France* n'a-t-il pu se défendre de faire compliment au père et à la mère sur le succès de leur rejeton; mais ce rejeton n'étant avoué ni par l'église ni par la loi, les partisans des mœurs publiques ont crié à l'indécence, et l'on ne doute pas que le *Mercure*, à l'occasion de son compliment, ne soit repris par une censure de la Sorbonne, ou par un mandement de son proviseur M. l'archevêque de Paris. Le début du petit

Vestrallard, sur le théâtre de l'Opéra, nous a privés à la fois de la présence du père et de la mère, le père ayant cédé ses entrées à son fils, et la chaste mère n'ayant osé danser après lui, de peur de s'attirer des applaudissemens capables d'effaroucher sa pudeur. Si tous les enfans que mademoiselle Allard a eus de différens pères, naissent avec autant de talent que celui-ci, l'Opéra n'aura pas besoin d'autre pépinière pour remplacer, toujours avec avantage, les sujets que le temps et les révolutions théâtrales lui enlèvent.

L'apothéose du Patriarche de Ferney s'est faite ces jours passés chez mademoiselle Clairon avec beaucoup de pompe et de solennité. Il a passé par la tête de M. Marmontel de composer à la louange du phénix de Ferney une ode dans laquelle ses divers talens, ses différens mérites et les services rendus à son siècle, à l'humanité et aux lettres, sont célébrés et recommandés à l'admiration et à la reconnaissance de ses contemporains et de la postérité. La postérité s'en acquittera de reste, les contemporains font un peu plus de façons pour payer ce tribut légitime; mais après tout, aucun homme n'a jamais autant joui de sa gloire que M. de Voltaire. Il y a de très-belles choses dans l'ode de M. Marmontel, autant que j'en ai pu juger après l'avoir entendue une fois; elle m'a paru n'avoir d'autre défaut que celui d'une marche trop uniforme, ce qui la rend un peu longue et pesante.

Lorsque l'auteur eut achevé son ode, il pria mademoiselle Clairon de la réciter à un petit nombre d'amis qu'elle rassembla chez elle. Cette actrice célèbre y consentit. Elle donne ordinairement à souper les mardis. Personne n'était prévenu. La compagnie se rassemble chez elle. Elle ne paraît point et se fait excuser, sous prétexte qu'il lui est survenu une affaire indispensable, mais qu'elle ne tardera pas à paraître. Lorsque tout le monde est arrivé, on prie l'assemblée de passer dans une autre pièce. Là, deux rideaux s'ouvrent. On voit le buste de M. de Voltaire placé sur un autel. A côté, mademoiselle Clairon, habillée en prêtresse, commence l'apothéose en posant une couronne de lauriers sur sa tête, et en s'écriant, avec cette voix noble et harmonieuse que nous avons tant de fois applaudie au théâtre :

Tu le poursuis jusqu'à la tombe,
Noire Envie, et pour l'admirer,
Tu dis, attendons qu'il succombe
Et qu'il vienne enfin d'expirer.....

Elle récite ainsi l'ode toute entière. Son succès fut égal à la surprise des témoins d'un spectacle aussi inattendu. Je trouvai mademoiselle Clairon dans une maison quelques jours après. Elle eut la complaisance de nous répéter ce petit spectacle au jour, sans autel et sans buste. M. de La Harpe, l'un des spectateurs de l'apothéose, fut chargé d'en rendre compte à M. de Voltaire, et eut la permission de lui envoyer une demi-

douzaine de strophes de cette ode. Cet hommage a fait un sensible plaisir au Patriarche, comme vous pouvez penser. Il a fait des vers pour mademoiselle Clairon, que je vais transcrire. Ils sont bien jolis pour un jeune homme qui est dans sa soixante-dix-neuvième année, et ils m'ont fait un plaisir d'autant plus grand, que ce jeune homme avait donné depuis quelque temps des signes de caducité. Mais le voilà retrouvé tel que nous l'avons toujours connu, l'arbitre des grâces et du charme. Il a répondu à M. de La Harpe :

« La maison de mademoiselle Clairon est donc » devenue le temple de la gloire? C'est à elle à » donner des lauriers, puisqu'elle en est toute » couverte. Je ne pourrai pas la remercier di- » gnement. Je suis un peu entouré de cyprès. On » ne peut pas plus mal prendre son temps pour » être malade. Je vais pourtant me secouer et » écrire au grand-prêtre et à la grande-prê- » tresse..... »

VERS *à mademoiselle Clairon.*

Les talens, l'esprit, le génie,
Chez Clairon sont très-assidus;
Car chacun aime sa patrie.

Chez elle ils se sont tous rendus
Pour célébrer certaine orgie,
Dont je suis encor tout confus:
Les plus beaux momens de ma vie
Sont donc ceux que je n'ai point vus!

Vous avez orné mon image
Des lauriers qui croissent chez vous :
Ma gloire, en dépit des jaloux,
Fut en tous les temps votre ouvrage.

La révolution mémorable arrivée en Suède a aussi réveillé la verve du Patriarche. Il vient de la chanter dans des vers adressés à sa majesté suédoise, mais qui n'ont pas paru aussi heureux que ceux qu'il a faits pour la prêtresse Clairon. Je vais transcrire la lettre qu'il a adressée à M. le comte de Lewenhaupt, maréchal de camp au service de France, dont le père eut la tête tranchée en Suède, pour n'avoir pas été heureux contre les Russes.

Lettre *de Ferney, du* 21 *septembre* 1772.

« Monsieur, il y avait long-temps que j'étais » Chapeau, mais la tête m'a tourné de joie et » d'admiration. Elle est tellement tournée, que je » vous envoie les mauvais vers qui m'échappè- » rent au premier bruit qui me vint de la révo- » lution (1). Je vous prie de me les pardonner. » Le zèle n'est pas toujours éloquent; mais ce » qui part du cœur a des droits à l'indulgence. » Agréez mes complimens sur les trois Gustave, » et les assurances du tendre respect avec lequel » j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, etc. »

Signé Voltaire.

La reconnaissance attache le Patriarche depuis long-temps au troisième Gustave. Ce prince, si là

(1) Ils sont imprimés dans les Œuvres complètes.

mort du roi son père n'avait interrompu le cours de ses voyages, comptait honorer de sa visite l'asile de Ferney. Pendant son séjour en France, Gustave parla toujours avec la plus grande admiration de M. de Voltaire; et M. le maréchal de Broglie ayant un jour à, table, traité le Patriarche d'homme dangereux, d'empoisonneur, de corrupteur, Gustave prit sa défense avec tant de succès et de vivacité, que M. le maréchal fut obligé de battre en retraite.

Je me rappelle que lorsque M. le comte de Scheffer l'aîné était ministre de Suède en France, il y a dix-huit ou vingt ans, il traita souvent l'*Histoire de Charles XII*, de M. de Voltaire, de roman rempli de faits faux, sans jamais en particulier pouvoir en attaquer un seul qui fût de quelque importance. Il fut aussi fort choqué de la prédilection que M. de Montesquieu marquait, dans son *Esprit des Lois*, pour la constitution anglaise: il prétendait que celle de la Suède lui était très-supérieure, et qu'elle était, en fait de gouvernement, l'ouvrage le plus parfait qui fût jamais sorti des mains des hommes. Dans ce temps-là, un fermier-général, feu M. Dupin, très-blessé de ce que Montesquieu avait osé parler de la finance avec irrévérence, composa une réfutation en forme de l'*Esprit des Lois*, à laquelle travailla conjointement M. de Scheffer, qui était lié d'amitié avec M. Dupin. Je crois que le chapitre du gouvernement d'Angleterre fut mis en

poussière, et la constitution de la Suède portée aux nues. Cette réfutation fut achevée et imprimée, et ensuite supprimée après de plus mûres réflexions du fermier-général, auteur réfutant.

Lettre *de M. le comte de Hessenstein à madame Geoffrin.*

De Stockholm, le 21 août 1771.

« Vous serez bien surprise, ma chère maman, » de ce que vous apprendrez de moi par cet » ordinaire. Je vous envoie ma lettre au roi, » qui contient les raisons de ma conduite.

» J'ai toujours désiré des corrections à notre » constitution, et l'augmentation du pouvoir royal; » mais j'ai cru que ces corrections devaient se » faire par les Etats, pour pouvoir être stables; » j'ai craint l'exemple des gardes prétoriennes.

» Le roi ne m'envoya sa lettre que lorsque » la révolution était presque achevée, et je la » reçus au moment où, par pure tendresse » pour lui, je prêchais devant mes amis que c'é- » taient ses ennemis qui répandaient ces bruits » d'émeute. Mon premier mouvement fut de me » jeter dans l'île de l'Amirauté, et de m'y dé- » fendre; elle n'était pas encore occupée; mais » je loue le ciel d'en avoir trouvé le chemin » barré. Du reste, le roi me comble de bontés; » il a ulcéré mon cœur, et il a la grandeur d'âme » d'en convenir.

» Adieu, ma chère maman; je me mets à

» vos pieds. Aimez-moi toujours, et montrez ces
» deux lettres à ceux qui voudront bien s'intéres-
» ser à moi. »

COPIE *de la lettre au roi de Suède.*

« Sire, les bontés dont votre majesté m'a tou-
» jours honoré m'avaient pénétré de la plus vive
» reconnaissance, et me plongent dans ce mo-
» ment-ci dans le plus grand désespoir. J'ai été
» obligé, Sire, de vous désobéir, parce que j'ai cru
» que les Etats seuls pouvaient lever le serment
» que je leur avais fait, et parce que je ne vou-
» lais pas servir d'instrument au pouvoir arbitraire
» que j'ai en horreur, et que je croyais devoir
» être une suite de cette révolution. Vous avez
» eu, Sire, ce pouvoir arbitraire entre vos mains
» pendant deux jours; mais vous venez de ren-
» dre la liberté à la nation : action qui n'a pres-
» que point d'exemple, et que je ne pouvais
» prévoir, malgré l'opinion que j'ai toujours eue
» de vos grandes qualités; c'est donc en bonne
» conscience que je reporte mon hommage aux
» pieds de votre majesté. Mais, Sire, permettez
» qu'après avoir parlé à mon roi, je m'adresse
» à mon ami : ce terme, de la part d'un sujet,
» ne doit pas choquer les oreilles de Gustave.
» Vous avez outragé mon cœur. Un mot m'eût
» fait voler à vos côtés. Il y a eu un complot
» contre votre personne, et vous ne me le
» dites point. Je ne l'ai appris qu'hier au soir
» Dans la lettre dont vous m'avez honoré, vous

» ne me donnez d'autre motif que de rétablir
» la constitution de Gustave-Adolphe, adaptée
» au temps présent; ce pouvait être celle de
» Charles XI. Cela m'a fait prendre le parti
» que j'ai pris. Il ne m'en reste plus qu'un second,
» c'est de remettre mes emplois. La plume me
» tombe des mains. »

L'Académie française célèbre tous les ans la fête du roi dans la chapelle du Louvre, par une messe en musique, pendant laquelle le panégyrique de saint Louis est prononcé. Le lendemain, le prédicateur et son sermon sont oubliés. Cette année, le panégyrique de saint Louis a eu un succès marqué; il a été prononcé par M. l'abbé Maury, chanoine, vicaire-général et official de Lombez. Il a été reçu avec applaudissement, c'est-à-dire qu'on a claqué des mains dans la chapelle du Louvre comme dans une salle de théâtre; et ce succès ne s'est pas démenti à l'impression. L'Académie s'est même crue obligée, pour constater un succès si extraordinaire par une démarche extraordinaire, d'écrire à M. le cardinal de la Roche-Aymon, chargé de la feuille des bénéfices, pour lui recommander l'orateur sacré; et ce prélat ayant égard à la lettre de l'Académie, vient de donner une abbaye à M. l'abbé Maury. Son panégyrique de saint Louis est un morceau bien écrit. L'orateur a du style, de la facilité, de la noblesse. Il n'en est pas moins vrai que le règne des orateurs

est passé, et qu'il faut plaindre ceux qui embrassent la profession évangélique.

C'est un plaisir de voir comment MM. les orateurs sacrés se tourmentent pour traiter, dans le panégyrique de saint Louis, le chapitre des Croisades. Il est évident que ce sujet est superbe pour un orateur vraiment chrétien. Quoi de plus beau pour la poésie, pour l'éloquence sacrée, que ce saint enthousiasme qui saisit tous les princes chrétiens, toute cette noblesse guerrière et fidèle, pour arracher aux infidèles les lieux qui ont été le théâtre du mystère incompréhensible et consolant de la rédemption? Jamais guerre fut-elle entreprise pour un motif plus noble, plus auguste et d'un plus grand caractère! Et si elle a entraîné des désordres, des excès, des humiliations, l'orateur n'est-il pas en droit de les faire disparaître sous le sceau de la grandeur qu'elle inspire à la religion? Il est vrai que la philosophie envisage ces saintes entreprises d'un autre œil et d'une manière plus conforme à la saine raison; mais c'est le comble de l'extravagance dans nos orateurs sacrés de vouloir être moitié philosophes et moitié chrétiens, de condamner les Croisades et d'en faire un sujet d'admiration pour le saint dont ils prononcent le panégyrique. Il faut voir comme M. l'abbé Maury s'est tourmenté pour traiter ce morceau dans un goût nouveau. On a beaucoup vanté l'art avec lequel il s'en est tiré; son morceau sur les Croisades est, sans difficulté, ce que j'aime le moins

de son sermon. Qu'on expose à un peuple grossier et agreste, nouvellement converti au christianisme, les vertus et la piété de saint Louis comme un modèle, à la bonne heure; mais qu'aux esprits cultivés, à une assemblée éclairée, on représente saint Louis comme un grand roi, comme un homme supérieur à son siècle, comme un législateur de génie, comme un héros digne de l'admiration et de la reconnaissance de tous les siècles; c'est, je crois, se moquer un peu de nous. Quel cas voulez-vous que je fasse d'un roi qu'on eut toute la peine du monde d'empêcher de se faire dominicain ? Lisez les Etablissemens de saint Louis, et vous verrez quel beau siècle c'était que le sien, et quelle sagesse déplorable l'inspirait dans la rédaction de ses lois. M. l'abbé Maury insiste beaucoup sur ce que, sous les règnes suivans, les peuples demandaient dans toutes les occasions les Etablissemens de saint Louis; mais, pour avoir été réduits à cet excès de malheur, il ne s'ensuit pas que saint Louis ait été un législateur éclairé et sage, et au-dessus de son siècle. C'était un bon homme qui voulait l'ordre, qui remédiait aux abus comme il l'entendait, qui ne manquait pas de fermeté dans l'occasion, mais bien de lumière et de raison, et qui, supérieur à la plupart de ses prédécesseurs et de ses successeurs, était, en tout, bien au niveau de son siècle barbare.

M. l'abbé Maury a fini l'éloge de Blanche, mère de saint Louis, par ces mots : « Cette illustre » régente mourut de chagrin d'avoir fait pendre

» deux malheureux Croisés qui publièrent les » premiers que saint Louis avait été fait prison- » nier à la Massoure. » Quelle belle âme de s'occuper de ceux qu'on a fait pendre trop vite! et quel beau siècle que celui où l'on pend les gens parce qu'ils ont vu un roi se rendre prisonnier! Je suis fort aise des succès de M. l'abbé Maury, du bénéfice qu'ils lui ont procuré; et je conviens que son panégyrique est hypothétiquement et comparativement très-beau, que son style prouvera toujours qu'il a écrit dans un siècle éclairé et délicat, et qu'il a lui-même l'esprit cultivé; mais quant aux panégyriques, voici comme il m'en faut: (je viens de lire celui-ci tout simplement dans les gazettes.) « Catherine II assiste au service solennel qu'on célèbre tous les ans en mémoire de ceux qui ont perdu la vie en défendant la patrie. Les membres de l'amirauté reçoivent leur souveraine à l'entrée de l'église, et mettent à ses pieds les trophées que les flottes impériales ont remportés dans les différens combats de mer, dont les succès paraîtront aussi fabuleux un jour que le plan de toute cette guerre maritime. L'impératrice se saisit du bastarta ou principal pavillon turc, s'avance avec ce pavillon vers le tombeau de Pierre-le-Grand, y dépose ce trophée comme un monument dû au créateur de la marine russe. » Voilà comme il faut prononcer le panégyrique des héros; mais il faut que l'orateur ait l'âme aussi sublime que le héros, et qu'il soit sûr que les siècles lui décerneront

les mêmes tributs et les mêmes hommages. Il n'appartient qu'à Catherine de louer Pierre, comme il n'appartient qu'à un grand vicaire ou à un official de louer un roi qui disait son bréviaire avec l'exactitude d'un moine.

M. l'abbé Maury a publié presque en même temps des *Réflexions sur les Sermons nouveaux de M. Bossuet.* Ces réflexions sont pleines d'enthousiasme et d'exagération, et par conséquent n'apprennent rien, si ce n'est que l'abbé Maury est pénétré d'admiration pour les talens du grand Bossuet, soit que cette admiration soit sincère, soit qu'il la regarde comme un moyen de faire son chemin dans la carrière où le sort l'a jeté. Bossuet est sans doute un homme à citer parmi les écrivains qui ont illustré le règne de Louis XIV; mais sa gloire périra, et ne pourra résister aux efforts des siècles. Car *amen, amen, dico vobis,* ce n'est ni par la controverse, ni par un tableau rapidement tracé d'un peuple barbare et malpropre, tel que les Juifs, ni par des sermons, ni par des oraisons funèbres que vous vaincrez le temps, et que vous vous assurerez l'admiration constante de la postérité: car si Cicéron ne nous avait laissé que de tels monumens de son génie, qui diable se soucierait aujourd'hui de le lire?

M. Gilbert a donné, il y a quelque temps, un *Début poétique* qui n'a été lu de personne. Cette année, il a voulu concourir pour le prix de poésie,

en envoyant à l'Académie française une pièce de vers intitulée *Le Génie aux prises avec la Fortune, ou le Poëte malheureux.* Cette pièce contient sa propre histoire. Son père, honnête laboureur, lui avait prédit que son funeste penchant pour la rime le menerait tout droit à l'hôpital. Il n'a pas voulu croire ce bon père, il l'a laissé mourir seul; il est venu riner à Paris et y mourir de faim, et il s'en prend, comme de raison, à son siècle. Cette pièce n'est pas précisément dépourvue de toute espèce de talent; mais elle ne porte pas non plus des signes assez certains pour faire concevoir de grandes espérances de M. Gilbert. L'Académie, comme on sait, a réservé le prix, et n'a jugé aucune pièce envoyée au concours digne de le remporter. Cela a donné de l'humeur à M. Gilbert, qui fait entendre qu'il croit sa pièce bien aussi bonne pour le moins que celle de M. de La Harpe, que l'Académie couronna l'année passée. Il ne se gêne dans sa préface, ni sur M. de La Harpe, ni sur l'Académie française. Apparemment qu'il renonce à être loué dans le *Mercure*, et qu'il n'aspire pas au prix de l'année prochaine. Il assure aussi que s'il met son bonnet de travers, il prouvera que M. de Voltaire est pour la poésie française ce que Sénèque fut pour l'éloquence latine. Il a tort : M. de Voltaire pourrait mettre le génie hors de cour et de procès avec la fortune, et donner du pain à M. Gilbert; ce ne serait pas le premier poëte qu'il aurait nourri : il ne fallait donc pas l'insulter.

Le Patriarche a fait imprimer sa petite ode séculaire du massacre de la Saint-Barthélemi, à la suite d'un morceau de dix pages qu'il vient de faire *sur le procès de mademoiselle Camp*. Ce procès a été un des scandales de cette année. On sait que le vicomte de B***, jeune homme de condition, mais pauvre, après avoir été élevé à l'École royale militaire, est entré au service, et a signalé ses premières années par une suite de bassesses. La plus coupable, comme la plus éclatante, est celle dont mademoiselle Camp vient d'être la victime. Le jeune B***, dans un séjour qu'il fit à Montauban, se lia avec la famille de cette infortunée, se dit protestant, épousa mademoiselle Camp suivant le rit de l'Église protestante, c'est-à-dire, sans y employer un prêtre catholique, en eut un enfant; et après avoir vécu avec elle publiquement en état de mariage, à Montauban, pendant plusieurs années; après avoir dissipé sa dot; après avoir été conduit par ses désordres et par ses dettes au Fort-l'Évêque, il en sortit pour épouser à Paris une autre femme en face d'Eglise, en traitant son union avec mademoiselle Camp de concubinage. La législation atroce établie sur le protestantisme par Louis XIV, à l'instigation de la dévote Maintenon, à la honte éternelle de la France, seconda merveilleusement la conduite de M. de B***, qui, dans d'autres pays policés, l'aurait mené droit aux galères, et peut-être à l'échafaud. Le mariage du jeune B*** avec mademoiselle Camp a été déclaré nul par un arrêt du

nouveau parlement, qui a non-seulement adjugé des dommages et intérêts payables par un homme qui n'a pas un sou vaillant, mais osé encore, par une barbarie insigne et nouvelle, comme si cette épouse malheureuse n'était pas assez à plaindre, ordonner, sans compétence et contre le droit naturel, que son enfant, jeune fille de quatre à cinq ans, lui serait arrachée pour être élevée dans un couvent. On dit que cet arrêt a été dicté et rédigé à l'archevêché, et cette dernière clause ne permet guère d'en douter. On sent combien ce procès était digne d'être discuté par l'avocat général du genre humain, et qu'il était bien de la compétence de celui de Ferney; mais, par une fatalité qui n'est pas inexplicable, la cause de mademoiselle Camp a été mieux défendue par l'avocat Linguet, dont le caractère moral est si fort décrié, que par le défenseur de la famille Calas. C'est que ce défenseur, dont toutes les lignes devraient être tracées pour l'immortalité, se trouve atteint et convaincu depuis quelque temps d'une singulière lâcheté. Il bravait l'ancien parlement, en s'exposant plus d'une fois avec courage à son ressentiment; non-seulement il ménage le nouveau, mais il porte la bassesse jusqu'à s'en faire le panégyriste, dans la crainte d'en être persécuté sur le bord de sa tombe. Ah! seigneur Patriarche, il était plus pardonnable à Horace de louer son bienfaiteur Octave, malgré ses crimes, qu'à vous de justifier, sans aucun motif honnête, un arrêt abominable.

Que ne vous taisez-vous, quand vous ne pouvez ou ne voulez pas sacrifier à la vérité? Personne ne vous demandait votre avis sur le procès scandaleux d'un mauvais sujet avec une fille honnête et abusée ; pourquoi donc accorder à Linguet l'avantage d'avoir été plus éloquent que vous en faveur de l'innocence? Se mettre en parallèle avec Linguet, et lui laisser l'avantage, quand on a été soixante années de suite le défenseur de l'humanité, quelle chute ! Au reste, la partie de l'arrêt qui ordonne d'enlever à la mère sa fille, n'a pas encore été mise à exécution, et ne le sera vraisemblablement pas ; puisque la mère ne veut pas s'y soumettre de bonne grâce, on rougira peut-être d'employer la violence contre une victime déjà si cruellement traitée. Cette victime a trouvé un soutien et un défenseur : M. Vanrobais, vieillard de plus de soixante-dix ans, a épousé mademoiselle Camp ces jours passés, à la chapelle royale de Suède, et lui a assuré un sort et un nom plus honnête que celui à qui son infâme époux a imprimé une tache si ineffaçable. On sait que MM. Vanrobais sont étrangers, et qu'en faisant en France ces beaux établissemens de manufactures en draps qui sont à Abbeville en Picardie, ils se sont réservé non-seulement le libre exercice de leur religion, mais même le droit d'avoir un chapelain et une chapelle à leur usage.

Le radotage du Patriarche sur le scandaleux procès de M. de Morangiès est moins coupable, mais n'est pas moins singulier. Il vient de publier

de *Nouvelles Probabilités en fait de justice dans l'affaire d'un maréchal de camp et de quelques citoyens de Paris.* Ces nouvelles probabilités ne sont pas mieux raisonnées que les premières, et le Patriarche a le malheur d'avoir encore le public contre lui dans cette affaire, qui, si l'on en croit les bruits qui courent, prend une mauvaise tournure pour son maréchal de camp. Il paraît lui-même craindre un arrêt défavorable, et il a l'air de vouloir capituler avec le public, en lui insinuant qu'on peut perdre un tel procès par quelque défaut de forme, sans que l'honneur soit compromis. Celui de M. de Morangiès sera furieusement compromis auprès de moi, malgré son avocat, si sa partie adverse n'est pas pendue de cette aventure.

Jean-Joseph Cassanéa de Mondonville, ancien maître de musique de la chapelle du roi, est mort ces jours derniers à Belleville près de Paris. Il était Gascon, et s'était fait dans sa jeunesse une réputation comme joueur de violon, en jouant au concert spirituel de petits airs de guinguette qui transportaient le public de Paris, et qu'on n'aurait pas écoutés dans les tavernes en d'autres pays. Il composa ensuite des motets, c'est-à-dire qu'il mit en musique des versets de plusieurs psaumes en latin. Il fit aussi plusieurs opéras français qui eurent tous une vogue passagère, parce que l'auteur était souple, intrigant, et par conséquent très-protégé. On cherchait à élever la réputation de Mon-

donville sur les ruines de celle de Rameau, dont le caractère dur et brutal choquait à tout moment ceux qui ont besoin de protéger, et qui avait surtout à l'Opéra une cabale puissante contre lui. Le commun et le trivial sont la marque caractéristique de la musique de Mondonville. Dans ses motets, on trouve des chœurs d'un grand effet; mais ce qu'on appelle récit est presque toujours plat, mesquin et misérable : cependant un bon Français ne parle jamais de ces motets sans le plus profond respect. Ce fut Mondonville qui fit perdre aux partisans de la musique italienne et des bouffons le champ de bataille à l'Opéra, il y a tout juste vingt ans. Une mauvaise troupe de bouffons d'Italie avait fait tomber successivement avec ses intermèdes tous les opéras français qu'on avait exposés à l'admiration publique. Le péril était instant; encore une chute, et c'en était fait peut-être du théâtre de l'Académie royale de musique. C'est dans cette conjoncture délicate et dangereuse que Mondonville risqua son opéra de *Titon et l'Aurore*, ouvrage plat et misérable s'il en fut jamais, mais que la Providence divine, dont les décrets sont impénétrables, choisit pour bannir de l'Opéra de Paris le génie de Pergolesi et de tant d'autres grands hommes d'Italie. On négocia d'abord avec *le Coin de la Reine* : on appelait ainsi les partisans de la musique italienne, parce qu'ils s'assemblaient à l'Opéra dans le parterre sous la loge de la reine. Ce Coin était alors fort à la mode, et composé de tout ce que la nation

avait de plus célèbre dans les lettres et dans les arts, et de plus aimable parmi les gens du monde. Les émissaires de Mondonvillle venaient en supplians. Ils assuraient le Coin du profond respect de l'auteur pour ses oracles, et de l'admiration sincère qu'il avait pour la musique italienne. Ils promettaient en son nom et juraient dans son âme que si le Coin voulait bien laisser réussir *Titon et l'Aurore*, sa première marque de reconnaissance serait de composer un opéra dans le goût italien: le pauvre diable de Mondonville aurait été fort embarrassé d'être pris au mot; il ne composait que dans le goût plat. Cette négociation amusa long-temps le Coin, qui était composé de fanatiques de bonne foi et de néophytes aussi zélés que Polyeucte, toujours près d'abattre les idoles de l'ancienne religion, et de fanatiques gens d'esprit, passionnés à la vérité pour la musique italienne, mais prenant tout gaiement, et préférant un quart d'heure de bonne humeur à toutes les extases du monde. Le Coin se forma plus d'une fois en grand comité sur la requête de Mondonville, tantôt sous la présidence de d'Alembert, tantôt sous celle de l'abbé de Canaie. Il y eut des avis très-motivés. Les uns étaient disposés à accorder au suppliant sa demande, sans tirer à conséquence; les autres opinaient pour une chute complète, pure et simple, comme si elle eût dépendu de leur avis. Mondonville, en négociant avec le Coin, ne perdit pas de vue ses autres ressources. Il se fit un puissant parti à Versailles, où sa souplesse et

ses intrigues lui avaient procuré beaucoup de protecteurs. Il leur persuada que c'était moins son affaire que celle de la nation. Le pâtriotisme se réveilla. Madame de Pompadour crut la musique française en danger, et frémit. On résolut de faire réussir l'opéra de *Titon et l'Aurore*, à quelque prix que ce fût. Toute la maison du roi fut commandée. Le jour de la première représentation, dès midi, le *Coin de la Reine* fut occupé par MM. les gendarmes de la garde du roi; MM. les chevau-légers et les mousquetaires remplissaient le reste du parterre. Lorsque MM. du Coin arrivèrent pour prendre leurs places, ils ne purent en approcher, et furent obligés de se disperser dans les corridors et au paradis, où, sans rien voir, ils furent témoins des applaudissemens les plus bruyans qu'on eût jamais prodigués à une première représentation. Un courrier fut dépêché à Choisy, où etait le roi, pour porter la nouvelle du succès. Notre defaite fut complète. On osa bientôt aller plus loin, et congédier la troupe de bouffons, source de tant de discorde; et cela se fit si heureusement, qu'on n'a pas entendu chanter une seule fois depuis sur le théâtre du Palais-Royal, et qu'on y crie jusqu'à ce jour avec une force de poumons que le patriotisme national peut seul endurer. J'avais proposé alors humblement au Coin de signaler notre attachement pour la bonne musique à la dernière représentation des bouffons, de louer les deux premières loges de chaque côté, de nous y rendre tous en grands

manteaux de deuil, en pleureuses, en cheveux épars, en chapeaux rabattus et garnis de longs crêpes; de garder un profond silence, convenable à notre triste situation, et de nous borner à nous saluer réciproquement de la manière la plus lugubre et avec des révérences aussi allongées que nos visages. Ce projet de rendre les derniers devoirs aux malheureux objets de notre passion fut rejeté, de peur que tout le convoi funèbre ne fût prié d'aller achever les obsèques à la paroisse de la Bastille. Mondonville, malgré tous ses succès passagers, n'a jamais été regardé par les amateurs de la musique française que comme un mauvais faiseur d'opéras. Ceux qui savent ce que c'est que la musique, et que les hommes du plus grand génie ont obtenu de grands succès en Europe, mais rarement la fortune, jugeront en quel état cet art est en France, quand ils sauront que les Rebell, les Francœur, les Mondonville, les Dauvergne sont parvenus à se faire un état de vingt ou trente mille livres de rente : aucun de ces grands maîtres n'aurait jamais réussi à gagner cent écus par an en aucun autre pays.

Mademoiselle Colombe, Vénitienne, mais vraisemblablement élevée en France, a débuté depuis peu avec le plus grand succès sur le théâtre de la Comédie italienne, dans les rôles de madame de la Ruette. Cette actrice dansait autrefois dans les ballets de la Comédie italienne, et s'était fait remarquer par sa beauté. Un Anglais, mylord

Mazarin, en devint éperdument amoureux, et voulut l'enlever. Ce danger fit quitter le théâtre à la jeune et belle Colombe. Ses parens la menèrent en province, où elle se perfectionna dans le jeu et dans le chant sur plusieurs théâtres. Son début a été des plus brillans. Tous nos auteurs, tant poëtes que musiciens, la regardent comme un sujet de la plus grande espérance. Elle n'est pas, à ce qu'il paraît, de la première jeunesse; elle a du moins l'air d'avoir environ trente ans. Elle n'a d'autre défaut que trop de noblesse et trop de beauté pour le caractère des rôles de l'opéra comique; son port, sa démarche, son maintien, sont ceux d'une reine, d'une princesse, plutôt que ceux d'une Sophie, d'une Rose, d'une Colette. Son regard auguste, noble et tendre, ses grands yeux, les plus beaux du monde, sembleraient plutôt l'appeler à la tragédie. Son jeu est tant soit peu maniéré, mais de cette manière qui plaît encore lors même qu'on la condamne, et que de bons conseils pourront aisément corriger. Elle a une voix charmante et un goût de chant excellent, plein de cette grâce, de cette douceur, de cette facilité qu'on n'a jamais su sentir en France. Aussi le seul reproche que les fins connaisseurs font à mademoiselle Colombe, c'est de ne pas assez prononcer. Que le diable les emporte! Quand ils ne voient pas des poumons enflés comme des ballons, ils ne pensent pas qu'on ait formé un son. Pour moi, c'est sans contredit la première, et peut-être la dernière fois que j'ai

entendu chanter sur un théâtre de Paris avec ce charme et cette grâce qui produisent le ravissement : je dis la dernière fois, parce que je ne doute pas qu'on ne conseille à mademoiselle Colombe, très-sérieusement et de très-bonne foi, de forcer sa voix ; et comme il est plus aisé de se conformer au goût public que de le corriger, mademoiselle Colombe prendra le parti le plus aisé. Je ne doute pas que cette actrice ne soit reçue ; mais, dès qu'elle sera au théâtre, elle aura beaucoup d'ennemis parmi ses camarades. Toutes les actrices seront jalouses d'elle, et en vertu de leur droit d'ancienneté, elles l'empêcheront de jouer tant qu'elles pourront.

NOVEMBRE 1772.

Paris, 1er novembre 1772.

L'EMPEREUR Joseph II ayant été se promener dans le Prater, sans suite et seul, comme il lui arrive souvent, rencontra une jeune personne qui ne le connaissait pas, et qui lui paraissait affligée. Je crois même qu'elle se plaignit de son sort avec assez d'amertume, sans se douter du témoin qui l'écoutait. Joseph s'approcha d'elle pour lui demander le sujet de ses peines. La jeune personne voyant un inconnu lui marquer de l'intérêt et de la compassion, lui raconta, avec beaucoup de naïveté et de douleur, que son père, officier dans je ne sais quel régiment, ayant été tué au service de l'impératrice-reine sa mère, manquant de fortune et de protection, elle était tombée dans une grande misère, que la dernière cherté avait infiniment augmentée. Elle ajouta qu'ayant subsisté jusqu'à présent de l'ouvrage de leurs mains, cette ressource allait leur échapper faute d'acheteurs, dont le nombre diminuait tous les jours à cause de la dureté des temps; de sorte qu'elles allaient être réduites incessamment à la dernière détresse. L'empereur demanda si elles n'avaient jamais eu aucun secours du gouvernement. — Aucun. — Il demanda ensuite pourquoi la mère n'avait jamais songé

à solliciter l'empereur, dont l'accès était si facile. — *On dit qu'il est avare*, répondit la jeune personne; *ainsi nous n'avons pas tenté une démarche inutile.* Le monarque prit la leçon à profit. Il donna quelques ducats à la jeune personne avec une bague. Il lui dit qu'il avait l'honneur d'être au service de l'empereur, qu'il tâcherait de lui être utile auprès de sa majesté; il lui marqua le jour et l'heure où elle devait se trouver avec sa mère dans les appartemens de l'empereur, parce qu'il y serait de service, et qu'il serait peut-être en état de lui apprendre quelque bonne nouvelle. Il ajouta qu'elle n'avait qu'à représenter la bague qu'il lui donnait pour être admise dans le cabinet de sa majesté impériale, où il se trouverait. La jeune personne crut avoir rencontré son ange tutélaire, et n'eut pas tort. Elle se hâta de faire part à sa mère de son heureuse rencontre. L'empereur ayant pris des informations dans l'intervalle, et le récit de la jeune affligée s'étant trouvé conforme à la vérité, il l'attendit au moment prescrit dans son cabinet. Elle ne manqua pas de s'y rendre avec sa mère, dans l'espérance de retrouver son bienfaiteur, et de lui remettre sa bague; elle le reconnut en effet bien vite; mais, aux respects qu'on lui rendait, elle reconnut aussi l'empereur. Elle se rappela alors ce qu'elle lui avait dit *sur l'avarice*, et pâlit. Sa majesté impériale daigna la rassurer, annonça à la mère une pension sur l'état de la guerre, et dit à sa fille : *Une autre fois vous ne*

désespérerez jamais d'un cœur juste. Paroles dignes d'être conservées dans les archives de l'humanité. Voilà le fait tel qu'il a été rapporté dans plusieurs papiers publics de l'année dernière.

Un auteur anonyme a cru ce fait propre à être mis sur le théâtre, et à y produire un grand effet. Il en a fait une comédie en trois actes et en vers de dix syllabes. Le poëte a bien senti qu'il ne pouvait pas intituler la pièce : *Joseph II.* En conséquence, il a reculé de quelques siècles le trait historique qui fait le sujet de sa pièce, et il l'a intitulée *Adeline* ou *Albert premier.* Mais, à ce changement de nom près, il a laissé tout le reste conforme à notre temps et à la vérité des choses; de sorte que vous y trouvez un éloge très-clair de l'impératrice-reine Marie-Thérèse, de madame la dauphine, et, par ricochet, celui de monseigneur le dauphin et du roi Louis XV. Avec ces passe-ports et le but honnête de faire chérir aux souverains la justice et la bienfaisance, et de nous faire chérir les souverains justes et bienfaisans, l'auteur anonyme avait encore pris la précaution de faire demander l'agrément de M. le comte de Mercy, ambassadeur de leurs majestés impériales en France, et son excellence n'avait rien trouvé dans ses instructions qui pût s'opposer à la représentation d'*Adeline.* Le censeur de la police avait approuvé la pièce; M. de Sartine avait signé la permission de représenter : en conséquence, la pièce était annoncée, affichée pour le 26 octobre dernier, lorsqu'un ordre

expédié de Fontainebleau, et arrivé dans la nuit, en défendit la représentation. En attendant que nous sachions les motifs de cette brusque défense, nous sommes toujours sûrs que la pièce ne sera pas jouée, et que les comédiens en sont pour la dépense qu'ils ont faite en habits et en décorations.

Je ne sais si cette pièce aurait obtenu quelque succès au théâtre : malgré sa faiblesse et sa platitude, l'audience aurait été peut-être d'un grand effet sur la scène. Avec un peu de talent, l'auteur aurait pu faire le pendant de *la Partie de Chasse de Henri IV*, qui n'est pas un ouvrage de génie, mais qui plaît au théâtre : premièrement, parce que la représentation en est défendue à Paris, ce qui attire toujours la faveur publique; en second lieu, parce qu'elle réveille une foule d'idées accessoires, toutes intéressantes, rappelant la mémoire touchante d'un bon roi. On aurait appelé cette pièce-ci *la Partie de Promenade de Joseph second*, et avec moins de faiblesse et moins de défauts, elle aurait pu partager la réputation de l'autre. Je conviens que ce qu'il y a de plus difficile au monde, c'est de montrer sur le théâtre un souverain sans échasses, sans forfanterie, sans emphase, de le montrer dans son particulier, et de lui conserver de la simplicité et de la dignité en même temps. Au reste, comme la cour ne s'est pas encore approprié le droit de défendre les ouvrages de théâtre à cause de leur faiblesse, à moins de voir les choses de bien près, on ne sau-

rait deviner les motifs qui l'ont portée à défendre la représentation d'une pièce en tout point irrépréhensible : car si l'auteur manque de talent, on ne saurait nier qu'il n'ait les meilleures intentions du monde, et que sa comédie ne soit pour le moins aussi édifiante que les sermons qu'on prêchera à Versailles pendant l'avent du mois prochain.

Molé ayant présenté cette pièce aux comédiens, et l'auteur étant resté absolument inconnu, on a cru à la police qu'*Adeline* était un ouvrage de M. de Voltaire, envoyé ici avec tout le mystère possible pour être joué en bonne fortune et sans contradiction; cette opinion s'est établie dans le public. Je ne suis pas dans le secret du Patriarche, mais je ne le croirai jamais auteur de cette rapsodie, à moins qu'il ne me le mande de sa propre main. Il a fait depuis dix ou douze ans beaucoup de pièces faibles, et il aurait sans doute mieux fait de quitter la carrière dramatique; mais il y a dans *Adeline* des platitudes dont je le croirai incapable, dût-il écrire pour le théâtre jusqu'à l'âge de cent quatre-vingts ans.

Nos poëtes sont en train de mettre les aventures des souverains sur la scène. On conte du feu roi de Prusse, qu'ayant trouvé un jour dans les champs une grande fille bien faite, et pensant qu'il en tirerait une belle race en la mariant au premier flugelmann de ses grands grenadiers, il lui donna un billet à porter à l'officier comman-

dant à la barrière la plus proche de Postdam. Ce billet portait un ordre signé du roi pour faire marier sur-le-champ celle qui le remettrait, à l'époux désigné. La grande fille se douta que le billet dont elle était chargée ne lui porterait pas grand profit. Elle trouva, chemin faisant, une vieille femme qu'elle substitua à sa place, et esquiva ainsi le bonheur d'être mariée de la main du roi au plus grand homme de ses États. C'est un certain M. Desfontaines qui se qualifie de censeur royal et inspecteur de la librairie, à qui il a passé par la tête de mettre ce conte sur le théâtre. Sa pièce, intitulée *le Billet de Mariage, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes*, est son troisième ou quatrième péché dramatique; c'en est assez quand on ne veut pas mourir dans l'impénitence finale.

La scène est dans un village où il y a deux petites cousines, l'une coquette, c'est Babet, l'autre naïve et tendre, c'est Rose. Elles ont toutes deux de l'inclination pour Colin, garde-chasse; mais le goût de Babet est léger et peu décidé, au lieu que celui de Rose est une franche et bonne passion; Babet a d'ailleurs encore un amoureux qui serait au désespoir de la voir à un autre. Le prince, qu'on appelle sa grandeur, et qui est prince de je ne sais où, s'égare à la chasse; il rencontre la petite coquette, qui lui apprend où il est. Elle lui offre son goûter, et comme il est excédé de faim et de fatigue, il le mange de bon cœur. Le babil de la petite coquette l'amuse pen-

dant cette halte champêtre; il veut lui faire du bien; elle lui a confié qu'elle aimait Colin le garde-chasse. Après s'être assuré qu'elle ne sait pas lire, le prince la charge de porter un billet à son capitaine des chasses, sans lui dire ce qu'il contient. Ce billet ordonne au capitaine de marier sans délai Colin à celle qui lui remettra cet ordre. Babet, qui est aussi légère et inconséquente que coquette, confie ce billet à sa cousine Rose, qui est la véritable amoureuse de Colin. Rose sait lire, et sa cousine ne lui a pas sitôt tourné le dos qu'elle se met en devoir de lire le billet du prince. Babet revient, et Rose lui fait accroire que ce billet est un ordre de marier celle qui le remettra sans délai au vieux Mathurin, oncle de Rose. Babet, qui serait au désespoir de faire un mariage si peu conforme à son goût, engage Rose à porter le billet à sa place, parce qu'elle ne court pas les mêmes risques à cause de la parenté. Il y a plusieurs incidens tout aussi spirituellement inventés. La différence des noms et des personnes cause beaucoup d'imbroglio au capitaine des chasses, chez qui tous les personnages arrivent successivement. Sa grandeur le prince arrive aussi; tout s'éclaircit. Sa grandeur donne Rose à Colin, et la petite coquette à Lubin son amoureux, et fait deux noces au lieu d'une. M. de Laborde, un des quatre premiers valets de chambre ordinaires du roi, infatigable à nous excéder de sa musique plate et barbare, a mis en musique ce *Billet de mariage*, qui fut

sifflé hier à la Comédie italienne. Si la cour a défendu la représentation d'*Adeline* à la Comédie française, elle a en revanche donné un ordre aux Comédiens italiens de jouer le *Billet de Mariage*. Mais les pièces jouées par ordre réussissent rarement. La réception que le public a faite à celle-ci a bien justifié le jugement que les comédiens en avaient porté.

Ce n'est pas une chose aisée de répondre à M. de Voltaire, ni de répondre au nom d'Horace. M. de La Harpe n'a pas craint d'entreprendre l'un et l'autre, et il a publié la *Réponse d'Horace à M. de Voltaire*. Cette réponse a 6 pages. Vous y trouverez de l'esprit, et même le talent des vers; mais vous n'y reconnaîtrez pas le génie, la mollesse et la grâce d'Horace; vous y désirerez surtout cette verve et cette facilité si loin de toute prétention qui fait du poëte latin un modèle si charmant et si délicieux, l'ami et le compagnon inséparable de tous les honnêtes gens. M. de La Harpe a senti la difficulté de faire parler Horace, et il l'a sauvée en remarquant qu'Horace écrit dans une langue qui lui est encore un peu étrangère. Quand il aura acquis l'habitude de l'écrire, sans doute qu'il écrira moins longuement. Ne regardez cette Réponse que comme une pièce composée à la louange de M. de Voltaire, oubliez Horace, et vous serez très-content. L'auteur a ajouté un *Précis de la vie de Voltaire*, qu'il a composé pour une

certaine galerie française dont M. Gauthier Dagoty, graveur en couleurs, justement décrié, fournit les portraits. Ce précis est bien fait, et comme personne ne doit se soucier d'avoir la rapsodie de Gauthier Dagoty, on sera bien aise sans doute de trouver ce petit morceau à part. Mais il est bien singulier que M. de La Harpe, si intimement lié avec M. de Voltaire, ait débuté, en écrivant sa vie, par un fait faux. C'est en février 1694 que M. de Voltaire est né, et non le 21 novembre 1694, comme le dit M. de La Harpe.

Dans l'épître à Horace, M. de Voltaire parle de M. Huber, et le cite avec M. Tronchin pour garant de la bonne grâce avec laquelle il avait pris son parti, lorsqu'il se croyait près de sa fin. J'ai fait comparaître ces deux témoins à mon audience pour avoir communication des faits. Les deux témoins sont d'accord que le mourant faisait tant de plaisanteries et disait tant de folies, qu'il y avait de quoi étouffer de rire. M. Huber, dont il est question ici, est venu à Paris il y a environ six mois avec femme, enfans, armes et bagages, pour y passer au moins une année. C'est un homme d'un génie et d'une trempe extraordinaires. Né pour les arts, sachant tout par instinct et par une sorte de divination, on peut dire qu'il a inventé l'art de la peinture une seconde fois, puisqu'il est parvenu, sans maître, à faire des tableaux pleins de goût et de vérité, et d'une touche très-piquante et très-spirituelle. Ce qui les distingue surtout, c'est ce naturel pré-

cieux et exquis qui rappelle la manière de Vandeick et d'autres grands maîtres, et qui est si éloigné de ce maniéré qui fait le supplice des gens de goût dans les tableaux français.

Il s'était d'abord fait une réputation par ses découpures, il y a douze ou quinze ans : talent unique et merveilleux ! avec des ciseaux et un morceau de vélin, il savait créer des tableaux dont les sujets charmaient les connaisseurs, et dont l'exécution étonnait les artistes. Il existe de lui des découpures, surtout en Angleterre, qu'on montrera comme des reliques quand il ne sera plus. Pour les petites choses, il les exécutait avec une facilité prodigieuse. Il avait, par exemple, une si grande habitude de faire des Voltaires, qu'il les découpait avec les mains derrière le dos; ou bien il se passait de ciseaux, et en déchirant une carte en différens sens, il vous présentait l'image du Patriarche de Ferney; une autre fois il prenait de la mie de pain, et, la présentant à son chien en différens sens, il se servait de sa gueule pour vous faire un portrait du Patriarche. Il était avec cela inépuisable en inventions de sujets nouveaux. On en connaît un grand nombre de très-piquans.

Depuis que M. Huber a quitté les découpures pour la palette, il a consacré son pinceau presque entièrement à M. de Voltaire, avec qui il vit depuis dix-huit ou vingt ans; mais celui-ci, qui est très-enfant sur ce point, ne lui en a jamais su bon gré, et a toujours cherché à décrier les tableaux

d'Huber comme des caricatures. Une aventure fâcheuse a achevé de donner au Patriarche de l'humeur contre son Vandeick. Celui-ci avait entrepris de faire une suite de tableaux représentant la vie domestique du Patriarche. Personne n'a jamais su faire son portrait d'une manière plus frappante. L'impératrice de Russie avait fait dire à l'auteur qu'elle acceptait tous ses tableaux, et que plus il en ferait, plus il lui ferait plaisir. M. Huber envoya tout de suite à Sa Majesté impériale une esquisse faite en trois jours, où l'on voit Voltaire dans son lit, ravi en extase à l'aspect des pelleteries précieuses et autres présens de l'auguste Catherine apportés par un officier des gardes impériales. Quoique M. Huber n'ait jamais su si ce tableau était parvenu à l'impératrice, il a continué à exécuter son projet, et je crois qu'il ne serait pas éloigné de faire graver cette suite de tableaux représentant les diverses scènes de la vie domestique de l'homme le plus célèbre de l'Europe, si un certain nombre d'amateurs voulait se réunir et former une souscription. Il a apporté ces tableaux avec lui à Paris ; ils sont tous d'un piquant infini, et peuvent être augmentés encore d'une infinité de scènes intéressantes. On voit dans un de ces tableaux le Patriarche à table au milieu de ses disciples, d'Alembert, Marmontel, tous ceux enfin qui ont fait le pèlerinage de Ferney ; l'auteur s'y est placé lui-même, et il n'y a pas oublié le père Adam. Dans un autre tableau, on voit le déjeuner du Patriarche. Il est debout, et

prend son café versé par la belle Agathe, à qui il dit tous les matins: Belle Agathe, vous charmez tous les yeux. La belle Agathe baisse modestement les siens, et rougit. Dans un autre tableau, on voit Voltaire debout au milieu d'un groupe de jeunes paysans et paysannes assis. Il est enthousiasmé et dans l'extase à l'aspect des richesses de la campagne; ses auditeurs ont l'air de se moquer un peu de lui. Mais le tableau qui a donné au Patriarche de l'humeur contre son peintre, est celui de son réveil. On le voit sortant de son lit et sautant dans ses culottes, ce qui est de vérité historique et rigoureuse, et dictant à son secrétaire placé auprès du lit et devant une table. Ce petit tableau a été volé à M. Huber par un fripon de graveur qui l'a gravé furtivement, et y a mis des vers aussi plats que grossiers, dont le sel consiste à dire que Voltaire montre son cul, que d'Alembert le baise, tandis que Fréron le fesse. Cette détestable polissonnerie se vend chez les marchands d'images, et M. de Voltaire n'a pas encore pardonné à son historiographe d'avoir été la cause innocente de cette vilaine plaisanterie.

Parmi les colonnes préservatrices du goût, il faut compter un certain M. Sabatier de Castres, qui vient de se mettre tout nouvellement au rang des athlètes qui combattent pour la bonne cause. Ce Sabatier a commencé par flagorner, du fond de sa province, le bon Helvétius, en lui envoyant des contes orduriers, c'est-à-dire les prémices de

son talent, comme on en a trouvé les preuves dans les papiers de l'auteur de l'*Esprit*. Il est vraisemblable qu'il a joué ce rôle avec quelques autres hommes célèbres; mais, voyant qu'il n'y avait rien à gagner à flagorner des philosophes, il a jugé avec raison qu'il ferait beaucoup mieux ses affaires en les attaquant. Quand on ne se sent pas la vocation de partager la réputation des hommes célèbres de sa nation, il n'y a rien de mieux, pour se faire un nom et pour se procurer du pain, que de les déchirer : la malignité publique vous répond toujours du succès. Ce succès est passager, vous êtes oublié au bout de quelques semaines; mais vous avez vécu pendant ce temps-là; et permis à vous de faire quelque nouvelle satire. En conséquence de ces principes, et fidèle à ce plan, M. Sabatier de Castres vient de débuter par *les Trois Siècles de notre Littérature*, ou *Tableau de l'Esprit de nos Ecrivains, depuis François* Ier *jusqu'en* 1772, *par ordre alphabétique*. Trois volumes in-8° assez considérables et fort bien imprimés. Dans cette espèce de dictionnaire, la plupart de nos écrivains vivans sont déchirés sans ménagement, et beaucoup de gens médiocres sont loués. Sabatier de Castres ne manque pas de malignité; je lui crois plus d'esprit qu'au plat secrétaire. Il est vrai que l'esprit de méchanceté est de toutes les sortes d'esprit la plus aisée; il ne s'agit que de n'avoir ni principes, ni justice, ni pudeur; et, Dieu merci, de ces gens-là nous n'en manquons pas. On prétend que ce

dictionnaire est un ouvrage de société, et que Palissot y a beaucoup contribué.

Epître *de Naples, du 2 novembre* 1771.

« Madame, c'est par un pur hasard que j'ai reçu deux lettres charmantes de vous. Elles ont couru le plus grand risque de s'égarer, n'étant pas venues par la poste. L'une était sans numéro, écrite le 3 septembre; l'autre est le numéro 71, du 6 octobre. Pour assurer notre correspondance, je vois enfin qu'il faut se résoudre à nous écrire quelquefois par la poste, et payer nos lettres. La vague est grosse, la lame est trop forte, et dans une tempête pareille, le mouillage le plus sûr est la grande poste. Bougainville est cause que je vous parle en marin. Je n'ai encore reçu aucune lettre du marquis de Caraccioli. Cela me passe. Si j'en savais la raison, je lui écrirais malgré son silence, et je tâcherais de vous faire faire connaissance ensemble; mais tant que j'ignore s'il est encore au nombre de mes amis, vous voyez bien que je ne puis lui écrire. Mais le marquis de Mora, mais le chevalier de Magallon, feront votre affaire.

» Je trouve, comme vous, que Suard et l'abbé Arnaud avaient commis des fautes dignes d'un châtiment; cependant je ne trouve pas qu'ils aient mérité qu'on leur ôtât leur existence et leur pain : *Sævitia est ejus qui puniendi jus habet, si modum non habet.* Il y a une mesure et une proportion entre la faute et le châtiment; lorsqu'on la dépasse, on sévit, on est cruel. Croyez-vous

que si l'on eût condamné Suard à payer cent écus pour chaque faute commise, applicables à l'hôpital des Enfans-Trouvés, cela ne l'aurait pas guéri à jamais de l'étourderie dont il est attaqué? Mais laissons cela : passons à votre numéro 71. Je vois qu'enfin quelques-unes de mes lettres vous sont parvenues. Je ne puis que les écrire ; trop heureux si je pouvais vous les apporter moi-même ; mais..... Ah! que je changerais bien volontiers mon sort contre celui d'une bécasse! La chanson agricole est charmante. Mais que me dites-vous? Chante-t-on encore à Paris? Y fait-on encore des couplets? Cela est bien loin de mon compte.

» Le dialogue des tableaux du Louvre intéresse peu à cinq cents lieues de Paris; le baron de Gleichen et moi, nous en avons ri : personne ne nous aurait entendus. Au reste, à propos des tableaux, je remarque que le caractère dominant des Français perce toujours; ils sont causeurs, raisonneurs, badins par essence. Un mauvais tableau enfante une bonne brochure; ainsi vous parlerez mieux des arts que vous ne les cultiverez jamais. Il se trouvera au bout du compte, dans quelques siècles, que vous aurez le mieux raisonné, le mieux discuté ce que toutes les autres nations auront fait de mieux. Chérissez donc l'imprimerie, c'est votre lot dans ce bas monde. Mais vous avez mis un impôt sur le papier. Quelle sottise! Plaisanterie à part, un impôt sur le papier est la faute en politique la plus forte qui se soit

commise en France depuis un siècle. Il valait mieux faire la banqueroute universelle, et laisser au Français le plaisir de parler à l'Europe à peu de frais. Vous avez plus conquis de pays par les livres que par les armes. Vous ne devez la gloire de la nation qu'à vos ouvrages, et vous voulez vous forcer à vous taire!

» J'ai lu l'ouvrage de Linguet, qu'on m'a envoyé; il me copie mot à mot dans tout ce qu'il dit à propos des blés : il ne me cite jamais. Il ne me copie pas dans ce qu'il dit des gouvernemens orientaux; mon avis est diamétralement opposé. Ce qu'il dit est vrai en théorie, mais faux en pratique. Théoriquement, le gouvernement despotique devrait faire trembler les vizirs et les ministres encore plus que le peuple, et rétablir la balance; mais, en pratique, il oublie que les ministres sont les maîtres d'élever leurs jeunes princes dans les sérails comme il leur convient, et d'en faire des hommes tellement dénaturés, qu'ils soient spécifiquement divers des autres hommes. Or, je dis à Linguet : Supposez un gouvernement asiatique, et que le sultan soit un lièvre, ou un daim, ou un chevreuil : qu'en arrivera-t-il? Il répondra qu'il n'en sait rien; que ne connaissant ni l'instinct, ni les habitudes, ni le langage du chevreuil, il ne peut pas calculer ce qui arrivera d'une nation qui tourne en entier sur un pivot inconnu; qu'il ne peut calculer que d'après l'hypothèse que le sultan soit un homme, animal à lui connu. Eh bien! voilà où est la

méprise : le sultan, s'il est mal élevé par les ministres, n'est pas un homme. Qu'il ne vienne pas me dire que l'éducation ne détruit pas à fond la nature; qu'elle ne peut la changer que du plus au moins : il se trompe. J'écris par habitude; j'écris de ma main droite qui, par nature, ne diffère point de ma gauche. Il n'est pas vrai que j'écrive mieux de ma main droite que de ma gauche. C'est qu'avec ma gauche je n'écris point du tout; mais point, vous dis-je. Ces deux mains diffèrent donc spécifiquement du tout au rien. En avez-vous assez pour ce soir ? mais vous voulez aussi que je vous dise ce que vous savez déjà, que je vous adore. Adieu. »

Épître *de Naples, du* 9 *novembre* 1771.

« Ma belle dame, que de choses j'aurais à vous répondre ! Mais je ne le saurais ce soir. Je viens de recevoir une lettre du prince héréditaire de Brunswick, qui me fait tourner la tête et m'empêche de songer à autre chose. En vérité, s'il avait écrit au roi de France, sa lettre ne serait pas plus soumise ; et s'il écrivait à Voltaire, il ne lui dirait pas la moitié de ce qu'il me dit. Je vous en enverrai, sans faute, une copie l'ordinaire prochain, n'ayant pas le temps d'en faire une copie ce soir, et vous savez que je n'ai pas de secrétaire français.

» Je vous répète qu'il vous serait impossible de rien comprendre à ce chef-d'œuvre de perfection auquel Piccini a poussé l'Opéra comique

chez nous. Ne craignez pas que ses opéras napolitains passent en France : cela n'est jamais arrivé ; ils ne vont pas même à Rome. Vous aurez ses opéras comiques italiens, tels que *la Buona-Figliola*, mais aucun des napolitains. Pour achever de vous persuader, je vous en enverrai un ou deux morceaux, avec une explication italienne ou française ; et vous verrez qu'il faut absolument venir à Naples pour entendre cela.

» Nous ne nous entendons pas dans la question sur la curiosité des animaux, faute de mots dans la langue pour nous expliquer. On appelle curiosité cette attention que nous prêtons à une chose inconnue ou obscure. Pour découvrir ce que c'est et savoir à quoi elle est bonne, il faudrait appeler cela sagacité. Les animaux l'ont autant que nous, ou même plus. Moi, j'appelle curiosité ce plaisir que l'homme a d'observer quelque chose, en même temps qu'il sait parfaitement que cela lui est indifférent et inutile. Le chat cherche ses puces aussi-bien que l'homme, mais il n'y a que M. de Réaumur qui en observe le battement du cœur. Cette curiosité n'appartient qu'à l'homme. Ainsi, les chiens n'iront pas voir pendre un chien à la Grève. »

Le Théâtre de la Comédie française vient de faire une bonne acquisition pour les rôles de financier, de paysan, et autres de ce genre qualifié de bas comique. Un acteur appelé Desessarts a débuté avec succès dans ces rôles, et

vient d'être reçu. Il a une bonne mine, un gros ventre, une voix excellente; il paraît avoir de la chaleur et de l'intelligence. L'emploi de paysan était vacant à la comédie depuis la mort de Paulin, qui jouait aussi les rôles de tyran; il faisait le diable à quatre dans la grande pièce, et le pauvre diable dans la petite. Pour les rôles de financier, nous n'avions plus que Bonneval, acteur grimacier, dont le principal mérite consistait à bien savoir ses rôles. Voilà donc une bonne recrue, et qui vient à propos.

Nous venons de recueillir le premier héritage de la succession de feu M. Helvétius. Le *Bonheur, poëme en six chants, avec des fragmens de quelques épîtres, ouvrage posthume de M. Helvétius*, vient d'être imprimé en pays étranger, et il s'en est glissé quelques exemplaires dans Paris, au grand regret de M. l'archevêque, qui n'a pas manqué de crier au scandale. Heureusement ces cris, sans cesse répétés, deviennent *vox clamantis in deserto;* sans quoi, si l'on voulait y faire attention, ce prélat dépeuplerait la France de livres et d'auteurs. Le bon Helvétius n'était pas né poëte, comme la lecture de ce poëme vous le prouvera. Mais voyant dans sa jeunesse la carrière brillante de M. de Voltaire, et ayant eu toute sa vie une passion démesurée pour la réputation littéraire, il espéra s'en faire une en se livrant avec ardeur à la poésie, sous la conduite de M. de Voltaire, qui fut pour lui à la

fois un ami indulgent et un censeur sévère ; il quitta ensuite la poésie pour la philosophie, qui le rendit célèbre en lui suscitant beaucoup de persécutions. Son *Poëme du Bonheur* est resté imparfait. Il l'avait laissé là anciennement pour s'occuper du *Livre de l'Esprit.* L'éditeur nous apprend qu'il s'y est remis la dernière année de sa vie, et qu'il comptait y mettre la dernière main. Ce qu'il y a de singulier dans un ouvrage de poésie, c'est que ce que l'auteur a composé sur la fin de sa vie m'a paru très-supérieur à ce qu'il a fait dans le feu de sa jeunesse. Mais, en tout, le squelette de ce poëme (car ce n'est que cela) n'a pas fait fortune à Paris, et est déjà oublié. Mais si le *Poëme du Bonheur* n'a pas fait de sensation, en revanche, la préface, qui renferme un essai sur la vie et les ouvrages de M. Helvétius, en a fait beaucoup ; elle remplit cent vingt pages. C'est un excellent morceau, plein de philosophie, écrit dans le meilleur goût, hardi, sage et piquant : c'est un modèle en ce genre. Cette préface est de M. de Saint-Lambert, et ce n'est certainement pas ce qu'il a fait de moins bien ; mais à cause des scribes et des sépulcres blanchis, il n'en convient pas ; et l'on a dit qu'elle a été trouvée dans les papiers de feu Duclos. Duclos n'aurait certainement pas écrit une page de cette préface ; il n'était ni écrivain assez sage, ni assez galant homme pour cela : car dans ce morceau, l'âme d'un citoyen pénétré des maux de son pays se fait aussi apercevoir. Le véritable

héritage qui doit nous revenir de M. Helvétius, c'est un ouvrage considérable qui aura pour titre: *De l'Homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation.* On l'imprime actuellement en Hollande. L'auteur y a travaillé pendant plusieurs années. Ce que j'en ai vu me fait craindre que cet ouvrage ne parvienne pas au degré de célébrité du *Livre de l'Esprit*, auquel il doit servir de développement. En attendant qu'il paraisse, les deux filles que M. Helvétius a eues de son mariage avec mademoiselle de Ligniville, viennent de se marier, l'aînée à M. le comte de Meun, la cadette à M. le comte d'Andlau.

Il nous est venu pareillement de l'étranger un *Recueil de Lettres de S. M. le roi de Prusse, pour servir à l'histoire de la guerre dernière. On y a joint une Relation de la bataille de Rosbach, et plusieurs autres pièces qui n'ont jamais paru; le tout enrichi de notes par un officier général au service de la maison d'Autriche;* deux parties en une brochure in-12 de cent quatre-vingt-deux pages. Cette correspondance est très-intéressante. Je l'avais déjà vue l'année dernière en Allemagne; mais elle est beaucoup plus soignée dans cette édition, que je crois faite aux Deux-Ponts, quoique le frontispice porte Leipsick. On n'en saurait lire dix lignes sans être convaincu de l'authenticité de ces lettres. Si quelqu'un voulait ou pouvait nous faire présent de la correspondance complète du roi de Prusse avec ses généraux, pendant les deux

guerres qu'il a soutenues, nous aurions sans difficulté l'ouvrage le plus important et le plus lumineux qui ait jamais été écrit sur l'art militaire. J'en juge par l'échantillon que ce recueil renferme, sans faire attention à dix ou onze campagnes qui ont inscrit le nom de ce monarque en caractères ineffaçables dans les fastes de l'immortalité, à côté des plus grands capitaines. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer dans cette correspondance, ou du coup d'œil et de la sûreté des jugemens, ou de la profondeur des principes de l'art, ou de la variété inépuisable des ressources, ou de la tranquillité d'un esprit toujours supérieur aux événemens, et qui conserve, même dans les situations les plus épineuses, jusqu'à sa gaieté; ou enfin de cette sagesse, la plus difficile, je pense, de toutes les qualités dans un grand guerrier, dans un génie aussi actif que celui du roi de Prusse; sagesse qui lui interdisait de tirer parti des victoires remportées, et le bornait presque, pendant toute la guerre, à dissiper une armée ennemie, à l'éloigner du théâtre de la guerre sans oser la poursuivre et recueillir les fruits certains de sa victoire, afin de voler tout de suite faire face à une autre armée dans un autre point du théâtre de la guerre. Il serait à désirer qu'on nous fît d'autres présens de cette espèce, sans la permission du roi, s'entend; car on dit que Sa Majesté a fait brûler ce recueil, lors de sa première apparition, par la main du bourreau, comme jadis la Diatribe du docteur Aka-

kia : tant c'est le sort du bourreau, en tous lieux, de brûler d'excellens livres. La cour de Vienne doit posséder beaucoup de recueils de cette espèce. A l'affaire de Maxen on doit avoir trouvé la correspondance du roi avec le général de Fink. Lorsque vous aurez lu les notes dont on a enrichi ce recueil, vous serez fâché qu'il n'y en ait pas davantage; vous désirerez surtout que l'auteur eût voulu esquisser un tableau précis de toute la guerre. Ces notes sont pleines de lumière et d'instruction. On peut dire que voilà un général autrichien qui écrit bien en français; mais j'ai quelques soupçons que cet Autrichien est M. le chevalier de Kéralio, qui, après avoir servi avec beaucoup de distinction en France, a présidé successivement à l'éducation du prince Charles et du prince Maximilien de Deux-Ponts.

La Conversation espagnole, tableau fait par Carle Vanloo, pour madame Geoffrin, et célèbre depuis plus de quinze ans, a été gravé par Beauvarlet, et ce graveur vient de publier son pendant, *la Lecture espagnole*, exécuté d'après le second tableau que Carle Vanloo fit pour madame Geoffrin. On y voit un jeune homme assis sur un siége de gazon, et occupé à faire la lecture à deux jeunes filles assises sur l'herbe. Cette lecture paraît les intéresser beaucoup. Vis-à-vis est leur gouvernante, qui paraît avoir les yeux attachés sur unouvrage de femme qu'elle a dans sa main, mais qui de fait observe en-dessous l'impression que la lecture fait aux deux jeunes personnes

commises à ses soins; à côté d'elle une troisième sœur, encore enfant, indifférente à ce qui se passe autour d'elle, s'occupe d'un oiseau à qui elle a attaché un ruban, et qu'elle a lâché dans l'air. Cette scène est placée dans un paysage charmant. La gouvernante est le portrait en beau de madame Vanloo, aussi célèbre par ses talens en musique que feu son mari l'était par son pinceau. Ces deux tableaux ont toujours passé pour deux chefs-d'œuvre de Carle Vanloo. Leur gravure doit faire d'autant plus de plaisir aux amateurs, que les tableaux mêmes sont perdus pour la France. Madame Geoffrin les a vendus cet automne à l'impératrice de Russie, qui en a payé trente mille livres. Ils lui avaient coûté douze mille francs. On voit que c'est une excellente manière de placer son argent, que d'acheter des tableaux pour les revendre. Ce n'était pas le projet de madame Geoffrin lorsqu'elle les fit faire; mais après en avoir joui douze ou quinze ans, ce projet lui est venu; l'impératrice de Russie les a payés avec sa magnificence ordinaire, et le bon usage que madame Geoffrin fait de sa fortune ne permet pas de douter qu'elle n'emploie d'une manière convenable le gain qu'elle vient de faire dans ce marché.

On connaît aujourd'hui l'auteur d'*Adeline*, ou *Albert Ier*, comédie, dont la représentation a été défendue le jour même où elle devait être jouée. C'est M. Leblanc, auteur de la tragédie des *Druides*, également défendue après onze ou

douze représentations. C'est dommage que les talens de M. Leblanc ne répondent pas à ses bonnes intentions. Il est fort protégé par les économistes, dont il prêche la doctrine dans ses pièces, par reconnaissance. Ces homélies sur l'humanité, à l'honneur de l'agriculture, et sur d'autres sujets à la mode, sont un passe-port assez sûr pour la médiocrité; mais les succès qu'elles procurent seraient bien autrement brillans et solides, si les apôtres avaient quelque talent, et s'ils n'écrivaient pas si platement et si ennuyeusement.

M. Saurin, de l'Académie française, fit jouer, il y a quelques années, une comédie en trois actes, intitulée *l'Orpheline léguée*, qui ne réussit point. Il l'a réduite en un acte, et elle vient de reparaître sur le théâtre de la Comédie française, sous le titre de l'*Anglomane*, avec assez de succès; car ce tuteur, à qui son ami laisse en mourant sa fille à doter et à établir, cet homme respectable qui s'acquitte de ce legs sacré avec une générosité plus commune dans les romans que dans la société, cet homme plein de sens et de vertus, est un fou qui a la manie des Anglais, de leurs mœurs, de leurs modes, de leurs usages, de la manière du monde la plus bête. Cela me paraît fort plat, et je ne me ferais jamais à cette pièce; mais le parterre n'est pas aussi difficile que moi, et il rit de platitudes qui m'assomment. Je sens qu'un homme de beaucoup de mérite peut avoir un côté ridicule, un tic, une

manie; mais il faut avoir plus de ressources dans l'imagination, une touche plus légère, plus délicate, plus piquante que M. Saurin, pour faire sortir ce ridicule. En voulant nous montrer son *Anglomane* comme capable d'actions les plus nobles et les plus vertueuses, il ne fallait pas en faire un admirateur stupide des Anglais; ou, en le voulant stupide sur ce point, il fallait en faire un personnage entièrement comique comme *le Bourgeois Gentilhomme*. *L'Anglomane* de M. Saurin ne vaut pas mieux pour moi que *le Français à Londres* de Boissy, une des pièces les plus bêtes que je connaisse. Molé, qui a joué le rôle de l'amoureux de la petite pupille, lequel se travestit en maître de langue anglaise pour se rendre agréable au tuteur, quoique ni lui ni *l'Anglomane* ne sachent pas un mot d'anglais, a jugé à propos, à cette reprise, de prononcer le français à l'anglaise; et cette charge a fort bien réussi.

Hier, au moment où on leva la toile à la Comédie française, un fou, appelé Billard, se mit debout sur une banquette de l'orchestre, harangua le parterre, et lui porta plainte en forme contre les comédiens, qu'il traita de bateleurs, pour n'avoir pas voulu jouer une pièce qu'il leur avait présentée, intitulée *le Suborneur*. Le bateleur Préville fut particulièrement maltraité par le harangueur Billard, qui apprit au parterre qu'il était petit-fils d'un secrétaire du roi, et assez riche pour dédommager les comédiens de leurs frais, au cas que sa pièce ne réussît point;

il finit par demander justice au parterre. En Angleterre, on aurait fait monter l'orateur sur le théâtre, on l'aurait prié de lire à haute et intelligible voix la pièce rejetée; on l'aurait sifflée ou applaudie selon son mérite; et, dans le dernier cas, on aurait prié les comédiens de la jouer. Mais en France, le parterre, quoique jugeant au souverain et sans appel, borne sa juridiction à applaudir toutes les harangues qu'on lui adresse. Celle de M. Billard excita beaucoup de tumulte dans la salle. On demanda Préville à cor et à cri. Il ne parut point, et l'on parvint, non sans peine, à faire commencer la tragédie du *Comte d'Essex*. Le tumulte recommença entre la grande et la petite pièce, et finit par rien, suivant l'usage. Préville, chargé du rôle de l'*Anglomane*, joua dans la petite pièce. Ce rôle commence par ces vers :

> Pardonnez-moi, si dans ce lieu
> Je me suis un peu fait attendre.

On se mit à rire, et tout fut dit. Cependant le harangueur Billard avait été arrêté, ainsi que plusieurs de nosseigneurs les juges du parterre qui avaient opiné avec trop de bruit. On relâcha ces derniers, on conduisit le premier à Charenton. On lui avait déjà défendu, depuis quelque temps, d'aller au foyer de la Comédie, parce qu'il y déclamait sans cesse contre les acteurs. Lorsqu'on lui rendra sa liberté, on lui fera défense d'aller de quelque temps à la Comédie, et la tranquillité publique se trouvera rétablie d'elle-même. Il faut que son *Suborneur* soit une mau-

vaise drogue, puisque les comédiens qui, risquent tant de productions informes, n'ont jamais osé hasarder celle-là.

Nous avons fait cette année une perte irréparable au théâtre de la Comédie italienne; M. Caillot a quitté à la rentrée des spectacles après Pâques. Un jeune abbé appelé Narbonne, et échappé de la musique de Notre-Dame, vient de monter sur ce théâtre pour nous consoler de cette perte, et peu s'en faut qu'une partie du public n'ait cru qu'elle était réparée. Ce public-là n'était certainement pas digne des talens de Caillot. Narbonne a été applaudi à tout rompre dans plusieurs rôles. Ce jeune homme n'a pas la voix formée, il a une basse-taille fort dure, il ne sait pas chanter; son jeu n'est pas plus formé que sa voix. Ceux qui, malgré tout cela, nous disent que cela fera un excellent sujet avec le temps, voient plus loin que moi, et savent lire dans l'avenir, où je ne vois goutte. Je n'ai vu Narbonne que dans un seul rôle, celui du Fermier dans *le Roi et le Fermier;* mais je sais qu'il l'a joué à contre-sens d'un bout à l'autre. Quand on se souvient avec quelle finesse Caillot jouait ce rôle; comme on voyait dans tout son maintien un homme qui avait reçu de l'éducation; comme on voyait à travers ses brusqueries et sa mauvaise humeur envers les gardes-chasse, la douceur naturelle de son caractère; avec quelle mesure il savait reprendre sa mère un peu ridicule; comme il souffrait de son bavardage; avec quelle finesse il cherchait à la

dérouter et savait affecter de la gaieté pour ne la pas choquer; quand on se rappelle tout cela, on a le modèle d'un grand acteur dans la tête. Quand à sa place on voit Narbonne comme un rustre forcené et transporté de fureur vis-à-vis de ses gardes-chasse, quand on le voit prendre sa mère par le milieu du corps pour la mettre dehors, ou lui faire faire la pirouette sur son talon, et quand on voit le public applaudir à ces énormes bêtises, on est tenté de croire que jamais ce public n'a senti aucune des nuances délicates du jeu de Caillot. Cet acteur était sublime sans aucun effort, et c'est peut-être de tous les talens le plus rare. Personne ne faisait avec une mesure plus juste tout ce qu'il voulait faire. Le Kain est un homme prodigieusement rare; peut-être Caillot est-il plus rare que lui. Caillot ne se doutait point de son talent; il se croyait fait pour chanter avec beaucoup d'agrément, jouer avec beaucoup de gaieté, avec une belle mine bien réjouie, mais il ne se croyait pas pathétique. Garrick l'ayant vu jouer pendant son séjour en France, lui apprit qu'il serait acteur quand il lui plairait. Ses essais furent des succès aussi étonnans que rapides; il créa presque tous les rôles dont il se chargea. On n'a pas peut-être idée de la perfection à laquelle l'art du comédien peut atteindre, quand on n'a pas vu Caillot dans le *Déserteur*, dans *Lucile*, dans *Silvain*, dans *l'Amoureux de quinze ans*. Mais à mesure que son jeu s'était perfectionné, sa voix s'était perdue. Elle était devenue capricieuse;

sujet à des enrouemens fréquens, il la perdait quelquefois du soir au lendemain; il est vrai que le surlendemain il n'y paraissait plus. Cette observation m'a confirmé dans l'opinion que j'avais déjà, que la perfection du chant et celle du jeu sont incompatibles. Le jeu théâtral est une des plus fortes fatigues physiques qu'il y ait. Il y a tel silence de passion concentrée qui demande plus de force physique pour en soutenir l'effort, que des fardeaux réels. Ces efforts nuisent à la longue à la voix, et la perfection du chant exige d'autres efforts qui se croisent avec les efforts pénibles du jeu. Il est décidé dans ma tête, que si jamais je deviens grand prince, je ferai faire un essai à l'antique dans mon opéra; je ferai chanter les airs par des chanteurs sublimes placés comme instrumens dans des trous sur le bord du théâtre, et dérobés aux spectateurs, tandis que des acteurs pantomimes les exprimeront par des gestes avec tout le feu qu'ils exigent. Il m'est démontré que je parviendrais par ce moyen à avoir un spectacle excellent. Je l'essayerais du moins; et puisque la plupart des plus excellens chanteurs italiens ne sauraient être de grands acteurs, je préférerais un spectacle un peu singulier à un spectacle froid et maussade, bien convaincu que cette singularité, conduite avec esprit et avec goût, produirait bientôt de prodigieux effets, et qu'on n'eût pas même osé soupçonner. Quoi qu'il en soit, cette diminution et ce caprice de la voix a servi à Caillot de prétexte pour demander et obtenir sa retraite. Mais cette voix, soutenue du jeu le plus parfait,

était suffisante pour nous faire du plaisir encore bien long-temps, et j'ai lieu de croire que ce sont les tracasseries intérieures, fomentées par l'influence qu'ont usurpée MM. les premiers gentilshommes de la chambre et tous leurs suppôts subalternes, qui ont dégoûté Caillot plus de son état que de son métier. Sa perte doit nous être d'autant plus sensible qu'on nous avait leurrés de l'esperance de jouir de ses talens malgré sa retraite. Caillot avait en effet proposé à ses camarades de jouer, quoique retiré et sans aucune rétribution, aussi souvent qu'ils voudraient, non-seulement dans les pièces anciennes, mais même dans les pièces nouvelles dont les auteurs voudraient lui confier un rôle. Effectivement il a joué cet été et depuis sa retraite pendant six semaines, dans un temps où la maladie de quelques acteurs aurait peut-être mis les autres dans la nécessité de fermer leur théâtre. Qui croirait que c'est la comédie elle-même qui rejette aujourd'hui la proposition de Caillot, et qui ne veut pas lui permettre de jouer pour rien? Ses camarades disent qu'ils auraient été enchantés de le conserver, mais que puisqu'il a quitté, il faut que le public l'oublie.

La Comédie lui a accordé une pension de retraite de cent pistoles, et il s'est engagé à jouer sur le théâtre de la cour encore pendant deux hivers; ainsi, pour le voir, il faudra aller à Versailles. Si la fantaisie de voyager le prenait, cet acteur gagnerait tout ce qu'il voudrait. Caillot ne

se retire pas riche, il a peut-être cinq ou six mille livres de rente; mais il est riche de sa modération et du bonheur qu'il met dans la médiocrité de sa fortune. Il vit dans sa famille avec une mère et une sœur qui fait le commerce de la bijouterie, et qu'il aime. Il aime la campagne, et il y possède un petit bien. Naturel, gai, aimable dans la société, honnête, bon enfant, sans aucun défaut des gens de son état, il a réuni à un talent unique les qualités les plus estimables, et l'on n'a pas besoin de se souvenir de l'acteur sublime, pour être charmé de le rencontrer dans le monde.

Thiriot est mort ces jours passés, à l'âge de plus de quatre-vingts ans; après avoir langui long-temps. Thiriot n'était pas homme de lettres: c'était une espèce de colporteur littéraire qui avait fait de sa mémoire un répertoire très-instructif et très-intéressant. Il savait une foule innombrable d'anecdotes de tous les gens célèbres de son temps. Il savait par cœur un grand nombre de pièces fugitives de nos plus grands poëtes, qui n'avaient jamais été imprimées. Il les récitait volontiers à ceux qui le lui demandaient, mais il n'en donnait pas copie. Il fut même, je crois, trop paresseux pour les mettre par écrit, et je suis persuadé que tout ce répertoire est perdu avec lui. Intimement lié depuis plus de cinquante ans avec M. de Voltaire, à qui cette espèce d'agens en sous-ordre a toujours été d'un grand secours, il en possédait dans sa mémoire une infinité de petites bagatelles charmantes, qui, sans

doute, sont aussi perdues; et dans son portefeuille un nombre prodigieux de lettres dans lesquelles on trouverait une foule de particularités curieuses et intéressantes; mais je sais que depuis la mort de Thiriot, M. d'Argental a fait des démarches à la police pour réclamer ces lettres au nom de M. de Voltaire, et vraisemblablement ce trésor sera aussi perdu pour nous. Thiriot était bon diable; mais n'ayant jamais été utile à personne, étant au surplus d'un naturel très-paresseux, il a vécu assez pauvre et dans l'abandon pendant les dernières années de sa vie. Il fut quelque temps brouillé avec M. de Voltaire, et ne se faisait pas faute alors de le déchirer de son mieux; mais après le raccommodement, il le servit comme si de rien n'était. Le Patriarche lui avait procuré très-anciennement la Correspondance littéraire du roi de Prusse. Thiriot se brouilla aussi avec ce monarque; mais quelque temps après la dernière guerre, sa majesté lui rendit cette branche de son commerce, et s'accommoda de son radotage comme auparavant. Thiriot a pris à son enterrement la qualité de *correspondant littéraire du roi de Prusse.* M. d'Alembert vient de solliciter cette place en faveur de M. Suard; mais le roi de Prusse a refusé, et a même daigné dire les raisons pourquoi il ne voulait pas remplacer Thiriot.

L'Académie royale de peinture et de sculpture vient de faire aussi une perte très-sensible par la mort de Claude-Louis Vassé, sculpteur du roi,

professeur de l'Académie, dessinateur, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, de l'Académie impériale de Florence. Vassé est mort dans la force de l'âge, des suites d'une fièvre maligne. C'était un artiste très-distingué, et par conséquent très-regrettable, dans un temps où la disette d'habiles gens se fait de plus en plus sentir. Il était élève du célèbre Bouchardon, dont il avait conservé le goût pur et antique au milieu des progrès de la manière dans l'école française. Le feu comte de Caylus avait eu soin de son enfance. Vassé était très-bon dessinateur, qualité très-rare parmi les sculpteurs ses confrères, qui savent bien modeler, mais qui sont la plupart assez ineptes avec le crayon à la main. Le caractère moral de Vassé n'était pas d'une réputation aussi intacte que ses talens; il n'était pas aimé dans son corps, et il passait pour sournois et tracassier. Ses derniers ouvrages sont allés orner le nouveau palais et le parc de Sans-Souci.

M. le marquis de....., ancien mestre-de-camp de cavalerie, vient de faire une nouvelle édition de ses Œuvres; c'est un recueil de poésies, d'héroïdes, d'épîtres en vers et d'essais dramatiques tirés d'Homère. Ces derniers essais sont différentes scènes de l'Iliade mises en action, où les héros d'Homère parlent en vers alexandrins. Ces études peuvent être assez bonnes pour un jeune poëte, mais il ne fallait pas les publier : un écolier qui ferait graver tout ce qu'il aurait jamais fait d'essais en dessins,

ferait au public un présent assez insipide. M. de..... a fait aussi quelques tragédies qui ont même eu les honneurs de la représentation, mais qui ne l'ont pas plus couvert de lauriers que ses exploits militaires. Avec de la naissance et une fortune plus que suffisante, M. de..... n'a jamais su être qu'un homme ridicule. Il a quitté le service avant d'avoir obtenu la croix de Saint-Louis. On l'accuse d'avoir mangé tout son bien avec des créatures et des espèces. Il a passé sa vie à faire de mauvais vers, puisqu'ils sont médiocres, et à jouer aux échecs au café de la Régence, et il a fini par épouser la fille d'un homme de rien, et par vivre avec elle de rien et dans la misère : triste fin pour un homme de condition ! Il chercha, à deux différentes fois, à épouser madame Denis, et à se faire ainsi héritier éventuel de M. de Voltaire ; mais la veuve Denis a eu le bon esprit d'échapper deux fois à ce péril. M. de.... joint à ses autres avantages celui d'être le plus désagréable et le plus malpropre de son siècle. Voilà pourquoi M. le comte de Thiard, le voyant indécis sur la manière dont il ferait mourir un Mustapha dans une de ses tragédies, lui dit : « *Je » le sais bien, moi ; vous l'empoisonnerez.* » C'est M. de Thiard qui disait aussi, en voyant un jour M. de.... aller souper tête à tête avec M. le prince de Turenne dans sa petite maison, et tout le monde s'inquiéter de la manière dont ils passeraient leur soirée, « *que c'était pour y marcher à quatre » pates tout à leur aise.* » Mais accoutumé aux traits de la satire et aux bons mots, M. de..... ne

laissait pas de repousser quelquefois les agresseurs avec des reparties heureuses. On lui avait un jour emprunté sa petite maison pour une partie de plaisir; on craignit qu'il ne voulût en être, et on chercha différentes tournures pour lui faire entendre qu'il fallait faire les choses au mieux, et n'y pas venir. Après avoir quelque temps joui de l'embarras avec lequel on lui faisait ces insinuations, il dit enfin : « *Soyez tranquilles, Messieurs, j'use* » *de ma petite maison comme de ma petite loge à* » *l'Opéra; je n'y vais que lorsque les bons acteurs* » *jouent.* » On a reproché à M. de..... d'avoir trop lu nos bons auteurs, particulièrement Racine et Voltaire, et d'avoir la mémoire trop fidèle en se livrant au feu de la composition : on prétendait que les vers les plus frappans de ses pièces n'étaient que des réminiscences. Aussi, lisant un jour une de ses tragédies à l'abbé de Voisenon, celui-ci se leva à tout instant, et fit à chaque fois une profonde révérence. « *A qui diable en avez-vous donc avec* » *toutes vos révérences?* » lui dit à la fin le poëte impatienté. — « *Encore*, lui répondit le petit prêtre malin, *faut-il être poli, et saluer les gens de sa connaissance quand ils passent.* » Le marquis de....., après avoir vécu long-temps avec des filles et de petits beaux-esprits en sous-ordre, vit maintenant dans l'obscurité. Je crois qu'il a renoncé aux vers, et que les échecs font aujourd'hui sa seule ressource.

ANNÉE 1773.

JANVIER.

Paris, 1er janvier 1773.

EPÎTRE *de Naples, du 25 janvier* 1772.

« MA belle dame, s'il servait à quelque chose de pleurer les morts, je viendrais pleurer avec vous la perte de notre Helvétius; mais la mort n'est autre chose que le regret des vivans; si nous ne le regrettons pas, il n'est pas mort : tout comme si nous ne l'avions jamais ni connu ni aimé, il ne serait pas né. Tout ce qui existe, existe en nous par rapport à nous. Souvenez-vous que le petit prophète faisait de la métaphysique lorsqu'il était triste; j'en fais de même à présent. Mais enfin le mal de la perte d'Helvétius est le vide qu'il laisse dans la ligne du bataillon. Serrons donc les lignes, aimons-nous davantage, nous qui restons, et il n'y paraîtra pas. Moi qui suis le major de ce malheureux régiment, je vous crie à tous : *Serrez les lignes, avancez, feu !* on ne s'apercevra pas de notre perte. Ses enfans n'ont perdu ni jeunesse ni beauté par la mort de leur père; elles ont gagné la qualité d'héritières : pourquoi diable allez-vous pleurer sur leur sort? Elles se marieront, n'en doutez pas : *cet oracle est plus sûr que celui de*

Calchas. Sa femme est plus à plaindre, à moins qu'elle ne rencontre un gendre aussi raisonnable que son mari ; ce qui n'est pas bien aisé, mais plus aisé à Paris qu'ailleurs. Il y a encore bien des mœurs, des vertus, de l'héroïsme dans votre Paris; il y en a plus qu'ailleurs, croyez-moi : c'est ce qui me le fait regretter, et me le fera peut-être revoir un jour.

» Aimez-moi bien fort; les raisons de nous aimer augmentent, comme vous voyez. Le temps me manque ce soir. Chargez-vous de faire parvenir la lettre que je vous enveloppe dans celle-ci ; elle n'ira pas bien loin de votre porte. Bonjour ou bonsoir, car je ne sais quelle heure il est. »

L'incendie qui a réduit en cendres une partie de l'Hôtel-Dieu, dans la nuit du 29 au 30 décembre de l'année dernière, et qui n'a été entièrement éteint que plusieurs jours après, nous a valu une pompeuse et magnifique description dans laquelle le sieur Marin, rédacteur de la *Gazette de France*, s'est surpassé lui-même. Non, je ne crois pas qu'il soit possible de rien lire de plus bête. Depuis feu M. Lagarde, surnommé *Bicêtre*, qui faisait l'article des spectacles avec tant de distinction pour le *Mercure de France*, on n'a rien vu de cette force. L'auteur s'est complu dans le talent qu'il se croit pour ébaucher de grands tableaux : on lit une demi-colonne toute entière où l'on croirait qu'il n'a voulu peindre qu'un feu d'artifice préparé

pour quelque fête. Il dit que lorsque tout l'édifice était embrasé, et que le feu sortait par toutes les fenêtres, c'était un magnifique et superbe spectacle qui éclairait tout Paris; et il cherche avec complaisance à y attacher les yeux du lecteur. Cette bêtise peut paraître indécente, quand on sait que la *Gazette de France* se fabrique sous les yeux du ministère; mais M. Marin accoutume ses lecteurs à ses platitudes sous toutes les formes imaginables. La description qu'il a faite de l'inondation causée par les eaux du lac de Waener en Suède, peut figurer à côté de l'incendie de l'Hôtel-Dieu : cependant, comme le public a eu ce dernier malheur sous les yeux, il a été choqué davantage de l'impertinence du gazetier. On a donné depuis quelque temps le nom de *marinades* à ces sortes d'articles; et comme le personnel de M. Marin n'invite pas à l'indulgence, le dénombrement de la France, dont il s'est si ridiculement occupé le mois dernier, lui a valu l'épigramme suivante :

D'une Gazette ridicule
Rédacteur faux, sot et crédule,
Qui, bravant le sens et le goût,
Nous répètes, sans nul scrupule,
Des contes à dormir debout:
A ton dénombrement immense
Pour qu'on ajoutât quelque foi,
Il faudrait qu'à la ressemblance,
Chaque individu pût en France
Devenir double comme toi.

Marin est si bête que, voulant établir qu'il n'a péri que quatorze personnes dans le désastre du 30 décembre, il ne s'est pas aperçu qu'il faisait de son mieux pour nous prouver qu'il mentait, et que plusieurs centaines d'hommes ont été les victimes de cet effroyable accident; car, après avoir peint la violence des flammes avec toute la pompe possible, il assure qu'avant que les magistrats fussent arrivés, on avait perdu un temps considérable à ouvrir les portes; que les clefs ayant été forcées dans les serrures, on n'avait pu pendant quelque temps ni entrer ni sortir, et qu'il avait fallu faire venir des charpentiers et des maçons pour ouvrir les portes, avant d'y pouvoir faire arriver aucun secours. Or, si l'on suppose que depuis l'instant où l'on s'est aperçu de l'embrasement jusqu'à l'arrivée de M. Sartine, qu'il a fallu réveiller, et qui demeure à une lieue de l'Hôtel-Dieu, et depuis cette arrivée jusqu'à ce que les portes aient été abattues, il se soit écoulé une heure et demie pendant lesquelles personne n'a pu secourir les malheureux renfermés dans les salles embrasées, l'on pourra juger combien d'infortunés ont dû être la proie des flammes.

M. Marmontel, historiographe de France, et l'un des quarante de l'Académie française, a saisi cette triste occasion pour plaider un ancien procès dans une *Epître* adressée *au Roi sur l'incendie de l'Hôtel-Dieu*, ou *la Voix des Pauvres*. On se récrie depuis un siècle sur la situation de

l'Hôtel-Dieu dans le cœur de Paris, afin d'y répandre la contagion de tous les côtés; dans le quartier le plus serré, afin de rendre apparemment tous les secours plus difficiles; au-dessus de la ville, relativement au cours de la Seine, dont tout Paris s'abreuve, afin que l'eau que nous buvons journellement soit infectée de toutes les immondices possibles. Si l'on nous rapportait qu'un tel arrangement, qui subsiste ici depuis des siècles, a lieu parmi quelque peuple sauvage, nous nous écrierions : Ah ! les barbares ! Nous sommes cependant policés. On assure aujourd'hui que le roi veut que l'Hôtel-Dieu soit placé hors de Paris et au-dessus, relativement au cours de la rivière. Son historiographe a épuisé sa verve poétique pour que le malheur arrivé serve au moins à un changement si désirable. On fait répandre dans le public que c'est aussi le projet de l'administration; et moi seul, malgré tant d'autorités respectables, je prédis et soutiens que l'Hôtel-Dieu sera reconstruit à la même place où il a été réduit en cendres, et que l'ancienne barbarie subsistera. C'est que les administrateurs font semblant de céder au cri public; mais leur vœu secret est que les choses restent dans l'état où elles sont, et ce vœu prévaudra même sur la volonté du roi. Le public de Paris, impérieux dans son premier mouvement, consent bientôt à tout, pourvu qu'on ne le contredise pas dans les premières vingt-quatre heures. Dans quinze jours quelque vaudeville, quelque

événement important, comme un début de quelque actrice, partagera tous les esprits, et alors les administrateurs feront de l'Hôtel-Dieu tout ce qu'ils voudront, *nemine contradicente.* M. Marmontel a porté son Épître à M. de Sartine comme offrande, et l'a supplié de la faire imprimer au profit des pauvres. L'administration s'y est opposée sous main de toutes ses forces. Il se peut que monseigneur l'archevêque, l'un des principaux administrateurs, n'ait pas vu de bon œil qu'un académicien censuré par la Sorbonne, et affublé d'un mandement de sa grandeur, se fasse avocat des pauvres. On aimerait beaucoup mieux, pour la plus grande gloire de Dieu, que de telles gens ne fissent aucune action honnête; et puis cela ne fait que fixer les yeux du public sur des objets qui ne le regardent pas. Les hommes les plus sensibles, les plus éclairés ont dit : Pourquoi faut-il un Hôtel-Dieu ? Cet établissement a plus de trois millions de rentes, et les malades y sont traités d'une manière qui fait frémir l'humanité ! Ne serait-il pas plus convenable de distribuer cet immense revenu entre tous les curés de Paris, et de les obliger de prendre soin chacun des malades de sa paroisse ? Ces malades ne seraient-ils pas infiniment mieux soignés ? Il est vrai que la bénédiction divine ne pourrait plus se répandre si visiblement ni si rapidement sur les administrateurs; car à peine sont-ils chargés, pendant quelques mois, de l'administration du bien des pauvres, que Dieu leur accorde un

équipage, une maison, une fortune dont la promptitude est tout-à-fait édifiante : mais enfin les malades ne vont pas dans les carrosses des administrateurs, et ne sont pas invités à leurs tables. Voilà de ces détestables réflexions que l'*Épître* de l'historiographe Marmontel a fait faire, malgré plusieurs retranchemens que l'administration a prudemment exigés avant de consentir à sa publication. Ma foi, ce n'est pas trop d'une négociation de quinze jours pour empêcher un profane de se mêler de la cause de Dieu, et c'est un bien grand malheur pour cette cause que d'y avoir échoué. Le gazetier Marin a employé toute sa rhétorique à nous donner une juste idée du zèle et de la charité du premier pasteur de Paris dans cette funeste occasion. Il n'aurait pas dû oublier que ce terrible accident n'a pas empêché le saint prélat de partir à dix heures du matin pour Versailles, afin de s'informer de l'effet que le retour des princes à la cour avait produit la veille. Les grandes âmes, surtout les âmes chrétiennes, ne se laissent pas détourner de l'attention qu'elles doivent aux grands événemens, par des feux de paille que la Providence allume à leur porte.

Laissons le gazetier s'extasier sur la charité du pasteur. Quant à nous, rendons un hommage libre et non suspect au zèle de M. de Sartine, qui ne s'est pas démenti un instant depuis trois heures du matin. Ce respectable magistrat ne s'est retiré qu'à quatre heures après midi, lors-

qu'on s'était rendu maître du feu. La compassion du bon peuple de Paris s'est montrée dans toute son énergie; toutes les maisons des quartiers voisins de l'incendie ont été ouvertes : on y a reçu les malades échappés des flammes : on leur a accordé les secours les plus généreux. Si, au grand étonnement d'une femme de Genève, de ma connaissance, les spectacles n'ont pas été moins suivis le jour de l'incendie, cela prouve seulement la grandeur de Paris. Le corps des pompiers, nouvellement établi depuis quelques années par les soins de M. de Sartine, a fait des prodiges de courage; plusieurs pompiers ont péri. Leur commandant, M. Morat, est un de ces hommes rares qui ont le fanatisme de leur état. Il a mis dans ce corps une discipline et un esprit excellens; il prouve ce qu'on peut faire des hommes dans les conditions même les moins élevées, lorsqu'on sait y employer le point d'honneur et le nerf nécessaire. Il est défendu à ces gardes-pompiers de recevoir de l'argent ou des présens, sous quelque prétexte que ce soit; cette loi est très-sage, afin que dans les accidens de feu le riche n'obtienne aucun avantage sur le pauvre. Il est sans exemple qu'on ait pu faire accepter quelque chose à un de ces gardes-pompiers, quoique la reconnaissance du premier moment soit naturellement tentée de les corrompre à chaque occasion où ils prêtent des secours si importans et si utiles. Le roi a accordé des lettres de noblesse à M. Morat, et l'on espère que ce

citoyen estimable sera décoré du cordon de Saint-Michel. Il honorera toujours bien mieux cet ordre que des Rebell et des Francœur, qui le portent pour avoir tenu le bâton à l'Opéra pendant vingt ans, et composé de mauvaises psalmodies relevées par quelques airs de guinguette.

Les différens accidens de feu qui sont arrivés en divers endroits dans les salles de spectacles, ont fait penser M. de Sartine à prévenir de pareils malheurs à Paris, où ils seraient d'autant plus terribles que toutes les salles sont placées et construites de façon que la moitié des spectateurs serait étouffée et écrasée au premier mouvement d'appréhension d'un semblable accident. On assure que les mesures sont prises, et que moyennant trois gardes-pompiers placés en tout temps, le premier sur le théâtre, le second au parterre, le troisième à l'entrée de la salle, l'incendie le plus prompt et le plus terrible pourra être éteint en trois minutes; et l'on prétend que, pour rassurer le public et l'engager à rester sans aucune crainte en place dans de pareils accidens, on fera la répétition de cette manœuvre en sa présence, sous peu de jours, aux trois spectacles, en mettant le feu quelque part dans la salle et l'éteignant sur-le-champ au moyen des secours dirigés par les trois pompiers.

Les modes en apparence les plus frivoles ont leur influence sur les mœurs, et ne doivent pas échapper à l'œil d'un observateur attentif. J'ai

déjà eu l'occasion de remarquer la fureur de parfiler l'or, qui s'est emparée de nos dames. Cette fureur est devenue générale et a été poussée à l'excès. On file dans toutes les fabriques de l'or à force, afin de fournir aux doigts délicats de nos dames de quoi satisfaire leur occupation favorite du moment. On a vu, pendant le mois dernier, une boutique entière remplie de pièces d'or à parfiler pour les étrennes. On y a vu des meubles, des fauteuils, des cabriolets, des écrans, des pelotes, des cabarets et tasses à café et à chocolat; une basse-cour toute entière en pigeons, poules, dindons, canards, oiseaux; des joujous d'enfans, carrosses, moulins à vent, danseurs de corde, et autres balivernes, en or à parfiler. Cette boutique a été bientôt épuisée, et le peu qui en est resté après le jour de l'an a été converti en loterie à six francs le billet, dont le tirage doit se faire vers Pâques, et dont tous les billets perdans auront une bobine d'un petit écu, tandis que les gagnans auront des pièces considérables en parfilage. S'il n'y avait à ce *turlu* que son extrême frivolité à reprocher, il faudrait s'en épargner la peine; car il est assez indifférent que des enfans s'amusent plutôt de telle baliverne que de telle autre. Mais en occupant tant de mains à filer de l'or pour le plaisir de défaire cet ouvrage dès qu'il en sort achevé, vous accoutumez le peuple à un commerce frauduleux et fripon; je ne crois pas que dans une pièce de quatre louis on trouve pour plus d'un louis d'or réel: jugez de l'excès du brigandage! En

second lieu, il me semble que les dames, en souffrant de tels présens, montrent une avarice avilissante, et que ce n'est qu'une tournure pour recevoir de l'argent emprunté à une usure exorbitante : car, que font-elles quand l'or est parfilé? Elles l'envoient vendre chez le marchand. Il valait mieux recevoir cet argent de la première main que de la seconde ; sur quatre louis elles en auraient épargné trois à leurs amis, qui ne se retrouvent la plupart du temps qu'en prenant à crédit des fripons qui leur vendent la folie du jour. Je doute que, dans un siècle remarquable par l'élévation des âmes et par la force des caractères, un tel commerce eût pu s'établir ; au dernier voyage de Villers-Cotterets, M. le duc de Chartres s'amusa à faire mettre sur ses habits des brandebourgs d'or faux, parce qu'il était sûr qu'en entrant le soir dans le salon, il serait assailli par les dames, qui lui couperaient ses brandebourgs pour les parfiler. Lorsqu'elles en eurent bien pris la peine, et bien mêlé dans leurs boîtes l'or faux avec le vrai, il se moqua d'elles de tout son cœur. Quelle différence y a-t-il entre la gentillesse de couper une frange d'or d'un habit pour se l'approprier, et celle de mettre la main dans la bourse d'un prince, et d'y prendre quelques louis? S'il y en a, elle est au-dessus de mon entendement.

M. l'abbé Millot a publié, sur la fin de l'année dernière, des *Élémens d'Histoire générale*,

renfermant, en quatre volumes in-12, toute l'Histoire ancienne. Ces quatre volumes seront suivis, sous peu de mois, de cinq autres qui traiteront de l'Histoire moderne jusqu'à nos jours. Nous devons déjà à M. l'abbé Millot des *Elémens particuliers de l'Histoire de France et de l'Histoire d'Angleterre*, que les philosophes préféreront toujours à cet Abrégé chronologique, tant vanté, du président Hénault, dans lequel il n'y a pas un grain de philosophie, et dont l'auteur, en courtisan bas et timide, a souvent corrompu les sources et représenté les événemens (au mépris de la vérité) dans un jour favorable aux principes de la cour. Avec cela on peut être aimable et avoir un bon cuisinier; mais on n'acquiert pas des droits sur la reconnaissance de la postérité. M. l'abbé Millot y a des titres plus solides. C'est un ami incorruptible de la vérité, mais sans fanatisme, pas même pour elle; un esprit juste, simple, plein de sagesse et de modération; la raison guide sa plume et ne l'abandonne pas un instant. Dans ce nouvel ouvrage, moins concis et plus philosophe que Bossuet, moins prolixe et moins crédule que le bon Rollin, il a cherché à conserver tout ce qui mérite de l'être de l'Histoire ancienne. L'incertitude de la chronologie l'a déterminé à n'en suivre aucune; il se borne aux époques principales. En observant le respect qu'un homme de la robe doit à la religion reçue, il combat avec fermeté l'erreur et la superstition, tout comme il relève sans

humeur et sans orgueil les fautes des historiens qui l'ont précédé. Chaque chapitre de son ouvrage peut faire la matière d'une leçon pour la jeunesse, et les sommaires forment une espèce d'analyse secourable pour la mémoire : car c'est pour la jeunesse que ce livre a été fait; mais il joint à l'avantage d'un livre classique les agrémens qu'on peut retirer d'une lecture instructive et philosophique. En 1768, l'auteur fut appelé à Parme pour concourir, par son travail, à l'établissement d'une espèce d'école militaire pour l'éducation de la noblesse; mais la retraite de M. le marquis de Félino a renversé tous ces projets. Elle a ramené M. l'abbé Millot en France, où il jouit d'une pension de quatre mille livres de la cour de Parme, payée par la cour de Versailles. M. l'abbé Millot a l'air souffrant et malheureux, et c'est cependant un des hommes les plus heureux que je connaisse, parce qu'il est modéré, content de son sort, aimant son genre de travail et de vie. Ainsi l'air peut quelquefois tromper. Il a été jésuite, et, par une autre singularité remarquable, c'est le seul homme peut-être qui ait jamais porté cette robe sans qu'il en reste trace ni dans ses idées ni dans ses sentimens.

Alexis Piron a enfin payé le tribut à la nature le 21 de ce mois, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, après avoir beaucoup souffert pendant quelques semaines. Il était grand et robuste, d'une constitution forte et d'une vigueur de tempéra-

ment à toute épreuve ; ses yeux seuls n'étaient pas de la force de ses autres organes, et depuis dix ou douze ans il était devenu entièrement aveugle. La Bourgogne n'est pas la province de France qui ait fourni le moins d'hommes illustres. Piron était de Dijon, fils, je crois, d'un apothicaire ; sur quoi il fut jadis inépuisable en mauvaises plaisanteries. Ceux qui penchent à considérer l'homme comme une pure machine et comme de la matière organisée, devaient se confirmer singulièrement dans leur opinion en fréquentant ce poëte. C'était une machine à saillies, à épigrammes, à traits. En l'examinant de près, l'on voyait que ces traits s'entre-choquaient dans sa tête, partaient involontairement, se poussaient pêle-mêle sur ses lèvres, et qu'il ne lui était pas plus possible de ne pas dire de bons mots, de ne pas faire des épigrammes par douzaine, que de ne pas respirer. Piron était donc un vrai spectacle pour un philosophe, et un des plus singuliers que j'aie vus. Son air aveugle lui donnait la physionomie d'un inspiré qui débite des oracles satiriques, non de son crû, mais par quelque suggestion étrangère. C'était, dans ce genre de combats à coups de langue, l'athlète le plus fort qui eût jamais existé nulle part. Il était sûr d'avoir les rieurs de son côté. Personne n'était en état de soutenir un assaut avec lui ; il avait la repartie terrassante, prompte comme l'éclair, et plus terrible que l'attaque. Voilà pourquoi M. de Voltaire craignait toujours la rencontre de Piron,

parce que tout son brillant n'était pas à l'épreuve des traits de ce combattant redoutable, qui les faisait tomber sur ses ennemis comme une grêle. Un recueil de ses bons mots serait précieux. Piron pensa être assommé dans sa plus grande jeunesse, avant de sortir de sa province. Il s'était associé à une compagnie d'arquebusiers à Beaune. Messieurs de Beaune ne sont pas fameux par leur esprit, et ils ont le faible de ne pouvoir entendre parler d'ânes. Piron fit habiller un âne en arquebusier, et le conduisit à sa suite dans le lieu de l'exercice. Heureusement on ne le soupçonna pas de cette mauvaise plaisanterie. Le soir, il va à la comédie avec son honorable corps. On lève la toile. Les acteurs parlent un peu bas. Les spectateurs se mettent à crier : *Plus haut! on n'entend pas.* « — *Ce n'est pourtant pas faute d'oreilles!* » s'écrie Piron ; et voilà tout l'auditoire qui lui tombe sur le corps ; il a toute la peine du monde à se sauver. C'est pourtant cette mauvaise plaisanterie qui a pensé nous priver pour toujours d'un chef-d'œuvre, de *la Métromanie*. Il vint à Paris, et, ne se croyant aucun talent pour quelque entreprise considérable, il s'attacha aux petits spectacles de la Foire, et fit dire tant d'épigrammes à Polichinel, que la police ferma la bouche à ce monsieur, et réduisit les marionnettes à la simple pantomime sans paroles. Alors Sarrasin, son compatriote, d'abord avocat, ensuite acteur du Théâtre français, et un des plus grands acteurs que j'aie vus, l'engagea à s'essayer dans un

genre plus élevé; et Piron composa les *Fils ingrats*. Je n'entrerai dans aucun détail sur ses ouvrages, que vous connaissez. Sa *Métromanie* est un chef-d'œuvre qui subsistera aussi long-temps qu'il y aura un théâtre et du goût en France. Cet ouvrage est d'autant plus surprenant, que Piron ne comptait en faire qu'un vaudeville du jour, à l'occasion de l'engouement que M. de Voltaire avait pris pour les vers d'une prétendue beauté de Basse-Bretagne, insérés dans le *Mercure*, laquelle se trouva être un certain Desforges-Maillard, de médiocre mémoire. Cette comédie, la meilleure qui ait été faite depuis *le Misanthrope*, donna à Piron un droit incontestable à l'Académie française, sur laquelle il avait fait tant d'épigrammes. Le corps des immortels, sans rancune, le nomma effectivement il y a seize ou dix-huit ans; mais le roi ne confirma pas ce choix. Un vieux cafard, le théatin Boyer, ancien évêque de Mirepoix, qui avait en ce temps la feuille des bénéfices, porta à Sa Majesté une ode trop fameuse, ouvrage de la première jeunesse de Piron; et elle lui valut l'exclusion. C'était la suite d'une intrigue ourdie à Paris par des gens de lettres fort décriés, dont le théatin cafard ne fut que l'instrument. Piron fit alors son épitaphe si connue:

Ci gît Piron, qui ne fut rien,
Pas même académicien.

Mais madame de Pompadour, pour le consoler de ce désagrément, lui fit donner une pension.

Son ode trop connue n'a jamais été imprimée comme il l'avait faite; elle était encore plus licencieuse et remplie de peintures plus alarmantes pour la pudeur et les mœurs: on ne le croirait pas possible en lisant celle qui existe. Mais enfin, c'était le délire et le déréglement d'une imagination de dix-huit ans. Il possédait autrefois une belle Bible in-folio à grandes marges, et sur ces marges il avait parodié en épigrammes, et rapproché dans un commentaire en vers, de la manière du monde la plus originale, tout ce qui l'avait le plus étonné dans ce divin livre. Ce commentaire était, de tous ses ouvrages, celui qu'il aimait de préférence, et dont il faisait le plus de cas. Feu l'abbé Sallier le tourmenta tant à ce sujet, que Piron prit un jour sa Bible et la jeta dans le feu, en disant à l'abbé Sallier : Vous m'avez fait brûler ce qui m'a le plus amusé dans ma vie. Piron n'était pas philosophe; il était trop ignorant pour cela. Sa qualité dominante était la verve, don précieux et rare. Il y a quelques années qu'il voulut se faire dévot, et il composa un *De profondis*; mais il ne fut jamais que Piron disant des épigrammes. Il avait une nièce qui fut sa gouvernante, et qu'il a instituée son héritière. Cette nièce avait épousé à son insu un violon nommé Capron, qui a de la réputation à Paris, mais qui n'en aurait pas ailleurs. On avait instruit Piron de ce mariage, dans le louable dessein de les brouiller ensemble; mais il fit semblant de n'en rien croire, et de s'en rapporter toujours à sa nièce, qui le niait. A l'ouver-

ture du testament, on lut ces mots : *Je nomme pour mon héritière madame Capron, ma nièce.* Ce trait est d'un bon homme, et encore assez original. Les gens de lettres avaient peu de liaison avec Piron ; ils craignaient son mordant : d'ailleurs, dans cette classe d'hommes, il n'est pas sans exemple que chacun cherche à briller à son tour dans un cercle, et lorsque Piron était quelque part, tout était fini pour les autres ; il n'avait point de conversation, il n'avait que des traits. En revanche, les roquets de la littérature le recherchaient beaucoup, et s'attachaient à lui dans l'espérance, sans doute, d'apprendre à déchirer à belles dents. Piron est mort convaincu, de très-bonne foi, du peu de mérite de M. de Voltaire, qu'il regardait comme un bel-esprit très-médiocre. Cela prouve à quel point les plus grands esprits peuvent pousser l'aveuglement. Il faut donc pardonner aux têtes vulgaires de juger toute leur vie à tort et à travers. C'est que Piron avait vu l'auteur de la *Henriade* jeune, en butte à tous les freluquets de ce temps-là, secrètement opprimé par tous les gens médiocres qui voulaient passer pour des aigles, et donnant souvent prise sur lui par une extrême pétulance et par des démarches peu réfléchies. Pour peu qu'on ait étudié les hommes, de telles préventions ne peuvent plus étonner, surtout dans un pays où, pour ou contre, elles sont toujours poussées à l'extrême. Lorsque Crébillon mourut, Piron écrivit à madame la marquise de la Ferté-Imbault, fille de madame Geoffrin, le billet suivant :

« Voilà l'apothéose de Crébillon, qui a plus » fumé de pipes en sa vie que Voltaire n'a pris » de lavemens, et que Piron n'a bu de bouteilles. » Dieu veuille que sa haute réputation ainsi que » sa belle passion ne s'en aille pas en fumée! Le » nouvel éditeur de Corneille voudrait bien qu'elle » y allât, et pour cause. On voudrait bien que » cette épigramme plût à madame la marquise, » et pour cause; encore plus à madame sa mère, » pour double et triple cause. »

Épigramme *sur la mort de Crébillon* (1).

Tandis que l'auteur de *Thyeste*
De l'Olympe atteint le sommet;
Tandis que la troupe céleste
Lui présente le calumet,
Et qu'Hébé le tabac y met,
Au Parnasse grand deuil on mène;
Surtout la pauvre Melpomène,
Déjà n'allant qu'à cloche-pied:
Terreur était de son domaine;
Ce ne sera plus que pitié.

Piron, comme vous voyez, n'accordait aux tragédies de M. de Voltaire que le droit de faire pitié. Il a passé sa vie à faire et à dire des épigrammes contre cet homme illustre. On assure qu'il en a laissé plusieurs pour répondre à celles que M. de Voltaire pourrait faire contre lui après sa mort. C'est pousser la prévoyance loin, et assez

(1) Cette épigramme ne se trouve point dans les Œuvres complètes de Piron. (*Note de l'Ed.*)

inutilement ; car je doute qu'on cherche à Ferney à insulter aux cendres d'un ennemi qui ne peut plus nuire. Nous pouvons nous flatter du moins que tout ce qu'on trouvera dans les papiers de Piron contre M. de Voltaire, sera fidèlement publié ; car un certain Rigoley de Juvigni s'est emparé de ces papiers par l'ascendant qu'il a pris sur la nièce de Piron, qui n'est pas la personne la plus spirituelle du royaume. Or, depuis que Rigoley, en sa qualité d'avocat, a défendu un violon de l'Opéra contre M. de Voltaire, il y a plus de vingt-cinq ans, dans un procès fort ridicule, il se croit obligé de prendre en toute occasion fait et cause contre le Patriarche de Ferney et contre tous les philosophes. En revanche, comme il fait le bigot, il supprimera bien toutes les petites gaillardises du vieux fou que nous venons de perdre. Ainsi, ses papiers, qu'on assure être en très-grand nombre, ne pouvaient guère tomber en plus mauvaises mains.

Ce Rigoley est un des hommes les plus obscurs et cependant les plus heureux de ce pays-ci. Je n'appelle pas bonheur d'être parvenu de l'extraction la plus basse au titre de conseiller honoraire du parlement de Metz ; c'est le mérite de l'intrigue et du savoir-faire ; mais son bonheur consiste dans le rôle dont il s'est chargé de son chef. Il est plus ignorant qu'un laquais, et il s'est fait homme de lettres. En cette qualité, il fait depuis plusieurs années une guerre opiniâtre et sanglante aux philosophes ; il les terrasse, il les met en cannelle.

Personne ne s'en doute. Les terrassés n'en savent rien. Jamais qui que ce soit ne s'est avisé de lire les rapsodies de ce pauvre diable ; il n'y a que lui qui en soit dans l'enchantement. Il gagne batailles sur batailles, sans bruit, sans qu'il en coûte un cheveu à personne. Il a le bonheur de se rengorger de ses victoires inconnues aux vaincus, et par conséquent à l'abri de leurs vengeances ; c'est un personnage tout-à-fait plaisant et comique. Il s'est fait éditeur d'un bouquin connu sous le titre de *Bibliothèques françaises de la Croix du Maine et de Duverdier :* car n'ayant rien dans son escarcelle, il cherche à se pourvoir dans les vieilles friperies, et c'est sous ces haillons qu'il se présente en champ assurément bien clos, puisqu'il y est toujours tout seul. On lit à la tête de ces rapsodies *de la Croix du Maine et de Duverdier*, un *Discours* de Rigoley *sur le Progrès des lettres en France*, qu'il a fait imprimer et vendre séparément, mais que personne n'a acheté ; je ne sais aux dépens de qui l'imprimeur retire ses frais et son salaire. Dans ce discours, il livre un furieux combat aux philosophes et à tous ses contemporains, et il les met en pièces sans miséricorde. Je connais une femme aimable qui rencontre Rigoley tous les huit jours dans une maison où elle est obligée de souper. Jusqu'à présent elle avait toujours eu l'adresse de lui parler de ses ouvrages sans en avoir lu une ligne ; mais dans cette occasion-ci il n'y a plus eu moyen de lui échapper ; Rigoley l'a tant pressée de lui parler en détail de son discours,

de l'honorer de ses remarques, d'être surtout de la plus grande et la plus scrupuleuse sincérité, qu'il a fallu se résoudre à le lire. En le lisant elle a été surprise au dernier point de l'impertinence et de l'arrogance de ce petit homme noir, dont elle était à mille lieues de se douter. L'ennui a fait place à l'indignation, et toujours vexée par Rigoley, toujours pressée de lui parler vrai, elle s'est déterminée à pousser sa franchise jusqu'à la brutalité, comme vous verrez par la lettre que je vais transcrire, et à laquelle j'ai mis une épigraphe. Les phrases soulignées sont les phrases favorites de M. Rigoley.

LETTRE *à M. Rigoley de Juvigni.*

Semper ego auditor tantum ? Nunquamne reponam
Vexatus toties rauci Theseide Codri ?

JUVENAL. *Satir. I.*

« Vous voulez donc absolument, Monsieur, que je lise le discours préliminaire que vous mettez à la tête de la nouvelle édition des *Bibliothèques françaises de la Croix du Maine et de Duverdier?* Ne comptez-vous pas, pour obtenir mon suffrage, un peu sur mon ignorance ou sur l'usage du mot politesse, que vous placez avec tant de complaisance dans le courant de votre œuvre ? Si vous m'avez supposée peu instruite, il ne fallait pas me presser de m'ennuyer de votre petite production ; si vous m'avez crue polie, vous deviez penser que

ce que je pourrais faire de mieux serait de me taire; c'est en me rendant la justice que vous ne m'accordez sûrement pas, que je vais m'acquitter de ce que je dois à votre tyrannique curiosité.

» En deux mots je pourrais, sans qu'on me taxât d'être trop difficile, vous assurer que votre style n'est qu'un ramas de termes pompeux, d'épithètes et d'antithèses; que vous n'avez loué les anciens que d'après ce que l'on en entend dire tous les jours, et qu'il vous a été même plus aisé de gâter les pensées des autres que d'en avoir une seule à vous.

» Il semble que les élans de votre esprit ne vous aient servi qu'à prouver qu'il n'existe plus en France d'auteurs vivans bons à louer, que l'unique éditeur *de la Croix du Maine et de Duverdier.* J'avoue qu'il a fait *un Ane* (1) que je n'ai jamais vu, et c'est par cette raison que je le crois excellent; mais j'ai quelquefois lu des ouvrages modernes, que j'ai plus d'espérance de voir passer à la postérité que l'*Ane* de M. Rigoley, et les autres productions de ce nouveau Nostradamus littéraire. Me permet-il de lui dire sans détour que je crois qu'il a tort de ne vouloir pas accorder à notre siècle des poëtes, des géomètres, et même des philosophes? Quand ces malheureuses victimes du goût exquis et sévère de M. Rigoley n'auraient

(1) Il y a plusieurs années que Rigoley fit un plaidoyer en faveur d'un âne de Chaillot; c'était une plaisanterie digne de lui, mais qui est restée aussi obscure que ses autres ouvrages. Il pressait alors toujours l'auteur de cette lettre de lire son Ane.

jamais l'espoir d'obtenir son suffrage, en jouiront-elles moins de leur réputation? Et, parce que l'éditeur *de la Croix du Maine* n'entend pas le français, qu'il parle d'ailleurs comme un ange, faut-il que pour lui plaire nos plus grands génies se résolvent à s'avouer des sots? Ah! cher ami de tout le monde, vous exigez trop. Tenez, vous ne me persuaderez jamais que vous ayez étudié comme M. de Nicolaï le père, ni que *votre jeunesse ait été éveillée dès l'aube du jour pour vous nourrir des anciens.* Ces grands hommes, plus grands que vous au moins de quatre pouces, vous auraient mieux appris ce que valent vos contemporains. Vous n'auriez pas poussé l'ignorance, même musicale, au point de regretter à l'Opéra comique le vaudeville, *cet enfant malin de la gaieté française.* Vous auriez plus fait, vous auriez accordé quelque goût à M. de Voltaire, quelques lumières à MM. Diderot et d'Alembert, quelques connaissances de la poétique à M. Marmontel, un peu de style à M. Rousseau, et même quelques philosophes à notre siècle. Croyez-vous que tous ces gens-là ne savent pas mieux lire que vous? Quand j'y réfléchis sans partialité, je les crois, sans vous flatter, plus voisins d'Athènes que vous et votre Ane.

» Quoi! rien de ce qui se fait en France aujourd'hui ne peut trouver grâce devant vous? Quoi! vous voulez que nous brûlions tout, excepté quelques auteurs grecs et latins, et quelques comédies de la Chaussée? Est-ce parce qu'il était

assez souvent faible et de mauvais ton, ou parce qu'il n'existe plus, que vous le traitez avec quelque ménagement? J'entends fort bien que Piron, en vous remettant, en mourant, les restes de ses travaux, et vous fournissant, par le legs de ses épigrammes, le moyen de satisfaire votre haine ridicule contre Voltaire, a pu mériter votre indulgence; une seule de ses pièces est depuis longtemps jugée digne de rester au théâtre; mais nous avions besoin de votre suffrage pour être sûrs d'avoir raison, et vous nous remercions d'avoir bien voulu confirmer notre opinion. Quant à tout le reste, il n'y a plus, selon vous, qu'à gémir sur notre décadence; vous nous voyez *à l'humiliante époque de l'ignorance des premiers siècles*, et vous nous le dites sans aucun détour, et sans que nous puissions appeler de votre jugement. Je veux cependant espérer que la postérité ne sera pas si offensée des ouvrages que vous censurez, qu'étonnée de la ridicule critique que vous en faites. Si jamais ce discours préliminaire tombe entre les mains d'un de nos descendans, il s'écriera: Comment est-il possible qu'il ait existé dans un temps aussi fécond en bons auteurs un homme d'un goût aussi dépravé et d'un esprit aussi faux? Si l'on vous rend cette justice, Monsieur, elle sera une récompense non méritée de vos travaux littéraires, car ils vous auront survécu.

» Il n'est pas bien extraordinaire qu'un homme sans connaissances, sans goût et sans génie, ose juger les autres comme il pourrait l'être lui-même

avec beaucoup plus de justice; mais je n'en suis pas moins étonnée qu'un compilateur de la Croix-du Maine et de Duverdier ne veuille nous allouer qu'un seul contemporain littéraire, M. de Buffon, ni s'apercevoir qu'il en existe encore un assez grand nombre dans quelques *coteries* qui ne sont pas les siennes. Il est vrai que ces malheureux ne se sont jamais occupés de lui, et c'est un tort impardonnable. Il compile, compile, combat, combat, et l'on fait semblant de n'en rien savoir. Cela passe la raillerie, et la colère doit être permise aux savetiers comme aux rois.

» Véritablement, Monsieur, si l'on ne lisait que vos ridicules productions, l'on pourrait se croire arrivé à cette décadence dont vous nous menacez; mais, excepté les exemplaires que vous donnez en présent, votre édition est heureusement encore toute entière chez le libraire. Mariez-vous, si vous voulez m'en croire, afin que vos enfans, s'ils peuvent apprendre à penser comme vous, puissent se flatter de la retrouver un jour dans son entier; sans quoi la postérité, moins indulgente pour *vos faits et gestes* que ne le seraient les petits Rigoley, vous jouerait peut-être le tour, en dépit de vos veilles, de vos soins et de votre beau papier, de laisser mourir cette importante édition de sa belle mort dans la boutique d'un épicier.

» J'entends dire que, quand elle serait bien faite, elle n'est utile à personne; que votre discours préliminaire l'est encore moins. Vous allez

demander à toutes vos connaissances des louanges qu'elles n'ont point envie de vous accorder; vous n'entendez pas ce que leur silence veut dire; vous harcelez de questions ceux qui ne demanderaient pas mieux que de se taire. Eh bien! il vous fallait arracher mon sentiment; le voilà: s'il n'est pas doux, il est au moins sincère; et comme, en poussant les gens vrais à bout, vous éprouverez plus d'une fois que la critique peut déplaire, vous vous abstiendrez peut-être désormais de censurer, à tort et à travers, ouvrages, auteurs, conduite et talens. Vous ferez bien aussi de vous informer un peu mieux des faits avant que d'en raisonner. Vous n'attribuerez point des platitudes à des gens d'esprit; vous n'attaquerez point les mœurs de ceux que vous ne connaissez pas, et surtout vous vous tairez et respecterez des gens qui ne vous font de tort que lorsque vous vous avisez d'en parler. »

On assure que le roi de Prusse, dans une brochure imprimée à Berlin, a daigné donner une leçon un peu forte à M. de Guibert, à l'occasion de son *Traité de Tactique* qui a paru l'année dernière. M. de Guibert a composé depuis une tragédie, dont le héros est le connétable de Bourbon. On parle de cette tragédie comme d'un ouvrage singulier, plein de beautés et de chaleur: ce dernier point est aisé à croire quand on a vu de la prose de M. de Guibert. Il ne se propose pas de faire jouer sa pièce; mais il la lit volontiers, et il

en a déjà fait plusieurs lectures dans différentes maisons. M. de Guibert n'est pas un homme ordinaire; il a une mémoire étonnante : il ouvre un livre, et en y jetant un coup d'œil plus rapide que l'éclair, il retient jusqu'à six lignes mot à mot; et tandis qu'il rouvre son livre pour les vérifier, il lit et retient encore trois ou quatre autres lignes nouvelles. Pour prouver que sa mémoire n'a rien de singulier, il assure qu'il connaît un homme à qui l'on fait lire rapidement jusqu'à six vers : on referme le livre, et cet homme dit immédiatement combien il y a de mots, de syllabes et de lettres dans les six vers. Ces prodiges me rappellent celui que l'on conte du fameux Grotius, si je ne me trompe : le prince d'Orange ayant beaucoup entendu parler de sa mémoire, et le trouvant un jour à une revue de troupes à laquelle il assistait par simple curiosité, s'approcha de lui après l'appel qu'on venait de faire, et lui demanda s'il pourrait bien redire une partie des noms qu'il venait d'entendre; Grotius répondit qu'il les redirait tous et à rebours, en commençant par le dernier et finissant par le premier : il tint parole. Et c'est pour retourner à la terre et devenir poussière, que les Grotius et les Guibert promènent sur la surface de cette terre, pendant quelques instans, une organisation si délicate et si prodigieuse!

Il a paru depuis peu un *Testament politique de M. de Silhouette*, en un petit volume in-12

de 156 pages. Cette brochure a été défendue, et est restée assez rare. Elle n'est pas vraisemblablement l'ouvrage du ministre qu'on y fait parler; mais elle renferme certainement plusieurs de ses vues, et l'auteur qui a fabriqué ce testament a lu plusieurs mémoires ou projets de M. de Silhouette, ou bien l'a souvent entendu parler de ses vues en finances. Cela est peu de chose. Les idées principales de M. de Silhouette, pour remettre l'ordre et la règle dans les finances du royaume, se réduisent à la nécessité de créer un surintendant des finances qui ait assez d'autorité et de crédit pour rétablir une partie si essentielle et si malheureusement délabrée, et qui, par sa place, en devienne responsable. Il propose d'ailleurs d'appliquer aux provinces le régime de la municipalité, établi dans les villes, et de leur permettre de se gouverner aussi elles-mêmes dans tout ce qui a rapport aux finances, et de verser directement le produit des impôts dans le trésor royal. Il remarque très-bien que cette municipalité des provinces et l'administration dont elle se chargerait, leur ferait un bien immense, sans compromettre aucunement l'autorité du roi, ou, pour parler plus naturellement, sans restreindre le pouvoir des ministres. Mais cette idée n'est pas de M. de Silhouette : elle est de feu M. le marquis d'Argenson, qui fut un moment ministre des affaires étrangères.

Il ne faut pas croire que la science et le gouvernement des finances d'un Etat soient si pro-

digieusement difficiles à apprendre et à mettre en pratique. Ordre et vigilance font tout prospérer. Un bon souverain gouverne son Etat et administre ses finances comme un bon père de famille gouverne sa maison et administre son bien. L'œil du maître fait tout; mais s'il s'endort, ou qu'il néglige son devoir, rien ne peut réparer cette négligence. Les meilleurs serviteurs se négligent sous un maître indolent; leur zèle n'étant pas reconnu, ils en perdent la récompense la plus flatteuse, l'approbation d'un maître juste et éclairé. Les mauvais serviteurs s'enhardissent en revanche dans toutes sortes de pratiques illicites, parce qu'ils sont sûrs de l'impunité; et ils finissent par ruiner la maison de fond en comble. Voilà l'histoire de toutes les maisons bien ou mal réglées; voilà aussi l'histoire de tous les Etats bien ou mal gouvernés: rien ne remplace l'œil du maître. Créez des surintendans tant que vous voudrez, ressuscitez les sept sages de la Grèce pour établir vos finances sur les règlemens les plus réfléchis, les mieux combinés; et comptez que si vous vous endormez auprès, vous n'aurez rien fait pour le bonheur de votre famille. Pourquoi des lois nouvelles ou des refontes produisent-elles ordinairement de si grands effets? non parce que ces lois sont plus sages que d'autres, mais parce que le même pouvoir qui a employé son énergie à les rétablir subsiste et veille à leur exécution, répand et maintient la vie dans toutes les parties

de l'administration; et la preuve que ce n'était pas la bonté des lois qui opérait ces miracles, c'est que, dès que cette énergie qui présidait à la législation se ralentit et se relâche, ces lois ne subsistent pas moins, et ne produisent plus aucun effet.

L'Ami des Français est un autre rêveur politique qui, avec le ton le plus emphatique et le plus ennuyeux, propose un système complet de gouvernement pour la France; mais ce système, ou ce rêve extravagant, est une lecture de 800 pages grand in-8°, et il faut avoir plus d'un diable patriotique à travers le corps pour se résoudre à une pareille entreprise. On pourrait même soupçonner l'auteur d'en avoir voulu dégoûter les lecteurs les plus intrépides; car voici l'avertissement qu'il a mis à la tête de son livre : *Il faut lire très-doucement..... avec beaucoup d'attention..... et même plus d'une fois.... depuis le commencement jusqu'à la fin, avant de juger aucune partie.* Heureusement cet avertissement effrayant n'est pas un commandement du roi. Au contraire, le gouvernement a défendu ce livre très-sévèrement, et a pris en cela une peine fort inutile : car il se défend bien mieux lui tout seul. *L'Ami des Français* s'est fait imprimer, suivant son frontispice, à Constantinople, en 1771. Je m'en tiens à son épigraphe, conçue en ces termes : *Tout ce qui n'est pas utile..... embarrasse. Tout ce qui embarrasse... nuit. Tout ce qui nuit... doit être rejeté.*

Donc... Mais..... Aures habent.... et non audient.... Oculos habent.... et non videbunt.... Manus habent. David... in Psalm.... 113. Il faut convenir que cela a bien l'air de venir de quelque échoppe de Constantinople.

M. le marquis de Mirabeau, l'Amphitrion ou premier maître d'hôtel de l'Ecole des économistes, ayant été décoré de l'ordre de Vasa par le roi de Suède, a célébré l'anniversaire de la naissance de ce monarque par un dîner solennel auquel tous les initiés ont assisté avec beaucoup de dévotion. Les cantiques pour cette solennité ont été composés par le révérend Père Leblanc, minime conventuel, qui a prêché le sermon des Druides contre les sacrifices humains, sur le théâtre de la Comédie française, pendant le carême dernier, et qui a voulu prêcher, dans la même paroisse, le sermon d'Adeline pendant l'avent du mois passé. Mais monseigneur l'archevêque de Paris ayant découvert des choses malsonnantes dans ses sermons, a interdit ledit Père Leblanc de la prédication théâtrale immédiatement après Pâques de l'année dernière, de sorte que ce missionnaire se trouve réduit à composer des hymnes pour les paroisses borgnes de ce diocèse, et véhémentement soupçonné d'hérésie.

Comme un des trois cent soixante-cinq almanachs qui s'impriment tous les ans à Paris est consacré aux trois spectacles, et en présente les détails au public, il s'est élevé un rival de sa gloire, qu'il

cherche à partager depuis quelque temps. C'est un *Almanach forain*, ou *les différens Spectacles des Boulevarts et des Foires de Paris, avec un Catalogue des pièces, farces et parades, tant anciennes que nouvelles, qui ont été jouées, et quelques anecdotes plaisantes qui ont rapport à cet objet.* L'objet de cet Almanach est de rendre compte des travaux par lesquels les sieurs Nicolet, Gaudon, Audinot et autres grands hommes de la nation, établis sur le Boulevart, soutiennent la gloire et la supériorité de la France sur leurs théâtres, malgré la vicissitude des saisons et des élémens : trop heureux s'ils n'avaient pas d'autres ennemis à combattre! mais leur génie et leur mérite, aussi élevés que leurs tréteaux, sont trop en vue pour n'être pas en butte à l'envie et à la jalousie. Qui croirait que l'Opéra et les deux Comédies française et italienne sont perpétuellement réunis pour persécuter, en vertu de leur privilége, les spectacles forains? Dès qu'il vient à un entrepreneur quelque bonne idée pour attirer le public, et dès qu'il tente quelque chose qui réussit, la chose qui réussit est défendue. Quand il y a, dans les pièces qu'il se propose de représenter, quelque scène qui marque un peu d'esprit et de talent, le censeur la retranche, sans autre raison qu'elle serait trop bonne : d'autres fois, il oblige les auteurs à gâter leur dénoûment et à le rendre plat. Dans l'espérance d'empêcher la bonne compagnie de fréquenter ces spectacles, on a défendu aux entrepreneurs de prendre, aux premières pla-

ces, plus de vingt-quatre sous, pour que les honnêtes gens s'y trouvent confondus avec la populace. Le spectacle d'Audinot, comme le plus agréable au public, est celui qui a été le plus exposé aux vexations de toute espèce. Cet entrepreneur substitua, il y a quelque temps, à ses comédiens de bois ou marionnettes, une troupe d'enfans qui serait devenue une pépinière d'acteurs pour les autres spectacles, si on l'avait laissé faire; mais on y mit bon ordre. Premièrement on lui défendit d'avoir plus de six musiciens à son orchestre; puis on en exila les instrumens à vent; enfin on défendit à ses petits acteurs de chanter. Alors ils prirent le parti de faire jouer l'air par l'orchestre, et de l'accompagner du jeu muet de leurs gestes et de leurs mines. Réduits au silence, Audinot imagina de leur faire jouer de petites pantomimes : ils y réussirent merveilleusement, et ces pantomimes attirèrent tout Paris, et furent défendues. On ne trouve pas ces détails dans l'*Almanach forain*; mais ils n'en sont pas moins curieux. Et puis prêchez la tolérance, et flattez-vous de la voir règner dans un pays où Henri IV et Polichinel ont été persécutés avec un égal acharnement!

Après le *Système de la Nature* est venu le *Système social*, ou *Principes naturels de la Morale et de la Politique, avec un Examen de l'influence du gouvernement sur les mœurs; Londres*, 1773. Trois parties in-8°. La première renferme les principes

naturels de la morale ; la seconde, les principes naturels de la politique ; la troisième traite de l'influence du gouvernement sur les mœurs, ou des causes et des remèdes de la corruption. Le but de cet ouvrage, imprimé en Hollande et très-rare à Paris, est d'établir une morale et une politique indépendantes de tout système religieux, et de fonder sur cette politique ainsi épurée le droit public des nations et la prospérité des empires. L'auteur est certainement un très-honnête homme, embrasé de zèle pour le bien, haïssant le mal et le vice de tout son cœur ; il n'y a que des prêtres qui pourront mettre en doute la pureté de ses intentions : mais au fond, tout cela n'est que du bavardage. Il faudrait mieux connaître, mieux approfondir le génie de l'homme, quand on veut écrire sur ces matières. Les capucinades sur la vertu, et il y en a beaucoup dans le *Système social*, ne sont pas plus efficaces que les capucinades sur la pénitence et la macération. Incessamment nous aurons des capucins athées comme des capucins chrétiens, et ces capucins athées choisiront l'auteur du *Système social* pour leur Père gardien. Il nous faudrait aujourd'hui des têtes neuves, ou des gens qui voulussent garder le silence : la vie est si courte pour la passer avec des bavards !

Un peu avant le *Système social* a paru *le Bon Sens*, ou *Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles* ; brochure in 12 de 300 et quelques

pages. C'est le *Système de la Nature* dépouillé de ses idées abstraites et métaphysiques ; c'est l'athéisme mis à la portée des femmes de chambre et des perruquiers ; c'est le catéchisme de cette doctrine écrit sans prétention, sans enthousiasme, d'un style simple et précis, parsemé d'apologues pour l'édification des jeunes apprentis athées. Il y a des gens qui, sans se piquer d'être fort catholiques, trouvent ces livres d'un extrême danger, et regardent leur multiplication comme un symptôme effrayant. Moi je ne leur trouve d'autre danger que celui de l'ennui. Tout cela commence à être si rebattu, qu'on en est excédé. Cependant le monde ne va ni plus ni moins, et l'influence des opinions les plus hardies est équivalente à zéro. Un système religieux ou philosophique, de quelque nature qu'il soit, ne devient dangereux que lorsque l'ambition s'en empare, et qu'elle en fait le prétexte de ses desseins secrets ou l'instrument de ses projets publics : les fripons persuadent alors aux sots qu'une opinion fait le salut ou la perte du monde.

M. Colardeau s'est annoncé, dès sa première jeunesse, par le talent des vers, ou plutôt de la versification. Dans tous ses essais, ce talent s'est fait remarquer ; mais c'est particulièrement son *Epître d'Héloïse à Abailard*, imitée de Pope, qui s'est acquis une place dans le cabinet de tous les gens de goût, et qui a charmé toutes les oreilles délicates et sensibles à l'harmonie. Les premiers

essais de ce poëte datent depuis plus de dix ans ; cependant ils n'ont été suivis d'aucun ouvrage sur lequel on puisse fonder une réputation solide. Cela me fait croire que M. Colardeau est un peu paresseux. Il a l'air mélancolique et sauvage, ou timide, et cette disposition d'âme n'est pas défavorable aux poëtes ; mais je crois qu'il a une mauvaise santé, qui, jointe à un peu de paresse, suffit pour modérer, et même éteindre l'ardeur de la gloire. Le genre et le choix de ses occupations feraient aussi soupçonner qu'il n'a pas un grand fonds d'idées à lui, et qu'il n'a reçu que le don d'embellir les pensées des autres au moyen d'une versification douce, sensible et harmonieuse. Il vient de publier *le Temple de Gnide*, mis en vers, assez bien imprimé, et orné d'autant d'estampes qu'il y a de chants, c'est-à-dire de sept. Le *Temple de Gnide*, du président de Montesquieu, est un ouvrage froid et maniéré, dans lequel il y a des détails ingénieux et brillans qui ne pouvaient manquer d'échapper à la plume de cet écrivain illustre. La versification de M. Colardeau est aussi un peu maniérée ; ainsi elle va bien au sujet : d'ailleurs, peu de nos poëtes entendent aussi bien que lui le mécanisme, la cadence et la variété du vers alexandrin, d'où dépendent l'harmonie et le charme de la versification. Mais le *Temple de Gnide* n'aurait pas immortalisé le nom de Montesquieu, et, mis en beaux vers, il ne rendra pas ce service à M. Colardeau. L'imitation qu'un autre poëte, M. Léonard, en fit l'année dernière, ne

produit aucune sensation; celle de M. Colardeau se fera remarquer davantage, mais sans laisser de souvenir durable. Ce poëte parle tant, dans sa préface, du projet de mettre *Télémaque* en vers, que je l'en crois fortement tenté. Ainsi, tandis que l'abbé Delille s'occupe de l'*Énéide*, M. Colardeau pourrait bien préparer un *Télémaque* versifié. Voilà deux poëtes nés avec beaucoup de talent qui ne s'occuperont que de fonds étrangers; mais je crois à M. Colardeau moins de ressources, de ferveur et de ténacité. M. Colardeau parle aussi du risque qu'il y a à tenter quelque innovation dans l'empire intolérant des lettres. J'aime cette épithète pour sa justesse.

M. d'Aucourt, fermier-général, vient de publier en deux parties in-8°, *la Pariséide*, ou *Pâris dans les Gaules*, poëme en prose et en douze livres; c'est une espèce d'*Énéide*. Ce n'est pas que je veuille comparer Virgile à M. d'Aucourt; Virgile n'était pas fermier-général d'Auguste : chez lui, Vénus établit son fils Énée en Italie; ici, Minerve, après qu'Hélène eut été rendue à Ménélas, conduit Pâris dans les Gaules sur les pas d'Œnone, sa première femme : il la retrouve, et fonde un empire dans les Gaules, dont la capitale, Lutèce, prend le nom de son fondateur, et s'appelle Paris. Je ne vous promets pas que vous souteniez la lecture de la *Pariséide* comme celle de l'*Énéide*; je n'exhorte même personne à en faire l'essai. Cette *Pariséide* n'est pas la première production

littéraire de M. d'Aucourt : le soin des finances n'a pas éteint chez lui le goût des lettres.

Le Patriarche a manqué d'une vertu cardinale, c'est-à-dire de prudence, en se mêlant très-indiscrètement de la vilaine affaire du comte de Morangiès contre la famille Véron. J'ai dit un mot de ses *Probabilités en fait de justice*, où il a joint au tort de raisonner comme un enfant, le tort plus grave de prendre fait et cause contre la partie adverse de M. de Morangiès, sans motif, sans qualité et sans connaissance du fond de l'affaire. Certes, le Patriarche n'a pas consulté ses vrais amis, et il a été bien mal conseillé de se mêler de ce vilain procès. M. Falconnet, avocat, que je n'avais pas encore entendu citer parmi les aigles du barreau, vient de remontrer son tort un peu vertement au Patriarche plaidant pour M. de Morangiès. Il lui a opposé des *Preuves démonstratives en fait de justice dans l'affaire des héritiers de la dame Véron contre le comte de Morangiès, avec les pièces justificatives, au nom du sieur Liégard-Dujonquai, petit-fils de la dame Véron, docteur ès-lois, pour servir de réponse aux nouvelles Probabilités de M. de Voltaire;* écrit in-8° de 126 pages. M. Falconnet fait parler librement dans ce Mémoire le docteur ès-lois Dujonquai, dont M. de Voltaire a parlé si légèrement dans ses *Probabilités*. Ma foi, le docteur ès-lois le rend bien à M. de Voltaire; il lui fait même quelquefois d'assez bonnes plaisanteries. Pour ses raisonne-

mens, il les plie et les brise comme des roseaux sur lesquels un enfant élève ses moulins à vent. Il se trouvera, au bout du compte, que M. de Voltaire aura rendu un très-méchant service à son client Morangiès avec ses probabilités. Tout homme qui lira le Mémoire de M. Falconnet sans prévention, trouvera, dans les preuves qu'il oppose aux *Probabilités*, presque autant de démonstrations contre les assertions du comte de Morangiès : car c'est toujours sur le propre rapport de M. de Morangiès que M. Falconnet juge ce procès; et j'avoue qu'il établit ses preuves si victorieusement, que je doute que le Cicéron de Ferney y réponde jamais d'une manière satisfaisante. Un autre petit incident pourrait faire rougir le Patriarche de s'être mêlé de cette affaire ; son client Morangiès vient d'être décrété de prise de corps au bailliage de Paris, où l'instruction de ce procès se suit. Il lui a été prouvé à la confrontation qu'il s'était rendu coupable de subornation de témoins ; sur quoi il a été décrété sur-le-champ, et enfermé à la Conciergerie. Cette probabilité n'est pas très-favorable au client du seigneur Patriarche; car on n'a pas besoin de suborner des témoins auxquels on ne veut faire dire que la vérité. En Angleterre, le client du seigneur Patriarche serait peut-être pendu malgré son nom et ses *Probabilités :* mais en France, la loi ne peut espérer une soumission si générale et si entière ; et vous verrez que si l'affaire de M. de Morangiès prend une mauvaise tournure pour lui, on trouvera un

expédient de le soustraire d'autorité ou autrement à la justice, parce que la corde n'est que pour les misérables, et qu'un homme de condition qui tient, par sa naissance et ses alliances, à plusieurs familles illustres, n'en doit pas avoir le cou serré.

On a publié, avec le Mémoire de l'avocat Falconnet, une *Harangue d'Isocrate dans une affaire à peu près semblable à celle de M. le comte de Morangiès avec la famille Véron;* écrit in-8° de 12 pages. Isocrate raisonnait un peu plus solidement, en fait de probabilités, que M. de Voltaire; mais l'affaire de son client Nicias ne ressemble pas beaucoup à celle que la famille Véron a avec le comte de Morangiès. Je ne sais si c'est pour cette raison que le débit de cette harangue a été défendu, ou si l'on n'a pas voulu que Paris fixât les yeux sur Athènes asservie par trente tyrans. Nicias avait confié sa fortune, consistant en trois talens, à Euthine, son ami. Celui-ci lui rendit deux talens, et nia d'en avoir reçu davantage. Isocrate prouve, par les probabilités, qu'il en a reçu trois. On conta, il y a quelque temps, que M. de Sartine avait jugé un procès pareil à celui de Nicias, Un homme nia d'avoir reçu un dépôt. M. de Sartine le fit venir; et comme il persista, il lui dit : « Je vous crois; mais en ce » cas, écrivez d'ici à votre femme ce que je vais » vous dicter : *Tout est découvert, et je suis* » *perdu si vous n'apportez pas sur-le-champ le dé-* » *pôt que nous avons reçu.* » A cette proposition,

l'homme pâlit; il sentit que sa femme, ainsi surprise, ne manquerait pas de le trahir. Tout fut découvert en effet; et la vérité, arrachée à un ami infidèle par un expédient plein de sagesse, est comparable au jugement de Salomon.

Le Patriarche a eu un autre tort. Je ne sais pourquoi l'éclatant succès de mademoiselle de Raucourt lui a déplu. S'il avait dit que nous sommes des exagérateurs; qu'après avoir porté cette actrice aux nues, nous sommes très-capables de passer en très-peu de temps de l'extrême engouement à l'extrême indifférence, et peut-être au dénigrement, il n'aurait dit qu'une chose vraisemblable, et qui pourrait arriver sans miracle. Mais mademoiselle de Raucourt se pique surtout de sagesse, et son père menace de tuer tout homme qui osera attenter à la vertu de sa fille; et sur ce, le Patriarche s'avise de mander à M. le maréchal de Richelieu qu'elle a été la maîtresse d'un Genévois en Espagne, et que vraisemblablement elle sera bientôt à quelque seigneur de la cour. Le maréchal reçoit cette lettre à table, dans une maison où mademoiselle de Raucourt dînait. Le marquis de Ximenez y était aussi. Le maréchal lui donne la lettre de Ferney à lire tout haut, sans l'avoir regardée, et le lecteur s'arrête trop tard. La belle Raucourt tombe évanouie entre les bras de sa mère, qui la console. M. d'Alembert a écrit au Patriarche pour lui reprocher cette étourderie, et le Patriarche pénitent a écrit à monsieur le maréchal une lettre de rétractation. On pourrait s'étonner de cette incartade très-repré-

hensible; mais voici apparemment ce qui a donné au Patriarche de l'humeur contre mademoiselle de Raucourt. C'est qu'on était sur le point de jouer les *Lois de Minos*, lorsque cette actrice, par son début, a renversé tous les autres projets, et a fait renvoyer la pièce du Sophocle de Ferney après Pâques. Cela suffit pour indisposer un enfant de soixante-dix-neuf ans contre un enfant de dix-sept qui dérange et trompe ses espérances. L'enfant de Ferney s'est aussi déclaré contre l'édition qu'on a faite à Paris de sa tragédie, parce que M. d'Argental et M. de Thibouville, ses plénipotentiaires accrédités auprès des comédiens ordinaires du roi, y ont fait quelques coupures, et peut-être quelques vers de liaison. Il jette feu et flamme, et s'écrie dans l'amertume de sa douleur : « *N'est-il* » *pas bien cruel que je ne puisse pas faire une* » *tragédie sans que M. d'Argental y fourre de* » *ses vers!* » Mais qu'avait de commun l'innocence de mademoiselle de Raucourt avec le crime de M. d'Argental, pour la calomnier si jeune? Le père de la belle Raucourt a joué quelque temps la comédie à Pétersbourg, et était assez mauvais acteur, si l'on en croit la renommée. Sa mère est de Vienne : elle-même est née à Paris, mais appartient, par sa mère, à l'Allemagne.

Le Patriarche a eu un troisième tort; car je ne veux lui en trouver ni plus ni moins que Montauciel au Déserteur; ce dernier est le plus grave. Il a été attaqué d'une rétention d'urine qui a inquiété pendant deux jours; mais il est actuellement mieux, et l'on dit qu'il lui est survenu la

goutte aux deux pieds. Le tort d'avoir soixante-dix-neuf ans faits n'en est pas un petit. Comme le venin de la calomnie est intarissable, on n'a pas manqué de remarquer que mademoiselle de Sau.... était revenue à Ferney deux jours avant la strangurie dont le seigneur Patriarche s'est trouvé attaqué ; on veut absolument lui attribuer tous les désordres qui arrivent dans l'économie animale dudit seigneur.

J'ai eu l'honneur de vous parler, dans le courant de l'été dernier, du début de mademoiselle Sainval la cadette. L'enthousiasme qu'on eut alors pour cette jeune actrice ne fut pas aussi fort que celui que mademoiselle de Raucourt vient d'exciter, mais il en approche de très-près ; et elle eut dans tous les rôles qu'elle joua le succès le plus brillant. Au milieu de ses succès, elle tomba malade, et son début fut interrompu : elle vient de le reprendre, et d'éprouver, de la part de ses partisans, la désertion la plus complète et la plus brusque. Je ne crois pas qu'il y ait un pays au monde où ces changemens du blanc au noir dans les opinions, dans les sentimens, dans les jugemens, soient plus fréquens, plus subits, et tirent moins à conséquence ; on n'est pas même étonné d'entendre le même homme soutenir le pour et le contre, en vingt-quatre heures, avec une égale vivacité. Ma maladie de l'été dernier ne m'avait permis de voir mademoiselle Sainval qu'une seule fois dans le rôle d'Iphigénie en Tauride. Je n'en fus pas précisément ravi. On m'assura que c'était le rôle qu'elle avait le moins bien joué, et

n'entendant qu'une voix sur son compte, je n'eus point de peine à penser qu'elle méritait tous les applaudissemens qu'elle avait reçus, et qu'il n'appartenait pas à un homme à peine échappé à la mort d'infirmer le jugement universel du public. Je m'attendais donc à voir le public se partager entre les deux débutantes avec une égale chaleur; car je prévoyais bien qu'il ne serait pas possible de lui persuader que le Théâtre français pouvait supporter deux bonnes actrices à la fois. Quelle fut ma suprise de voir les enthousiastes de mademoiselle Sainval l'abandonner entièrement après son premier essai; et après lui avoir trouvé, il y a huit mois, un talent enchanteur, de lui refuser aujourd'hui même des dispositions pour le métier qu'elle a embrassé! Quand on leur rappelle leurs exclamations de l'été dernier, ils s'en souviennent à peine, et, ils disent pour excuse qu'on ne peut bien juger que par comparaison, et qu'avant d'avoir vu la belle Raucourt, avant d'avoir entendu ses accens divins, il fallait bien se contenter de ce qui se présentait. Je suis bien éloigné de cette manière de penser; et il me semble qu'il n'est jamais de l'intérêt du public de porter cet esprit exclusif dans ses arrêts, et qu'il n'est convenable et juste que lorsque le talent, comparé à la nature son modèle, est condamné et perd son procès sans ressource. On ne saurait se défendre d'un peu de compassion pour le sort de mademoiselle Sainval, qui s'est vue au pinacle il y a huit mois, et qui se trouve déchue de toutes ses espérances et

prérogatives, sans autre motif sinon qu'elle a été malade, et qu'une actrice charmante a précédé sur le théâtre sa seconde apparition. Mademoiselle Sainval ne pourra jamais lutter contre sa rivale, ni du côté de la figure ni du côté de la voix. Son organe est faible, sa taille est petite, et elle fait beaucoup de grimaces; mais il n'en est pas moins vrai qu'elle a beaucoup de sensibilité dans son jeu, et qu'elle sera toujours intéressante dans les rôles de tendresse. Elle a joué, entre autres, le rôle de Chimène dans *le Cid* d'une manière très-touchante. Son jeu est beaucoup plus formé que celui de sa rivale, dont les succès lui ont fait tort aussi; car elle a voulu perfectionner son jeu muet à l'exemple de mademoiselle de Raucourt, et n'ayant pas ses avantages extérieurs, elle a été plus que jamais grimacière. Mon avis est qu'on les reçoive toutes deux, d'autant plus que leur emploi n'est point du tout le même, et que mademoiselle Sainval fera très-bien la princesse dans les pièces où mademoiselle de Raucourt sera la reine. Le Kain, qui n'aime pas cette dernière, compare son jeu à la lanterne magique, dont le public se lassera bientôt; il protége en revanche mademoiselle Sainval. Celle-ci vient de s'essayer dans le haut comique, après avoir joué Inès de Castro, Chimène dans *le Cid*, Iphigénie en Aulide, Alzire et Ariane. Elle a absolument manqué ce dernier rôle, trop fort pour sa voix et pour ses moyens. Je n'en ai nullement été content dans le comique, et je crois qu'elle fera bien de renoncer à ce genre.

FÉVRIER 1773.

Paris, 1er février 1773.

La Comédie française a voulu célébrer l'année séculaire de la mort de Molière, et elle a choisi pour ces jeux séculaires le jour même de la mort de cet homme rare, le 17 février. Deux auteurs ont voulu avoir l'honneur de cette apothéose; mais, par une fatalité assez triste, ces deux auteurs n'étaient pas même connus jusqu'à présent; il semblerait que l'apothéose de Molière eût dû être l'ouvrage des premiers écrivains de la nation, et ils l'ont abandonné à M. l'abbé le Beau de Schosne et à M. Artaud. La pièce du premier a été jouée le 17, et l'autre le lendemain 18. La première a pour titre : l'*Assemblée*, comédie en un acte et en vers; la seconde est intitulée *la Centenaire de Molière*, comédie en un acte, en vers et en prose. Toutes les deux sont suivies d'un divertissement, ou d'une espèce de ballet héroïque où l'on fait l'apothéose de Molière. Ces pièces ne pouvaient pas manquer de réussir; elles offraient au public l'occasion de s'acquitter d'un acte de religion envers un des premiers génies du siècle passé; et les acteurs mirent beaucoup de zèle et de gaieté à célébrer la mémoire du premier poëte comique.

M. Imbert a publié une *Élégie sur la mort de M. Piron*, précédée d'un avant-propos, pour avoir l'avantage de louer son héros à la fois en vers et en prose. Les vers sont bien mauvais. La vraie douleur a d'autres accens. J'aurais voulu que M. Imbert eût été le dépositaire des papiers de Piron, à la place de ce Rigoley de Juvigni qui s'en est emparé par astuce, comme j'ai appris depuis, sans le consentement et à l'insu du défunt, dont il n'était pas même l'ami. M. Imbert paraît du moins pénétré d'un attachement sincère pour son héros, dont il nous aurait donné les vers à la place des siens.

Piron s'était brouillé avec *Rhadamiste-Crébillon*, son compatriote ; car il était de Dijon comme lui. Lorsqu'il publia ses *Fils ingrats*, il en envoya un exemplaire à Crébillon avec ces vers :

Tout de moi vous pèse et vous choque ;
Mon cœur souvent en a gémi :
D'une amitié peu réciproque
Adieu le nœud mal affermi.
Mais, malgré le sort ennemi,
Mon hommage est tel qu'il doit être ;
Ne pouvant le rendre à l'ami,
Qu'au moins je le rende à mon maître.

MARS 1773.

Paris, 10 mars 1773.

Les âmes tendres se rappellent avec plaisir et avec intérêt le souvenir de mademoiselle de la Vallière, la première des maîtresses de Louis XIV, le modèle des amantes. M. Blin de Sainmore vient de publier une héroïde intitulée *Lettre de la duchesse de la Vallière à Louis XIV, précédée d'un abrégé de sa vie.* Ce sujet est du moins un des mieux choisis pour l'héroïde; et après la tendre Héloïse, il est difficile de trouver une âme plus touchante que celle que M. Blin a choisie pour l'héroïne de son épître. Il a pris le moment où la duchesse de la Vallière quitte la cour et exécute le projet de se faire carmélite. Quel moment! Je ne connais qu'un seul poëte en état de faire cette héroïde, et malheureusement ce poëte est mort depuis environ dix-huit siècles; c'est le chantre sublime de l'infortunée Didon, c'est Virgile. Il ne manquait à la duchesse de la Vallière que d'être reine pour ressembler parfaitement à l'amante d'Énée; mais on ne peut dire que M. Blin ressemble à Virgile. Son héroïde a été défendue, je ne sais pourquoi. Ne serait-il pas permis de parler des amours des rois, même cent ans après leur mort?

M. Blin, dans l'abrégé de la vie de son héroïne, en parle assurément de la manière du monde la plus décente. Il a enrichi sa brochure d'une assez jolie estampe faite d'après le tableau de Lebrun, qu'on voit aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, où la duchesse de la Vallière est peinte en Madeleine.

M. Holland, Suisse, théologien de son métier, et précepteur des enfans du prince Frédéric-Eugène de Wurtemberg, qu'on élève à Lausanne, a publié une *Réfutation du Système de la Nature* qui s'est fait remarquer. On dit que ce M. Holland est un homme de beaucoup de mérite. Je ne connais pas son livre, ainsi je me dispenserai d'en parler. Le grand Riballier ou Ribaudier, syndic de la Sorbonne, toujours dévoré par le zèle le plus ardent pour la maison du Seigneur, a cru rendre un service signalé à la bonne cause en faisant réimprimer l'ouvrage de M. Holland à Paris, et en le munissant d'une magnifique approbation, en sa qualité de censeur royal et apostolique. Mais comme l'ouvrage d'un théologien protestant ne pouvait guère paraître entièrement apostolique et orthodoxe à un syndic de la Sorbonne, Riballier y a fait faire plusieurs changemens pour rendre ce livre susceptible de sa magnifique approbation. Par cette opération, il a trouvé le secret d'exciter à la fois le zèle de la Sorbonne et la réclamation de l'auteur. Celui-ci a protesté dans les papiers publics

contre les mutilations qu'on s'est permis, en France, de faire à son ouvrage, sans son consentement. La Sorbonne a pensé prendre des conclusions fâcheuses contre son syndic pour avoir si pompeusement approuvé un ouvrage rempli d'hérésie et de hardiesse.

Riballier, pour n'avoir point de procès avec son corps, a eu l'esprit de colliciter et le crédit d'obtenir un arrêt du conseil qui supprime l'ouvrage de M. Holland, en dépit de sa magnifique approbation.

Il nous est venu de la Suisse un présent plus agréable. Ce sont des *Nouvelles Idylles de M. Gesner* de Zurich. Ce poëte a une fraîcheur et une douceur de coloris enchanteresses, une touche spirituelle et délicate, une sensibilité exquise. Tous les sujets de ses Idylles ne sauraient être également piquans et heureux; il y en a quelques-unes de charmantes pour le fond, toutes le sont par le style et par les détails. Ce poëte a uni la grâce et le charme avec l'honnêteté : c'est un fait qu'on est meilleur après avoir lu ses Idylles; tant il est vrai que les genres en apparence les plus frivoles peuvent contribuer et concourir à la perfection des mœurs! Il faut lire ces Idylles dans le recueillement et le silence de la nuit; une par nuit, pas davantage. Il est impossible que des productions de cette délicatesse ne perdent dans la traduction : une partie de l'enchantement du coloris disparaît nécessairement.

Cependant vous serez content de la traduction de ces nouvelles Idylles, qui ne manque ni de correction ni de grâce : elle est de M. Meister, jeune homme de Zurich, plein de goût et de mérite, qui est à Paris depuis plusieurs années, et qui cherche à s'y fixer. M. Gesner a fait lui-même l'édition de cette traduction française, qui forme un volume in-4°, qu'il a orné d'estampes et de vignettes de sa composition ; car M. Gesner n'est pas seulement poëte, il est dessinateur, graveur, compositeur de tableaux. Dans ces gravures, on ne sera pas peut-être fort content des figures ; mais les connaisseurs estimeront certainement la manière dont le fond et le paysage sont traités, et reconnaîtront dans l'auteur le caractère d'un artiste sensible et habile. On trouve ce caractère dans une lettre sur le paysage qui termine le volume des Idylles.

A mesure que l'esprit philosophique s'est étendu, le souvenir des qualités aimables et excellentes de Henri IV est devenu plus cher aux Français : la réputation de ce bon prince s'est accrue, et celle de Louis XIV, pendant si long-temps si imposante, a sensiblement diminué. On peut même dire que depuis vingt-cinq ans l'amour de la nation pour Henri IV est devenu une espèce de culte et de religion ; on ne prononce pas ce nom sans attendrissement et sans vénération, et toute l'Europe a semblé partager cette passion. Voici une anecdote qui prouvera que cet en-

thousiasme général n'a pas saisi les jésuites ni les prêtres qui leur ont succédé au collége de la Flèche. Un homme employé dans la maison de M. le comte de Provence passa, il n'y a pas longtemps, près de la Flèche; il se rappela que le cœur du grand Henri reposait dans cette église; il ne voulut pas continuer sa route sans avoir vu ce dépôt sacré. Il s'adresse au sacristain, qui est plus d'une heure avant de pouvoir trouver la boîte qui renfermait ces restes précieux, et qui la découvre enfin dans le coin d'une chapelle, à terre, couverte de la poussière de plusieurs années. Cette boîte n'étant que de plomb doré, n'avait paru digne d'aucun soin ni aux jésuites ni à leurs successeurs. Les ennemis de la société diront que les jésuites n'en voulaient qu'au cœur de Henri IV vivant. Je suppose que quelque fureteur anglais eût passé à la Flèche, qu'il eût découvert ce dépôt en cet état d'abandon; que, profitant de la négligence, il eût mis la boîte dans sa poche, l'eût portee à Londres, et lui eût fait ériger un superbe monument dans l'abbaye de Westminster, en y faisant graver l'histoire de ce transport : je dis que ce monument eût été pour la France un plus grand sujet de mortification et de honte, que toutes les défaites de la guerre de la succession d'Espagne. Heureusement c'est un Français qui a fait cette découverte. De retour à Versailles, il a conté son aventure à l'un des descendans de ce roi chéri, et ce prince lui dit : « J'ai six mille livres dans ma cassette,

» prenez-les, et procurons une demeure convenable au cœur d'un si grand roi. » Il faut convenir que c'est un cruel contraste que le cœur de Henri IV traînant à terre, et presque foulé aux pieds, dans un siècle et chez une nation qui se pique de ne jamais entendre prononcer ce nom sans émotion.

M. le marquis de Condorcet vient de publier une brochure in-12 de 168 pages, intitulée *Eloge des académiciens de l'Académie royale des Sciences, morts depuis* 1666 *jusqu'en* 1699. C'est à cette dernière époque que l'Académie des sciences prit la consistance et le régime qu'elle conserve encore aujourd'hui; et c'est depuis cette époque que Fontenelle composa, en sa qualité de secrétaire perpétuel, les éloges des académiciens décédés, qui lui ont fait une si grande et si juste réputation. M. le marquis de Condorcet, qui aspire à la place de secrétaire perpétuel de l'Académie, si long-temps et si mal remplie par M. Grandjean de Fouchy, et qui l'obtiendra sans doute, a voulu s'essayer dans le genre d'éloges académiques, pour faire preuve de capacité. Il a choisi pour cela les académiciens décédés dans le siècle précédent, avant qu'il fût d'usage d'en faire l'éloge dans les séances publiques de l'Académie. Ce jeune académicien, au lieu de suivre la profession des armes, à laquelle sa naissance l'appelait, s'est voué, par un attrait invincible, aux sciences, et particulièrement à la géométrie.

C'est un très-bon esprit, plein de raison et de philosophie; sur son visage résident le calme et la paix, la bonté brille dans ses yeux. Il aurait plus de tort qu'un autre de n'être pas honnête homme, parce qu'il tromperait davantage par sa physionomie, qui annonce les qualités les plus paisibles et les plus douces. Mais son caractère ne dément pas sa figure, et ses amis l'appellent, par excellence, le bon Condorcet. Il règne dans ses éloges en général un très-bon esprit avec beaucoup de simplicité. On a dit à cette occasion que M. de Condorcet avait autant d'esprit et un goût plus sûr que Fontenelle : les amis, en outrant et exagérant, font tort et gâtent tout. Je désirerais en général à M. de Condorcet un style un peu plus intéressant; chose essentielle au métier auquel il se destine. La lecture de ses éloges n'attache pas assez. Il faut savoir répandre la vie et la lumière sur les objets les plus arides, sur les matières les plus sèches. La tâche d'un secrétaire de l'Académie des sciences, c'est de mettre à portée de tout le monde les systèmes les plus compliqués, les vues les plus profondes, les matières les plus abstraites. Fontenelle, esprit clair, précis et lumineux, avait supérieurement ce talent. M. Condorcet apprendra sans doute, par l'exercice de sa place, à répandre un peu plus d'intérêt sur ses extraits et ses éloges.

On a imprimé à Lausanne un petit libelle intitulé *Voltaire peint par lui-même*. On y rend

compte de toutes les querelles que M. de Voltaire a eues depuis cinquante ans, et l'on a sans doute pensé lui jouer un tour sanglant en ramassant tout ce qu'il a écrit lui-même sur ces querelles, afin qu'il n'en pût rien nier. Il en est arrivé, contre l'intention du compilateur, que la lecture de ce volume est on ne saurait plus amusante, qu'elle a fait mourir de rire, et qu'on n'en prend pas plus mauvaise opinion de l'homme illustre pour lequel le compilateur non illustre a voulu inspirer de l'aversion. Le lieu de l'impression me rappelle une des plus heureuses saillies de M. de Voltaire. Un Anglais étant venu le voir à Ferney, il lui demanda d'où il venait. Le voyageur lui dit qu'il avait passé quelque temps avec M. de Haller. Aussitôt le Patriarche s'écrie : « *C'est un grand* » *homme que M. de Haller, grand poëte, grand* » *naturaliste, grand philosophe, homme presque* » *universel!* — Ce que vous dites là, Monsieur, » lui répond le voyageur, est d'autant plus beau, » que M. de Haller ne vous rend pas la même jus- » tice. — *Hélas!* réplique M. de Voltaire, *nous* » *nous trompons peut-être tous les deux.* »

M. l'abbé Morellet publia, il y a plusieurs années, une traduction, ou, pour parler moins français, mais plus strictement, une *défiguration* du *Traité des Délits et des Peines*, par le marquis Beccaria; car, par une présomption bien impertinente et bien ridicule, il crut qu'il lui était réservé de mieux ordonner ce traité : en consé-

quence, il le dépeça par morceaux, et les recousut comme un habit d'arlequin, bien persuadé d'avoir rendu un important service à son auteur original. Celui-ci, très-offensé de cette liberté inouïe, eut cependant la faiblesse d'en remercier son dépeceur, et de lui dire qu'il ne manquerait pas de mettre cet arrangement à profit dans la nouvelle édition qu'il préparait de son ouvrage. Il n'a eu garde de tenir sa promesse : au contraire, choqué, comme il devait l'être, de l'impertinence de son premier traducteur, il en a cherché un autre en France. Un certain M. Chaillou vient de traduire le *Traité des Délits et des Peines* conformément à l'original. Il y a ajouté toutes les pièces relatives à cet ouvrage, qui n'a manqué ni de censeurs ni d'admirateurs.

Le jeudi 4 mars on a représenté, pour la première fois, sur le théâtre de la Comédie italienne, *le Magnifique, comédie en trois actes, en prose et en vers*, par M. Sedaine, secrétaire perpétuel de l'Académie d'architecture, mise en musique par M. Grétry, et terminée par un divertissement.

Tout le monde connaît le sujet de cette pièce; il est tiré du conte du *Magnifique* par La Fontaine. Lamotte-Houdard l'avait traité en deux actes pour la Comédie française.

La Fontaine a fait du *Magnifique* un conte ordurier; Lamotte, une farce sans gaieté, qui est écrite sans verve avec la prétention d'un ouvrage sérieux et toute l'invraisemblance et la licence

de la Foire. Cette pièce n'a dû son succès, dans le temps, qu'à Dufresne, pour qui elle avait été faite, et à mademoiselle Quinault, sa sœur, qui jouait le rôle de la duègne. Granval et mademoiselle Dangeville la soutinrent ensuite; mais depuis leur retraite elle n'a eu nul succès. Sedaine a fait de ce sujet, suivant sa coutume, un chef-d'œuvre de décence, de finesse, d'honnêteté et d'intérêt.

La scène de la rose est une des plus délicieuses choses qui soient au théâtre : la pièce est, en général, écrite avec la négligence que l'on trouve dans toutes les pièces de M. Sedaine; mais peut-être n'en a-t-il pas fait qui soit plus théâtrale, et où il ait montré un goût plus pur et plus délicat.

C'est aussi un des meilleurs ouvrages de M. Grétry. De dix-sept morceaux de musique, deux ou trois sont peut-être un peu faibles, mais presque tous méritent d'être cités, chacun dans leur genre, comme des morceaux de distinction.

Le public, suivant sa louable coutume, dit les dernières horreurs de cette pièce; mais il y va, et tout est plein quand on la donne. Selon nombre de gens du monde, suivant nos oracles, Grétry est punissable d'avoir travaillé avec un aussi détestable auteur que Sedaine. La raison de cet acharnement est assez étrange dans une ville où l'on a la prétention d'aimer le progrès des arts. C'est que les Moncinistes sont fâchés que Sedaine ait travaillé avec un autre musicien que Moncini, et que les Marmontélistes sont fâchés que Grétry

ait travaillé avec un autre poëte que Marmontel. Ces deux cabales se sont réunies pour crier à tort et à travers. Je ne donne pas deux mois à ces messieurs pour oublier tout ce qu'ils ont dit, et pour trouver *le Magnifique* une pièce aussi charmante que *le Déserteur*, à qui ils rendent justice aujourd'hui, après en avoir dit, dans le temps où il parut, tout le mal possible. Cette pièce restera, à la honte de ses improbateurs.

La santé de M. de Voltaire a causé les plus vives alarmes. Une rechute assez forte au moment où on le croyait sur le point de se rétablir, avait rendu son état extrêmement critique. Il est présentement hors de tout danger, et plusieurs lettres de Ferney confirment sa parfaite convalescence.

L'hôtel de mademoiselle Guimard est presque achevé; si l'Amour en fit les frais, la Volupté même en dessina le plan, et cette divinité n'eut jamais en Grèce un temple plus digne de son culte. Le salon est tout en peintures; mademoiselle Guimard y est représentée en Terpsichore, avec tous les attributs qui peuvent la caractériser de la manière du monde la plus séduisante. Ces tableaux n'étaient pas encore finis lorsque, je ne sais à quel propos, elle s'est brouillée avec son peintre, M. Fragonard; mais la querelle a été si vive qu'il a été renvoyé, et qu'on a fait marché avec un autre artiste. Depuis, curieux de

savoir ce que devenait l'ouvrage entre les mains de son successeur, M. Fragonard a trouvé le moyen de s'introduire dans la maison. Il pénètre jusque dans le salon sans y rencontrer personne. Apercevant dans un coin une palette et des couleurs, il imagine sur-le-champ le moyen de se venger. En quatre coups de pinceau il efface le sourire des lèvres de Terpsichore, et leur donne l'expression de la colère et de la fureur, sans rien ôter, d'ailleurs, au portrait de sa ressemblance. Le sacrilége consommé, il se sauve au plus vite. et le malheur veut que mademoiselle Guimard arrive elle-même quelques momens après avec plusieurs de ses amis qui venaient juger les talens du nouveau peintre. Quelle n'est pas son indignation en se voyant défigurée à ce point! Mais plus sa colère éclate, plus la charge devient ressemblante. Que de jolies découpures pour M. Huber! Les épigrammes d'un peintre valent bien quelquefois celles d'un poëte.

AVRIL 1773.

Paris, 1er avril 1773.

Le conte que l'on va lire est de M. Diderot; il sera suivi de plusieurs autres du même auteur. On ne verra qu'à la fin du dernier la morale et le but secret qu'il s'est proposé.

Lorsqu'on fait un conte, c'est à quelqu'un qui l'écoute; et pour peu que le conte dure, il est rare que le conteur ne soit pas interrompu quelquefois par son auditeur. Voilà pourquoi j'ai introduit dans le récit qu'on va lire, et qui n'est pas un conte, ou qui est un mauvais conte si vous vous en doutez, un personnage qui fasse à peu près le rôle du lecteur; et je commence:

Et vous concluez de là? — Qu'un sujet aussi intéressant devrait mettre toutes les têtes en l'air, défrayer pendant un mois tous les cercles de la ville, y être tourné et retourné jusqu'à l'insipidité, fournir à mille disputes, à vingt brochures au moins, et à quelques centaines de pièces en vers pour et contre; et qu'en dépit de toute la finesse, de toutes les connaissances, de tout l'esprit de l'auteur, puisque son ouvrage n'a excité aucune fermentation violente, il est médiocre, et très-médiocre. — Mais il me semble que nous lui de-

vons pourtant une soirée assez agréable, et que cette lecture a amené.... — Quoi? une litanie d'historiettes usées qu'on se décochait de part et d'autre, et qui ne disaient qu'une chose connue de toute éternité; c'est que l'homme et la femme sont deux bêtes très-malfaisantes. — Cependant l'épidémie vous a gagné, et vous avez payé votre écot tout comme un autre. — C'est que bon gré, mal gré qu'on en ait, on se prête au ton donné; qu'en entrant dans une société, on arrange à la porte d'un appartement jusqu'à sa physionomie sur celles qu'on voit; que l'on contrefait le plaisant quand on est triste, le triste quand on serait tenté d'être plaisant; qu'on ne veut être étranger à quoi que ce soit; que le littérateur politique, que le politique métaphysique, que le métaphysicien moralise, que le moraliste parle finance, le financier, belles-lettres ou géométrie; que plutôt que d'écouter ou se taire, chacun bavarde de ce qu'il ignore, et que tous s'ennuient par sotte vanité ou par politesse. — Vous avez de l'humeur. — A mon ordinaire. — Et je crois qu'il est à propos que je réserve mon historiette pour un moment plus favorable. — C'est-à-dire que vous attendrez que je n'y sois pas. — Ce n'est pas cela. — Ou que vous craignez que je n'aie moins d'indulgence pour vous tête à tête, que je n'en aurais pour un indifférent en société. — Ce n'est pas cela. — Ayez donc pour agréable de me dire ce que c'est. — C'est que mon historiette ne prouve pas plus que celles qui vous ont excédé. — Eh! dites tou-

jours. — Non, non, vous en avez assez. — Savez-vous que de toutes les manières qu'ils ont de me faire enrager, la vôtre m'est la plus antipathique? — Et quelle est la mienne? — Celle d'être prié de la chose que vous vous mourez de faire. Eh bien! mon ami, je vous prie, je vous supplie de vouloir bien vous satisfaire. — Me satisfaire! — Commencez, pour Dieu, commencez. — Je tâcherai d'être court. — Cela n'en sera pas plus mal. — Ici, un peu par malice, je toussai, je crachai, je pris mon mouchoir, je me mouchai, j'ouvris ma tabatière, je pris une prise de tabac, et j'entendais mon homme qui disait entre ses dents: Si l'histoire est courte, les préliminaires sont longs. Il me prit envie d'appeler un domestique, sous prétexte de quelque commission; mais je n'en fis rien, et je dis:

« M. d'Hérouville. — *Celui qui vit encore, le lieutenant-général des armées du roi, celui qui épousa cette charmante créature appelée Lolotte?* — Lui-même. — *C'est un galant homme, ami des sciences.* — Et des savans. — Il s'est long-temps occupé d'une histoire générale de la guerre dans tous les siècles et chez toutes les nations. — *Le projet est vaste.* — Pour le remplir il avait appelé autour de lui quelques jeunes gens d'un mérite distingué, tels que M. de Montucla, l'auteur de *l'Histoire des Mathémathiques.* — *Diable! en avait-il beaucoup de cette force-là?* — Mais, celui qui se nommait Gardeil, le héros de l'aventure que je vais vous raconter, ne le lui cédait guère dans

sa partie. Une fureur commune pour l'étude de la langue grecque commença entre Gardeil et moi une liaison que le temps, la réciprocité des conseils, le goût de la retraite, et surtout la facilité de se voir, conduisirent à une assez grande intimité. — *Vous demeuriez alors à l'Estrapade.* — Lui, rue Sainte-Hyacinthe, et son amie, mademoiselle de la Chaux, place Saint-Michel. Je la nomme de son propre nom, parce que la pauvre malheureuse n'est plus, parce que sa vie ne peut que l'honorer dans tous les esprits bien faits, et lui mériter l'admiration, les regrets et les larmes de ceux que nature aura favorisés ou punis d'une petite portion de la sensibilité de son âme. — *Mais votre voix s'entrecoupe, et je crois que vous pleurez.* — Il me semble que je vois encore ses grands yeux noirs, brillans et doux, et que le son de sa voix touchante retentisse dans mon oreille et trouble mon cœur. Créature charmante! créature unique! tu n'es plus. Il y a près de vingt ans que tu n'es plus, et mon cœur se serre encore à ton souvenir.—*Vous l'avez aimée?* — Non. O la Chaux! ô Gardeil! vous fûtes l'un et l'autre deux modèles, vous de la tendresse de la femme, vous de l'ingratitude de l'homme. Mademoiselle de la Chaux était d'une famille honnête; elle quitta ses parens pour se jeter entre les bras de Gardeil. Gardeil n'avait rien; mademoiselle de la Chaux jouissait de quelque bien, et ce bien fut entièrement sacrifié aux besoins et aux fantaisies de Gardeil. Elle ne regretta ni sa

fortune dissipée, ni son honneur flétri; son amant lui tenait lieu de tout. — *Ce Gardeil était donc bien séduisant, bien aimable?* — Point du tout. Un petit homme, bourru, taciturne et caustique, le visage sec, le teint basané; en tout une figure mince et chétive; laid, si un homme peut l'être avec la physionomie de l'esprit. — *Et voilà ce qui avait renversé la tête à une fille charmante?* — Et cela vous surprend? — *Toujours.* — Vous? — *Moi.* — Mais vous ne vous rappelez donc plus votre aventure avec la Deschamps, et le profond désespoir où vous tombâtes lorsque cette créature vous ferma sa porte? — *Laissons cela, continuez.* — Je vous disais: Elle est donc bien belle? et vous me répondiez tristement: Non. — Elle a donc bien de l'esprit? — *C'est une sotte.* — Ce sont donc ses talens qui vous entraînent? — *Elle n'en a qu'un.* — Et ce rare, ce sublime, ce merveilleux talent? — *C'est de me rendre plus heureux entre ses bras que je ne le fus jamais entre les bras d'aucune autre femme.* — Mais mademoiselle de la Chaux, l'honnête, la sensible mademoiselle de la Chaux se promettait secrètement, d'instinct, et à son insu, le bonheur que vous connaissiez et qui vous faisait dire de la Deschamps: *Si cette malheureuse, si cette infâme s'obstine à me chasser de chez elle, je prends un pistolet et je me brûle la cervelle dans son antichambre.* L'avez-vous dit ou non? — *Je l'ai dit, et même à présent je ne sais pourquoi je ne l'ai pas fait.* — Convenez donc. — *Je conviens de tout ce qu'il vous plaira.* — Mon

ami, le plus sage d'entre nous est bien heureux de n'avoir pas rencontré la femme belle ou laide, spirituelle ou sotte qui l'aurait rendu fou à enfermer aux Petites-Maisons. Plaignons beaucoup les hommes, blâmons-les sobrement, regardons nos années passées comme autant de momens dérobés à la méchanceté qui nous suit; et ne pensons jamais qu'en tremblant à la violence de certains attraits de nature, surtout pour les âmes chaudes et les imaginations ardentes. L'étincelle qui tombe fortuitement sur un baril de poudre ne produit pas un effet plus terrible. Le doigt prêt à secouer sur vous ou sur moi cette fatale étincelle est peut-être levé.

Les Comédiens Français viennent de remettre, avec assez de succès, *le Tuteur dupé*, comédie en cinq actes de M. Cailhava d'Estandoux. Quoique cette pièce soit mal faite, quoiqu'elle soit écrite sans grâce, elle a du moins un mérite devenu fort rare de nos jours, c'est celui d'être gaie; et Molière, le premier des philosophes, s'il n'eût préféré d'être le plus amusant, Molière lui-même a daigné se contenter quelquefois de ce seul mérite-là. On désirerait sans doute que l'intrigue du *Tuteur dupé* fût plus vraisemblable; on désirerait qu'elle eût un but plus moral; on voudrait que les caractères fussent mieux choisis, mieux conçus, mieux dessinés; on voudrait enfin que toutes les scènes fussent travaillées avec moins de négligence : mais on ne saurait refuser à l'au-

teur des saillies d'une verve vraiment comique, l'art d'inventer des situations plaisantes, et celui de nouer et de dénouer vivement une intrigue. Le succès de cette pièce telle quelle, du plus mauvais genre si vous voulez, prouve toujours que notre parterre serait encore fort disposé à rire, si la plupart de nos auteurs n'avaient pas trop d'esprit ou trop de sensibilité dans l'âme pour être gais et plaisans. Ces messieurs ne songent pas que si le plaisir de répandre des larmes est fort doux, celui de rire est bien plus utile au bonheur de l'Etat.

Toute la pièce de M. Cailhava a été supérieurement bien jouée. Le rôle principal, celui du valet, est rendu par Préville avec une finesse, un feu, un naturel qui fait valoir jusqu'aux moindres nuances de son caractère, sans que l'effet de l'ensemble y perde jamais rien.

Mémoires pour moi; par moi Louis de Brancas, comte de Lauraguais. A Londres. Ce mémoire, peu intéressant par son objet, l'est beaucoup par la manière plaisante et bizarre dont il est écrit. Un nommé Drogard, que M. de Lauraguais avait ramassé dans les rues de Londres pour en faire son secrétaire, lui a enlevé, par reconnaissance, la demoiselle Lefevre, c'est-à-dire qu'il a épousé en légitime nœud une femme avec laquelle son maître vivait depuis quatre ans dans la plus tendre intimité. Quoique ce mariage ait été fait sans son aveu, le comte ne

s'en est point fâché; il a même continué de vivre avec madame Drogard comme avant le sacrement; mais, la voyant enfin fort malheureuse du fait de son mari, qui l'avait indignement abusée, il l'a fait passer en France pour la soustraire à ses persécutions. C'est pour cette bonne œuvre que le sieur Drogard intente un procès au comte; il lui redemande sa femme et ses effets, ou deux mille louis, dont le comte de Lauraguais avait fait anciennement un billet à ladite dame. Cette affaire est accompagnée de beaucoup de circonstances qu'il serait fort inutile de rappeler ici; mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que le mémoire justificatif de M. de Lauraguais est précédé d'une longue épître dédicatoire à son père, Louis de Brancas, duc et pair de France. Comme l'ouvrage est fort rare, nous en avons fait un extrait qui suffira pour donner une idée du ton qui y domine. On n'extravagua jamais avec plus d'esprit :

« Mon père, comme un mariage et un pro-
» cès criminel sont deux événemens dans une
» famille, vous me faites part du mariage de
» ma fille, et moi je vous envoie mon billet
» patibulaire : au fait, tout est billet dans ce
» bas monde. Ne vous a-t-on pas demandé
» des billets de confession? — N'avez-vous pas
» acheté des billets de comédie? N'avez-vous
» jamais été payé en billets de Canada? N'avez-
» vous jamais fait des billets? N'auriez-vous ja-
» mais reçu de billets doux? Tout est billet,

» enfin, et de tout temps ils sont inscrits dans
» celui que chacun tire en naissant dans la
» grande urne du destin, où le hasard les mêle
» sans cesse.

— » Il résulte du concours de mille choses,
» que l'Angleterre, le pays de l'Europe où les
» principes de la liberté et ceux de la propriété
» s'entrelacent davantage et le plus étroitement,
» est peut-être celui dans lequel il est le plus dif-
» ficile d'acquérir des propriétés d'une manière
incontestable, et dans lequel il est par consé-
» quent le plus facile de l'attaquer.

— » Cela paraît incroyable; mais il n'en est
» pas précisément ainsi. Un peuple est un être
» collectif; il est libre par des principes géné-
» raux, et les particuliers peuvent être tour-
» mentés par les formes que le temps et la chi-
» cane ont couvertes de leur rouille. Au con-
» traire, parmi des hommes épars, puisqu'ils ne
» composent pas un corps national, il faut bien
» que les principes de leur société soient relatifs
» à chaque individu, ou qu'il n'y ait point de
» principes. Votre esprit conçoit tous les reje-
» tons de ces idées; c'est une semence qui pour-
» rait produire un grand arbre; mais vous savez
» que je mange mon bien en herbe. »

— » Les historiens aiment à prendre pour la
» renommée la Muse de l'histoire; ils ne lui
» demandent que sa trompette, et laissent aux
» bénédictins son rouleau.

— » Londres est un gouffre immense, creusé

» d'abord par les Danois, les Normands, et sans
» cesse par les Français, dans lequel s'englou-
» tisssent perpétuellement l'or et les sottises de
» l'univers. Un Italien, un Français, ont-ils mé-
» rité la corde dans leur pays; ils accourent dans
» celui-ci. L'un ne manque pas de dire en débar-
» quant qu'il échappe à l'inquisition, l'autre à la
» Bastille. Il suffit que cela soit possible pour que
» cela paraisse une épouvantable vérité. Ont-ils
» l'art, qui leur est ordinaire, d'exciter le mé-
» lange un peu barbare de la pitié et de la déri-
» sion; on leur donne un pot de bière dans
» le premier cabaret. Ils remarquent poliment
» qu'on boit en Angleterre à la liberté, tandis
» qu'ailleurs on la souhaite seulement.

» Il est trois espèces dans la classe générale
» des aventuriers. L'une ne paraît qu'un mo-
» ment : ce sont des fats philosophiques qui ne
» croient en Dieu que parce qu'ils sont forcés de
» convenir que leur petite personne est divine,
» ou tout au moins un ouvrage divin. Ont-ils été
» se promener dans les rues de Londres; sont-
» ils entrés dans la boutique de Dollon pour lui
» demander s'il a des télescopes aussi bons que
» ceux de Passeman; ont-ils enfin poussé l'excès
» de leur curiosité jusqu'à Cambridge, Oxford
» ou Bath : ils vont bien vîte à Paris, pondre,
» sous les ailes de leur savantes amies, le dépôt
» de leurs connaissances. Ils s'empressent de
» jouir, dans le sein de la société, de la consi-
» dération d'avoir approfondi l'Angleterre.

» L'autre espèce de nos compatriotes est en-
» core plus éphèmère. Ce sont de petits imper-
» tinens qui viennent se proposer tout uniment
» comme les législateurs du goût, et de faire
» avec bonté l'essai de leurs charmes français
» sur les dames d'Angleterre. A leur retour, ils
» racontent à leurs chirurgiens les aventures qui
» leur sont arrivées.

» Tous les autres sont intrigans par état, par
» goût ou par besoin. C'est un gredin qui s'a-
» vise de dire du bien de moi dans un libelle
» où il déchire ce que j'aime et que je respecte,
» qui croit passer pour un bel esprit de bonne
» compagnie, parce que quelques salopes l'ap-
» pellent le chevalier de la Morande au lieu de
» Morande (auteur du *Gazetier Cuirassier* et de
» plusieurs autres atrocités), et qu'il imprime
» un fatras scandaleux qui a l'air d'être écrit
» par un fiacre sur les mémoires de la cuisinière
» de maître Gourdan.

» Mais quel avantage ont vos lumières, Mes-
» seigneurs, sur l'ignorance de vos pères, si la
» seule différence par rapport à l'homme est
» d'être esclave des préjugés dans les temps
» barbares, et captif de l'usage dans les siècles
» polis ?

» Enfin, en me transmettant l'étincelle de la
» vie, tout mon être dut être sensible. Qu'y
» faire ? Je me soumets aux faiblesses humaines;
» et puisque l'apôtre dit qu'il n'est point d'élu
» qui ne pèche sept fois par jour, je prends
» patience, et me résigne à ce régmie de bien-

» heureux. Puisse-t-il être encore long-temps
» le vôtre et le mien! »

Voici de quels traits il nous peint son ménage avec la demoiselle Laurence Lefevre, dans son *Affidavit.*

« Elle faisait ma soupe et la mangeait avec
» moi; elle faisait mon lit et le défaisait avec
» moi. Ayant de la beauté sans attraits, de la
» complaisance sans douceur, de l'humeur sans
» caprice, et le charme à mes yeux d'être ridi-
» cule sans être gauche, et bête sans être stu-
» pide, elle était un ferment beaucoup plus sain
» pour mon esprit que celui du thé ne l'est pour
» mon estomac. »

Fables, par M. Boisard, de l'Académie des Belles-Lettres de Caen, secrétaire du conseil de monseigneur le comte de Provence; à Paris, 1773. L'édition est belle, et Saint-Aubin l'a ornée de plusieurs gravures faites sur les dessins de Monnet.

Ces Fables n'ont pas fait beaucoup de sensation, d'abord parce que le talent de ce jeune poëte laisse encore beaucoup de choses à désirer, ensuite parce qu'en général on n'aime plus les fables, du moins celles qui ne servent pas à nous tromper; enfin, parce qu'il est si bien établi que La Fontaine est inimitable, qu'on croirait perdre son temps à voir s'il est encore possible d'en approcher. Peut-être n'aura-t-on jamais tort sur ce point; mais que de dogmes

en matière de religion, de politique, de littérature, qui ne doivent qu'à notre paresse les trois quarts de leur crédit! Sans doute il n'est point de genre, quelque borné qu'il paraisse, que le génie ne puisse étendre; cependant celui de la fable en est sûrement moins susceptible qu'un autre. Cette morale simple et naturelle, qui semble la seule propre aux images que peut employer le fabuliste, a été si souvent répétée, qu'il n'est guère possible d'y revenir sans dire des choses cent fois rebattues. Si, pour intéresser des esprits blasés sur tout, on s'attache à des nuances plus fines, on risque de tomber dans une métaphysique obscure et minutieuse, qui ne saurait convenir à la simplicité de la fable. Quoique le genre humain n'ait pas fait d'immenses progrès, il est moins enfant qu'il ne l'était il y a deux mille ans. Je vois une infinité de jouets qui ne l'amusent plus: est-ce tant pis, est-ce tant mieux? Plutôt que d'en décider, revenons à M. Boisard.

Ses fables sont moins précieuses que celles de Lamotte, plus naturelles que celles de Dorat, et plus naïves et plus variées que celles de l'abbé Aubert; mais on a remarqué, avec raison, que la chute en était rarement heureuse, que la morale en était triviale et se répétait souvent, que le style manquait à la fois de la précision de Phèdre et du coloris gracieux de La Fontaine. Ces images naïves, ces pensées fines qu'un air négligé rend plus fines encore, ces traits simples, et qui n'en sont pas moins inattendus, ces digres-

sions charmantes qui varient si bien de la marche uniforme du récit; toutes ces grâces que la nature avait prodiguées à La Fontaine, ne s'offrent pas très-souvent au pinceau de M. Boisard; mais toutes les fois qu'il les rencontre, sa manière de les rendre est heureuse, et surtout infiniment facile. Peut-être est-il, de tous nos fabulistes, celui qui a le moins imité son maître, et celui qui en est le moins éloigné, s'il est vrai qu'une narration simple, aisée et naïve soit le premier mérite de ce genre de poésie.

C'est une chose assez singulière que le fond seul des fables d'Esope ait suffi à la réputation de plusieurs poëtes, comme Phèdre, La Fontaine, Hagedorn, etc., et que la plupart de ceux qui ont voulu créer eux-mêmes des sujets nouveaux aient échoué comme Lamotte, et tant d'autres dont la chute a été moins illustre. Que de belles imitations ne devons-nous pas à Homère, à Esope, à la Bible! Vous retrouvez presque partout le germe de ces premières inventions. La Fontaine a dit :

La feinte est un pays plein de terres désertes;
Tous les jours nos auteurs y font des découvertes.

Je ne sais si cela est bien vrai. Quoiqu'au premier coup d'œil le champ de la fiction paraisse infiniment plus vaste que celui de la vérité, je ne pense pas que depuis Homère on ait imaginé autant de fables nouvelles qu'on a découvert de vérités depuis deux ou trois siècles.

Un abbé qui se mourait de faim fit, l'année passée, un gros libelle intitulé *Tableau philosophique de l'Esprit et du Cœur de M. de Voltaire.* C'est M. de la Beaumelle qui, touché de son infortune, l'avait encouragé à faire cette méchante rapsodie pour se tirer d'embarras; mais lorsqu'elle parut, il la trouva lui-même si plate qu'il eut beaucoup de regrets aux matériaux qu'il avait eu la charité de lui fournir. M. de Voltaire, qui sait avoir des attentions pour tout le monde, pour ses plus faibles ennemis comme ses plus minces adorateurs, a pris la peine de censurer le jeune abbé. C'est l'objet de la *Lettre d'un Père à son Fils faisant l'auteur et le bel esprit à Paris.* On est presque fâché de voir que M. de Voltaire ait daigné mettre cette importance à un ouvrage qui n'en méritait aucune; mais il y a long-temps qu'il s'est fait une loi de ne pas laisser la plus légère atteinte impunie. Il suit dans ses guerres littéraires la politique des anciens Romains; comme eux, il ne néglige jamais aucun de ses alliés, aucun de ses rivaux; comme eux, il n'attaque jamais personne sans le poursuivre jusqu'à ce qu'il le croie entièrement anéanti. Sa gloire n'en avait pas besoin; mais tout cela peut servir à la célébrité du moment.

La Vie de Marie-Thérèse, impératrice-reine de Hongrie, et de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, par M. l'abbé Sabatier de Castres. Ce ne sont que deux notices très-sèches et très-im-

parfaites, tirées de la *Galerie universelle des Hommes célèbres*. Elles n'apprennent rien qui ne soit connu de tout le monde; et l'on ne sait pourquoi l'auteur a jugé à propos de les publier séparément. Les petits éloges ne lui réussiront guère mieux que ses longues satires.

Jean-Jacques, qui n'aime pas les sarcasmes, en a fait plus que personne contre la musique française et l'Opéra : mais que ne lui pardonnerait-on pas en faveur du *Devin du Village?* Le comte Algarotti s'est occupé des mêmes objets, et les a traités bien plus gravement. En reconnaissant toutes les absurdités qu'on pouvait reprocher à l'Opéra, il a senti de quel charme ce spectacle était susceptible, et son Essai sur l'Opéra, dont on vient de nous donner une nouvelle traduction, mérite d'être lu. Les philosophes qui ont tâché d'étendre le cercle de nos plaisirs n'ont pas moins de droits à notre reconnaissance que ceux qui ont cherché à étendre celui de nos lumières. Peut-être même ont-ils encore mieux mérité de l'humanité. L'abus que les hommes ont fait de leurs plaisirs n'a jamais été aussi pernicieux que l'abus qu'ils ont fait de leurs lumières.

Le livre du comte Algarotti présente d'abord des réflexions fort justes sur la nécessité de choisir des sujets convenables au genre. Il pense qu'on les trouvera surtout dans l'histoire héroïque et dans la mythologie. On en trouverait peut-être un plus grand nombre dans le règne de la féerie. Elle offre, ce me semble, précisément le caractère

de merveilleux le plus propre à l'Opéra, celui qui prête le plus à cette espèce d'illusion, et celui qui peut s'y développer avec le plus d'éclat. *Armide*, le chef-d'œuvre du théâtre lyrique, n'est-il pas un sujet de féerie, et Quinaut n'a-t-il pas su tirer un plus grand parti du Tasse et de l'Arioste que d'Homère et de Virgile?

Après avoir donné d'excellentes leçons sur le choix du sujet, notre auteur nous montre combien la musique a dégénéré de son ancienne origine, combien elle s'est éloignée du beau simple et naturel, en voulant imaginer de nouveaux systèmes pour flatter le faux goût que le luxe a introduit dans tous les arts. Les poëtes seront, je crois, plus contens de ce chapitre que les musiciens.

De là il passe à la partie du chant, de la déclamation, de la danse, des décorations et du théâtre. Il parcourt ainsi tous les défauts qui déparent aujourd'hui l'Opéra, et il indique la manière de les corriger. Le plus essentiel, celui qui paraît le principe de tous les autres, c'est le peu d'harmonie qui règne entre les différens arts qui sont appelés à contribuer à la perfection de ce spectacle. Une machine fort compliquée se dérange sans doute plus facilement; mais si cette machine est bien conçue, si tous les ressorts dont elle est composée sont parfaitement bien assortis, s'il n'y en a point qui n'ait sa fonction particulière, et qui ne tende en même temps au but général; alors il est évident qu'elle doit produire un effet

bien supérieur à celui qu'on pourrait attendre d'une machine plus simple. Cela prouve qu'il est difficile de voir de bons opéras, mais que cela n'est pas absolument impossible. Cependant nous croyons bien, comme M. le comte Algarotti l'avoue lui-même, qu'il n'y a qu'un prince riche, ami des arts et favorisé des muses, qui puisse rétablir ce spectacle dans toute sa gloire. Je ne m'étonne pas qu'il fût si cher à Louis XIV. Il y voyait l'image brillante de son règne.

Quoi qu'il en soit, ce ne sont pas nos directeurs actuels qui rétabliront ce théâtre; malgré mademoiselle Arnoud, malgré nos jolis ballets, il tombe tous les jours: il n'y a plus que l'intérêt des coulisses et la commodité des petites loges qui le soutiennent encore.

Le comte Algarotti a joint l'exemple aux leçons. Son essai est suivi de deux opéras en prose: *Enée à Troie*, et *Iphigénie en Aulide*. Ce dernier a été traduit en vers français. Le chevalier Gluck l'a mis en musique et l'a fait représenter à Vienne. Il y a eu le plus grand succès. On l'a offert depuis à nos directeurs: selon l'usage, ils l'ont refusé. Ces Messieurs ont fait vœu de nous ennuyer à jamais des mêmes vieilleries. Cela produit d'assez mauvaises recettes, mais cela exige aussi fort peu d'avances, et c'est jouer au plus sûr.

M. Marmontel vient de publier une utile compilation sous le titre de *Chefs-d'Œuvre dramatiques*, ou *Recueil des meilleures pièces du Théâtre Français, tragique, comique et lyrique*,

avec des discours préliminaires sur les trois genres, et des remarques sur la langue et le goût. Ce beau monument de la littérature française est dédié à madame la Dauphine. L'édition est exécutée avec beaucoup de soin, et enrichie d'un grand nombre de gravures et de vignettes faites sur les dessins de M. Eisen. Chaque volume sera distribué ou dans son entier, ou successivement pièce à pièce, au gré de l'acheteur; mais on n'aura chaque pièce détachée qu'autant que le registre fera foi qu'on aura pris tout ce qui aura précédé. Ceux qui voudront se procurer l'avantage des premières épreuves ne seront tenus que de se faire inscrire pour un volume, sans aucune avance. Le prix de chaque volume sera de vingt-quatre livres.

Le volume qui vient de paraître ne contient que deux discours sur l'art dramatique et la *Sophonisbe* de Mairet. Elle est précédée d'une notice de la vie de l'auteur et de l'examen de la pièce. Les remarques dont elle est suivie sont en petit nombre, et l'éditeur en usera de même à l'égard de toutes les pièces anciennes qu'on n'a fait entrer dans ce recueil que pour marquer le progrès de l'art.

Le premier discours préliminaire est un extrait supérieurement bien fait de la nouvelle *Histoire du Théâtre Français*, et du *Précis* qu'en avait donné ci-devant Fontenelle.

Dans le second, M. Marmontel ne fait que développer les principes qu'il a déjà établis dans sa poétique. Il s'attache surtout à montrer les avan-

tages de notre théâtre sur celui des anciens et sur celui de toutes les autres nations de l'Europe ; mais son amour-propre n'entre pour rien dans cette discussion : il l'a faite avec toute l'impartialité qu'on pouvait attendre d'un philosophe, et même d'un philosophe qui n'aurait jamais travaillé pour le théâtre. Ce morceau est rempli des vues les plus justes et les plus fines ; le style en est infiniment soigné, peut-être même un peu trop. A force d'arrondir ses phrases, on les rend harmonieuses ; mais ne risque-t-on pas aussi de tomber dans le défaut que l'on a tant reproché à la musique de nos grands opéras, sans en excepter celle de Lulli et de Rameau ?

La nouvelle édition des *Œuvres de M. Thomas* paraît enfin ; c'est la rigueur, ou du moins la prudence scrupuleuse de messieurs les censeurs, qui l'a si long-temps retardée. M. Thomas s'est vu forcé à lui faire beaucoup de sacrifices, et n'a pas eu peu de peine à s'y résoudre. Hélas ! n'est-ce pas assez de ceux qu'il faut faire au goût et à la critique de ses amis, sans en exiger encore d'autres ? Rien n'est plus sensible à l'affection paternelle que tout auteur a pour ses ouvrages. Cependant une plume assez abondante, aussi riche que celle de M. Thomas, peut supporter assurément beaucoup de pertes sans qu'il y paraisse.

La collection de ses Œuvres forme quatre volumes assez considérables. Il n'y a que les deux premiers qui soient entièrement nouveaux; les deux autres contiennent les *Éloges* qui avaient déjà paru avec l'*Essai sur les Femmes* : mais tous ces différens morceaux ont été revus avec le plus grand soin. Ainsi cette nouvelle édition est, à tous égards, infiniment supérieure aux autres. Ses poésies seront publiées séparément. La réputation de ses premiers ouvrages est si bien établie, qu'elle ne nous laisse plus rien à dire. Nous ne parlerons ici que de l'*Essai sur les Éloges*, qui fixe dans ce moment l'attention de tous ceux qui aiment les lettres.

De toutes les productions de M. Thomas, il me semble que c'est encore celle qui a réuni le plus de suffrages. Son sujet est infiniment plus étendu qu'il ne le paraît d'abord. Ce n'est pas simplement une poétique des éloges, c'est l'histoire de la littérature et de l'éloquence appliquées à ce genre d'ouvrage. Il examine quel fut l'usage et l'abus de la louange chez les différentes nations et dans les différens siècles. Il indique le caractère, le mérite ou la bassesse des panégyristes les plus célèbres; et pour mieux connaître leur esprit et celui de leur temps, il juge d'après l'histoire les hommes qui ont été loués. Enfin il donne quelques idées générales sur le ton et l'espèce d'éloquence qui lui paraît convenir aux éloges des grands hommes.

On sent tout ce que ce plan embrasse d'objets

intéressans; de grandes idées sur la gloire et sur les vertus qui l'ont méritée; des tableaux de toutes les nations dans leur époque la plus brillante; les héros et les hommes de génie de tous les âges. La partie que notre auteur a traitée avec le plus d'étendue et de soin, celle qu'il paraît surtout avoir fait *con amore*, c'est celle de la littérature ancienne et de la littérature française. Les Espagnols, les Anglais, les Italiens, les Allemands ne seront point trop contens de la petite place qu'ils occupent dans cet ouvrage. Les Russes sont peut-être la seule nation de l'Europe qui n'ait point à s'en plaindre. On rend justice au superbe éloge de Pierre-le-Grand, par M. le comte Lomanozow. Mais comment M. Thomas a-t-il pu oublier celui que l'abbé Galiani a fait du pape Benoît XIV? C'est un modèle, et pour le fond et pour le style, que Cicéron même n'eût point désavoué. Les Allemands lui reprocheront particulièrement d'avoir oublié le panégyrique que M. Sulzer a fait du roi de Prusse, et celui que ce grand roi daigna faire lui-même d'un prince de sa maison. Quelques éloges de M. Hirzel, l'auteur du *Socrate rustique*, quoique moins connus, méritaient sûrement d'être cités. On y trouve souvent la grâce de Xénophon réunie à la simplicité des mœurs helvétiques, ce qui leur donne un caractère vraiment original. Mais ces omissions, sans doute très-involontaires, ne sont pas les torts dont on saura le plus mauvais gré à M. Thomas, dans un pays où l'on s'occupe

si peu de tout ce qui s'appelle littérature étrangère.

La manière dont il caractérise tous les anciens, et surtout les Grecs, est remplie de finesse et de goût. Il a l'art de varier le ton de son style selon les différens génies dont il a apprécié les talens, et l'on peut dire qu'il les peint souvent avec leurs propres couleurs. Rien de plus facile, de plus gracieux que l'article sur Xénophon, de plus noble et de plus sublime que celui de Platon, de plus énergique et de plus concis que celui de Tacite. Après avoir parlé des auteurs les plus connus, il en fait de même revivre quelques-uns que la plupart des gens du monde ignorent aujourd'hui, et dont ils seront bien aises de faire la connaissance, tels que Libanius, Ausone, Thémiste, etc.

Les articles les plus importans de la seconde partie sont ceux de Louis XIII, de Henri IV, de Bossuet, de Louis XIV et de Fontenelle. M. Thomas prouve dans ce dernier que, quoique le langage le plus sublime semble son langage naturel, il sait, lorsqu'il le veut, n'être qu'ingénieux et fin.

Beaucoup de gens ont pensé de l'*Essai sur les Éloges* tout ce que nous venons d'en dire; mais il faut l'avouer, ce n'est pourtant pas absolument là l'opinion de tous ses lecteurs. Il m'a paru qu'en général tous les gens de lettres sont ceux qui en disent le plus de bien. Ils ont trouvé que l'ouvrage honorait les lettres; et la plupart, au moins, de

ceux qui donnent le ton, ont bien leurs raisons pour cela : presque tous y sont loués, et loués comme on aime à l'être, excepté M. de Voltaire, qui ne sera sûrement pas content du seul endroit où l'on parle de lui.

Les gens difficiles ont dit que ces nouveaux *Essais* étaient d'une lecture fatigante ; que c'était un éloge éternel, et des éloges et de ceux qui en ont mérité et de ceux qui en ont fait depuis la création du monde, à commencer par Dieu jusqu'à M. Thomas inclusivement. Cela peut être plaisant à dire, mais cela est exagéré, et d'une manière fort injuste. M. Thomas a donné à son sujet toute l'étendue et toute la variété dont il était susceptible. S'il est fatigant à lire de suite, quel ouvrage dans ce genre ne l'est pas? Tout livre qui n'est pas, pour ainsi dire, fondu d'un seul jet, qui ne nous mène pas rapidement à quelque grand résultat, ou qui n'enchaîne pas notre attention par une intrigue attachante, lasse sans doute bientôt ; mais quel besoin de le lire de suite? Plutarque, Montaigne même, qu'on reprend avec tant de plaisir, ne peuvent pas être lus ainsi.

On a remarqué encore que le style de M. Thomas avait la même emphase, la même monotonie dans ces nouveaux *Essais* que dans ses *Éloges*. On a dit qu'il répétait sans cesse les mêmes figures ; que son génie, pour parler comme lui, *se précipitait continuellement en avant ;* qu'il ne cessait d'accumuler siècle sur siècle ; qu'à force de vouloir former toujours de grandes masses, il ne faisait que des

masses informes; qu'on pouvait appliquer à sa manière d'écrire le proverbe italien: *Troppo abbracia e nulla stringe;* qu'enfin, ses idées, petites ou grandes, étaient toutes jetées dans le même moule, et que pour les y approprier, il les mutilait ou les allongeait à son gré, à peu près comme le géant de la fable traitait les étrangers qui tombaient dans ses piéges pour leur donner la mesure précise de son lit.

Ce qu'il y a de vrai dans toutes ces critiques, c'est que M. Thomas manque souvent de naturel et de simplicité; que dans ses tableaux, il n'observe point assez les règles du clair-obscur; qu'il commande trop à son sujet au lieu de se laisser entraîner par lui. La monotonie qu'on lui reproche est bien moins choquante dans ce dernier ouvrage que dans tous les autres. Elle est interrompue au moins par le grand nombre de passages qu'il emprunte des différens auteurs qu'il a voulu caractériser. J'y trouve aussi moins d'incorrections, moins de redondances, moins de bouffissures; mais quand il y en aurait encore beaucoup, tous ces défauts ne sont-ils pas rachetés par de grandes beautés? N'est-on pas obligé de convenir que son livre est rempli de pensées profondes, d'observations fines et d'une infinité de traits de la plus brillante éloquence? Eh bien! parce qu'un homme aura les joues un peu boursoufflées, ne tiendrez-vous aucun compte des plus excellentes choses qu'il pourrait vous dire?

Le malheur de M. Thomas est d'être toujours

mis en parallèle avec Rousseau, dont le goût sans doute est plus pur, plus antique, dont la chaleur est plus naturelle et plus vraie, et qui a le grand avantage d'avoir travaillé sur des sujets plus intéressans. M. Rousseau a approché souvent de la ligne qui sépare le beau du gigantesque. M. Thomas l'a quelquefois passée; mais quoiqu'il n'ait pas toutes les parties d'un auteur classique, on ne saurait lui refuser la plupart de celles qui font l'écrivain sublime.

Le temps des prophètes est passé; celui des dupes ne passera point. Il y a dans le cœur humain un fonds inépuisable de crédulité et de superstition. Pour en tirer tout le parti que l'on voudra, il s'agit seulement de savoir le mettre en œuvre; mais cet art sublime suppose une sorte d'intrépidité qui ne convient plus guère à la mollesse de nos mœurs. Ce n'est que par une méprise ridicule que l'un de nos plus célèbres académiciens a passé ces jours-ci pour prophète. Ses prétendues prédictions ont cependant excité de vives alarmes, au moins dans la classe des têtes qui en étaient susceptibles; et cette classe, comme on sait, n'est pas la moins nombreuse.

On assurait que M. de Lalande avait aperçu une comète qui, dans peu, dans un mois, dans quinze jours, pouvait causer la fin du monde; qu'il avait même voulu lire là-dessus un Mémoire à l'Académie, et qu'on l'avait engagé à le supprimer pour ne pas effrayer ses concitoyens sans nécessité, ou

pour les laisser jouir tranquillement du peu de temps qui leur restait encore à vivre. On ajoutait, à la vérité, qu'il y avait trente, ou même soixante mille à parier contre un, que la comète nous épargnerait généreusement; mais ce calcul ne servait qu'à donner plus de vraisemblance à la nouvelle, et laissait encore assez peu d'espoir. Vous pouvez gagner dans une loterie où il y aurait soixante mille probabilités contre vous; vous pouvez donc aussi perdre dans cette chance-ci, et l'énormité du danger fait passer légèrement sur le nombre infini des hasards qui pourraient vous en garantir.

Voilà donc, comme au temps des millenaires, des femmes qui sont incertaines s'il fallait encore faire des enfans avec leurs maris; d'autres, plus sages, qui se hâtent d'arriver à la conclusion d'un roman qu'elles auraient bien voulu filer, sans la circonstance, encore une quinzaine de jours; des poëtes dégoûtés d'écrire une comédie ou une tragédie pour une race qui, n'ayant plus qu'un instant à durer, ne valait guère la peine qu'on la fît rire ou pleurer; des politiques interrompus dans leurs hautes spéculations sur le bonheur d'une nation qui va être submergée; enfin, des ennemis de la philosophie qui s'écrient: « Eh bien! » vous le voyez, ces philosophes ont empêché » les comètes de prédire, comme autrefois, des » guerres, des pestes, des calamités publiques. » Le beau service qu'ils nous ont rendu, puis- » qu'elles finiront par nous écraser un de ces

» matins! » J'exagère un peu : le trouble n'a pas été porté jusque-là ; il est vrai pourtant que plusieurs femmes ont eu la précaution de louer des maisons à Montmartre, et que d'autres, plus savantes, se sont plaint amèrement que M. de Lalande n'ait pas averti plus tôt des caprices de la comète, pour donner aux honnêtes gens le temps de fuir en Amérique, au sommet des Andes ou des Cordilières. Il est encore certain que l'annonce de ce terrible phénomène avait rendu soucieuses même des personnes qui n'étaient pas tout-à-fait sans jugement. L'image d'un monde désert les épouvantait; la seule possibilité prochaine de l'entière destruction du monde, sans leur troubler l'esprit, affligeait leur imagination. Nous avons pour notre globe une sorte d'attachement qui tient de l'esprit de corps. Il semble que tant que ce monde subsistera, même après notre mort, nous tiendrons toujours par quelque chose à l'existence. Ce sentiment doit être plus vif encore dans les âmes ambitieuses, dans le cœur d'un conquérant, d'un artiste, d'un homme de génie; et je vous assure que je conçois parfaitement comment l'opinion de la fin du monde, si commune dans les premiers siècles de notre ère, a pu contribuer à la décadence des sciences et des arts, comme au contraire elle a servi à favoriser l'établissement de la religion chrétienne, qui tend à détruire tout sentiment de vaine gloire et d'amour-propre.....

Mais c'est trop s'écarter de notre objet; il est

temps de dire, enfin, quelle fut l'origine de toutes ces terreurs paniques. M. de Lalande avait destiné à l'assemblée publique de l'Académie des sciences, le 21 avril 1773, un Mémoire qui faisait partie d'un travail plus considérable sur la théorie des comètes. On n'eut pas le temps de le lire. Ce qu'il avait dit à ses amis, du résultat de ses calculs, passant de bouche en bouche, s'accrut rapidement, et fut bientôt défiguré au point d'effrayer la capitale et les provinces. On exigea de notre académicien une explication capable de rassurer le public. Elle parut en peu de mots dans la *Gazette de France* du 7 de ce mois; mais cela ne suffisait pas pour le justifier de toutes les absurdités qu'on lui avait imputées. Il fut obligé de publier le Mémoire même qui avait occasioné tous ces bruits populaires; et c'était sans doute le moyen le plus sûr de les détruire.

Voici ce que nous apprennent les recherches de M. de Lalande: dans les soixante comètes connues aujourd'hui, il y en a huit dont les nœuds diffèrent assez peu de la circonférence de l'orbite terrestre. Il est donc possible que, dans la suite de la révolution de la terre et de ces différentes comètes, il s'en trouve une qui, se rencontrant dans son nœud lorsque la terre y passe, la choque ou la déplace, l'entraîne ou en soit entraînée, et consomme enfin cette grande révolution, qui serait pour le genre humain l'accomplissement des siècles ou le commencement d'un nouvel ordre de choses.

« Si une comète s'approchait seulement de » nous jusqu'à la distance de douze ou treize mille » lieues, elle produirait une marée de trois mille » toises. Alors, dans l'espace de quelques heures » tout le globe de la terre serait peut-être enve- » loppé dans cette submersion. »

Cela peut être fort bien vu, mais ne tranquillise pas trop. Ce qui suit est plus consolant.

« Il est difficile que la coïncidence exacte du » nœud, qui n'est que passager, se trouve arriver » dans le temps que la comète y passera. En » supposant que cette coïncidence y soit, ces » deux planètes, dont les orbites se coupent exac- » tement, se rencontreront difficilement à la fois » au même point d'intersection. Par exemple, » la terre n'ayant que dix-sept secondes de dia- » mètre, vue du soleil, elle n'occupe que la » soixante-seize millième partie de la circon- » férence de son orbite. Supposons qu'une comète » traverse précisément l'orbe de la terre; il y a, » pour le moment où elle se trouve dans le nœud, » soixante-seize mille contre un à parier que la » terre ne se trouvera pas dans un point de son » orbite où elle puisse être frappée.

» La distance de treize mille lieues, à laquelle » j'ai dit que la comète pouvait submerger une » partie de la terre, est comme seize mille fois » dans la circonférence de l'orbite terrestre. Ainsi » il y aurait environ huit mille contre un d'es- » pérance même à chaque fois que la comète » passerait dans son nœud et précisément sur la

» circonférence de notre orbite ; mais de plus ces
» passages sont bien rares, puisque les révolutions
» de chaque comète exigent un ou plusieurs
» siècles, et qu'il peut se passer des milliers de
» révolutions sans que les nœuds se trouvent
» placés dans l'endroit où nous les supposons.

» On ne peut donc regarder ces événemens et
» ces dangers que comme des possibilités qui ne
» sauraient entrer dans l'ordre moral des espé-
» rances ni des craintes. »

Il résulte de toutes ces réflexions que la terre peut subsister encore fort long-temps sans avoir rien à démêler avec les comètes ; mais qu'il y a dans l'arrangement même des mondes un principe de destruction qui peut changer tôt ou tard la surface de notre globe, ou le détruire même de fond en comble. Je ne vois rien d'absurde ni rien de fort fâcheux dans ce système. Un philosophe misanthrope serait peut-être plus étonné d'apprendre comment ce monde a pu se former, que comment il pourra finir. Pourquoi l'espèce ne cesserait-elle pas d'exister comme l'individu ? Cela n'est-il pas même nécessaire pour la plus grande perfection de l'univers? Une succession infinie d'êtres doit produire sans doute un nombre de perfections infiniment plus grand que la durée éternelle de tous les êtres qui peuvent exister en même temps. Nous n'avons que deux instans à vivre, et nous détruisons sans cesse ce qu'à peine nous venions de finir. Pourquoi ne voudrions-nous pas que les arrangemens de la Providence

aient aussi leur terme et leurs vicissitudes? L'univers ainsi que le Mercure de France *mobilitate viget.*

M. de Voltaire, qui ne pardonnerait pas même aux comètes de le faire oublier un moment, vient de nous envoyer une petite brochure intitulée *Lettre sur la prétendue Comète,* datée de Grenoble le 17 mai. Comme elle est imprimée dans plusieurs journaux, nous ne la rapporterons point ici. C'est d'ailleurs une des choses les plus faibles que notre héros ait écrites depuis long-temps, quoiqu'il ne puisse rien faire où l'on ne reconnaisse ce ton de plaisanterie et cette manière aisée qui n'appartiendront jamais qu'à lui.

CHANSON *sur la statue de M. de Voltaire, par M. Pigalle.*

Voici l'auteur de l'Ingénu!
Monsieur Pigalle l'a fait tout nu;
Monsieur Fréron le drapera,
Alleluia.

On vient enfin de tirer le public de l'incertitude où le tenaient depuis si long-temps les Mémoires répandus pour et contre dans l'affaire de M. le comte de Monangiès, des Dujonquai et des Véron.

Le 28 mai, les juges furent assemblés depuis cinq heures du matin jusqu'après minuit, et prononcèrent enfin que M. le comte de Monangiès resterait déchargé d'accusation en subor-

nation de témoins, mais serait néanmoins condamné, et par corps, à payer deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille livres aux Dujonquai et Véron; condamné de plus à vingt mille livres de dommages et intérêts envers eux, et à dix livres d'amende envers le roi, et admonété par la cour; les mémoires du comte supprimés, et la sentence affichée. Le comte, l'exempt et son collègue, condamnés solidairement à tous les dépens.

L'exempt de police Dupuis a été admonété, et son collègue de Brugnières blâmé: l'un et l'autre sont condamnés à quinze cents livres de dommages et intérêts envers les Dujonquai et Véron; le nommé Gilbert déchargé de toute accusation, et le comte de Morangiès condamné, et par corps, à lui payer trois mille livres de dommages et intérêts.

Ce jugement trouve autant de critiques et de défenseurs qu'en trouvaient, dans le cours de l'affaire, le comte et sa partie adverse; néanmoins il était décidé à subir son jugement sans appel, mais sa famille l'a déterminé à s'exposer de nouveau à la rigueur ou à l'indulgence des juges.

Peu de causes ont occupé aussi généralement le public; et depuis la grande et mémorable querelle des bouffons, l'esprit de parti ne s'était pas montré dans Paris avec autant de chaleur qu'il s'est montré dans cette affaire.

JUIN 1773.

Paris, 1er juin 1773.

M. Guibert, colonel d'infanterie, auteur de la *Tactique universelle*, dont on a parlé dans les feuilles de l'année dernière, vient de faire une tragédie qui n'a point été représentée, et qui ne le sera peut-être jamais. Cette pièce, intitulée *le Connétable de Bourbon*, a fait plus de sensation à la lecture qu'aucune des pièces les plus célèbres.

On a remarqué dans cette pièce de très-beaux vers, des caractères fortement dessinés, une manière grande et fière, et surtout cette élévation de sentiment qui inspire encore plus d'admiration pour l'auteur que pour son ouvrage. Le plan de la pièce manque peut-être de régularité. Le sujet a peu d'action, peu de mouvement; mais que de défauts le génie ne fait-il point pardonner? c'est comme la charité qui couvre une multitude de péchés.

M. Guibert a lu sa pièce au Palais-Royal, au Palais-Bourbon et dans toutes les grandes maisons de France. Partout il s'est vu comblé d'éloges. Une jeune duchesse de dix-huit ans, ne sachant comment exprimer l'estime qu'elle avait conçue pour lui, dit avec naïveté: *Mon Dieu, que l'on serait heureuse d'être la mère d'un tel homme!*

On se rappellera peut-être un opéra comique intitulé *Julie*, dont on a rendu compte dans les derniers mois de l'année passée. Les paroles étaient de M. de Monvel, acteur de la Comédie française, et la musique de M. Dezède. Les mêmes auteurs viennent de donner, le 13 juin, sur le théâtre de la Comédie Italienne, la suite de *Julie*, en un acte, intitulée *l'Erreur d'un moment*. Leur premier ouvrage avait un peu de succès. La première représentation de celui-ci en annonçait un plus brillant ; et il le mérite à beaucoup d'égards; mais il ne s'est pas soutenu. La pièce est intéressante. Il y a de la vérité et du naturel; et si l'on en excepte même quelques disparates dans le Dictionnaire villageois, nous en avons peu au Théâtre italien dont la représentation soit d'un effet plus agréable.

Le ton général de la pièce a paru un peu trop sérieux ; mais les tableaux en sont si touchans, le rôle de Cateau, et surtout celui de Lucas, si naïfs et si vrais, ils sont si parfaitement rendus par Clairval et madame Trial, qu'on rejette tout esprit de critique pour se livrer à l'attendrissement qu'on ne peut s'empêcher d'éprouver à la représentation de cette pièce. La musique a paru faible, les ariettes longues et sans génie. Tout ce qui est du genre du vaudeville ou de la romance a eu le plus grand succès. Le public paraît regretter que M. Monvel n'ait pas fait choix d'un autre musicien. On reproche à M. Dezède de n'avoir que de petites idées en

musique, et d'employer sans art celles qu'il prend des autres musiciens.

MÉMOIRE *aux Artistes, trouvé dans les papiers de M. Piron.*

Les orfévres, ciseleurs, sculpteurs en bois pour les appartemens et autres, sont humblement suppliés, par des gens de bon goût, de vouloir bien dorénavant s'assujettir à certaines lois dictées par la raison. Quelques efforts que fasse depuis plusieurs années la nation française pour s'accoutumer aux écarts de leur imagination, et tant grand soit le nombre des prosélytes qu'ils ont acquis, il reste toujours bien des gens qui ne sauraient détruire entièrement le fonds de sens commun que Dieu leur a donné; leur nombre n'est pas indigne de l'attention de ces messieurs. Nous sommes une très-petite partie de ce grand nombre qui osons leur adresser une très-humble supplication, pour obtenir d'eux la complaisance d'observer certaines règles simples, dont nous ne pouvons tout-à-fait perdre de vue les principes.

Les orfévres, par exemple, sont priés, quand sur le couvercle d'un pot à oreille, ou sur quelques autres pièces d'argenterie, ils exécutent un artichaut ou un pied de céleri, de vouloir bien, en les faisant de grandeur naturelle, ne pas mettre à côté un lièvre grand comme le doigt; une alouette grande comme nature auprès d'un faisan du quart ou du cinquième de sa vraie grandeur; des enfans grands comme une feuille de vigne;

d'autres figures portées sur une feuille d'ornement qui ne pourrait qu'à peine porter sans plier une sauterelle ; des arbres dont le tronc n'est pas si gros qu'une seule de leurs feuilles, et quantité d'autres choses également bien raisonnées. Quand ils auront aussi un chandelier à faire, on les prie d'en faire la tige droite, et non pas tortuée, comme si un polisson avait pris plaisir à la fausser ; de ne pas oublier la destination des choses jusqu'à faire la bobèche qui doit recevoir l'écoulement de la cire et en garantir le chandelier, jusqu'à la faire, dis-je, de manière qu'elle ne sert plus qu'à en faire comme une cascade, etc., etc.

Pareillement sont priés les sculpteurs d'appartemens de vouloir bien, dans les trophées qu'ils exécutent, ne pas faire une faux plus petite qu'une horloge de sable ; un chapeau ou un tambour de basque plus grand qu'une basse de viole ; une tête d'homme plus petite qu'une rose ; une serpe aussi grande qu'un râteau, etc., etc., etc. C'est avec bien du regret que nous nous voyons obligés de les prier de restreindre leur génie aux règles de proportion, quelque simples qu'elles soient. Nous ne sentons que trop qu'en s'assujettissant au bon sens, nombre d'artistes, qui passent pour de beaux génies, se trouveront n'en avoir plus du tout ; mais enfin c'est à eux de se prêter à la faiblesse qui nous fait toujours retomber dans notre gros sens commun, et nous force à trouver toutes ces choses ridicules.

Nous nous garderons bien de trouver à redire

au goût qui règne dans la décoration intérieure de nos édifices. Nous sommes trop bons citoyens pour vouloir tout d'un coup réduire à la mendicité tant d'honnêtes gens qui ne savent que cela. Nous ne voulons pas même leur demander un peu de retenue dans l'usage des palmiers, qu'ils font croître si abondamment dans les appartemens, sur les cheminées, autour des miroirs, contre les murs, enfin partout : ce serait leur ôter jusqu'à la dernière ressource ; mais du moins pouvons-nous espérer que lorsque les choses pourront être carrées sans scandale, ils voudront bien ne les pas tortuer ; que lorsque les couronnemens pourront être en plein cintre, ils voudront bien ne les pas corrompre par ces contours en forme d'S qu'ils semblent avoir appris chez des maîtres écrivains, et qui sont si fréquemment employés, que le vrai moyen de faire quelque chose de nouveau serait de ne se servir que du carré et du cercle. Ce serait du moins une grande consolation s'ils voulaient bien se faire une règle de faire les moulures principales, sur lesquelles serpentent leurs ornemens, droites et régulières, et ne donner carrière à leur imagination déréglée que par-dessus et sans les entamer ; du moins l'homme de bon goût à qui écherrait un appartement de cette espèce pourrait, avec un ciseau, abattre tous ces herbages, ailes de chauve-souris et autres misères, pour retrouver le nu de la moulure, qui lui serait une suffisante décoration. Nous consentons cependant qu'ils servent de cette marchan-

dise tortue à tous les provinciaux et étrangers qui seront assez mauvais connaisseurs pour préférer notre goût moderne à celui du siècle passé. Plus on répandra ces inventions chez l'étranger, plus on pourra espérer de conserver à la France quelque supériorité de goût. Nous prions les sculpteurs de considérer que nous leur fournissons de beau bois bien droit, et qu'ils nous ruinent en frais en le travaillant avec toutes ces formes tortueuses; qu'en faisant courber les portes pour les assujettir aux arrondissemens qu'il leur plaît de donner à nos chambres, ils les font coûter beaucoup plus que si elles étaient droites, et que nous n'y trouvons aucun avantage, puisque nous passons également à notre aise par une porte droite comme par une porte arrondie. Quant aux courbures des murailles de nos appartemens, nous n'y trouvons aucune commodité; seulement nous ne savons plus où mettre ni comment arranger nos chaises. Ils sont donc priés de vouloir bien ajouter foi aux assurances que nous leur donnons, nous qui n'avons aucun intérêt à les tromper, que les formes droites, carrées, rondes et ovales régulières décorent aussi richement que toutes leurs inventions; que comme leur exécution est plus difficile, elle fera plus d'honneur à leur talent; qu'enfin les yeux d'un nombre de bonnes gens que nous sommes leur auraient une obligation inexprimable de n'être plus choqués par des disproportions déraisonnables et par cette abondance d'ornemens tortus et extravagans.

Nous invitons aussi les architectes à vouloir bien examiner quelquefois le vieux Louvre et les Tuileries ou autres maisons royales, et de ne pas nous donner si souvent lieu de croire qu'ils ne les ont jamais vus. Nous les prions de nous faire grâce de ces mauvaises formes à pans coupés, qu'ils semblent être convenus de donner à tous les avant-corps des bâtimens. Nous les assurons, dans l'intégrité de nos consciences, que tous les angles obtus ou aigus, lorsqu'on n'y est pas absolument forcé, sont mauvais en architecture, et qu'il n'y a que l'angle droit qui puisse y faire un bon effet. Ils y perdraient leurs salons octogones; mais pourquoi le salon carré ne serait-il pas aussi beau? On ne serait pas obligé de supprimer les corniches pour sauver la difficulté d'y bien distribuer les ornemens qui y sont propres. Ils ne seraient pas obligés de substituer des herbages et autres gentillesses mesquines aux modillons, denticules et autres ornemens mâles dont on se servait ci-devant. Qu'ils veuillent bien admirer les pierres qu'on tire des carrières, qui, pour la plupart, sont naturellement droites et à angles droits, et ne les pas gâter pour leur faire prendre des formes qui nous en font perdre la moitié, et donnent par-là des marques publiques du dérangement de nos cervelles. Qu'ils nous délivrent de l'ennui de voir à toutes les maisons des croisées cintrées depuis le rez-de-chaussée jusqu'à la mansarde, tellement qu'il semble qu'il y ait un pacte fait entre eux de n'en plus faire d'au-

tres. Qu'ils nous délivrent de ce manteau plat, et qui n'orne point, dont ils ont juré de les environner toujours. Combien d'autres grâces n'aurions-nous pas à leur demander, si nous pouvions nous flatter qu'ils nous daignassent écouter! C'est ce qu'ils ne feront point. Il ne nous reste qu'à soupirer sur la ruine prochaine des beaux-arts.

Tandis que Rousseau passe tranquillement sa vie à copier de la musique, et ne songe plus, ce me semble, qu'à se faire oublier, il s'élève toujours, tantôt parmi les prêtres, tantôt parmi les beaux esprits, quelque critique contre ses ouvrages. M. de La Harpe vient de faire un parallèle de Voltaire et de Rousseau, où ce dernier est fort maltraité. C'est être conséquent. Après avoir sacrifié les plus grands hommes du siècle passé sur les autels du dieu de Ferney, pourquoi ne pas lui sacrifier aussi ses contemporains? Cependant M. de La Harpe a eu assez de clémence pour ne point publier encore ce morceau; il s'est contenté de le lire dans plusieurs sociétés. L'abbé Arnavon l'attaque plus ouvertement dans son *Discours apologétique de la religion chrétienne.* Il en veut surtout au dernier chapitre du *Contrat social.* C'est le sort de Rousseau d'être réfuté par des gens qui n'ont pas voulu ou qui n'ont pas su l'entendre.

JUILLET 1773.

Paris, 1er juillet 1773.

Térée, *tragédie de M. Renou*, n'a pu être représentée qu'une seule fois, jeudi 3. Quoiqu'on ait à peine écouté le dernier acte, les premiers avaient été si bien reçus, que l'auteur voulut d'abord en appeler à une seconde représentation; il la fit même annoncer le lendemain avec des corrections; mais les comédiens n'ayant pas voulu les recevoir, il a pris enfin sagement le parti de retirer son ouvrage.

On prétend que *Térée* est le fruit d'une gageure, l'auteur, qui est membre de l'Académie royale de peinture, ayant parié avec un poëte que, quoiqu'il n'eût jamais fait de vers, il ferait plutôt une tragédie que lui ne ferait un tableau. Il faudrait voir le tableau du poëte pour juger de quel côté est l'avantage. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on trouve dans la tragédie du peintre, malgré tous ses défauts, de belles scènes, plusieurs situations théâtrales, et quelques vers heureux. Pour la gageure, elle paraîtra moins téméraire lorsqu'on saura que ce n'est qu'au bout de quinze ans que M. Renou l'a perdue ou gagnée.

Le sujet de *Térée* a déjà été traité par M. Lemierre. Il a suivi la fable avec plus d'exactitude, mais sa pièce n'a pas mieux réussi. Cela a fait

dire à mademoiselle Arnoud *que les Terrés ne réussissaient point aux Français.* Le ministre sur qui le jeu de mots tombe sait trop la justice que lui rend tout le public éclairé, pour ne pas rire lui-même de cette pointe, et il craint trop les retranchemens inutiles, pour en faire sur les bons mots dans un temps où notre indigence est si grande sur ce point comme sur tant d'autres; témoin la tragédie de M. Renou.

Tout Paris s'est lamenté avec raison sur la retraite du grand Caillot; chacun a juré de ne pas paraître à la Comédie italienne dès qu'on ne l'y verrait plus. Ces sermens n'ont pas duré au-delà de la clôture; on est retourné aux Italiens, on y a applaudi, et on ne se souvient de Caillot que pour blâmer sa retraite, et non pour regretter son talent.

Vers le même temps, le 27 d'avril, la mort nous a enlevé presque subitement M. Claude Humbert Pierron de Chamousset, ci-devant conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes, citoyen vertueux et célèbre par son amour pour le bien public. Personne n'en a parlé ni ne pense à le regretter. O Athéniens! Un citoyen zélé et vertueux est cependant bien aussi rare qu'un acteur célèbre. Nous devons à M. de Chamousset nombre d'établissemens utiles. C'est lui qui a fondé la petite poste à Paris; c'est lui qui a donné le premier l'idée des moyens à employer pour secourir les noyés, et nombre d'autres projets dont

on a parlé dans ces feuilles à mesure qu'ils ont paru. M. de Chamousset avait poussé l'amour de l'utilité publique jusqu'au fanatisme. Cette vertu lui a été plus nuisible qu'avantageuse. Il avait plus d'une fois dérangé ses affaires pour la réussite de ses projets. La malice et la jalousie n'ont jamais cessé d'y mettre des entraves; il n'a retiré de tous ses travaux que la réputation d'un fou et d'un homme ridicule, et le plus parfait oubli depuis qu'il n'est plus. Si l'on en croit le bruit public, il est mort en faisant l'essai de médicamens qu'il préparait pour les pauvres. Cette seule opinion mériterait des regrets éternels. Ceux qui le voyaient de près assurent que le chagrin a contribué à avancer ses jours, et qu'une médecine prise mal à propos lui a causé une inflammation dont il est mort en trois jours de temps.

Son génie était fécond en projets utiles, mais son esprit manquait de netteté dans les détails; peut-être même n'avait-il pas dans le caractère la fermeté et le sang-froid nécessaires pour l'exécution de toute entreprise : mais attendrons-nous que nous trouvions des hommes parfaits pour rendre hommage à la vertu? Avons-nous le droit d'être si difficiles? La mémoire de celui-ci doit se conserver dans toute âme honnête et sensible au bonheur de l'humanité.

M. de Chamousset me rappelle un homme qui vint cet hiver me faire lire un projet d'établissement d'une école gratuite, dont il était l'inventeur, et dont il sollicitait la surintendance en

même temps que le privilége. Il s'agissait de former deux cents jeunes gens de famille pauvre, pour le commerce, les arts mécaniques et l'économie politique. On peut juger, par cet exposé, de l'extravagance de cette prétention. Cet établissement ne devait durer que dix ans; il prenait ses écoliers à l'âge de douze ans, etc.; il ne demandait de fonds qu'un sou sur chacun des billets de loterie publique et particulière qui se distribuent dans Paris. Cela peut s'évaluer. J'entrai en détail sur ses calculs de recette et de dépense, et je lui prouvai qu'il ne pouvait pas se tirer d'affaire. Pardonnez-moi, me répondit-il avec une franchise dont je ne suis pas encore revenu; la première année je n'y gagnerai pas, mais ensuite la sobriété sera la première vertu que j'inspirerai à mes élèves, j'aurai la clef de la caisse, je ne rendrai compte à personne, et au bout de dix ans je m'en vais. Son projet ne fut pas reçu. Il y a quelque différence de cet homme à M. de Chamousset. Nous pouvons conclure que les faiseurs de projets ne nous manqueront pas, mais que les âmes pures et désintéressées ne sont pas aussi faciles à trouver.

L'empereur de la Chine a envoyé au roi seize dessins faits par des missionnaires de la compagnie de Jésus, et l'a prié de les faire exécuter par nos plus habiles graveurs. Il en a coûté plus de cent mille écus. Ces dessins représentent les principales cérémonies de la cour de Pékin et diffé-

rentes victoires de l'empereur. Ce qu'il y a de plus singulier dans ces batailles, c'est qu'on n'y tue aucun Chinois, qu'on n'en blesse pas même un seul. Rien n'a été recommandé plus expressément aux dessinateurs que cette merveilleuse circonstance. N'est-ce pas exactement la fable du Lion,

Si mes confrères savaient peindre ?

M. Zimmerman n'oubliera pas, j'espère, ce trait-là dans la première édition de son livre sur l'orgueil national.

Les planches chinoises ont été gravées avec le plus grand soin, sous la direction de M. Cochin. Le roi ne s'en est réservé qu'un très-petit nombre d'exemplaires dont il a fait des présens. Il a chargé M. le contrôleur-général d'en envoyer un exemplaire à M. Necker, envoyé de Genève. Cette faveur distinguée est d'autant plus flatteuse pour M. Necker, que sa majesté a daigné rappeler à cette occasion, avec beaucoup de bonté, les services qu'il a rendus à la compagnie des Indes, et qu'elle a en parlé même comme du seul homme capable de ressusciter une branche de commerce si importante à l'Etat.

On vient de réimprimer une *Lettre de M. Lefranc de Pompignan à M. Racine, sur le théâtre en général, et sur les tragédies de son père en particulier.* Cette lettre n'a pas gagné à la réimpres-

sion. Elle est précédée d'un éloge pompeux au nom de l'éditeur, qui n'est pas, je crois, M. de Voltaire. On a joint à cette lettre une pièce de vers dudit M. de Pompignan, intitulée *Racine à mademoiselle Le Couvreur*, et trois lettres de Jean Racine, qui n'avaient point été imprimées, parce qu'elles ne méritaient pas de l'être. Le nom de leur auteur suffit à peine pour leur servir de passe-port. Les vers à mademoiselle Le Couvreur sont peut-être ce que M. de Pompignan a fait de mieux, parce qu'il n'avait que dix-neuf ans quand il les composa, et que les projets et les prétentions qui ont depuis dirigé sa plume n'avaient point encore gâté l'esprit que l'on ne peut lui refuser.

AOUT 1773.

Paris, 15 août 1773.

Le 31 juillet, M. Dorat a joui des honneurs de la triple couronne sur le théâtre de la Comédie française. Sa tragédie de *Régulus* a été applaudie avec transport. Les comédiens ont fait pour cette pièce une grande dépense en décorations et en habits. Elle a beaucoup de spectacle. L'arrivée de la flotte carthaginoise en était susceptible. Les vers ont été trouvés beaux. Tous les jeunes poëtes s'embrassaient, se félicitaient; c'était, suivant eux, le triomphe de Melpomène. Il est vrai que quelques têtes plus rassises ont hasardé de n'être point de leur avis; elles ont prétendu que les personnages de la tragédie de *Régulus* étaient tout au plus de bons catholiques romains. Quoi qu'il en soit, l'auteur a été appelé avec acharnement; il s'est refusé aux honneurs qu'on voulait lui rendre. *Première couronne.*

Ensuise on a commencé la petite pièce, dont l'auteur a changé le titre; elle s'appelle aujourd'hui *la Feinte par amour.* Mademoiselle Fannier, qui faisait le rôle de la soubrette, paraissait la première sur la scène; mademoiselle Fannier, l'héroïne d'un grand nombre d'épîtres de M. Dorat; mademoiselle Fannier, connue du public pour

honorer l'auteur de ses bontés ; la joie qu'on a témoignée en la voyant paraître, les applaudissemens qu'on lui a donnés sont inexprimables. *Seconde couronne.*

Sa modestie en a été si déconcertée, que son jeu s'en est ressenti pendant toute la pièce, qui d'ailleurs a été, comme je l'avais prévu, parfaitement bien jouée. On y a trouvé des détails et des vers charmans, on y trouve même de la sensibilité et de la délicatesse : voilà ce que je n'ai pas prévu. J'en appelle au temps et à la lecture. En un mot, elle a réussi, et son succès se soutient. *Troisième couronne.*

En attendant la quatrième, que M. Dorat travaille à mériter encore par une comédie en cinq actes, intitulée *le Célibataire :* on nous la promet incessamment.

Le Théâtre italien vient de nous donner une vieillerie remise au théâtre : *Acajou*, opéra comique en trois actes, en prose et en vaudevilles, *ouvrage de M. Favart.* Il eut beaucoup de succès à l'ancien théâtre de l'Opéra Comique, qui était celui des sottises et des polissonneries ; il n'a pas réussi aujourd'hui auprès de la bonne compagnie ; mais comme le parterre paraît s'en accommoder, on continue à le donner. Le sujet est tiré du roman d'*Acajou*, de feu M. Duclos, historiographe de l'Académie française.

ÉPIGRAMME *sur la tragédie et la comédie de M. Dorat.*

Dorat, qui veut tout effleurer,
A prétendu, par un double délire,
Nous forcer à pleurer et rire;
Il nous a fait rire et pleurer.

Le célèbre M. Needham ayant remarqué parmi les pièces égyptiennes qui se trouvent dans le cabinet du roi de Sardaigne, un ancien buste d'Isis portant sur le front, sur les joues et sur la poitrine plusieurs caractères inconnus, crut entrevoir une grande ressemblance entre ces caractères et ceux des Chinois. Comme cette conjecture pouvait conduire à des découvertes importantes sur l'antiquité de ces deux peuples, la société royale des sciences de Londres a consulté là-dessus les missionnaires de la Chine. On vient d'imprimer leur réponse avec un extrait de deux ouvrages de M. de Guignes, de l'Académie des inscriptions de Paris, l'un sur le *Chou-king*, livre sacré des Chinois; l'autre sur les moyens de parvenir à la lecture et à l'intelligence des hiéroglyphes égyptiens.

M. de Guignes pense que l'écriture hiéroglyphique des Égyptiens et des Chinois est également composée de différentes figures qui représentent les hommes, des plantes, etc., mais que l'écriture chinoise, formée des mêmes parties que celle des Égyptiens, est une espèce d'écriture cursive

qui ne représente toutes ces figures qu'avec le simple trait.

Le révérend Père N****, de la compagnie de Jésus, me paraît établir à peu près le même système dans sa Lettre sur les caractères chinois; mais l'extrême circonspection avec laquelle il expose ses recherches, rend son style obscur, et souvent même louche. Il craint si fort d'en dire trop, qu'il ne dit presque rien du tout. Le bon Père voit d'un côté les sarcasmes des incrédules, de l'autre les fagots de l'inquisition; et craignant également ces deux écueils, il ne marche que d'un pas timide et chancelant. Il déplore amèrement le mauvais usage que l'on a fait dans ce siècle des mémoires que les missionnaires avaient fournis dans les meilleures intentions du monde, sur l'histoire des Indes, et particulièrement de la Chine. Il faut avouer qu'en général la découverte de ces pays-là n'a pas été fort utile à l'Église. Les ressources qu'en a tirées la philosophie moderne ont peut-être damné plus d'âmes en Europe que les jésuites n'en ont sauvé dans les deux Indes.

Quelque réservé que notre révérend Père soit ordinairement dans ses conjectures, l'est-il beaucoup lorsqu'il imagine que les anciens Chinois connaissaient le grand mystère de la Trinité? et cela, parce que le *Chou-ouen*, livre fort vanté chez eux, dit « Δ signifie union intime, harmonie, » le premier bien de l'homme, du ciel et de la » terre; c'est l'union des trois : principe, puis- »sance, habileté. ».

Avec une logique aussi ingénieuse que celle-là, on ferait beaucoup de chemin dans l'étude de l'antiquité sans atteindre jamais au but. Il faut s'attacher uniquement, dans la lettre du révérend Père, au précis qu'il donne de la nature et du génie de la langue chinoise. Ce précis n'est pas fait avec un discernement profond; mais on y trouve quelques remarques historiques qui peuvent être utiles.

Quand la ressemblance que l'on a observée entre les caractères des anciens Égyptiens et des anciens Chinois, ainsi qu'entre leurs rites et leurs systèmes religieux, serait plus grande encore, prouverait-elle que ces deux peuples ont eu une origine commune? Je ne le pense pas.

De tous les peuples de la terre, ce sont les plus anciens, du moins ce sont ceux dont l'antiquité nous est le plus connue. C'est donc chez eux que nous apprendrons le mieux à connaître l'origine et le progrès de tous les arts qui forment une société policée, et qu'elle forme à son tour. Voilà le rapport essentiel que je trouve entre les Egyptiens et les Chinois. Peut-être suffit-il pour expliquer tous les autres.

Si les anciens hiéroglyphes de l'Égypte ressemblent à ceux de la Chine, c'est qu'apparemment l'hiéroglyphe est le premier période de l'art d'écrire, et qu'il faut passer ainsi par celui-là pour arriver aux autres. Si les Grecs avaient inventé eux-mêmes leurs sciences et leurs arts, au lieu de les emprunter de l'Égypte, ils auraient sans doute

commencé par se servir des hiéroglyphes avant de connaître l'usage des lettres. Si les caractères dont se servent les Chinois de nos jours tiennent encore de plus près à l'hiéroglyphe que ceux dont se servirent les Égyptiens dans la suite des temps, il y en a une raison fort simple : c'est que les Égyptiens éprouvèrent de grandes révolutions, et furent engagés nécessairement à se lier beaucoup avec leurs voisins; ce qui dut modifier à différens égards leurs connaissances et leurs arts. Les Chinois furent plus long-temps isolés ; leurs lois, leurs usages, leurs lumières, toute leur constitution ne reçut presque aucun alliage étranger. C'est un édifice qui demeura inébranlable au milieu de toutes les vicissitudes qui semblaient devoir le détruire, et qui bouleversèrent si souvent le reste du monde. Les progrès d'un tel peuple devaient être solides, mais infiniment lents. Il est donc fort naturel que, sur beaucoup de choses, nous l'ayons trouvé singulièrement policé; sur d'autres, bien moins avancé que nous.

Ce qu'on vient de dire au sujet de l'écriture des Égyptiens et des Chinois peut s'appliquer, ce me semble, également à leur religion. Tout peuple abandonné à lui-même doit tomber à peu près sur les mêmes notions religieuses. Le climat extraordinaire de l'Égypte a dû y répandre plus de singularité, plus de merveilleux. La sagesse du gouvernement chinois a dû les épurer plus tôt, les rendre et plus morales et plus simples : c'est aussi ce qui est arrivé.

Dira-t-on encore que la nation française n'est pas épique? Voilà trois grands poëmes, en deux volumes chacun, qui paraissent depuis six mois, tous trois superbement imprimés : la *Pariséide*, la *Franciade* et la *Colombiade;* ces deux derniers sont même en vers alexandrins. Il est vrai qu'un seul joli couplet eût donné peut-être plus de réputation à son auteur que tous ces sublimes ouvrages pris ensemble ; mais cela ne fait rien : ils prouvent toujours qu'il y a parmi nos beaux esprits des talens assez intrépides pour ne pas redouter les plus grandes entreprises. Peu de gens ont pris la peine de lire la *Pariséide* et la *Franciade; Colomb*, ou l'*Amérique découverte*, de M. Bourgeois de la Rochelle, mérite un meilleur sort.

On a dit, il y a long-temps, qu'il n'y avait que deux genres piquans dans la littérature comme dans la société : le très-bon ou le très-ridicule. Assurément notre nouvel Homère a des droits distingués à l'un ou l'autre de ces titres.

Voici quelques vers qui pourront donner une idée de son talent :

Muse, redis-moi donc ce qu'il faut que je fasse,
Pour soutenir un ton dont mon esprit se lasse.
La course est encor longue, et sans doute ma voix,
Trop faible pour suffire à ce glorieux choix,
N'arrivera jamais au bout de la carrière
Où tu vois que m'engage une imprudence altière.
D'Icare malheureux j'envisage la mort.
Mais encor fut-il plaint : on rira de mon sort.

Tableau d'une ville mexicaine :

Le seul goût qui régnait par le besoin dicté,
Peignait à nu celui de la nécessité.

Il n'y a pas une page qui ne fourmille de semblables beautés.

Cependant la partie la plus curieuse de cette singulière production, ce sont les notes qui servent de commentaire au poëme. Nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en transcrire quelques-unes ici.

A propos de ces deux vers :

L'amiral s'aperçut combien les boissons fortes
Réveillaient, excitaient leurs âmes presque mortes.

« Je craindrais que des esprits pointilleux n'a-
» busassent de cette expression figurée..... Le
» mot âme n'est là pris que pour désigner plus
» fortement jusqu'où va la stupidité du sauvage.
» Les missionnaires en pourraient parler.

» Il était de l'essence de quelques sectes an-
» ciennes de rire de tout, et de celle des autres
» de pleurer toujours. On ne saurait être vérita-
» blement heureux qu'en évitant ces deux extré-
» mités également condamnables. »

M. Bourgeois parle avec beaucoup de retenue de la *Colombiade* de madame du Boccage. Il est vrai qu'elle n'est guère plus épique, et sûrement bien moins plaisante que la sienne. Ce grand sujet a été traité plus heureusement en allemand par M. Bodmer, l'auteur de la *Noachide*.

M. de Laborde, un des quatre premiers valets de chambre du roi, vient d'aller à Ferney pour faire entendre à M. de Voltaire la musique qu'il a faite sur son poëme de *Pandore*. Il a été chargé, de la part de madame la comtesse du Barry, de lui donner deux baisers de sa part. C'est à ce sujet qu'il lui a écrit la lettre suivante :

LETTRE *de M. de Voltaire à madame la comtesse du Barry.*

« Madame, monsieur de Laborde m'a dit que » vous lui aviez ordonné de m'embrasser des » deux côtés de votre part.

» Quoi ! deux baisers sur la fin de ma vie !
» Quel passe-port vous daignez m'envoyer !
» Deux ; c'en est trop, adorable Egérie !
» Je serais mort de plaisir au premier.

» Il m'a montré votre portrait. Ne vous fâchez » pas, madame, si j'ai pris la liberté de lui rendre » les deux baisers.

» Vous ne pouvez empêcher cet hommage,
» Faible tribut de quiconque a des yeux.
» C'est aux mortels d'adorer votre image ;
» L'original était fait pour les dieux.

» J'ai entendu plusieurs morceaux de *Pandore* » de M. de Laborde ; ils m'ont paru dignes de » votre attention. La faveur donnée aux vérita- » bles talens est la seule chose qui puisse aug- » menter l'éclat dont vous brillez. Agréez, ma- » dame, le très-profond respect d'un vieux soli-

» taire dont le cœur n'a presque plus d'autre
» sentiment que celui de la reconnaissance. »

Il y a long-temps qu'on n'avait vu au théâtre une chute plus effroyable que celle de l'*Amour à Tempé, pastorale érotique.* Les huées commencèrent dès la première scène, et s'augmentèrent tellement, qu'à la cinquième les acteurs furent obligés de se retirer. Il nous eût donc été fort difficile de rendre compte d'une pièce dont on avait à peine entendu l'exposition. L'auteur nous a tiré de peine en la faisant imprimer; mais elle ne paraît guère plus heureuse à la lecture qu'à la représentation. Cette pièce, en deux actes et en prose, est de madame Chaumont, qui fit, il y a quelques années, en société avec une autre femme, l'*Heureuse Rencontre,* petite comédie dont le succès fut infiniment médiocre, et dont on a parlé dans le temps.

L'Amour, qui chérit les habitans de la vallée de Tempé à cause de l'innocence et de la simplicité de leurs mœurs, vient se mêler parmi eux sous un habit de berger. Il trouve le moyen d'empêcher la jeune Pholoé d'épouser le riche Mœris, qu'elle n'aime point, pour l'unir au jeune Hyacinthe, qui est pauvre comme elle, mais dont le cœur est aussi vertueux, aussi sensible que le sien. Les machines que l'Amour emploie à faire réussir un projet si doux sont un peu violentes. D'abord, il met le feu à la cabane d'Iphianasse, mère de Pholoé; ensuite il fait écrouler celle du

pauvre Lamon, père d'Hyacinthe, et tous leurs troupeaux périssent dans un jour. Cela n'est ni gai ni vraisemblable; mais ce n'est point tout cela qui a fait tomber la pièce. La fable la mieux conçue eût été sifflée, si elle avait été écrite dans le goût de l'*Amour à Tempé*. Ce drame n'est pas seulement une suite de froides églogues; c'est l'extrait, la quintessence de toutes les fadeurs de l'idylle. Il n'est point de ton plus insupportable au théâtre.

En général, il me paraît difficile qu'une pastorale réussisse encore aujourd'hui à la Comédie française. Celles qui y ont eu quelque succès ne l'ont eu que parce qu'elles s'écartaient à tout moment du vrai caractère de ce genre. Nous allons au spectacle pour être émus, pour l'être fortement, et le but de la poésie pastorale est de porter dans l'âme les impressions les plus douces, un bonheur simple et paisible.

M. d'Arnaud continue de mettre la patience et la sensibilité de ses lecteurs à l'épreuve : cela veut dire qu'il augmente tous les jours, ou du moins tous les mois, le recueil de ces anecdotes, de ces nouvelles et de ces historiettes lugubres qu'il a intitulées lui-même *Epreuves du Sentiment*. Nous en avons déjà deux gros volumes. *Zénothémis, anecdote marseillaise*, qui vient de paraître, commencera le troisième. On ne saurait refuser à M. d'Arnaud du talent, une imagination féconde et mélancolique, de la sensibilité, même une sorte

d'éloquence ; mais je ne pourrai jamais aimer le choix de ses sujets ni sa manière d'écrire. Pourquoi prendre à tâche d'attrister les cœurs tendres, ou d'ennuyer à coup sûr ceux qui ne le sont pas ? Quel mérite y a-t-il à produire quelque intérêt, lorsqu'on se promet de rassembler dans un petit cadre le tableau de toutes les peines et de tous les malheurs qui peuvent affliger l'humanité ?

Il y a vingt ou trente ans qu'on ne voyait que des romans dans le goût du *Sopha*, de *Misapouf*, de *Tanzaï ;* aujourd'hui, tous nos romanciers ont la prétention d'une philosophie sombre, larmoyante et sentimentale. Serions-nous devenus plus philosophes ou plus sensibles ? Non, mais plus faibles, plus vaporeux, plus tristes. Nous avons voulu être profonds comme les Anglais, et nous avons cru qu'il fallait commencer par avoir la physionomie allongée et les yeux battus. Ce n'est plus l'âne de la fable qui veut imiter le petit chien ; c'est plutôt le petit chien qui s'efforce de prendre la gravité de l'âne. De quelque manière qu'on force son talent, n'y est-on pas également gauche ?

Zénothémis est précédé d'un extrait de l'*Histoire de Marseille* jusques à sa prise par Jules-César. Cet extrait m'a paru plus curieux que le roman.

L'Académie des Sciences vient de perdre M. Sauveur-François Morand, chevalier de l'ordre du roi, etc. Il avait été, dans son temps, un

des plus célèbres chirurgiens que nous ayons eus; mais il avait survécu à sa réputation. M. Morand était de plusieurs académies en France, et de la société royale de Londres. Il avait néanmoins plus de théorie que de pratique; et le public, toujours en adoration devant l'idole qu'il s'est forgée, disait qu'il était malheureux. Les dernières années de sa vie ont été mêlées d'amertume. Il avait été homme à la mode et fort recherché dans la société, très-indépendamment de son talent. Une belle figure, de l'assurance, un esprit orné et extrêmement fin et délié, n'avaient pas peu contribué à sa haute réputation. L'âge avait affaibli une grande partie de ses avantages, et l'on prétend qu'à force de mettre de la finesse dans ses propos, il en avait contracté l'habitude dans sa conduite, et même outre mesure. Enfin, tout est mode et n'a qu'un temps, et celle de le porter aux nues avait passé comme tant d'autres. Il n'était plus reçu dans les maisons où il s'était vu si fêté; et nombre d'hommes plus habiles ou plus heureux que lui l'avaient fait reléguer depuis long-temps dans la classe des hommes ordinaires.

Si l'immortel Richardson ne nous avait pas rendus difficiles sur les romans, celui qui paraît, intitulé *la Vocation forcée*, en deux volumes in-12, aurait sans doute le plus grand succès. Il est rempli d'intérêt, et l'on n'en voit le dénoûment écrit qu'aux dernières pages. La peinture des mœurs de nos couvens y est si vraie et si bien faite,

qu'elle doit faire frémir toute âme assez vive ou assez faible pour être tentée de s'y conformer; mais la conduite de l'ouvrage est sans génie; les événemens sont trop à la main; quelques-uns des personnages font des actions atroces, sans but et sans profit. Un des principaux, quoique épisodique, disparaît sans qu'on sache pourquoi; et malgré tous ces défauts, ce roman attache et intéresse par la force de la situation; les larmes arrivent à tout moment, et ne discontinueraient pas si l'auteur avait voulu ou s'il avait pu. Le public l'attribue à madame Elie de Beaumont, femme d'un avocat célèbre, qui a eu le premier la gloire de défendre la malheureuse famille des Calas. Elle s'est fait connaître elle-même avantageusement par des ouvrages du même genre que celui-ci, mais plus encore par une âme sensible et bienfaisante.

Quoique *Tobie, poëme en quatre chants, par M. le Clerc*, soit dédié à notre Saint-Père le Pape Clément XIV; quoique M. Lourdet nous assure, dans son approbation, que cet ouvrage ne peut manquer d'être accueilli des gens de goût, nous n'y avons rien vu qui puisse mériter leurs suffrages; ni mœurs antiques, ni invention, ni poésie de style. C'est une paraphrase longue, fleurie, ennuyeuse du texte sacré, et tout le talent de M. le Clerc n'a servi qu'à faire d'un petit roman assez singulier un poëme sans vraisemblance, sans grâce et sans harmonie. Il est en

prose comme la *Mort d'Abel;* mais c'est bien le seul rapport qu'il y ait entre ces deux productions.

L'affaire la plus singulière, la plus inouïe, la plus embrouillée, la plus inconcevable, et qui fait depuis dix-huit mois le désespoir et l'ennui de toutes nos sociétés; enfin, de tous les procès civils qu'il y eut jamais au parlement, celui qui a peut-être occupé le plus l'esprit de parti, le procès de M. de Morangiès vient d'être décidé, et c'est en sa faveur. Ses billets de cent mille écus sont annulés; mais il lui est défendu de prendre à partie, sur aucune de ses procédures, le bailliage du Palais, qui l'avait jugé en première instance. Le sieur Dujonquai, petit-fils de la veuve Véron, est condamné à huit mille livres de dommages et intérêts, et banni pour trois ans du royaume. La courtière Tourtoura l'est pour neuf. Tous ceux qui d'ailleurs ont été mêlés dans cette malheureuse affaire sont mis hors de cour.

L'histoire de M. de Morangiès a été trop longtemps, si l'on peut parler ainsi, entre les mains du public, pour qu'il puisse ou qu'il veuille aujourd'hui s'en rapporter à un autre jugement qu'au sien. Aussi l'arrêt du parlement a-t-il laissé à peu près les deux partis dans toute leur force ou dans toutes leurs préventions. On trouve que la réparation faite à l'honneur d'un maréchal de camp outragé aussi sensiblement que l'a été M. de Morangiès, est trop imparfaite s'il est in-

nocent, et sans mesure s'il ne l'était qu'à demi. On dit ce qu'un envoyé du grand-seigneur disait de nos anciens tournois : Ce n'est pas assez si c'est tout de bon, c'est beaucoup trop si ce n'est qu'un jeu.

Ce qu'il y a de certain, c'est que jamais l'opinion publique n'a varié à ce point sur une même affaire. La raison en est fort simple : depuis le commencement du procès jusqu'à la fin, les preuves pour et contre ont paru toujours presque également fortes ou également faibles. Il n'y avait qu'une présomption vague ou l'intérêt du parti qui pût faire pencher la balance d'un côté plutôt que de l'autre. Dans ces cas, la multitude se décide toujours avec beaucoup de chaleur, et s'en repent de même, surtout lorsqu'aucun motif personnel n'arrête précisément son inconstance.

M. de Morangiès doit infiniment aux plaidoyers de M. Linguet; mais il doit peut-être encore plus aux brochures de M. de Voltaire. Sans approfondir la cause, il a su la rendre intéressante pour une infinité de lecteurs qui, sans lui, ne s'en seraient pas mis en peine. Le moyen le plus adroit qu'il ait employé en faveur de son client, a été de représenter sa cause comme la cause de la noblesse entière. Il y a si bien réussi que beaucoup de gens se sont imaginé qu'il suffisait dans le monde de se déclarer hautement du parti Morangiès pour avoir l'air gentilhomme. L'enthousiasme a gagné surtout la

noblesse de Provence, qui s'est cotisée généreusement pour acquitter les dettes les plus urgentes de leur compatriote.

On a osé prétendre que le jugement du parlement était un jugement politique. Je suis loin de le croire. D'abord, je n'entends pas ce que veut dire un jugement politique. Dans une affaire si difficile à débrouiller, je ne vois d'autre ressource pour des juges équitables que celle de suspendre les procédures ou de s'astreindre aux formes les plus strictes. D'ailleurs, est-ce la noblesse que le parlement eût voulu ménager dans les circonstances actuelles? Son autorité ne tient-elle pas bien plus à la confiance du peuple, et ne sait-on pas de quel œil les militaires verront toujours les gens de robe?

Deux jours après ce fameux jugement, on donnait à la Comédie française *la Réconciliation normande*. Il y a dans cette comédie une scène où *Falaise*, en parlant du procès pour lequel on l'a fait venir, dit :

Dans une cause obscure,
Des juges bien payés verraient plus clair que nous.

Le trait fut malheureusement saisi. La salle retentit d'applaudissemens si fous et si opiniâtres, que l'on crut absolument qu'il serait impossible de finir la pièce. Le parterre, et toutes les loges qui furent complices de cette insolence, méritaient au moins d'aller à la Bastille. J'en conviens; mais en reconnaissant leur tort, j'aime, je l'avoue, à me voir transporté un moment à

Rome ou à Athènes, pour admirer combien le goût des arts, et surtout celui du spectacle, dispose les esprits à jouir de la liberté et à se livrer aux saillies d'une gaieté vive et pétulante.

L'Académie royale de musique se dédommage du mauvais succès des derniers intermèdes; elle a donné, le mardi 7 septembre, un ballet héroïque intitulé *l'Union de l'Amour et des Arts*. Les paroles sont de M. le Monnier, secrétaire de M. le comte de Maillebois, auteur de plusieurs ouvrages lyriques qui ont eu peu de succès. Celui-ci est divisé en trois entrées, composées des actes de *Bathilde et Chloé*, de *Théodore* et de *la Cour d'Amour*. Il paraît que cet ouvrage doit le succès brillant dont il jouit à M. Floquet jeune, musicien dont le début annonce quelques talens, surtout pour la symphonie. Son ouverture, ses airs de danse sont bien dessinés et d'un chant agréable; mais il manque à l'auteur ce qui manque et manquera toujours à tous nos musiciens français, c'est de ne savoir point écrire la musique, et de ne pas assez connaître le parti qu'on peut tirer de l'accompagnement du chant. Quelques mois de l'école d'Italie pourraient faire un charmant musicien de M. Floquet, qui ne manque ni d'idées ni de hardiesse.

Le public s'est néanmoins donné le change sur le plaisir que lui fait ce nouvel ouvrage. Le dieu Vestris danse une entrée avec le demi-dieu Gardel, phénomène qu'on croyait impossible, qu'on

n'osait espérer, spectacle, en un mot, que les vieux amateurs souhaitaient à leurs petits-enfans comme le souverain bonheur. Le voilà réalisé, et ce sont des joies, des admirations, on n'y saurait suffire. Qu'on ajoute à cela une nouvelle danseuse de douze ans, jolie comme un ange, émule de mademoiselle Heinel pour la noblesse et les grâces, qui n'avait point été annoncée; et on appréciera plus juste le motif des applaudissemens qu'on a donnés à cet opéra. Pour la première fois on a demandé l'auteur à ce théâtre. La dignité de l'Académie royale de musique en a été blessée; mais le public indocile n'en a tenu compte et a persisté dans sa demande. Il a paru, et messieurs les directeurs crient à la profanation.

On a déjà annoncé dans ces feuilles l'établissement que M. l'abbé de l'Epée a fait en faveur des sourds et muets. Cet établissement honore trop la philosophie et l'humanité pour ne pas inspirer le plus grand intérêt. Le zèle et l'industrie de ce digne citoyen sont d'autant plus louables, qu'il a entrepris une tâche infiniment pénible, sans autre motif que celui de faire le bien. Il donne toutes ses leçons *gratis;* il invite même les provinces et les pays étrangers à lui envoyer des hommes propres à s'instruire de sa méthode, et qui puissent ensuite, à son exemple, fonder dans leur patrie des écoles pour l'instruction des sourds et muets. C'est à la seule condition qu'il n'en recevra aucune récompense de quelque nature qu'elle puisse

être. Il vient de publier un nouveau *Prospectus*, où il rend un compte détaillé des progrès étonnans de son travail, et dont tout Paris a été témoin. Il déclare que, non content d'avoir déjà appris l'espagnol, l'anglais, l'italien et l'allemand, pour pouvoir former des maîtres aux sourds et muets dans toutes les langues, il est prêt à apprendre encore celles qui seraient nécessaires pour pouvoir porter cet acte de bienfaisance dans toutes les parties du monde qui requerraient sa méthode.

OCTOBRE 1773.

Paris, 10 octobre 1773.

Les Comédiens français nous ont donné samedi, 25 septembre, la première représentation d'*Orphanis*, tragédie en cinq actes, de M. Blin de Sainmore. Cet auteur est déjà connu par plusieurs pièces fugitives et par quelques héroïdes. On a remarqué dans toutes ses poésies de l'imagination et du talent. La plupart se distinguent surtout par une versification correcte et facile. *Gabrielle d'Estrées* est, de tous ses ouvrages, celui qui a eu le plus de succès. La manière dont il vient de débuter dans la carrière brillante, mais épineuse, du théâtre, ajoutera-t-elle beaucoup à sa réputation ?

Le caractère d'*Orphanis*, quelque vrai, quelque suivi qu'il soit, n'a peut-être pas les couleurs qu'exige la tragédie. Les machines que le poëte emploie pour former le nœud de l'action, et pour en soutenir la marche, sont grossières et sans génie. Cette loi supposée en faveur de l'héritier du trône manque également de jugement et de vérité locale : on ne saurait dissimuler ces défauts; mais la justice qu'il faut rendre à M. Blin de Sainmore, c'est d'avouer que son ouvrage annonce plus de talent pour le dialogue que n'en ont la plupart de nos jeunes poëtes. Les pièces

de Campistron, malgré leur faiblesse, sont mieux conduites qu'*Orphanis;* mais je ne crois pas qu'elles soient mieux versifiées, et c'est un mérite dont il faut savoir beaucoup de gré aujourd'hui.

M. Molé a joué le rôle d'Arsès dans une perfection singulière. Il est impossible d'imaginer une chaleur plus soutenue, une grâce plus vraie et plus naturelle. C'est la flamme qui a réchauffé tout l'ouvrage, et qui peut bien avoir suppléé quelquefois au génie du poëte.

On a été moins content de mademoiselle Raucourt. Elle n'a point assez ménagé sa voix, et son jeu exprimait plutôt l'enfantillage de la vanité que le caractère audacieux de l'ambition. On craint qu'elle n'ait été privée trop tôt des secours dont elle avait si bien su profiter dans son début.

M. Blin de Sainmore aime à peindre les maîtresses des rois. Il a fait une héroïde de Gabrielle d'Estrées; il en a fait une de madame de la Vallière: c'est encore la maîtresse d'un grand prince qui fait le sujet de sa tragédie; mais l'Égyptienne ne nous fera jamais oublier ni Gabrielle d'Estrées ni la Vallière.

C'est une brochure assez singulière que les *Réflexions critiques et philosophiques sur la tragédie, au sujet des Lois de Minos.* Elles sont adressées à M. Thomas de l'Académie française, et ont été vendues, comme nous l'apprend le titre, *au profit des pauvres.* Cet acte de charité n'est qu'une imitation de M. Marmontel, qui a

fait vendre au profit des pauvres ses *Vers sur l'Incendie de l'Hôtel-Dieu.* Fréron s'est fort égayé sur cette nouvelle manière de faire l'aumône ; mais cela ne fait rien. L'auteur anonyme parcourt rapidement l'histoire de l'ancien théâtre et celle du nôtre, pour développer le rare mérite des deux dernières tragédies de M. de Voltaire, et pour nous prouver à cette occasion combien ce génie universel est supérieur à tous égards aux Racine, aux Corneille, aux Sophocle, aux Euripide, etc. Il y a tant d'esprit et tant de bonne foi dans la manière dont on soutient ce sentiment, que beaucoup de gens ont été tentés de croire que le héros et l'auteur de ce petit ouvrage pourraient bien n'être qu'une seule et même personne. Pourquoi lui en ferait-on un reproche ? A son âge, n'est-il pas permis de se connaître et de s'apprécier ? Les dieux n'ont-ils pas été de tout temps dans l'usage de révéler eux-mêmes leur divinité aux faibles mortels qui, sans cette attention, auraient pu la méconnaître? Cette brochure me rappelle l'oiseau à qui je ne sais plus quel roi d'Égypte avait appris à répéter : *Mon maître est dieu.* Le peuple ne manqua pas de révérer l'oiseau comme un saint prophète. Les sages et les immortels n'ont jamais cru devoir dédaigner ces petites fraudes pieuses.

Il y a dans les *Réflexions philosophiques sur la tragédie* quelques objections contre le genre des drames, qui m'ont paru neuves. « La tragédie bourgeoise, dit notre auteur, intéresse moins que

la vraie tragédie, où des souverains jouent les premiers rôles, parce que les querelles des princes nous touchent de plus près que les dissentions des particuliers. Le bonheur d'un homme tient bien rarement à l'inconduite ou à la mort de son voisin; mais il importe à tous les hommes qu'un bon roi soit heureux, qu'il vive long-temps, qu'il ne soit pas contredit quand il veut le bien. Qu'on dise aux Parisiens que deux rois de l'Europe vont se battre en duel aux Champs-Élysées, et que d'un autre côté on ajoute que deux particuliers de la rue Saint-Honoré doivent se couper la gorge à la porte Saint-Antoine; il est certain que ces deux particuliers se battront seuls, et que tout Paris volera aux Champs-Elysées. »

Je ne vois qu'une réponse à faire à cela. Sans doute si vous supposez que la situation soit d'ailleurs la même, vous nous intéresserez infiniment plus en y plaçant un souverain qu'un particulier; mais n'y a-t-il pas dans la vie domestique telle situation où des souverains ne se trouvent guère, et qui cependant pourrait produire un grand intérêt au théâtre? Faites, par exemple, du *Père de Famille* de M. Diderot un prince ou un roi: que de circonstances touchantes, que de détails attendrissans ne serez-vous pas forcés de retrancher du plan de cette pièce? Si l'enthousiasme, la terreur, l'admiration, appartiennent plus particulièrement à la tragédie héroïque, la compassion et toutes les nuances dont elle est susceptible semblent plus propres au drame. N'excluons donc

aucun genre. Les ressources de l'art sont assez bornées pour que nous ne permettions pas à l'esprit de système d'en resserrer encore les limites.

Les réflexions de M. de Lalande sur les comètes, après avoir excité beaucoup de bruit dans le monde, ont été fort mal reçues à l'Académie. Ses confrères, et entre autres M. de Cassini, ont prétendu qu'il avait avancé beaucoup de choses très-hasardées. On lui a reproché surtout de n'avoir pas observé que lors même que la comète traverserait quelque nœud de notre orbite, ce passage serait si rapide que les eaux de la mer n'auraient pas le temps de s'élever à plus d'un pied. Il est doux d'être rassuré même sur les dangers les plus éloignés et les moins vraisemblables.

ÉPIGRAMME *de feu M. Piron sur M. de La Harpe.*

Quand la Harpie, oracle du *Mercure*,
Du grand Rousseau vient déchirer le nom,
Que pour le prix de cette insulte obscure,
Voltaire élève au ciel ce mirmidon,
Expliquez-nous qui des deux, je vous prie,
De plus d'opprobre a souillé son pinceau,
Ou la Harpie en déchirant Rousseau,
Ou bien Voltaire en louant la Harpie?

L'Académie royale de musique continue à donner avec succès l'opéra du sieur Floquet. Cet ouvrage, sans être d'une composition neuve et sublime, est rempli de choses agréables, et il

y a long-temps qu'on avait perdu l'habitude d'en entendre à l'Opéra. Mademoiselle Arnould a beau dire que ce ballet, où Vestris et Gardel dansent avec mademoiselle Guimard (la taille la plus élégante, mais la plus exigüe de France) lui rappelle deux gros chiens qui se disputent un os, ce ballet fait toujours les délices des amateurs.

Tous les premiers acteurs de la Comédie française ont eu ordre de rester à Fontainebleau pendant le voyage du roi, ce qui n'était pas arrivé depuis vingt ans. Les acteurs doublans ont tâché de nous en dédommager en remettant au théâtre quelques pièces anciennes, telles que *l'Andrienne* du Père de la Rue, et *le Lot supposé* de Dufresny. On a été fort content de la manière dont ils ont rajeuni plusieurs comédies que l'on voit tous les jours, mais sur lesquelles on est doublement blasé, parce que l'on sait et la comédie et le jeu des acteurs par cœur. *La Surprise de l'Amour*, par Marivaux, et *Nanine*, ont été de ce nombre. Monvel a joué dans l'une et l'autre avec plus de finesse et de sensibilité que Belcour; et mademoiselle Doligny a paru dans la première très-supérieure à madame Préville. Le talent de cette jeune actrice a fait depuis quelque temps des progrès auxquels on ne s'attendait plus; à cette ingénuité qui sera toujours le charme le plus propre à son caractère, elle a joint plus de noblesse et des détails plus nuancés, plus approfondis. Mademoiselle Fannier a joué, dans *le Lot supposé*, la coquette de village, avec

une finesse, une grâce, une simplicité qui lui ont attiré les applaudissemens du public, et les suffrages, peut-être encore plus flatteurs, de mademoiselle Dangeville.

L'émulation que l'absence des premiers acteurs a excitée parmi leurs doubles ne prouve-t-elle pas tout ce que l'art de la comédie y gagnerait, si nous n'étions pas bornés à une seule troupe? Du temps de Molière, il y en avait deux ou trois, et les spectacles n'étaient pas alors aussi fréquentés qu'ils le sont aujourd'hui.

M. Laurent Angliviel de la Beaumelle, gentilhomme gascon, s'il faut l'en croire, élevé d'abord chez les jésuites, ensuite prédicant huguenot à Genève, professeur en belles-lettres à Copenhague, pensionnaire pendant deux ou trois ans de la Bastille, enfin, seigneur d'une petite terre près de Toulouse, et homme de lettres attaché à la bibliothèque du roi, mais beaucoup moins connu par ses titres que par ses *Mémoires de madame de Maintenon*, et par sa fameuse et longue querelle avec M. de Voltaire, vient de mourir à Paris, âgé environ de quarante-deux ans. Ce fut sans contredit, de tous les Titans qui ont osé faire la guerre au dieu de Ferney, le plus violent, le plus opiniâtre, le plus audacieux; mais ce fut aussi celui que ses foudres ont poursuivi toujours avec le plus de haine et de courroux. On peut dire qu'il a été le martyr de cette illustre inimitié, et qu'il n'est mort que du poison qu'il préparait de-

puis long-temps pour sa vengeance. Ce poison, comme vous allez le voir, n'était pas d'une composition aisée. C'était d'abord un commentaire critique sur toutes les œuvres de son adversaire; c'était une histoire complète de toutes les iniquités littéraires et civiles de M. de Voltaire; c'était enfin une nouvelle Henriade, faite pour effacer entièrement celle qui, depuis cinquante ans, fait notre gloire et nos délices. Tous ces projets sont annoncés dans une espèce de manifeste en forme de lettre, qu'il fit insérer, en 1771, dans les feuilles de Fréron. Quoique dès-lors son prétendu poëme fût achevé, il y dit modestement que pour exécuter le plan d'une nouvelle Henriade, *il faudrait avoir plus de talent, et surtout plus de santé.* En effet, le travail excessif auquel il s'était livré dans sa retraite avait tellement miné sa constitution, que, depuis plusieurs années, le malheureux ne dormait plus qu'à force de calmans et de pavot. Le mauvais génie qui l'a brouillé avec M. de Voltaire a été la cause de la plupart de ses infortunes, et cette grande querelle ne fut occasionée que par une phrase indiscrète qu'il avait laissé échapper dans son livre intitulé *Mes Pensées.* En voulant célébrer la magnificence avec laquelle le roi de Prusse daigne protéger les lettres, il remarque *qu'il y a eu de plus grands poëtes que M. de Voltaire, mais qu'il n'y en eut jamais de mieux récompensé.* C'est ce mot qui déplut au Virgile français, et qui l'engagea à faire chasser la Beaumelle de Berlin, où il s'était flatté de trou-

ver un établissement avantageux. Pour se consoler, le jeune penseur enleva, je ne sais où, une nymphe d'Opéra, avec laquelle il vécut quelque temps à Francfort, où, réduit à la dernière misère, il ne trouva point d'autre ressource que celle d'écrire ces notes outrageantes sur le Siècle de Louis XIV, que le fiel et le besoin purent seuls inspirer. Ce libelle fut bientôt suivi de dix-huit lettres à M. de Voltaire, où l'on ne peut s'empêcher d'admirer, à travers beaucoup d'impertinences, une chaleur de style singulière, et quelques plaisanteries très-piquantes. Il est fort probable cependant que tous ces écrits critiques ne passeront pas à la postérité. On a fait sans doute quelques bonnes satires contre Molière, Racine, Corneille : mais qui les lit encore, qui les connaît seulement?

Que de fiel s'évapore, et que d'encre perdue!

Les Mémoires de madame de Maintenon ne méritaient peut-être pas le succès qu'ils eurent d'abord ; mais aussi ne les a-t-on pas trop déprimés depuis ? Si ces Mémoires sont pleins d'anecdotes fausses, de jugemens inconsidérés, en sont-ils moins agréables à lire? Et de combien d'histoires célèbres ne faut-il pas dire la même chose? Le morceau sur madame la Vallière est rempli de détails intéressans. L'*Histoire du Quiétisme* et celle de l'*Édit de Nantes* offrent plus d'un trait que Tacite même n'eût pas désavoué. M. de Voltaire a dit *que pour écrire l'Histoire, il fallait consulter les rois et les*

valets de chambre; on dirait que la Beaumelle n'a consulté que ces derniers, mais du moins a-t-il rapporté souvent leurs propos avec beaucoup de finesse et d'esprit. Ses *Pensées* ne sont qu'un ramas d'épigrammes, de réflexions hasardées, de vues communes ou de déclamations pétulantes. Sa *Traduction des Pensées de Sénèque* ne manque point d'élégance, mais son *Spectateur danois* n'est remarquable que par la licence et la grossièreté avec laquelle il y traite la nation même à qui il devait l'asile dont il jouissait en écrivant ces injures.

Les ouvrages posthumes qui restent dans son portefeuille sont le poëme dont nous avons eu l'honneur de vous parler, une *Histoire de Henri IV*, un *Commentaire sur la Henriade*, un *Éloge historique de Maupertuis, suivi d'un Recueil de Lettres du roi de Prusse, de M. de Voltaire, de madame la marquise du Châtelet*, une *Tragédie*, *Virginie*, une *Traduction de Tacite* et une autre *des Odes d'Horace*. Ces deux traductions pourront paraître d'un genre assez nouveau, étant parfaitement littérales. Tous ses ouvrages posthumes manqueront sans doute de goût. Il n'avait point celui que donne une âme sensible et délicate. Il avait perdu en province ce vernis de l'esprit qui semble y suppléer quelquefois, mais qu'on ne saisit guère loin de la capitale.

LETTRE *de M. de Voltaire à madame Necker.*

De Ferney, le 11 décembre 1773.

« Vous m'avez écrit, madame, une lettre char-

» mante, une lettre qui m'enivrerait d'amour-
» propre, si l'amour-propre n'était pas étouffé
» par tous les sentimens que vous inspirez; et
» cependant vous n'avez eu de nouvelles de moi
» que par je ne sais quelle tactique assez informe
» et assez mal copiée. Je ne crois pas que la tac-
» tique soit votre art favori; votre art est préci-
» sément tout le contraire. Si je ne vous ai pas
» remerciée plus tôt, madame, ce n'est pas assuré-
» ment par indifférence, c'est un sentiment que
» personne n'a pour vous; mais c'est que je passe
» la fin de ma vie dans les souffrances, et quand
» j'ai un petit moment de relâche je fais des
» tactiques, ou je vous écris.

» J'apprends que vous êtes liée depuis peu avec
» madame du Deffant: je vous en fais mon com-
» pliment à toutes deux. Je voudrais bien me
» trouver en tiers, mais j'en suis très-indigne. La
» privation des yeux n'ôte rien à l'esprit de so-
» ciété, rend l'âme plus attentive, et augmente
» même l'imagination. Vous avez tout cela, et,
» qui plus est, vous avez des yeux; mais qui
» souffre n'est bon à rien.

» Nous avons très-peu de neige cette année
» dans votre ancienne patrie. Cette bonté fort
» rare de la Providence, dans ce climat, me con-
» serve la vue; mais le reste va bien mal: je suis
» obligé de fermer ma porte à tout le monde; la
» nature m'a mis en prison dans ma chambre.

» Savez-vous, madame, une aventure de
» votre pays qu'il faut que vous contiez à ma-

» dame du Deffant ? Savez-vous que mademoi-
» selle Lullin, fille de votre petit secrétaire
» d'état Lullin, et plus petite que lui, s'était
» éprise, à l'âge de seize ans, du fils d'Huber
» le grand découpeur, et que, dès que ce jeune
» homme est revenu de Paris entièrement aveugle,
» elle a été au plus vite le demander en mariage
» à son père, et lui a déclaré qu'elle n'aurait
» jamais un autre mari, et que, dès qu'elle au-
» rait vingt-cinq ans, elle consommerait cette
» belle affaire ? Ce serait Psyché amoureuse de
» l'Amour, si ces deux enfans étaient plus jolis.

« Pour moi, si je n'étais point hors de combat,
» je demanderais madame du Deffant en ma-
» riage, attendu que vous êtes pourvue, et la
» mieux pourvue du monde.

» Le sage panégyriste de Jean-Baptiste Col-
» bert avait bien raison de dire que le commerce
» des Indes ne valait pas grand'chose; j'éprouve
» qu'il n'est pas meilleur pour les particuliers
» qu'il ne l'a été pour la compagnie. Ce grave
» auteur, quel qu'il soit, a le nez fin. Je lui pré-
» sente mon respect, ainsi qu'à vous, madame,
» du fond de mon cœur. »

FIN DU SECOND VOLUME.

961716

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS CE SECOND VOLUME.

Anecdote sur la princesse de Brunswick, femme du Czar fils de Pierre-le-Grand; sa prétendue mort; ses aventures sous le nom de madame d'Auban, pag. 1.

Opinion de Diderot sur le discours de réception de l'abbé Arnaud, 9.

Les feux d'artifice, Torré, le Wauxhall et le Colysée, 10.

Fêtes de Versailles pour le mariage du comte de Provence, 15.

Tableau philosophique de l'esprit de Voltaire, 17.

De M. Palissot et de l'Homme dangereux, 19.

Confidence philosophique, 24.

M. le comte de Clermont nommé membre de l'Académie française; anecdote à ce sujet, 25.

La Buona Figliola, opéra comique de Goldoni, 27.

Falconet, sculpteur; ses ouvrages, 29.

M. le comte de L...; M. d'Arnaud; anecdotes, 30.

Vers de Diderot; son jugement sur les leçons de clavecin de Bemetzrieder, 32 et 43.

Histoire du poëte anglais Savage, trad. par Le Tourneur, 41.

La Vérité, ouvrage sur les preuves du christianisme, 49.
Le Domino, l'Orpheline villageoise, joués aux Italiens, 49.
Les Amans sans le savoir, de madame de Saint-Chamont; anecdotes sur cette dame, 50.
Le Fils naturel, 52.
Les cinq âges d'Arlequin, de Goldoni, 57.
Épigramme sur M. de Laborde, 59.
Lettre à Diderot sur l'éloge de Fénélon par M. de la Harpe; réponse de M. Diderot; son opinion sur les talens de M. de La Harpe, 59 et 60.
Éloge de Fénélon par M. l'abbé Maury et par M. de Pezay, 68.
Le Bourru bienfaisant, 69.
Début de mademoiselle Verteuil à la Comédie française, 73.
Vie du cardinal d'Ossat, 74.
Éclaircissement sur les aventures de la prétendue princesse de Brunswick, 77.
Expérience sur la fusion du diamant, 80.
Mémoire pour un fils accusé de parricide, 89.
Les Aventures de Pyrrhus attribuées à Fénélon, 93.
De la manière de bien juger les ouvrages de peinture, 96.
Lettre de Brutus, 104.
L'an 2440, 108.
Les deux Avares, opéra comique, 110.

Vercingentorix, tragédie de M. de Bièvre, 115.
Le Chou-King, par M. de Guignes, 116.
Les Compilateurs; l'abbé de La Porte; Etat de la Pologne; Lettres sur la Pologne, 117 et suiv.
Linguet; sa Théorie des lois civiles; ses débats avec M. de La Harpe; ses cinquante-deux épigrammes, 122.
Le Nécrologe des hommes célèbres, de M. P....; anecdotes, 126, 151.
Les Pélopides; Voltaire, etc., 129.
Le Zend-Avesta, les livres de Zoroastre, par M. Anquetil du Perron, 131.
La Mère jalouse, de M. Barthe, 134.
Mort d'Helvétius; anecdotes sur sa vie, 138.
Mort de M. Loiseau de Mauléon et de M. Gibert, 148 et 150.
Anecdote sur le roi de Prusse et le marquis d'Argens; Mandement épiscopal composé par le roi de Prusse, et publié sous le nom de l'archevêque d'Aix, 151.
Lettre de Voltaire au roi de Suède; Anecdotes à son sujet; Mot du pape Clément XIV, 160.
Le Spectateur français de M. de Lacroix, 161.
Héroïdes, 163. *Anecdote au sujet de l'avocat Jobart*, 164.
Zémire et Azor; Marmontel et Grétry, 165.
Mort de madame Brillant, chatte de madame la maréchale de Luxembourg, 176.
Lettre de Voltaire sur les Sirvens, 177.—*Au docteur Tronchin*, 179.

M. de Belloy nommé à l'Académie française; Jugement sur ses écrits, 180.

Cabinet des tableaux de M. le duc de Choiseul, 183, 234.

Ode sur la mort de Buffon, par M. Lebrun; Effet qu'elle produit sur madame de Pezai; Élégie de M. Lebrun à la même, 234.

Débuts de MM. Vanhove, Florence, Fleury, et des demoiselles Mars à la Comédie française, 186.

Les deux Amis, par M. de Rosoy, 189.

Madame Riccoboni; ses Romans, 190.

Les Sacrifices de l'Amour, roman de M. Dorat; anecdotes à ce sujet, 192.

Lettres de l'abbé Galiani, 195, 205, 208, 210, 240, 287, 354, 377.

Mort du duc de La Vauguyon; formule curieuse de son billet d'enterrement, 199.

Bons mots de mademoiselle Arnoud, 202, 216.

Talens de Touzé pour contrefaire le cri des animaux, jouer seul plusieurs scènes de comédie, etc., 203.

Mort de M. Bignon, prevôt des marchands, 212.

Lettres de M. le chevalier de Boufflers à madame la marquise de Boufflers sa mère, 213.

Essai sur le caractère et les mœurs des femmes, par Thomas, 216.

Les Druides, tragédie; l'impression de cette pièce défendue, 218. *Ses représentations interrompues*, 228.

Le Faucon, opéra comique, 220. *Le Bal masqué*, 221.
Les trois Clément; M. Clément de Dijon, 222.
Histoire philosophique et politique de l'abbé Raynal, 226.
Les Lois de Minos, tragédie de Voltaire, annoncée sous le nom de l'avocat Duroncel, 229, 236.
Mort de madame Favart; anecdotes sur cette actrice et sur le maréchal de Saxe, 230.
Sur Thomas, 247. *Sur les femmes, par Diderot*, 248.
Mot ingénieux du médecin Silva, 254.
Faiseur de miracles arrivé à Paris, chassé par la police, 261.
Le Dépositaire, comédie de Voltaire. Anecdotes, 266.
Mort de l'abbé de La Bletterie, 270.
Le Ventriloque de Saint-Germain, 271.
De l'Art de la comédie, par M. Cailhava, 273.
Le Jugement de Pâris, par M. Imbert, 274.
Histoire du royaume de Siam, par M. Turpin, 275.
Le Phèdre de Mosès Mendelshon, 276.
Traité de la Tactique, par M. Guibert, 277.
Tracasseries à l'Académie française; défense à M. Thomas d'y parler. Levée de son interdiction. Les factions des Chapeaux et des Bonnets. Exclusion donnée par le roi à MM. Suard et Delille; élection de MM. Beauzée et de Brequigny. La Gazette de France; la bête du Gévaudan, M. Marin et Parangue l'hydroscope, 292.

Les Après-dîners de Campagne, 296.
Procès du comte de Morangiès, 296.
Réconciliation de M. de La Harpe et de M. Dorat, 297.
Entretiens sur le divorce, attribués à Voltaire, 300.
Opuscules de M. Bret, 301.
Hennuyer, drame de M. Mercier. La Ressource comique d'Anteaume, 303.
L'abbé Pinzo condamné à une prison perpétuelle pour fait d'incrédulité; lettre de Voltaire à ce sujet, 306.
La Henriade traduite en vers latins par M. Caux de Cappeval, 308.
Chanoine d'Etampes volant à tire-d'aile, 308.
Histoire abrégée des philosophes, par M. de Bury, 309.
Les Chérusques, tragédie, 311.
Julie, comédie par M. Monvel, 314.
La Sposa Persiana, par Goldoni, 315.
Début de M. Vestris fils dans les ballets de l'Opéra, 316.
Apothéose du Patriarche de Ferney chez mademoiselle Clairon, 318.
Vers de Voltaire, ibid.
Lettre du même à M. le comte de Lewenhaupt, 321. *Conduite obligeante du roi de Suède Gustave III à son sujet*, ibid.
Lettre du comte de Hesseinstein à madame Geoffrin, 323.

Lettre du même au roi de Suède, 324.
Panégyrique de saint Louis, par M. l'abbé Maury, 325.
Début poétique de Gilbert, 329.
Aventures et procès de mademoiselle Campe, 331.
Mort du compositeur Cassanéa de Mondonville, 334. *Son opéra de Titon et l'Aurore; le Coin de la reine*, ibid.
Début de mademoiselle Colombe à la Comédie italienne, 338.
Anecdote sur l'empereur Joseph II. Pièce de théâtre composée sur cette anecdote. La représentation de cette pièce défendue, 341, 364.
Anecdote sur le roi de Prusse. Le Billet de mariage, pièce de M. Desfontaines composée sur ce sujet, 346.
Réponse d'Horace à Voltaire, par M. de La Harpe, 348.
M. Huber, peintre et célèbre découpeur; son caractère, ses talens; série de tableaux représentant Voltaire. Mauvais tour que lui joue un graveur, 349.
L'abbé Sabatier de Castres, et ses trois Siècles, 352.
Début de Désessarts à la Comédie française, 358.
Le Bonheur, poëme, par Helvétius, 359.
Recueil des lettres du roi de Prusse, 361.
Tableau de Carle Vanloo, par madame Geoffrin, 363.
L'Anglomane de M. Saurin, 365.

Incartade d'un poëte contre les Comédiens français, 366.
Retraite du célèbre acteur Caillot, 368.
Mort de Thiriot, 372.
—de Claude Varsé, sculpteur, 373.
Œuvres de M. le marquis de Ximenez. Ses reparties, 374.
Style ridicule de M. Marin. Sa description de l'incendie de l'Hôtel-Dieu. Epigramme à ce sujet, 378.
Observations sur l'Hôtel-Dieu de Paris. Courage de M. Morat, commandant des pompiers; éloge de M. de Sartine, 380.
Le Parfilage. Réflexions à ce sujet, 385.
L'abbé Millot; ses ouvrages, 387.
Mort de Piron. Anecdotes sur sa vie; épigramme contre Voltaire, 389.
M. Rigoley de Juvigny, 396.
Le Connétable de Bourbon, tragédie, par M. de Guibert; mémoire étonnante de cet écrivain, 403, 470.
Testament politique de M. de Silhouette, 404.
L'Ami des Français, mauvais ouvrage, 407.
Almanach forain des spectacles de boulevart, 409.
Le Système social, 410.
Le Bon sens, 411.
Le Temple de Gnide, mis en vers par Colardeau, 413.

La Pariséide, par M. d'Aucourt, fermier général, 414.
M. Falconet, avocat; ses mémoires dans l'affaire du comte de Morangiès. Suite de ce procès; torts du Patriarche de Ferney, 415. *Premier jugement,* 468. *Jugement définitif,* 498.
Débuts des demoiselles Sainval et Raucourt, 420.
Année séculaire de la mort de Molière, célébrée au Théâtre français, 423.
Élégie de M. Imbert sur la mort de Piron, 424.
La duchesse de La Vallière à Louis XIV, héroïde, par M. Blin de Sainmore, 425.
Réfutation du système de la nature, par Holland, 426.
Nouvelles Idylles de Gessner, 427.
Le cœur de Henri IV laissé dans un coin par les jésuites de la Flèche, 428.
Éloges des académiciens, par M. de Condorect, 430.
Mot de Voltaire sur Haller, 432.
Des Délits et des Peines, traduction de M. Morellet, ibid.
Le Magnifique, de Sédaine, 433.
Hôtel de mademoiselle Guimard, 435.
Conte de Diderot (Gardeil et Mlle. de la Chaux), 437.
Le Tuteur dupé, de M. Cailhava. 442.
Mémoires de M. de Lauragais, 443.
Fables de M. Boisard, 448.
Vie de Marie-Thérèse, par l'abbé Sabatier, 451.
Essai sur l'Opéra, par le comte Algarotti, 452.

Chefs-d'œuvre dramatiques, par Marmontel, 454.
OEuvres de M. Thomas, 456.
Idées de M. de Lalande sur les comètes. Terreur à ce sujet, 463.
Lettre de Voltaire sur la comète, 468. *Mécontentement de l'Académie des sciences*, 462.
Chanson sur la statue de Voltaire, ibid.
Mémoire aux artistes, par Piron, 472.
Parallèle de Voltaire et de Rameau, par M. de La Harpe, 477.
Térée, tragédie de M. Renou, 473.
Mort de M. de Chamousset, 474.
Dessins chinois envoyés à Louis XV par l'empereur de la Chine, 481.
Lettre de M. de Pompignan à Racine fils, 482.
Régulus et la Feinte par amour, de Dorat, 485, 486.
Acajou, opéra comique de Favart, 485.
Des Caractères de l'alphabet chinois. Idées de M. de Guignes, 486.
La Franciade, Colomb, etc., poëmes épiques, 490.
Voyage de M. de Laborde à Ferney, 492.
L'Amour à Tempé, pastorale de madame de Chaumont. Sa chute horrible, 493.
Les Epreuves du sentiment, par M. d'Arnaud, 494.
Mort de M. Morand, chirurgien, 494.
Tobie, poëme, par M. Leclerc, 497.

Ballet de l'union de l'Amour et des Arts, 501.
Institution des sourds-muets, par l'abbé de l'Épée, 502.
Orphanis, tragédie de M. Blin de Sainmore, 504.
Réflexions critiques sur la Tragédie. Observations sur le drame, 505.
Epigramme de Piron sur M. de La Harpe, 508.
Mémoires de madame de Maintenon, 510.
Lettre de Voltaire à madame Necker, 513.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

Errata de ce volume.

Page 49, ligne 20, à mener ; *lisez* : à amener.
— 66, ligne 9, sans effort ; *lisez* : sans essor.

Digitized by Google

Digitized by Google
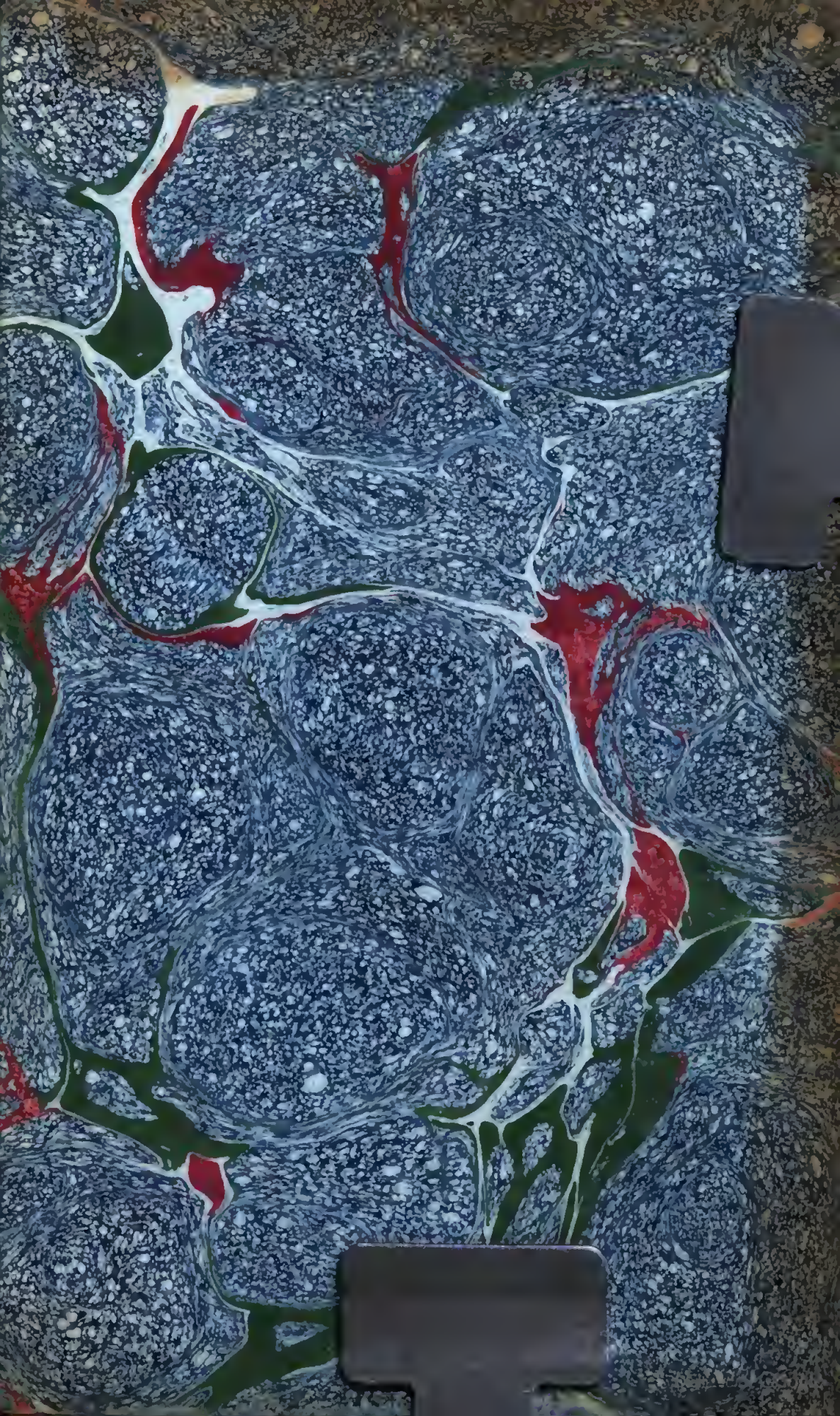
Digitized by Google